

MERCURE

DE

FRANCE

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois

DIRECTEUR ALFRED VALLÉE



GUSTAVE KAHN.....	<i>Antoine Bourdelle.....</i>	513
GILBERT LÉLY.....	<i>Ne tue ton Père qu'à bon escient, nouvelle.....</i>	519
SÉBASTIEN - CHARLES LÉCONTE.....	<i>Les Petits Enfants, qui jouaient sur la Plage, poèmes.....</i>	532
LIEUTENANT - COLONEL CHENET.....	<i>Organisation des Frontières.....</i>	536
P.-C. SOLBERG et GUY-CHARLES CROS.....	<i>Platon et le Communisme.....</i>	574
CHARLES-S. HEYMANS...	<i>La Vraie Mata Hari, Courtisane et Espionne (II).....</i>	587

REVUE DE LA QUINZAINE. — GABRIEL BRUNET : Littérature, 638 | ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 646 | JOHN CHARPENTIER : Les Romans, 650 | ANDRÉ ROUYRE : Théâtre, 655 | GEORGES BOHN : Le Mouvement scientifique, 662 | LOUIS CARIO : Science financière, 666 | SAINT-ALBAN : Chronique des mœurs, 670 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues, 675 | GEORGES BATAULT : Les Journaux, 681 | GUSTAVE KAHN : Art, 685 | ELIE MOROY : L'Art à l'Étranger, 691 | CHARLES MERKI : Archéologie, 692 | DIVERS : Chronique de Glozel, 695 | MARIO MEUNIER : Lettres antiques, 706 | ROBERT DE SOUZA : Poétique, 709 | BOYER D'AGEN : Notes et documents littéraires, *La Tombe de Marcoline*, 719 | L. NACHIN : Notes et Documents d'Histoire, *A propos de « la légende du coup d'éventail »*, 725 | ALQUIER : Notes et Documents Scientifiques, *Une erreur de Renan*, 727 | RENÉ DE WECK : Chronique de la Suisse romande, 733 | HAROLD-J. SALMONSON : Lettres anglo-américaines, 739 | G. HANET-ARCHAMBAULT : Variétés, 747 | DIVERS : Bibliographie politique, 751 | MERCURE : Publications récentes 757 ; Echos, 760 ; Table des Sommaires du Tome CCXV, 767.

Reproduction et traduction interdites

PRIX DU NUMÉRO

France, 5 fr. — Étranger : 1/2 tarif postal, 5 fr. 75 ; plein tarif, 6 fr. 50

XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VI^e

EDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS-VI^e (R. C. SEINE 80.493)

VIENT DE PARAÎTRE

HENRI DE RÉGNIER

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Lui

ou les femmes et l'amour

suivi de

Donc...

et de

Paray-le-Monial

Un volume in-16 double couronne 12 fr.

La première édition a été tirée à 1100 exemplaires sur vergé pur fil Montgolfier, savoir :

1075 ex. numérotés de 199 à 1273, à 40 fr.

25 ex. marqués à la presse de A à Z H. C.

Il a été tiré en in-8^o raisin :

44 ex. sur Japon impérial, numérotés à la presse de 1 à 44, à 175 fr.

154 ex. sur Hollande Van Gelder, numérotés à la presse de 45 à 198, à 120 fr.

BULLETIN FINANCIER

La dernière décade de septembre et les premières séances d'octobre qui ont suivi la liquidation de fin de mois ont été marquées par une baisse de presque tous les compartiments.

Ce fait n'est pas particulier à notre marché. A Londres, à Berlin, la Cote a reculé, une panique s'est produite à Budapest, dont le caractère s'est révélé si alarmant que les intermédiaires ont cru devoir solliciter l'intervention du Gouvernement. A New-York, la hausse des précédentes semaines semble enrayée et, en dépit des achats systématiques de certains grands investment trusts américains, l'inquiétude commence à poindre dans les milieux financiers et bancaires des Etats-Unis.

Quelle est la cause initiale de ce malaise général ? Elle paraît résider dans la décision prise par la Banque d'Angleterre de relever son taux d'escompte de 5 1/2 0/0 à 6 1/2 0/0. A vrai dire, ce relèvement était attendu depuis plusieurs mois ; et l'on s'étonnait même que le Cabinet Mac Donald pût assister, impassible, à de grossissantes expéditions d'or anglais sur la France, l'Allemagne et les Etats-Unis.

Mais les répercussions immédiates de la hausse du loyer de l'argent en Angleterre ont été si importantes que la spéculation internationale s'est brusquement réservée, ce qui a aussitôt engendré un alourdissement de presque toutes les bourses européennes. Il faut savoir en effet que, dès le lendemain de l'élévation du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, la Banque Nationale de Suède, la Banque Nationale de Norvège, la Banque Nationale de Danemark devaient, pour éviter un afflux des capitaux à Londres, relever elles aussi leur taux d'escompte. De plus, si l'on en croit certains avis, un nouveau relèvement du loyer de l'argent en Angleterre devrait être envisagé avant la fin de l'année. Londres étant encore un centre monétaire important, il était donc logique que des perturbations se fissent sentir un peu partout, et notamment à Paris où la spéculation professionnelle est toujours à peu près seule à agir.

Toutes proportions gardées, la Cote de Paris n'a pas fléchi aussi sérieusement que celle des autres marchés européens. C'est qu'à Londres l'affaire Hatry a incité maints épargnants à prendre leur bénéfice. C'est qu'à Berlin l'argent est rare et que des sociétés doivent liquider partie de leur portefeuille dans le but de se créer des disponibilités. Or, à Paris l'argent frais reste surabondant. Par ailleurs, les premières nouvelles données sur les résultats des sociétés françaises qui ont clôturé leur exercice le 30 juin écoulé sont généralement très encourageantes. De grosses compagnies sidérurgiques comme la Marine vont vraisemblablement augmenter leur dividende. Nos charbonnages sont stimulés par l'élévation des prix de vente et l'activité de notre métallurgie, aussi sont-ils toujours très recherchés. Nos affaires de produits chimiques sont également dans des conditions très favorables, etc.

Mais il est un facteur nouveau qui est de nature à influencer le marché de Paris : l'écart considérable des loyers de l'argent et des taux de capitalisation pratiqués à l'Etranger et en France. Sur notre marché, nombre de grandes valeurs capitalisent à moins de 2 0/0 leur dernier dividende. Or des titres étrangers de premier plan comme la Royal Dutch et la Shell Transport — les deux plus grosses compagnies du monde — offrent un rendement brut de 5 à 5 1/2 0/0.

Il se trouve justement que les actions Royal Dutch viennent d'être officiellement inscrites à la Cote des Agents de Change, cependant que les actions Shell Transport étaient admises à la Cote du Syndicat des Banquiers en Valeurs. L'attention s'est nécessairement portée sur ces deux grandes vedettes et il a été ainsi permis à chacun de se demander si vraiment le marché de Paris pourrait continuer à faire usage de taux de capitalisation extrêmement bas, alors que partout le loyer de l'argent renchérit ? L'avenir dira si notre place peut demeurer longtemps isolée des autres marchés financiers.

Il est vrai que notre Gouvernement se propose d'inaugurer une politique de conversions et favorise l'abaissement du loyer de l'argent. Mais ce qui est vrai pour nos Fonds Publics ne l'est pas nécessairement pour les valeurs industrielles. Aussi, en définitive, peut-on craindre une période de stagnation, sauf cependant pour ce qui concerne nos Rentes, d'ailleurs toujours actives.

LE MASQUE D'OR.

Bl' 2
MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS (6^e)

R. C. SEINE 80.493

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Bibliophilie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

VENTE ET ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro de chaque mois.

FRANCE ET COLONIES

Un an : 85 fr. | 6 mois : 46 fr. | 3 mois : 24 fr. | Un numéro : 5 fr.

ÉTRANGER

1^o Pays ayant accordé le tarif postal réduit :

Albanie, Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Colombie, Congo Belge, Costa Rica, Cuba, République Dominicaine, Egypte, Equateur, Espagne, Esthonie, Ethiopie, Finlande, Grèce, Guatemala, Haïti, Honduras, Hongrie, Lettonie, Liberia, Lituanie, Luxembourg, Maroc (zone espagnole), Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Russie, Salvador, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Turquie, Union Sud-Africaine (Cap, Natal, Orange, Transvaal), Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie (Serbie-Croatie-Slovénie).

Un an : 105 fr. | 6 mois : 56 fr. | 3 mois : 29 fr. | Un numéro : 5 fr. 75

2^o Tous autres pays étrangers :

Un an : 125 fr. | 6 mois : 66 fr. | 3 mois : 34 fr. | Un numéro : 6 fr. 50

En ce qui concerne les *Abonnements étrangers*, certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en papier-monnaie français et étranger, mandats, bons de poste, chèques postaux, chèques et valeurs à vue, coupons de rentes françaises nets d'impôt à échéance de moins de 3 mois. Pour la France, nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Il existe un stock important de numéros et de tomes brochés, qui se vendent, quel que soit le prix marqué : le numéro 5 fr. ; le tome autant de fois 5 fr. qu'il contient de numéros. Port en sus pour l'étranger.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux. PARIS-259-31 ; celles qui n'ont pas de compte courant peuvent s'abonner au moyen d'un chèque postal dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de la correspondance.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard, le 6 et le 22, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de deux mois de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.

ANTOINE BOURDELLE

Le nom d'Antoine Bourdelle est évocatoire d'une tumultueuse, véhémence et féconde activité. On sentait chez lui une cérébralité de poète autodidacte qui mettait en haleine d'œuvre le praticien le plus accompli. Dans des régions un peu moins hautes de l'art que celles qu'il parcourut, on rencontre à l'ordinaire parmi les sculpteurs de très bons artisans à qui manque tout souffle idéologique, qui peuvent néanmoins par le métier sûr et l'enthousiasme profondément ressenti dresser de belles images féminines ou de solides musculatures d'athlètes, et aussi des artistes très fins, mais dont les moyens techniques, dont le sens presque artisan de la forme trahissent parfois l'intellectualité littéraire très distinguée, comme Préault ou Pierre Roche. Le sculpteur, pour être complet, doit posséder le don de surgissement de l'image. Il doit pouvoir symboliser en une attitude un point du drame humain ou une apparence de l'idée, ou, par l'allégorie, un fait social. Ce n'est point anti-esthétique que de vouloir allégoriser sur un fronton la poste ou l'agriculture ou de commémorer par une statue ou une statuette la victoire d'un athlète ou d'un aviateur. Si ces simulacres d'ordres d'idées ou de faits sont en général froids et barbares, et résolument mauvais, c'est que les artistes qui en sont le plus souvent chargés anecdotisent au lieu de symboliser. Il manque, le plus souvent, à ces lauréats du

métier, quelquefois praticien assez sûrs, le don de l'image. Leur premier soin, rétrograde, est de courir consulter la bibliothèque du Musée. Ils ont, pour premier soin, de recourir à la mémoire. De là l'insupportable froideur de leur conception. En surplus, ils ne se conforment point à ces lois trouvées par de vrais maîtres, tels que Houdon, Rude, Barye, Carpeaux, Rodin et aussi Bourdelle, de travailler dans le mouvement, pour le mouvement, dans la progression du mouvement et, comme l'a spécifié Rodin, dans la transition d'un mouvement à un autre, façon de créer qui confère tout le prestige de la vie à l'art immobile.

§

De même qu'aux Salons quelques œuvres de maîtres se détachent d'un ensemble pâle d'œuvres de production moyenne, dans l'histoire de l'art, les grands sculpteurs se dégagent d'une foule presque anonyme qui a honnêtement prodigué les preuves d'une certaine habileté de métier, d'un considérable idéisme et d'une rare impuissance à formuler un geste ou un relief original. Tout sculpteur a droit de délimiter son territoire et tel qui saisit dans un buste la vérité d'un être et recherche dans la vie ambiante des attitudes familières peut être un maître au même titre que celui qui, devant la nécessité de l'évocation monumentale, trouve le geste logique et l'attitude qu'il faut. Pourtant, il faut au grand sculpteur la puissance de l'image qui qualifiait Rodin et ce don de lyrisme que possèdent un Bourdelle ou un Jean Boucher. Bourdelle est, au plus haut degré, un lyrique et sa caractéristique principale, sa ligne la plus extérieure, en même temps que la masse même de son labeur, c'est d'être un poète. Certes, à ce sculpteur poète, il faut aussi tout le métier que prétendent détenir les autres et même plus de métier, puisqu'il doit faire face à des difficultés neuves qu'il se crée. Songez à la façon, si cela avait été proposé à un concours, dont l'ensemble des sculpteurs moyens eût traité le sujet du *Cen-*

taure mourant. Il en est certainement bien peu qui eussent eu l'idée de le faire mourir debout et de mêler ainsi à l'agonie la présence de toute la vie, de chercher à traduire ce redressement devant les derniers moments qui fait de cette œuvre de Bourdelle comme un signe nouveau, une phrase personnelle, une strophe inédite, un symbole à lui.

Sa vie est pleine de ses bonheurs d'invention, qui sont exactement ce qu'on appelle l'inspiration. Il les rencontre, ces images subtiles, puissantes et neuves, parce qu'il est poète ; il est autodidacte, les idées se rangent pour lui sous des jours particuliers, dans des clartés d'aube à l'atelier où les thèmes rythmiques sont encore enveloppés de langes, à la tombée indécise du jour, alors que la majesté des ébauches s'accroît du silence de l'heure. Il n'a le temps de mettre dans sa culture ni ordre ni méthode et ses notions ne sont point des acquêts logiques, mais des points de départ d'intuitions. Chez les grands artistes, l'idée bat des ailes, c'est pourquoi ils écrivent toujours d'une notation si intéressante sans qu'y nuise jamais leur fréquente imperfection de style. Mais de quel prix sont leurs confidences sur leur art, la transcription à la fois de leurs tendances et de leurs limites, qu'on trouve dans quelque aperçu sur l'œuvre d'un collègue ou d'un émule. Ils ont des mots à large perspective, qui contiennent tant de plénitude et d'horizon, le mot de l'homme qui sait, divinatoire, et aussi par contraste le mot de l'homme qui ne sait pas, négatif, lequel éclaire le contour où l'homme est renfermé et qui est aussi utile à sa connaissance et partant à celle de l'art.

Bourdelle était un poète, non pas parce qu'il fit des vers, mais ses poèmes ne gâtent rien à l'affaire. Ils prouvent qu'il était assez maître de son art pour s'en aller promener sur des confins, aux lisières des arts, passé les réalisations pratiques où tout se mêle presque, en tout cas voisine. C'est là que les grands artistes entendent ces révélations confuses et magnifiques qui se resserrent en idées nettes, en métaphores, en images, en attitudes lorsque l'artiste est rentré dans

sa technique propre et saisit les outils du métier de son art. Que ne doit le poète à la musique, à la couleur, à la ligne ? Que ne prête-t-il aux autres, au musicien qui tantôt précise son accent et imprécise son idée, au sculpteur sur la recherche de qui il a jeté un rayon de clarté ? C'est l'esprit lyrique qui agite l'artiste, émeut son inconscient, donne l'impulsion première à son pinceau ou à son ébauchoir. C'est cette valeur poétique, cette intuition des autres arts qui crée la ligne de démarcation entre les grands artistes et les grands artisans. Point n'est besoin qu'ils soient des gradués d'universités. Au contraire : il faut que des hasards les aient un peu bousculés dans la recherche des belles clartés et de leur vérité personnelle, qu'eux seuls étaient capables de découvrir.

§

Avant que le monument à Mickiewicz ornât la place de l'Alma, il n'y avait point sur une place de Paris de monument dû à Bourdelle. Cela contrastait avec sa gloire et la généralité de l'admiration qui lui était portée. Mais c'était de tradition, car Bourdelle s'était présenté aux côtés de Rodin, auprès duquel il avait mené un moment l'instructive carrière de praticien. C'était ce que l'on appelait, il y a quelque trente ans, un Rodinier, et la gloire de Rodin, qui résonnait dans l'Europe entière, n'arrivait point au Pont des Arts. Même que Falguière, qui comprenait si bien le rythme et le mouvement, eût accordé à Rodin une admiration dévouée n'avait pas fait comprendre à ses collègues la genèse du grand sculpteur novateur. Il n'est point certain que les suffrages étrangers n'aient contribué par leur valeur ou leur fréquence à accroître en France la renommée de Bourdelle ; en tout cas, ce fut pour l'Argentine que Bourdelle put obtenir de réaliser un de ses plus beaux rêves, ce qu'il considérait comme le travail de maîtrise d'un sculpteur : un monument équestre entouré de hautes figures

épisodiques, quoique scrupuleusement liées à son sujet et à son image poétique et sculpturale.

§

Un sculpteur ne pouvait point passer des années auprès de Rodin, sans en comprendre le principe de liberté d'art, sans rechercher le modelé dans la lumière, la justesse des formes dans la hardiesse des élans. De plus, Bourdelle fut toujours préoccupé par la simplicité des primitifs, par la justesse simple et émue de la sculpture médiévale aux porches des églises, comme de l'ellipse fine et rare de la sculpture égyptienne. Si, comme tous les grands sculpteurs, il aima tout l'art grec, il y eut un moment où à la grâce de Phidias il préféra la robustesse abrégée, la concision des Eginètes et leur fixité.

C'est d'ailleurs, l'indice d'une civilisation très complète et d'une notion de l'art le plus humain et le plus détaillé que ce retour à des œuvres encore synthétiques, parce que les artistes ne sont point encore parvenus, à la suite du manie-ment trop fréquent des grands thèmes, au goût progressif et raffiné des particularités. D'ailleurs, d'aimer ces sobriétés des primitifs, qui aident tant à réaliser l'unité de l'œuvre, n'empêche point l'artiste actuel qui a été captivé par cette beauté de la forme, sous son aspect elliptique, de réaliser les œuvres nouvelles qu'il a rêvées sous cette lumière avec tout le cerveau orné et la main habile d'un moderne. L'archaïsme n'est là qu'une direction. C'était là le fond de la recherche de Bourdelle lorsqu'il réalisait l'élan majestueux de l'Héraklès, ainsi que les belles effigies calmes qu'il incrusta aux parois du Théâtre des Champs-Elysées. Mais cette préoccupation, cette lutte avec les beaux caractères de l'antique, qui notifiait aussi toute l'entente de la beauté antérieure de cet art et de sa science du mouvement, n'empêchait point Bourdelle de réaliser parallèlement des bustes d'une vigueur moderniste remarquable, d'appliquer aux monuments, à l'interprétation de l'âme des héros, des

facultés d'évocation. Il y en eut qui parurent aux expositions et captivèrent alors les poètes, tel celui de Corbière. Certains de ces bustes et des plus captivants procèdent de sa dernière manière, tel celui, beau de vie puissante, de son ami, l'architecte Auguste Perret.

Cette dernière manière de Bourdelle qui s'inscrit dans le monument *Alvear*, dans la *Sapho*, le *Centaure mourant* qui est peut-être son chef-d'œuvre, à sa *Pallas*, à sa *Vierge monumentale*, est un bel aboutissement d'art. Il a abandonné toute sécheresse et aussi tout paradoxe. Il formule en grandes belles lignes heureuses, à grands plis droits, en grande sérénité. Lorsqu'il lui faut être complexe, comme dans cette vaste décoration en terre cuite qui lui fut commandée par le grand théâtre à Marseille (et qui évoque dans ses ambitions un travail similaire de David d'Angers pour le théâtre de Cette), il est, dans la puissance, ingénieusement ordonné.

Son œuvre est forte, drue et variée. Il n'en est passé qu'une partie aux Salons, encore qu'il les suivît fort régulièrement, sans jamais y soumettre au public tout son effort. Mais à côté de nombreux dessins, série d'*Isadora*, de portraits qui contribueront à sa gloire autant que ses statues, il a donné nombre de statuette du plus bel accent de vie et de belle structure, comme *Bigoudène*, d'un charme réaliste savoureux.

Une exposition s'ouvrira bientôt, où sera rassemblée toute l'œuvre de Bourdelle et qui mettra sous les yeux de ses admirateurs l'allure complète de son évolution. Nous ne manquerons point d'en prendre texte pour étudier la large place que prend Bourdelle dans l'art contemporain et le détail de sa carrière. Nous n'avons voulu aujourd'hui que signaler des traits généraux et marquer les caractères essentiels de cette magnifique carrière et de cette belle figure de grand artiste.

GUSTAVE KAHN.

NE TUE TON PÈRE QU'A BON ESCIENT

I

A Edouard Chimot.

MÉDÉE. — O mer, jadis indifférente à mon cœur, jadis étrangère déesse et maintenant génératrice de ma joie, nourricière de mon âme, ô bonne pourvoyeuse ! Car c'est au milieu de ta rumeur, au milieu de tes oiseaux et comme né de ta gigantesque respiration de sel que Jason flagellé d'écume et les cheveux pleins de vent m'est apparu debout sur la proue et ferme sur ses jarrets malgré la carène cabrée.

Quand ses chers compagnons eurent jeté l'ancre, il descendit de la nef et marcha vers le rivage. L'eau l'atteignait jusqu'à mi-corps et entravait le mouvement de ses jambes. Enfin ses pieds purent fouler librement le sol et je le vis s'avancer vers moi, l'œil brillant, avec un calme sourire sur ses lèvres entr'ouvertes.

Le sable chaud avait déjà séché ses belles sandales. Tout son corps exhalait une odeur inconnue, à cause des ports insoupçonnés où le navire avait fait escale. Mon sang coula plus frais dans mes veines ; mes esprits se vaporisèrent sous son regard comme la rosée sous les premiers traits du soleil. Le soir même, chère déesse, une action ardente et mystérieuse s'accomplit et je n'eus plus rien à désirer de lui, ni lui de moi.

Hélas ! ce n'était pas pour Médée que le Thessalien sur sa nef habilement construite avait navigué pendant de longs mois vers les tours de Colchos. Sans me flatter, certes ! je puis dire que ma beauté est devenue chère à

son cœur, mais le désir de la Toison d'or a seul provoqué sa dangereuse navigation. Mes charmes n'ont pu lui faire oublier l'objet qui l'avait amené dans le royaume d'Aétès, mon père. Or le roi plein d'avarice n'a pas consenti à se dessaisir sans profit de la vénérable Toison. Le héros ne la recevra qu'en échange des trésors gardés par le dragon au centre des noires forêts. Et voici neuf jours que le cher jeune homme est parti seul pour aller combattre un monstre surprenant. Afin d'assurer le succès de son entreprise, je lui ai révélé les plus savantes lois de ma science magique. Pourtant, malgré l'apaisement que j'en devrais concevoir, l'angoisse depuis l'aube s'est cramponnée à mon estomac à cause d'un songe hostile que les ténèbres m'ont envoyé au sujet de Jason.

Absyrtos entre, sans être vu de Médée.

II

Je me suis crue en songe la dryade solidaire d'un arbre dont Jason était la maîtresse branche. Mes racines pour sa douce nourriture s'enfonçaient dans le sol à des profondeurs nouvelles. Soudain une force invisible s'attaqua à la branche bien-aimée et après une action pleine d'acharnement parvint à la détacher de mon flanc. Je sentis une souffrance inouïe, comme si l'on arrachait mon bras de mon épaule, et une sève douloureuse se mit à couler intarissablement de mon tronc jusqu'au moment où toute desséchée je m'abattis sur le sol avec un craquement épouvantable.

ABSYRTOS, *se révélant à Médée.* — La nature de ce songe me semble en effet propre à jeter le trouble dans ton esprit. Il est trop cohérent pour avoir été formé par les hasards du sommeil. Je lui attribue une origine surnaturelle et je crains pour toi, pauvre Médée, qu'un avenir prochain n'en vienne confirmer la funeste vérité.

MÉDÉE. — Détestable Absyrtos, ta pensée brille au travers de ton visage; j'y vois que ton désir le plus cher serait que Jason ne revînt pas.

ABSYRTOS. — Eh bien! oui, telle est la précieuse espérance de mon cœur. Voudrais-tu que je versasse des larmes d'inquiétude sur le sort de mon rival? Avant l'arrivée de Jason, mon lit était moite de ta sueur et maintenant tu ne te soucies plus de moi. Ah! si le Dragon l'avait vaincu, s'il pouvait être mort dans la forêt, si sa chair pouvait s'y décomposer plus rapidement que la viande sous les tropiques!

MÉDÉE. — Tais-toi. Toute parole, même émanant d'un être vil ou stupide, est un poids dans les balances de la destinée. Tais-toi, et va-t'en! Ton visage me soulève le cœur.

ABSYRTOS. — Tu ne me disais pas cela, il y a quinze jours, quand tu venais te mêler à moi, le soir, quand tu te frottais contre mes jambes en poussant des cris aigus comme une chatte lascive.

MÉDÉE. — Lorsque j'ai vu Jason, j'ai compris que je ne pouvais plus te désirer. C'était un Eros frivole qui m'avait chatouillée à ton sujet. Maintenant des voluptés plus fortes que mon corps m'entraînent comme les vagues de la mer dans des abîmes inouïs.

ABSYRTOS. — Je vais te donner un prudent conseil : ne sois pas si fière et avant de me rejeter attends d'avoir la certitude que Jason est encore vivant. Si le dragon l'a dévoré, je pourrai à mon tour te mépriser lorsque la privation d'amour te fera revenir haletante dans mon lit.

MÉDÉE. — Dans aucun cas je ne te reviendrai. Si tous les hommes disparaissaient de la terre, excepté toi, je préférerais me prostituer à un bouc plutôt que d'avoir recours à ta virilité.

ABSYRTOS. — Les angoisses de la mort sont délicieuses à côté de ce que je souffre en t'écoutant. Et pourtant

j'ai la force de répondre à tes paroles triplement infâmes! Je crois être un condamné discourant familièrement avec son bourreau. Va, il te sied bien de me dédaigner alors que sans dégoût tu as ouvert la porte brûlante de tes cuisses à Jason, à cette brute, à ce soldat souillé par les batailles.

MÉDÉE. — Ce soldat? Tu en parles avec un mépris extrême! Absyrtos, crois-moi, les femmes ne partageront jamais ton mépris à l'égard des soldats, car, sans l'intervention d'une idée de meurtre ou de destruction, la volupté n'est qu'un jeu furtif de petites filles.

O bienheureuse Hélène! quelles jouissances inouïes ont été ton partage! Quelle joie tu as dû sentir serrée contre ton Pâris, alors que cent mille hommes s'entr'égorgeaient à cause de ton sourire! O cent fois bienheureuse! Et tu n'es pas morte de volupté? et la moelle de tes os ne s'est pas fondue? et ton ivresse abondamment gorgée de sang n'a pas crevé comme une outre trop pleine?

Quand les cheveux des hommes sont encore hérissés de terreur et pleins de la poussière des combats, quand leurs yeux sont encore élargis d'avoir vu le poignard s'enfoncer dans la gorge de leur adversaire, c'est alors que nos seins voudraient se roidir sous la pression de leurs doigts mouillés de sang, que nos lèvres voudraient aspirer leur haleine qui tout à l'heure soufflait le carnage, que nous voudrions nous écraser contre leur dure poitrine, parmi le sauvage parfum de leur sueur, mêlé à l'odeur des chevaux récemment quittés!

ABSYRTOS. — Assez! Cesse de m'étaler ta lubricité comme dans une maison de tolérance! Mon imagination vient de vous évoquer dans l'œuvre honteuse de la chair. Tais-toi, si tu ne veux pas que je te déchire le ventre, insupportable prostituée!

MÉDÉE. — Injure, injurie-moi! Bons palefreniers, enseignez-lui vos injures les plus sonores! Cela me fouette le sang, cela m'est un indicible aphrodisiaque et me

prépare heureusement aux voluptés prochaines que me réserve le retour de Jason!

Jason entre, les mains liées, suivi d'Aétès.

III

AÉTÈS. — Infâme compagnon d'Hercule, le lutteur aux larges cuisses, tu as vaincu le dragon de la forêt et mes caves sont pleines à craquer des richesses que tu as dérobées au monstre. Je t'avais promis de te récompenser par le don de la Toison d'or. Je tiendrai fidèlement ma promesse. La Toison t'appartient. Mais il est inutile que je la remette entre tes mains puisque avant ce soir tu auras cessé de vivre. Je te condamne à mort pour avoir osé séduire ma fille et chassé de son cœur l'amour qu'elle portait au prince Absyrτος, l'époux que je lui destinais. Absyrτος, je te livre Jason! La jalousie est dissoluble dans le sang d'un rival. Adieu, possesseur de la Toison! Sois persuadé qu'aucune intervention ne pourra contraindre Absyrτος à te laisser la vie, même si Vénus venait chuchoter à son oreille et lui baiser la bouche en le suppliant de te faire grâce.

IV

ABSYRTOS. — Cher Jason, tes mains liées par des cordes affreuses, je les veux délivrer.

Il lui délie les mains.

Tout à l'heure, j'ai osé t'insulter, j'ai osé me courroucer contre toi. Comment ai-je pu me montrer si ingrat envers celui qui a donné tant de chaudes satisfactions à la femme que j'aime? Pardonne-moi ou je me jette à tes pieds, l'âme bouleversée par l'indignité de ma conduite! Je ferai croire au Roi que j'ai exécuté ses ordres, que tu es mort. Tu n'auras plus rien à craindre et tu pourras fuir demain avec Médée. Ton air exprime l'étonnement?

Tu sembles douter de la sincérité de mon discours? Donne-moi tes mains fraternelles. Nos visages ont la même pâleur. Elle atteste que tous les deux nous avons pillé les trésors cruels qui jaillissent des reins de celle-ci. Salut! je te salue, ô cher jeune homme! argile où sont les empreintes de ses caresses, miroir de ses pâmoisons, syringe de ses soupirs, bel arbre où furieusement l'oiseau de ses désirs chante à se tuer! Moi aussi je fus aimé d'elle. Nos yeux sont les sources jumelles de son bonheur. Maintenant, je veux entendre le récit orgueilleux de vos neuves amours. Dis-moi ce qu'elle te demande, ce qu'elle t'offre, tes rudes exigences et ses gémissements de bête poignardée. Emmène-moi, emmène-moi sur ton beau navire! Sois sans crainte. Je ne t'importunerai pas. Tu pourras te livrer avec Médée à toutes les fureurs de ton amour. Je resterai sur la poupe, immobile, silencieux, écoutant chanter la mer sonore et me réjouissant de votre bonheur! Mais non, partez sans moi : que m'importe? Ainsi qu'une lumière d'étoile éteinte depuis des siècles éblouit encore nos yeux, la saveur de tes baisers disparus, ô Médée, persiste encore sur mes lèvres et sera suffisante pour nourrir mon amour. Adieu! Je penserai à vous quand vous fuirez demain à l'heure où le premier chanteur dressant son col aux belles plumes jettera son cri de pourpre à la muette aurore.

V

MÉDÉE. — Jason chéri, notre amour est agréable aux dieux. D'une part, ils ont permis que ma force magique pût t'aider à détruire le dragon de la forêt, et d'autre part ils viennent de jeter dans l'âme d'Absyrtos une surprenante folie qui épargne tes jours et nous laisse libres de fuir vers ta chère Iolchos.

JASON. — Fuir sans la Toison? Y songes-tu? Ce serait donc en vain qu'Argos et moi nous aurions construit le

navire le plus vaste et le plus solide qui ait jamais fendu la mer brillante? Ce serait donc en vain qu'après deux ans de navigation, j'aurais abordé en Colchide, ayant accompli mille travaux et souffert mille privations avec mes chers compagnons? Que deviendrait mon peuple si je revenais les mains vides? Un oracle a révélé que la présence de la Toison d'or en Thessalie pouvait seule protéger le royaume contre l'invasion des hommes barbares.

MÉDÉE. — Que ferons-nous? La Toison est cachée dans un lieu connu de mon père, de lui seul. Il en garde le secret sur un talisman qui ne le quitte jamais. Comment lui dérober ce talisman?

JASON. — Pendant son sommeil.

MÉDÉE. — Le sommeil d'un vieillard est léger.

JASON. — On peut rendre pesant le sommeil d'un vieillard.

MÉDÉE. — Quoi! tu voudrais faire égorger un père par la main de sa fille?

JASON. — Seules les faibles âmes s'étonnent de ce qui sort de la règle ordinaire du crime. La honte me retiendrait de rentrer en Grèce sans la Toison. Préfères-tu errer indéfiniment par les mers dangereuses plutôt que d'aborder avec gloire en Thessalie et de régner avec moi sur un royaume aux belles montagnes? Veux-tu sacrifier la sécurité de notre amour et de notre royaume (car il sera le tien) aux deux ou trois années d'existence que la nature peut encore accorder à ton père?

MÉDÉE. — Cache-toi sur cette grève, derrière ce rocher et dors. La nuit est complètement descendue. Je te rejoindrai avant le petit jour.

VI

MÉDÉE, devant Aétès endormi. — Il dort. Le sommeil de ce roi manque de majesté. Quel sentiment pourrait

me retenir de faire à mon poignard une gaine avec cette vieille chair? Une fille est-elle tenue à quelque reconnaissance envers son père, parce que jadis, peut-être dans un moment d'ébriété, il a pris du plaisir avec une femme? Le crime qui hésite est faiblesse et, même si l'acte est commis, il ne peut mériter d'être nommé la manifestation d'un cœur inébranlable. O Jason, chair nécessaire à ma chair, hésiterai-je entre cette masse inerte et nos nuits d'orgueilleuse jouissance. Non, voluptés rouges, vous ruissellerez encore de nos reins, ainsi que l'âpre sang des grappes sous les pieds pesants des vendangeurs.

*Elle le poignarde, fouille le cadavre,
y trouve le talisman qu'elle déchiffre.*

La Toison est cachée dans le palais même. Avant une heure, elle sera en sûreté dans le navire.

J'ai tué mon père. Quelle étrangeté! Ce qui fut sa plus subtile substance, puis un bébé vagissant dont en riant il regardait s'agiter les petites jambes, puis une émouvante jeune fille, joyeuse et active dans la maison, — toute cette douceur issue de lui se retourne contre lui. Vingt ans, il a vu croître avec délices l'instrument de sa perte. Et son rêve! son rêve interrompu soudain et qui est resté là prisonnier dans ce cerveau mort comme un oiseau dans une tombe! Cela est curieux, aucun remords ne vient gêner ma respiration. Mon âme est ivre de joie comme un alcyon qui effleure la cime des vagues et se sent éclaboussé de rafraîchissante écume. O blessure! fais-toi plus affreuse, afin d'arracher à mes yeux les pleurs qui conviennent à une fille devant le cadavre de son père!

VII

MÉDÉE. — Jason, réveille-toi et te réjouis dans ton cher cœur. La Toison est en notre possession.

JASON. — Où est-elle?

MÉDÉE. — Dans le navire, où je l'ai déposée moi-même. Son éclat éblouissait la nuit. Je l'ai recouverte d'un manteau.

JASON. — Le vieillard?

MÉDÉE. — Mort sans bruit. (Vieux roc sur lequel nous aurons aiguisé notre bonheur!) Maintenant, allons-nous-en. Rien ne nous attache plus ici.

JASON. — Que fais-tu?

MÉDÉE. — Tu le vois, cher Jason, je te suis.

JASON. — Eh quoi! prétends-tu traverser la mer à la nage?

MÉDÉE. — Le vaisseau est là, impatient sur les vagues. Vers la gracieuse Hellade il saura nous emporter.

JASON. — M'emporter, moi. Mais non toi. Adieu.

MÉDÉE. — Que dis-tu? ai-je bien entendu?

JASON. — Oui; et tu aurais eu six oreilles comme le chien Cerbère que toutes eussent entendu la même chose. Dans un instant, le navire noblement chargé de hardis garçons s'éloignera de toute sa vitesse difficile à croire, et tu ne seras plus pour nos yeux qu'une petite mouche sur la grève, et puis plus rien du tout.

MÉDÉE. — Jason, les minutes nous sont chères. La première aube s'achève. Déjà dans le vestibule encore sombre se réveillent les servantes entassées. Elles vont découvrir le meurtre. Prenons la mer avant que le peuple se lance à notre poursuite. Viens. La fantaisie de ton esprit est grande, certes, quoique étrange. Mais maintenant nous n'avons pas le loisir d'admirer la rareté d'une telle plaisanterie.

JASON. — C'est toi qui plaisantes.

MÉDÉE. — Ah! c'est ainsi que regardent les yeux remplis d'une ferme volonté! Tu vas, tu vas partir sans moi.

JASON. — Tu ne plaisantes plus.

MÉDÉE. — Jason, es-tu devenu soudainement fou?

Quelque mauvaise planète doit régner ici. Tu m'aimes, très-cher, et tu te condamnes toi-même à me quitter?

JASON. — As-tu pensé que je t'aimais? Quelle négligence de mon langage a pu te faire croire cela? En allant de Grèce à Colchos, le navire Argô s'est arrêté dans un grand nombre de ports. Mon cœur me serait plus lourd à porter que le chargement de mon navire si j'aimais toutes les belles femmes qui m'ont donné du plaisir dans les villes maritimes.

MÉDÉE. — J'ignore comment ma bouche peut encore avoir la force de former des sons. Ainsi, ô le plus scélérat des hommes! tu feins d'oublier toutes paroles brûlantes et la promesse que tu me fis de m'emmener dans ta famille, en Thessalie, et là de me prendre pour femme? Ce que j'ai fait pour toi, personne au monde ne pouvait le faire et je te parlerais de reconnaissance si je ne voulais rejeter à présent comme pourris tous les sentiments qui viendront de ton cœur.

Sans les secrets que je t'ai révélés, tu serais mort dans la noire forêt et ton père jamais plus ne t'aurait serré entre ses bras. Son royaume non protégé par la Toison serait devenu la proie des hommes barbares. Toutes ses servantes auraient été violées dans ses belles demeures et son vieux corps meurtri par des mains grossières aurait roulé honteusement sur le sol. Grâce à moi, tu vis et tu es délivré de toute crainte. Mais au prix de quel crime! J'ai tué mon père (son cadavre n'est pas encore entre les mains du fossoyeur), je l'ai tué pour le voler, pour le dépouiller en ta faveur de la Toison d'or dont la possession rendra la sécurité à ton royaume et empêchera ton nom de périr dans la mémoire des peuples futurs.

JASON. — C'est justement à cause de ton crime que je ne consens pas que tu me suives en Grèce. D'une femme qui s'est souillée d'un parricide, puis-je faire ma compagne? Ta présence me serait une chose abominable. Et

qui sait si ta facilité au meurtre ne se tournerait pas un jour contre moi? Certes, la majesté du trône où je dois monter après la mort de mon père vénérable serait profanée par un monstre tel que toi.

MÉDÉE. — Oh, tu es follement impudent! Comment de telles paroles osent-elles s'échapper de ta gorge? Quand tu es venu en Colchide, ma conscience était intacte. C'est pour toi, c'est pour satisfaire ton désir, ô lâche! que je n'ai pas craint de mériter les noms que tu me donnes. Et tu es aussi coupable et plus coupable que moi.

JASON. — Un crime ignoré n'est plus un crime. Là-bas, ils ne sauront pas. Ils ne verront que la Toison, sublime protectrice du royaume. Tu as été le vil instrument d'une glorieuse action. Va-t'en! je te rejette loin de moi comme une arme empoisonnée. Dans le palais, un cadavre terrible à voir est caressé du petit jour navrant. Qu'importe! puisque la Toison brille d'un éclat plus divin que celui des nuages traversés par les premiers feux de l'aurore! Qu'importe! puisque le navire est là, cabré comme un beau cheval, sur la mer étincelante, puisqu'il abordera au rivage thessalien salué par cent mille acclamations! Les Dieux le placeront entre les astres; et lorsque la terre aura perdu jusqu'au souvenir des hommes, lorsqu'elle ne roulera plus dans la ténèbre compacte qu'une masse inutile et glacée, Argô resplendira encore de Canopus à l'Etoile du Sud!

MÉDÉE. — Et moi, que ferai-je maintenant? quelle destinée misérable sera la mienne? La cité me condamnera à mourir dans des supplices affreux.

JASON. — Tâche d'éviter la poursuite de ton peuple et cherche un asile dans un pays voisin. Ayant couché avec toi, ta science amoureuse m'est connue, et je pense que dans quelque maison de tolérance tu pourras être encore une honorable putain.

MÉDÉE. — L'infection de ton cœur me force à me

boucher les narines. N'es-tu pas la véritable image d'une prostituée, toi qui pour arriver à ton but t'es servi de la chaude passion que ton corps m'inspirait?

JASON. — Tu as agi selon ta propre volonté. Si mes yeux avaient été louches et mes dents pourries entre mes lèvres ulcérées, si ma beauté ne t'avait pas été chère, si elle ne t'avait pas rendue semblable à une chienne gorgée de viande et qui cherche la copulation, aurai-je pu te contraindre à faire ce que tu as fait? Tu ne dois pas m'en accuser, mais Eros seul qui agace les filles au-dessous de la ceinture.

MÉDÉE. — Si tu pars sans moi, je te châtierai. Ma puissance magique saura te dompter.

JASON. — Oublies-tu que les secrets auxquels tu m'as initié toi-même annuleraient les effets de ta colère?

MÉDÉE. — Hélas! hélas! ne pars pas sans moi! Je t'en supplie à genoux, ne m'abandonne pas! Jason, cela ne peut pas être. Rappelle-toi nos transports inouïs. Tu étais en moi et je te serrais avec force, et l'amour nous faisait murmurer doucement, semblables à des petits enfants qui rêvent de leur mère.

JASON. — Tu laisses échapper de vaines paroles. Adieu.

MÉDÉE. — J'entends les cris des esclaves et des soldats. Ils ont trouvé le cadavre de mon père. Ils vont venir. Ils vont me saisir et me tuer. J'ai peur. Par pitié, ne me quitte pas, emmène-moi. Je serai ton esclave, la moindre de tes esclaves. Je filerai ta laine, je pétrirai ton pain, je balayerai ta chambre.

JASON. — Tais-toi. Supporte patiemment ton mal. (Elle a dit vrai, le bruit se rapproche de nous : le peuple doit être à notre poursuite. Il faut fuir.)

MÉDÉE. — Non. Tu ne partiras pas sans moi. Je m'attacherai à toi plus étroitement que le pampre au thyrsé.

JASON. — Lâche-moi!

MÉDÉE. — Pourquoi mes paroles ne sont-elles pas

autant de bras, autant de mains, afin de pouvoir s'accrocher à toi?

JASON. — Me lâcheras-tu? Sinon, je vais te lier misérablement à cet arbre et pour t'en faire un bâillon je déchirerai ta robe sur ton ventre impudique.

MÉDÉE. — Ah! je vois mon malheur! Il s'avance vers moi. Il bouche tout l'horizon avec son corps de pachyderme! Monsfre aveugle, tu marches sur ma poitrine, tu m'étouffes avec tes pattes!

Elle a une attaque de nerfs. Jason en profite pour s'enfuir. Elle se réveille et voit sa fuite.

Il s'en va! il s'en va! J'ai perdu le bénéfice de mes crimes.

GILBERT LÉLY.

LES PETITS ENFANTS QUI JOUAIENT SUR LA PLAGE

PONTO NOX INCUBAT ATRA

*O mes quatre petits enfants! — ô blondes têtes,
Autour de qui tournoie et gronde l'Avenir,
L'invisible Inconnu dont on entend hennir
Les étalons chargés de feux et de tempêtes,*

*Flammes légères, qui vacillez dans le vent,
Cependant que, toujours plus courtes, mes années,
Détachant de leur front leurs couronnes fanées,
Dans la noire épaisseur s'enfoncent plus avant,*

*Petites lampes, vous qu'éteindrait une haleine,
Sur qui planent déjà des souffles d'ouragan,
Où brûle encor l'esprit de vos morts, vous léguant
L'anxiété passée et l'angoisse prochaine,*

*Vous qui ne savez rien de ce qui vous attend,
De quelles visions s'empliront vos prunelles,
Et que Jean, à Pathmos, seul, en connut de telles,
Vous qui vivez le jour, la minute et l'instant,*

*Jouez, courez plets nus sur le sable des grèves,
Ignorez que je vois, dans la chute des ans,
Rouler au fond du ciel les chariots pesants
Lourds de foudre et d'aciers, de tonnerre et de glaives,*

*Ignorez le possible ou probable demain,
Que l'aveugle provoque et le traître prépare,
Et qu'au profond retrait de la forêt barbare,
Le cavalier de Dieu, peut-être, est en chemin.*

★

Septembre, pour mourir, de tous ses ors se pare,
Dansez, petits enfants en vous tenant la main...

Que la soirée est douce à l'enfance ravie,
Dans les derniers beaux jours de ce magique été!

—

ERITIS SICUT DII

*L'ordre des éléments et les lois de la vie,
Miracle universel, des siècles attesté,
Règlent, par l'harmonie et dans la majesté,
Leur permanent essor qui jamais ne dévie.*

*Seul, notre esprit, captif en un corps animal,
De la verte planète ayant conquis l'écorce,
Asservi la matière et maîtrisé la force,
Reporte son hommage aux Puissances du mal,*

*Et, fier du carcan neuf écrasant ses vertèbres,
De l'antique servage ayant changé le nom,
Ne se rappelle rien des Saints Livres, sinon
Que le beau Séducteur, le Prince des Ténèbres,*

*Dans le jardin d'Eden, en l'an originel,
Le Serpent a promis à l'humble créature
Que la Science, un jour, dompterait la Nature,
Et ferait l'Ephémère égal à l'Eternel.*

*Tel celui qui tenta Jésus sur la montagne,
Tel le génie humain a conduit la Raison
Si haut qu'elle chancelle, en proie au noir poison,
Et que l'archange Orgueil, que l'envie accompagne,*

*Saisissant sa victime en ses griffes de feu,
Et l'enveloppant toute aux pourpres de sa robe,
Lui crie, en lui jetant et le sceptre et le globe :
« César! tu seras roi! Mortel! tu seras Dieu! »*



Mes tous petits, le sort se voile et vous dérobe
Que les dés sont jetés dont vous serez l'enjeu...

Par les cieux menaçants enfances surplombées,
Aspirez la salubre odeur des goëmons...



DIES ILLA

*Ces paroles, étant comme des rocs tombées,
Réveillent les échos dormant au creux des monts,
Et, jusqu'aux lieux déserts que hantent les démons,
Les larves de la nuit sur les fosses courbées.*

*Les morts dans les charniers pourrissent... Charriant
D'équivoques parfums et d'obscènes images,
Fume l'encens gagé des scribes et des mages
Vers la Prostituée assise à l'orient.*

*Les eaux du lac des Pleurs en vases sont muées,
Les chars de guerre ailés rassemblent leur essaim,
Et l'Exterminateur, dont se tait le buccin,
Dans un pan de sa robe amasse les nuées.*

*La torche est sur nos toits, sur l'aire le fléau.
Le Rebelle, affranchi qui cherche un nouveau maître,
Dans ses calculs joyeux, se promet de soumettre
Aux fureurs du Très-Bas les œuvres du Très-haut.*

*Sous nos pieds, un cloaque aux flots dorés déborde,
L'Isariote et le Satan, bons compagnons,
Ont retrouvé leur Cour, leurs chiens et leurs mignons,
Et flagellé la chiourme, et rallié la horde,*

*Pendant que, tout entier vers ses desseins tendu,
Le Singe monstrueux des justices célestes,
En ses fourneaux de haine et ses chaudrons de pestes,
Tient un second déluge à son poing suspendu.*

Etoiles! qui tournez sur le pôle immobile,
Vos yeux, s'ils peuvent voir, sous un rideau de sang,
Contempleront des nuits d'épouvante, passant
Cela qu'avaient prédit David et la Sibylle.

PARCE DOMINA...

Notre-Dame la France, ô Reine au nom si doux
Qu'il semble prononcer un nom de jeune fille,
Avant que l'Astre rouge à votre zénith brille,
O Notre-Dame la Patrie, éveillez-vous!

Brisez l'enchantement des fleurs magiciennes,
Détournez-vous du rêve et du philtre fatal
Dont le mensonge allie, en son trompeur cristal,
L'illusion nouvelle aux erreurs anciennes.

N'est-ce donc pas assez, ô mère de douleurs!
Qu'un vol silencieux de victoires voilées
Ait cravaté de deuil, Vierges inconsolées,
La lance triomphale armant les trois couleurs?

Pour les petits enfants qui courent sur la grève,
Pour le printemps sacré par eux déjà vivant,
Des charmes du Maudit délivrez-vous, avant
Que l'égoût qui suppure et l'orage qui crève

De leur double marée aient couvert nos genoux.
Gardez-nous du péché! Gardez-nous du blasphème!
Sauvez-nous du Méchant! Sauvez-nous de nous-même!
Notre-Dame la France, ayez pitié de Vous!

SÉBASTIEN-CHARLES LÉCONTE.

ORGANISATION DES FRONTIÈRES

La conférence de La Haye a décidé que l'évacuation de la Rhénanie devrait être terminée pour le 30 juin 1930. Cette promesse d'évacuation rapide est même ce qui est sorti le plus nettement du chaos de cette conférence, le fameux plan Young restant soumis à toutes les incertitudes de l'avenir.

En outre, en vue de garantir notre sécurité, et en application des articles 42 et 43 du traité de Versailles créant une situation spéciale dans la zone rhénane sous forme d'une complète et perpétuelle démilitarisation de celle-ci, nous avons obtenu, à défaut d'une commission permanente de constatation et de conciliation, la garantie suivante : les litiges pouvant naître dans cette zone seront portés devant les commissions de conciliation germano-belge et germano-française instituées par le traité de Locarno, ces commissions pouvant d'ailleurs en appeler, le cas échéant, à la Société des Nations, étant entendu que les commissions permanentes subsisteront, avec leurs prérogatives, après la date de 1935.

Mais faire reposer toute notre sûreté sur des organes aussi fragiles, aptes à signaler le danger, mais inhabiles à y parer, serait de la pire imprudence. Notre sûreté commande strictement une couverture formelle des frontières, à quoi une imprévoyance regrettable ne nous a pas encore conduits, alors qu'il fallait la dresser solide et complète avant l'évacuation.

C'est cette situation qui autorise nombre de bons esprits à trouver bien faibles les garanties des accords de La Haye.

Certes, un contrat de bonne foi, dit *le Quotidien* à la date du 3 septembre, est la meilleure et la moins coûteuse des barrières, mais il importe de prévoir le cas où, par quelque maléfice, il n'y a plus de contrat. C'est le moment d'avoir une autre barrière qu'un « chiffon de papier ». Luxe de précautions, soit; mais la chose en vaut la peine.

Ce langage est la sagesse même, il doit nous dicter notre conduite. Le présent article a pour but l'étude détaillée de cette importante question.

§

Le maréchal Foch, dès qu'il fut question de l'armistice et pendant les négociations au sujet du traité de paix, insista énergiquement, à plusieurs reprises, et encore à la veille de la signature du traité auprès des pouvoirs publics et auprès des Alliés, pour que ceux-ci gardent la frontière du Rhin et occupent les têtes de pont jusqu'à paiement complet des indemnités de guerre et jusqu'à ce que la sécurité de la France et de la Belgique soit complètement assurée, c'est-à-dire pendant cinquante, soixante ans et plus, s'il le fallait. C'est d'ailleurs ce que firent les Allemands en 1870; ils ne quittèrent le sol français que lorsque l'indemnité de guerre de 5 milliards fut intégralement payée. La solution recommandée par le maréchal Foch avait l'avantage de pouvoir porter la guerre chez les Allemands, s'ils venaient à nous attaquer, et surtout de pouvoir garder cette frontière avec des effectifs très réduits, ce qui eût permis à la France et à la Belgique de réduire d'autant leur effort militaire. On ne voulut pas l'écouter. Les hommes d'Etat français se contentèrent, en remplacement de cette garantie solide, d'une promesse d'alliance avec l'Amérique et l'Angleterre, alliance qui fut d'ailleurs rejetée par le Sénat américain, que l'Angleterre s'empressa d'imiter.

Pendant que les Anglais exigeaient, sans discussion, et obtenaient la reddition de toute la flotte allemande et sa destruction, et même celle d'une partie de la flotte

marchande, la France obtenait la restitution de l'Alsace-Lorraine, mais elle n'obtenait même pas sa frontière de 1814; on lui laissait sa frontière de 1815, une frontière de vaincu, deux fois vaincu, imposée à la France par les Alliés, désireux de tenir la France à leur merci. L'Angleterre reprenait son ancienne politique de bascule.

Aujourd'hui, dix ans après la conclusion du Traité de paix, les Allemands relèvent la tête et sont presque menaçants. Ils n'ont pas pris leur parti de leur défaite, ni des diminutions matérielles et morales que cette défaite leur a imposées. Le caractère, le tempérament de cette race, façonnée durant des siècles par la domination de la Prusse, considérant la guerre comme une industrie nationale des plus lucratives, changera difficilement ses habitudes d'esprit, sa mentalité.

L'Allemagne, ainsi désireuse de rétablir à son profit l'ancien état de choses, trouverait en Europe d'autres associés qui, poussés par les mêmes raisons, éprouvent les mêmes désirs. La menace contre la paix vient de là. Il suffirait qu'une des batailles du début de la guerre soit perdue pour que notre territoire soit envahi dans ses parties les plus prospères, les plus riches, la France atteinte dans ses œuvres vives.

Nos intérêts les plus sacrés, notre devoir le plus élémentaire nous commandent donc d'organiser cette frontière, de parer à ses imperfections en vue du jour où nous devons évacuer la Rhénanie. Mais cette préparation, cette organisation demandent, en même temps que de l'argent, *beaucoup de temps*. Il faut les concevoir et les poursuivre en tenant compte des enseignements de la dernière guerre, des progrès des armements. Ce n'est pas l'affaire d'un jour ou d'une année. Or ce travail-là n'est pas encore commencé.

L'évacuation de la Rhénanie, si par malheur elle avait lieu demain, trouverait la France, il n'y a aucune exagération à le dire, *sans frontières, sans armée*. Voilà la vérité, la stricte vérité. Pour nous donner l'une et l'autre, dont nous avons le plus pressant besoin, plusieurs années nous sont indispensables. Tant que nous ne les aurons pas, ce serait non seulement une faute, mais un véritable crime contre la patrie d'envisager l'évacuation des territoires rhénans. Il faut que

tout le monde chez nous, à commencer par les hommes politiques, en soit bien convaincu.

Nous avons reproduit intégralement ces considérations, extraites d'un article publié dans la *Revue de France*, en 1926, par M. Raymond Recouly, dont les éléments avaient été fournis par le maréchal Foch, parce qu'elles mettent bien en évidence l'importance, vitale pour nous, de cette question de la fortification de nos frontières. Ce sont les mêmes considérations que faisait valoir le maréchal Foch dans une lettre secrète qu'il crut devoir adresser au Président de la République et au Président du Conseil, comme on l'a appris dans de récents débats à la Chambre.

La France et l'Allemagne viennent de signer tout dernièrement une convention par laquelle elles s'engagent réciproquement à ne pas employer, en cas de guerre, les moyens chimiques. Or, en 1907, à la conférence de La Haye, l'ambassadeur d'Allemagne proposait solennellement de proscrire l'emploi des gaz toxiques dans les guerres. Huit ans plus tard, le 22 avril 1915, les Allemands inauguraient l'emploi de ces gaz à Strenstraete, en Flandre, où un monument vient d'être inauguré solennellement en présence du général Gouraud et du ministre belge de la défense nationale pour commémorer ce triste événement, et stigmatiser ce procédé qualifié, avec raison, sur le monument même, d'abominable. Qui pourrait affirmer que les Allemands respecteront davantage leur nouvel engagement, pris peut-être uniquement pour endormir notre vigilance, ainsi que les autres traités signés par eux depuis la guerre?

La duplicité allemande était connue déjà du temps de Tacite; la dernière guerre n'a pu changer du jour au lendemain la mentalité de la race germanique; il faudra pour cela un siècle au moins, et peut-être plus. La crédulité du peuple est inimaginable. Pendant la guerre, nous en avons eu fréquemment des preuves, incroyables pour nous Français. Nous avons lu quelque part cette observa-

tion très profonde, qui expliquerait bien pourquoi la mentalité allemande, si différente de la nôtre, est si lente à se transformer; les Allemands, disait l'auteur, ne sont pas encore christianisés; ils ne le sont qu'à la surface; le fond est resté barbare. Toutes les ignominies dont les Allemands se sont rendus coupables pendant la guerre, au début surtout, alors qu'ils se croyaient vainqueurs, justifieraient cette observation. Avec eux il faut toujours se défier; si nous faisons de la sentimentalité, nous sommes perdus. Craignons qu'aux airs de flûte officiels que nous prodiguons parfois aux Allemands, ceux-ci ne répondent un jour par une autre musique. Le livre tout récent du général von Seeckt sur la *Guerre* de demain doit être pour nous un avertissement. D'après lui, une armée peu nombreuse, mais fortement organisée, bien pourvue de munitions, jetée en avant dès les premiers jours, peut obtenir de suite la décision. Or, cet instrument perfectionné, les Allemands le possèdent dès maintenant en vertu du traité de Versailles, qui leur a accordé une armée de 100.000 hommes, ne contenant pas de réservistes. Nous devons être reconnaissants au général von Seeckt de son avertissement et en faire notre profit.

Le général von Seeckt, dans une conférence célèbre, avait en outre exposé un système militaire reposant sur la préparation d'une mobilisation par l'instruction donnée à des volontaires, par la préparation de leur incorporation dans la Reichswehr, par la mise sur pied de la nation armée, et par des subventions aux industries susceptibles de travailler à la fabrication du matériel de guerre. De fait, les dépenses de l'armée allemande pour son matériel atteignent le double et quelquefois le décuple de ce qu'elles étaient dans l'armée de 1913, compte tenu de la différence des effectifs.

Or, il n'y a pas de rapprochement franco-allemand possible si certains doutes ne sont pas éclaircis; il n'y

a pas de limitation des armements possible si l'Allemagne recommence à armer.

Il aurait fallu faire entrer en ligne de compte ces questions importantes à la Conférence de La Haye, et ne pas promettre l'évacuation anticipée de la Rhénanie, comme l'indique M. Maginot dans son discours au Conseil général de la Meuse, en ne s'occupant que de la mise en application du plan Young.

Un autre danger pour nous résulte du changement d'attitude dans nos relations avec l'Angleterre, qui se manifeste depuis l'arrivée au pouvoir du parti travailliste, et qui a été rendu manifeste pour tout le monde dès les premiers jours de la conférence de La Haye; nous ne pouvons plus compter, en cas de conflit avec l'Allemagne, sur l'appui de l'Angleterre; nous devons craindre plutôt qu'elle ne soutienne plus ou moins les Allemands. Les deux états-majors continueront à collaborer comme ils le font actuellement, quel que soit le parti au pouvoir, parce que les Anglais ont besoin de nous, étant incapables de s'opposer, seuls, à une invasion de la Belgique et à la marche des Allemands sur Anvers, qui reste leur cauchemar. Mais à part ce cas précis, ils s'abstiendraient certainement en cas de conflit ne regardant que les Allemands et nous, par exemple si une agression allemande se produisait en Lorraine seulement, en respectant le territoire belge.

Pendant que nous restions inactifs, les Allemands créaient, tout en restant dans les limites du traité de Versailles, une armée, peu nombreuse il est vrai, mais fortement organisée, et constituant, comme le reconnaît lui-même son ancien chef, le général von Seeckt, un instrument militaire de grande valeur. Au point de vue fortifications, ils faisaient un effort au moins aussi considérable, quoique moins connu du public français.

Conformément au traité de paix, les Allemands, dans la région comprise entre le Rhin et une ligne située à

50 kilomètres, à l'est, ont désarmé et démantelé les anciennes places, qui y existaient jadis, d'Istein (1), de Kehl, de Germersheim, de Coblenze, de Cologne et de Wesel (2). Pour les frontières sud et est, la question est tout à fait différente. Pour les fortifications de ces régions, les Allemands ont nettement transgressé les prescriptions du traité de paix, et transformé ces fortifications, de défensives qu'elles étaient jadis, en offensives. A Königsberg notamment, en Prusse orientale, l'ensemble de leurs travaux était poussé à 15 kilomètres à l'est de l'ancienne enceinte, alors que les ouvrages avancés de cette place en 1918 n'étaient qu'à 5 kilomètres du noyau de la Place. Les nouvelles organisations de cette région, dont les Alliés n'ont eu connaissance qu'en 1926, consistent en abris profondément enterrés, en blocs de béton n'offrant pas de superstructures, représentant des abris pour la troupe, des postes de commandement, des centraux télé-

(1) L'organisation des fortifications ou batteries cuirassées d'Istein, construites par les Allemands sur la rive droite du Rhin, en aval de Bâle, pour appuyer les mouvements de leurs armées, mérite d'être citée comme exemple intéressant de l'emploi du béton, des tourelles, des mitrailleuses et des réseaux de fils de fer, éléments qui joueront le principal rôle dans les fortifications de l'avenir. Ces fortifications consistent en trois batteries cuirassées, plus un ouvrage avancé, sans compter une caserne d'infanterie, une usine électrique et de nombreux ateliers de toute nature.

Chacune des batteries était formée d'un énorme bloc de béton entouré d'un fossé, large de vingt mètres, lui-même précédé d'un grand nombre de réseaux de fils de fer. L'armement de chaque batterie se composait de deux tourelles de canon de 105 à tir rapide; le flanquement était assuré par des coffres de contrescarpe, armés chacun de huit mitrailleuses. En plus des tourelles pour l'artillerie, il y en avait une pour l'infanterie, ainsi que des observatoires cuirassés. Tous les ouvrages du système étaient reliés entre eux par des galeries souterraines.

C'est probablement le même principe qui a servi pour l'organisation des abris bétonnés, enterrés, construits par les Allemands pour les nouveaux forts de Königsberg et découverts en 1926 par les Alliés. C'est évidemment dans le même ordre d'idées que nous devons, de notre côté, aborder la question de l'organisation nouvelle de notre frontière.

(2) Sur cette frontière, à défaut d'ouvrages permanents, ils ont multiplié les voies ferrées, les ponts, les gares de triage, les chantiers de débarquement, supprimé tout cisaillement de voies. Ils n'ont pas craint de créer des routes qui contournent les agglomérations pour éviter tout allongement des convois. Ils ont multiplié les réseaux télégraphiques.

C'est une organisation semblable de nos fronts menacés que nous sommes en train de réaliser actuellement.

phoniques, des emplacements de batterie, édifiés tous avec grand soin. C'est l'ossature essentielle de la position principale, qu'on compléterait par des travaux du moment. Les Allemands ont exécuté, sur cette frontière, ces travaux offensifs, parce qu'ils n'étaient point surveillés.

Leur constatation par la commission interalliée de contrôle a donné lieu à des négociations de longue durée qui, finalement, ont abouti à un accord signé en 1927, entre le Comité militaire interallié de Versailles et le général von Pawelas. Cette convention a donné satisfaction partiellement aux Allemands, c'est une concession de plus qui leur est faite. A titre transactionnel, les Alliés ont admis que 54 abris en béton édifiés depuis 1920 seraient conservés, savoir : 8 à Glogau, 15 à Sœtzen, 31 à Königsberg. Tous les autres (44) devaient être démolis avant la fin de juillet 1927. Cet accord a fixé les fortifications actuelles de l'Allemagne du côté est et du côté sud. Ces fronts sont organisés plus solidement que ne le prévoyait le traité de paix.

La Place de Königsberg compte 12 forts, construits ou améliorés de 1887 à 1892, généralement à 5 kilomètres de l'enceinte, et comprenant entre eux des éléments de batterie, des abris, des magasins. Cette forteresse rappelle sensiblement celle d'Epinal. A 15 kilomètres plus à l'est, on trouve 31 abris bétonnés : quelques semaines de travaux suffiraient pour transformer Königsberg en grande Place offensive. La position des lacs Mazure et de Lœtzen constitue une position de barrage sérieuse.

Sur la frontière sud, la Place d'Ulm comprend 17 forts à 5 kilomètres de l'ancienne enceinte. A Ingolstadt, les forts sont éloignés du centre de la ville de 7 à 8 kilomètres.

Maintenant que tout contrôle a disparu, que toute investigation est pratiquement impossible, qui nous dit que les organisations commencées dans la région de

Kœnigsberg et sur l'Oder n'ont pas été reprises, ainsi que celles élevées dans un secret encore plus grand le long de la frontière tchèque pour maîtriser les débouchés des faces nord et ouest du quadrilatère bohémien? C'est là le danger. Qui nous dit aussi que, même dans la zone de 50 kilomètres démilitarisée en avant du Rhin, l'Allemagne ne procédera pas, en fait de fortifications, comme elle a fait sur les fronts est et sud?

Les renseignements que nous donnons plus haut sont empruntés en partie aux études que publie inlassablement dans le « Temps » le lieutenant-colonel Reboul, pour montrer les efforts que font les Allemands dans tous les domaines pour échapper aux conséquences de leur défaite et reconstituer leur force militaire. Les Allemands, qui déclarent ne pouvoir nous payer les réparations, pourtant si réduites, qu'ils nous doivent, trouvent des milliards pour essayer de reconstituer leur hégémonie militaire. C'est ce que nous ne devons pas perdre de vue. Hâtons-nous donc d'organiser effectivement notre frontière, comme le demandait avec insistance le maréchal Foch.

Examinons où nous en sommes à ce point de vue. Une commission, dite de défense des frontières, a été créée par le ministre le 31 décembre 1925, sous la présidence du général Guillaumat; elle était chargée de l'étude d'ensemble. Puis, le 30 septembre 1927, une commission d'organisation des régions fortifiées, sous la présidence du général Filloneau, inspecteur général du Génie, a été chargée de préciser l'exécution.

Leurs études ont abouti à des propositions et à des conclusions, qui ont fait l'objet de débats récents à la Chambre, débats qui doivent d'ailleurs être repris incessamment. L'exécution des travaux est déjà entreprise. Un cours d'information pour officiers généraux et supérieurs s'est ouvert, à ce sujet, à Versailles, le 14 janvier 1929.

Dans une étude très intéressante, où on voit, en particulier, qu'aucun des abris bétonnés construits par le Génie français, pour résister aux mortiers de 270, n'a été percé par les 420 allemands ni par les 400 français, publiée dans l'« Illustration », à la date du 5 janvier 1929, le général Normand, directeur du Génie au Ministère de la Guerre, mort si tragiquement quelques jours après, décrit trois types d'organisation des frontières, ayant déjà été utilisés en France et à l'étranger, et susceptibles d'être adoptés, mais présentant chacun, à côté d'avantages, des inconvénients. Le général Normand, tenu à la réserve, ne donne aucune indication sur le système adopté par la commission de 1927.

Le général Normand avait déjà publié dans la *Revue des Deux Mondes*, numéro du 1^{er} novembre 1925, une étude très documentée sur le rôle des fortifications pendant la guerre, où il montrait en particulier, s'appuyant sur l'autorité de Napoléon et du maréchal Foch, la nécessité de fortifier la frontière, non avec des ouvrages de campagne, mais avec des ouvrages permanents, c'est-à-dire en utilisant le béton et les tourelles métalliques. En rapprochant cette étude de celle parue dans l'*Illustration*, on peut admettre que c'est le système des *Centres de résistance*, c'est-à-dire le dernier système des anciens forts allemands de Metz de la rive gauche, fort de Sauny, fort du Point du Jour, etc., appelés encore « feste », mais plus terrés, comme les nouveaux forts de Königsberg, s'étendant sur une longueur de 1.500 à 2.000 mètres, qui a été adopté, le type d'Istein pouvant être employé pour les postes isolés. C'est, croyons-nous, la meilleure solution. Elle n'a qu'un défaut, c'est d'être particulièrement coûteuse. Mais cela nous coûtera encore moins cher qu'une nouvelle invasion (3).

(3) Le fort de Sauny (feste Lothringen), sur la route de Metz à St-Privat, se compose d'un ouvrage principal, organisé seulement pour le tir de l'infanterie et des mitrailleuses; un peu en arrière, à droite et à gauche, deux batteries cuirassées de 3 canons de 10 centim., à vues

Le général Normand rend hommage, en passant, à la mémoire du général Seré de Rivières, du Génie, et du colonel de Bange, de l'artillerie, dont les canons, dit-il, nous ont sauvés en 1915. Il oublie de citer le nom du colonel Deport, créateur du 75.

Il est probable que les solutions varieront suivant les cas et les conditions particulières. « L'art de fortifier, comme disait Vauban, et comme le rappelle avec à propos le général Normand, ne consiste pas dans des règles et des systèmes, mais uniquement dans le bon sens et l'expérience. » L'exécution des travaux déjà votés et en cours nous fixera d'ailleurs d'ici peu.

Cette question de l'organisation défensive de nos frontières est suivie avec intérêt et même avec passion par les Chambres de Commerce du Nord et de l'Est. Le 30 novembre 1928, les membres de la Chambre de commerce de Roubaix déclaraient : « Nous voulons, nous exigeons d'être défendus; nous voulons garder nos usines et nos richesses. » Il y a lieu de féliciter la Chambre de commerce de Roubaix de son initiative, d'autant plus qu'en 1914, après la bataille de Belgique, la municipalité de Lille avait cru devoir adopter l'attitude contraire; après une première démarche infructueuse auprès du gouverneur, elle s'était adressée au ministre de la Guerre et avait obtenu l'évacuation de la garnison et le désarmement des forts, quoique le gouverneur, le général Herment, ait déclaré qu'il pouvait tenir.

Le 1^{er} décembre, le Président de la Chambre de Commerce de Nancy, dans une réunion présidée par le général Hirschauer, député, fait remarquer que le fer et le char-

directes; sur la droite une batterie cuirassée à 6 tourelles, pour canons de 15 centim., dérobée aux vues. L'ouvrage et les batteries sont pourvus de casernes bétonnées et de réseaux de fils de fer. Un parapet d'infanterie avec tours de guet bétonnées, précédé d'un réseau de fils de fer, enveloppe toutes les batteries et se relie à l'ouvrage principal.

Le fort du Point du Jour, sur la route de Metz à Gravelotte et Mars-la-Tour, est encore plus important; toutes ces « festes », qui avaient un gouverneur indépendant, étaient organisées pour se défendre, même isolées, et formaient ainsi de véritables centres de résistance.

bon constituent les éléments primordiaux de la défense, et qu'en abandonnant, en 1914, les bassins de Briey et de Longwy, nous avons été privés de 80 % de notre production métallurgique.

L'organisation actuelle de nos frontières se trouve donc impérieusement commandée par nos besoins économiques, tandis qu'après 1870 les considérations d'ordre purement militaire entraient seules, ou à peu près, en ligne de compte.

En partant de ce point de vue, on voit que les régions à organiser en premier lieu sont : 1° le bassin de Nancy, qu'on protégera en fortifiant le Grand Couronné; avec les forts de Pont Saint-Vincent et Frouard, renforcés, la forêt de la Haye et la Place de Toul en arrière, on aura une région fortifiée de premier ordre; 2° le bassin de Briey, bien protégé par la Place de Metz et les forts construits par les Allemands à Thionville, formant ensemble la position appelée par les Allemands Mosel-Stellung, qui barrait complètement la ligne Metz-Thionville, les feux des forts de Thionville se croisant avec ceux du fort construit un peu avant la guerre, par les Allemands, non loin de Moyeuve, au N. O. de la Place de Metz, sur la rive gauche; 3° le bassin de Longwy, dont la défense est à organiser complètement, la Place de Longwy étant absolument insuffisante. Un problème délicat à résoudre par le Gouvernement, se posera à ce moment, celui de la protection du bassin luxembourgeois qui produit autant d'acier que celui de Longwy, surtout pour empêcher les Allemands, qui ne possèdent plus actuellement que 3,3 % des minerais de l'Europe, tandis que nous en avons 26 %, d'avoir du fer et les mettre en état d'infériorité pour la durée d'une guerre.

La construction d'un petit ouvrage, analogue à celui d'Istein, sur la côte de Mousson, armé d'une ou deux tourelles de 155 et d'une tourelle de 75, assurerait la

protection des usines de Dieulouard et Pont-à-Mousson, et relierait les défenses de Metz à celles de Nancy.

La protection de la région du fer s'impose donc en première urgence. En second lieu, sinon parallèlement, il y aura lieu d'organiser la région de Lille-Valenciennes-Maubeuge, pour protéger les mines de houille et les usines métallurgiques de cette région. Il suffira de renforcer la Place de Lille, qui engloberait Roubaix et Tourcoing et celle de Maubeuge.

La question de la protection du bassin de Charleville viendrait ensuite. Cette région comprenait encore, il y a trente ans, surtout des usines de transformation du fer, de la fonte et de l'acier, dont beaucoup de produits sont d'ailleurs utilisés dans l'armée, l'industrie automobile, etc.; depuis la guerre, elle produit aussi du fer et de l'acier, en utilisant le minerai du bassin de Longwy, et la houille belge ou celle du Nord. Les aciéries de Longwy ont installé à Sedan des usines importantes; le Creusot en a acquis à Carignan et à Messempré-Margut (est de Carignan). La région à protéger s'étendrait donc de Charleville à Margut (8 kilomètres de Montmédy); c'est une organisation complète à créer. La Place de Montmédy, qui n'est plus entretenue (4) et qui pourrait être mise à même de remplir le rôle si important de fort d'arrêt de la ligne de Thionville-Longwy à Charleville (rôle auquel elle a failli en 1914), simplement en y ajoutant deux tourelles de 155, pourrait former la droite de ce dispositif, qui s'étendrait sur 55 kilomètres environ. Il n'est pas admissible qu'on abandonne encore à l'ennemi, comme on l'a fait en 1914, un centre de l'importance de Charleville au point de vue économique et militaire.

La vallée de la Meuse, entre Charleville et Givet, comprenant un assez grand nombre d'usines, presque toutes

(4) Un avis prévient le public qu'il y a danger à circuler sur les remparts, un éboulement pouvant se produire.

de transformation il est vrai, on pourrait aussi organiser leur protection en renforçant d'abord Givet, et en créant deux ou trois ouvrages intermédiaires sur la Meuse.

La trouée entre Charleville et Maubeuge (80 kilomètres) serait défendue par le fort d'Hirson, transformé en centre de résistance, qui protégerait en même temps les usines de cette région.

Il est à remarquer que les besoins économiques se confondent à peu près avec les besoins militaires et qu'il suffirait en général de renforcer le système créé par le général Seré de Rivières après 1870. Cette solution permettrait une économie sensible, l'organisation de la région de Longwy et celle de la région de Charleville-Montmédy restant seules à créer de toutes pièces.

La ligne défensive que nous venons de décrire, et qu'on pourrait appeler la ligne principale de défense, borde la frontière de Lille à Montmédy et à Longwy; mais, en avant de la ligne Thionville-Metz-Nancy, s'étend jusqu'à la frontière une bande de terrain qui va en s'élargissant, de Sierck à Wissembourg (50 kilomètres entre Metz et Forbach et 70 de Nancy à Sarreguemines), et qui était protégée autrefois par une série de petites Places, comme Sarrelouis, que nous n'avons pas réussi à obtenir des Alliés après la guerre, Phalsbourg, Bitche, la petite Pierre etc., toutes sans valeur aujourd'hui, et qu'il faudra remplacer par quelques centres de résistance et quelques petits ouvrages comme celui d'Istein, à créer de toutes pièces (5). L'important bassin houiller de Forbach (mines

(5) En principe on ne doit plus construire de fort ou poste isolé. Contre lui l'ennemi peut réaliser une convergence de feux telle que toutes ses parties seront bouleversées et ses organes détruits. Sous l'avalanche d'explosifs et de gaz, la garnison ne connaîtra plus de repos. Ses défenseurs, soumis à une épreuve trop rude, ne pourront résister longtemps. Au fort de Manonviller, la garnison, menacée d'asphyxie, est obligée de se rendre. Au Fort de Vaux, à Verdun, presque isolé depuis la perte de Douaumont qui seul le flanquait, n'ayant plus avec l'arrière que des communications des plus précaires, dont la porte d'entrée avait été démolie le premier jour, et qui ne pouvait pour ainsi dire plus se ravitailler, c'est le manque d'eau potable, les conduites d'eau ayant été rompues à l'entrée intérieure du fort dès le

de Sarre et Moselle, de la Houve, etc.) devra être particulièrement protégé; mais cette question ne pourra guère être résolue que lorsque celle des mines de houille de la Sarre le sera. Il n'est pas admissible que toute cette région, qui forme une bonne partie de la Lorraine, reste ouverte et exposée à être envahie dès les premiers jours.

L'organisation de cette dernière frontière devrait être continuée en Alsace, jusqu'à Vissembourg et au Rhin. Elle formerait, par rapport à la ligne principale que nous avons décrite, comme une 1^{re} ligne, destinée à recevoir le premier choc.

L'organisation de ces deux lignes représente un travail considérable et il n'est que temps de l'exécuter d'urgence, si on veut qu'il soit sinon terminé en 1930, du moins bien en train. Il y va de notre sécurité.

Le *Temps*, numéro du 29 janvier 1929, publie la réponse du ministre de la Guerre à une lettre de la Chambre de commerce de Roubaix qui demandait que la région de Roubaix soit englobée dans le système défensif de nos frontières. Nous la reproduisons intégralement :

Dans leur ensemble, les études relatives à l'organisation défensive des frontières du nord et de l'est sont actuellement terminées. Elles ont abouti à des projets dont la réalisation reste conditionnée surtout par le gouvernement, lors du vote annuel du budget de mon département.

Les possibilités budgétaires étant limitées, cette réalisation ne pourra être que progressive, d'après un ordre d'urgence établi de manière à assurer d'abord la couverture des parties les plus directement menacées des frontières intéressées.

L'importance de la région du nord, si riche en ressources de toute nature, n'a pas été sous-estimée dans l'établissement de cet ordre d'urgence et les réalisations nécessaires pour assurer la couverture de cette région contre une invasion, aussi néfaste aux intérêts généraux de la défense nationale

début, qui amène la reddition de l'ouvrage, dont la garnison ne pouvait plus être relevée. Plusieurs attaques violentes se produisirent à partir des 9 et 10 mars; la dernière, celle du 2 juin, amena la reddition du fort le 7 juin. La relève se faisait tous les six et sept jours; la dernière relève régulière fut faite par le commandant Raynal, qui arriva au fort dans la nuit du 23 au 24 mai.

qu'aux intérêts particuliers légitimement soutenus par la Chambre de commerce de Roubaix, seront entreprises dans toute la mesure permise par les possibilités budgétaires.

Il résulte implicitement de cette réponse que c'est par les bassins de Nancy et de Lorraine qu'on commencera les travaux, puis par le bassin de Briey, déjà protégé sérieusement par la Place de Metz et les forts de Thionville, ces parties étant les plus directement menacées, tandis que la région du nord, déjà protégée par la Belgique, l'est aussi par les Places de Lille et de Maubeuge.

Il ne nous a pas été possible d'obtenir des précisions sur les travaux en cours à la frontière. La seule chose certaine, c'est qu'on remet en état nos Places, Toul en particulier, que l'on travaille au « bastion de Lorraine », et que certains travaux de routes et de chemins de fer peuvent correspondre à une mise en train du plan d'exécution.

Mais il ne suffit pas d'avoir une bonne organisation défensive, il faut surtout avoir foi en elle et avoir la volonté de la défendre, or c'est ce qui nous a fait défaut en 1914. La ligne établie par le général Seré de Rivières n'a pas été défendue. Toute la frontière du Nord, de Lille à Montmédy, a été abandonnée sans défense ou à peu près.

Reims, désarmée le 1^{er} septembre et déclassée le 3, a été évacuée après la bataille de Belgique; et cependant, après la bataille de la Marne, nous avons pu tenir longtemps à la Pompelle, et les Allemands à Brimont. Lille a été évacuée le 24 août, malgré l'avis du général Herment, gouverneur, qui déclarait la Place parfaitement défendable.

La Place de Verdun a, paraît-il, failli subir le même sort que Reims et Lille. Paris fut déclarée ville ouverte le 28 août; ce n'est que sur les instances de M. Millerand, ministre de la Guerre, et du général Gallieni, que cette mesure fut rapportée. C'est de même à l'énergie du géné-

ral Sarrail que nous aurions dû la conservation de Verdun, fin août 1914.

La défense de Longwy a été honorable; la Place a retenu une division allemande pendant cinq jours. La petite Place de Montmédy fut évacuée, un jour trop tard, d'ailleurs, le 25 août, à 8 heures du soir, pendant la retraite de Belgique; la garnison qui avait fait sauter le tunnel avait négligé de détruire le viaduc de Thonne-les-Prés, qui lui fait suite, et que les Allemands utilisaient quinze jours après, au moyen d'une déviation de 3 kilomètres, contournant la Place, établie avec des éléments de voie préparés dès le temps de paix, disposés dans l'ordre de pose, et entreposés à Trèves. La garnison, qui allait atteindre les Hauts de Meuse pour gagner Verdun, fut attaquée près de Brandeville le 29 et perdit 25 % environ de son effectif; le reste fut fait prisonnier. Seul un petit détachement de 40 hommes, qui avait marché toute la nuit, arriva à Dun-sur-Meuse le matin, et put gagner Verdun.

La garnison du fort des Ayvelles, près de Mézières, abandonna le fort, sans ordre d'ailleurs, pour se replier sur Reithel. Pris de remords le commandant fit faire demi-tour à sa troupe, mais ne réussit pas à la faire rentrer dans le fort.

La petite Place de Givet attaquée le 23 août, se rend, détruite et incendiée, le 26.

La place de Maubeuge, attaquée le 29 août, résista dix jours à un bombardement par du 420 et du 305. Le 7 septembre, le général Fournier dut rendre la Place, qui n'était plus tenable et dont la moitié de la garnison, composée surtout de territoriaux non encore aguerris, avait reflué en désordre vers le sud. La défense de Maubeuge, non bétonné, sauf un fort au sud, a été très honorable quoi qu'on en ait dit, et ne le cède en rien à celle de Liège.

La Place de Verdun et les forts de la Meuse, de Verdun

à Toul, quoique non renforcés, sauf Liouville, protégèrent notre droite pendant la retraite de Belgique et la bataille de la Marne, et, par leur seule présence, comme le fait remarquer le Kronprinz, nous sauvèrent. Le fort de Troyon, attaqué pendant la bataille de la Marne, le 7 septembre, résista, malgré un bombardement du 8 au 12 septembre, avec environ 3.000 obus, dont 200 à 305. Le fort du Camp des Romains, attaqué après la bataille de la Marne, le 25 septembre, et alors que le front se stabilisait, fut pris, après un court bombardement, ce qui permit aux Allemands d'occuper Saint-Mihiel, et de prendre pied sur la rive gauche de la Meuse; mais leur avance put, heureusement, être limitée. Le fort de Liouville bétonné était attaqué en même temps, mais si peu endommagé que les Allemands n'osèrent pas en tenter l'assaut, de sorte que la ligne de la Meuse put former, pendant 4 ans, le rempart de l'aile droite française, tandis que Belfort formait réduit en arrière de la portion d'Alsace reconquise.

L'organisation défensive du général Seré de Rivières nous rendit ainsi un service inappréciable, que les Allemands sont les premiers à reconnaître, d'ailleurs (6).

On pourrait objecter que les différentes Places et forts de la frontière nord n'avaient pas été renforcés et ne pouvaient résister longtemps. Mais quelle excuse peut-on donner pour justifier l'abandon, en pleine bataille, des défenses de la rive droite de Verdun, et surtout du fort de Douaumont, le plus fort et le plus important, dont les défenses étaient encore intactes, sauf deux observatoires, au moment de la prise de l'ouvrage, et qu'on se préparait à faire sauter, ainsi que tous les forts du front nord, de Bois-Bourru, sur la rive gauche, à Vaux inclus?

La vérité, c'est qu'on n'avait pas, en haut lieu, et à

(6) « Même les forteresses qui ne furent pas attaquées par nous, écrit von Kuhl, ont eu une grosse influence sur les opérations. » Au moment de la bataille de la Marne, 7 corps d'armée étaient retenus devant les différentes Places, d'Anvers à Maubeuge et Verdun.

tort comme l'a prouvé la résistance du fort de Vaux, confiance dans les forts; on croyait qu'ils ne résisteraient pas, et c'est pour que l'opinion fût moins alarmée quand ils viendraient à tomber qu'on a inventé les « régions fortifiées ».

La chute rapide des Places de Liège, Namur, Anvers, bétonnées et dont la dernière possédait un certain nombre de coupes métalliques, pouvait évidemment faire craindre que nos Places et forts ne subissent le même sort (6 bis). Mais la situation n'était pas la même. En Belgique, la construction des ouvrages avait laissé à désirer; le béton belge valait à peine la moitié du nôtre et les tourelles se montrèrent moins résistantes. D'autre part, les expériences faites en 1908 sur le fort Saint-Antoine dans le Jura avaient prouvé que les gros mortiers de 270, même en plusieurs atteintes, étaient incapables de crever une bonne maçonnerie. Il y avait aussi l'expérience du fort de Douaumont, en février 1915, où une vingtaine d'obus de 420 avaient seulement réussi à ébranler la voûte d'un abri, sans en percer aucun. Il y avait eu auparavant, en 1914, l'expérience du fort de Manonviller, où les 420 Allemands avaient été impuissants contre le béton (7). Tout le monde, à Verdun, avait foi dans la résistance des forts, qu'on savait solidement construits; le haut commandement, seul ignorant de la vraie situation, n'avait pas confiance.

Le manque de foi de l'état-major dans la fortification et sa méconnaissance de la puissance des feux, cause

(6 bis) La Place d'Anvers, attaquée le 27 septembre, fut évacuée par l'armée belge le 7 octobre, et occupée par les Allemands le 9. Les forts de la ligne extérieure reçurent 590 coups de 420 et 2130 coups de 305. Sur 10 tourelles de 15 cm., cinq furent mises hors de service; une sur 10 tourelles de 12 cm., et deux sur 16 tourelles de 75, soit 8 tourelles endommagées sur 37 destinées au tir lointain. Sur 18 tourelles de 75 pour la défense rapprochée, six seulement furent détruites. La plupart des tourelles détruites venaient d'Allemagne. La Place pouvait encore résister longtemps.

(7) Malheureusement le système de ventilation des locaux souterrains n'était pas encore installé; menacés d'être asphyxiés par les gaz des obus, les défenseurs durent se rendre.

de l'erreur de tactique du début, en Belgique, où on faisait franchir, par l'infanterie, au pas de charge, des distances de 1400 mètres à découvert, sont les deux principales raisons de nos pertes, et de la durée de la guerre.

Il ne faut pas que de pareilles fautes puissent se renouveler; il faut, quel que soit le système adopté pour la nouvelle organisation défensive des frontières, qu'il soit bien entendu que, à part la fortification de campagne proprement dite, la défense de tous les ouvrages, Places, forts, centres de résistance, quel que soit le nom qu'on leur donne, sera dirigée d'après les principes remis si heureusement en vigueur à Verdun à partir du 6 mars 1916, c'est-à-dire conformément au règlement sur le Service des Places du 7 octobre 1909, avec ses prescriptions nettes et formelles, et aussi avec toutes les sanctions qu'il prévoit (8).

Le numéro du *Capital* du 6 juin contient un article de M. le général Pouydraguin, ancien gouverneur militaire de Strasbourg, intitulé : *Notre frontière est-elle défendue?* article des plus intéressants parce qu'il donne des précisions quasi-officielles sur le système adopté par notre état-major, dans ses grandes lignes, pour résoudre la question de la défense de notre frontière. Le général de Pouydraguin s'appuie sur l'autorité du maréchal Pétain, dont il cite les lignes suivantes :

(8) L'espèce de dédain absurde qu'on professait à l'École de guerre pour tout ce qui regardait la fortification et l'artillerie, surtout l'artillerie lourde, et qui nous a coûté si cher, est dû surtout, pour nous, à une cause d'ordre général, la dualité d'origine des officiers. L'École Polytechnique devrait fournir seulement les Ingénieurs militaires, chargés de la construction du matériel, du service des poudres et des fortifications, les régiments d'artillerie et du génie se recrutant à Saint-Cyr. Les différentes armes se connaîtraient mieux, et les rivalités actuelles disparaîtraient. C'est ce qui se passe en Allemagne, et il ne semble pas que la valeur des troupes dites, chez nous, spéciales, en souffre. Cette séparation dont on parle depuis trop longtemps, sans aboutir, a déjà été réalisée, chez nous, dans l'artillerie de Marine qui a, d'ailleurs, été toujours à la tête du progrès, pour les canons, poudres, etc., et qui a créé un corps d'Ingénieurs d'artillerie navale, complètement distinct des régiments d'artillerie coloniale.

Si le malencontreux décret du 5 août 1925 n'avait pas fait désarmer les casemates de flanquement des intervalles des forts (dites casemates de Bourges), enlevé les canons de recharge des tourelles, et si l'on n'avait pas préparé la destruction des ouvrages (certaines destructions prématurées ayant causé plus de dégâts que le canon ennemi; la tourelle de 75 du fort de Vaux en particulier fut détruite par l'explosion des fourneaux des mines préparées par nous, explosion causée par un obus allemand), la défense de Verdun, dit le maréchal Pétain, aurait pris, dès le début, une toute autre tournure. Douaumont, on le sait, ne fut pas défendu : les troupes reculant devant les Allemands, le 25 février 1916, s'écoulèrent de part et d'autre du fort sans y jeter une garnison. Malgré cela, la fortification permanente rendit d'inappréciables services : abris pour les réserves, postes de commandement, observatoires, ouvrages autour desquels se cristallisa l'énergie de la défense.

On ne peut mieux dire; c'est là la vraie doctrine de la défense des Places, que le général Pétain remit en vigueur à Verdun dès sa prise de commandement de l'armée de Verdun, par des instructions détaillées et formelles envoyées, dès le 6 mars, aux commandants de secteur, et qui se traduisent d'abord par la belle défense du fort de Vaux, qu'on s'apprêtait à faire sauter. C'était le plus petit fort de la Place; il était privé de sa tourelle de 75, détruite, et des canons de 75 des casemates de flanquement, que le commandant Raynal dut se borner à remplacer par des mitrailleuses.

Quant à la perte de Douaumont, ce n'est pas aux troupes qui se repliaient qu'il faut l'imputer, mais au commandement de la R. F. V., qui, de propos délibéré, avait décidé, dès avant l'attaque, de ne pas défendre le fort, mais de le faire sauter, et en avait retiré tous les défenseurs, y compris les artilleurs chargés du service des deux tourelles de 155 R. et de 75 et des coffres de flanquement des fossés, les territoriaux chargés du service des tourelles de mitrailleuses, et ne laissant au gardien de batterie Chenot que 10 artilleurs, insuffisants pour servir une seule pièce. Ce n'est que par hasard que

le général Boichut, qui venait d'être nommé commandant de l'artillerie de la R. F. V., au cours d'une visite au fort, et sur les observations du gardien de batterie, lui fit envoyer fin janvier 40 artilleurs territoriaux, que ce brave serviteur dressa au service de la tourelle de 155.

Cette tourelle tira seule, sans discontinuer, depuis le 21 février 1916 jusqu'au moment de la prise du fort, le 25 février, vers 5 heures du soir. Le général Boichut, après lecture du récit de la bataille de Verdun, par le Kronprinz, publié dans l'« Illustration » de novembre 1928, fait remarquer, avec beaucoup de justesse et le coup d'œil qui le caractérise, que c'est très probablement au tir de cette tourelle de 155, qu'observaient les Allemands, et qui leur faisait croire à l'occupation du fort, qu'on doit qu'ils ne tentèrent leur attaque par surprise que le 25 février, au soir; si, dit-il, la tourelle n'avait pas tiré, cette attaque aurait probablement eu lieu le 24, peut-être le 23, c'est-à-dire avant l'arrivée du 20^e corps, qui aurait trouvé les Allemands déjà maîtres de Souville et peut-être du fort du Saint-Michel (9).

Quoi qu'il en soit, la conclusion de l'article du général de Pouydraguin, c'est que le système adopté par notre état-major, selon les dire du maréchal Pétain, est celui

(9) Le général Boichut, nommé au commandement de l'artillerie de la R. F. V., arriva à Dugny, quartier général du général Herr, commandant la R. F. V., au commencement de janvier 1916, au retour d'une de ses premières tournées sur le front est (Haudainville), il manifestait à un des capitaines de son état-major son grand étonnement de trouver les forts presque abandonnés; il ajoutait: « Quand je songe au travail de Romain que nous entreprenons en rase campagne pour organiser quelque peu le terrain, c'est un non-sens de ne pas utiliser à plein rendement ces forts qui possèdent de puissants organes de tir, bien protégés, bien disposés pour le flanquement, et de vastes abris à l'épreuve des gros obus ». Ceci se passait avant la première visite du général à Douaumont.

Ces quelques lignes, quoique n'étant que l'expression du simple bon sens, résument toute la question de la fortification permanente, en particulier celle de Verdun au moment de l'attaque de février 1916. Elles sont la condamnation implicite de ceux qui, ayant la responsabilité de la défense de la Place, se sont, par ignorance ou manque de foi, couverts du Décret d'août 1915 pour ordonner l'abandon et la destruction des forts et ouvrages du secteur N. de la Place, de Bois-Bourru à Vaux.

de la région fortifiée, édiflée sur les points de la frontiére choisis en raison de leur importance *stratégique* ou *économique*. Elle devra être assez large et assez profonde pour échapper aux dangers de l'enveloppement. Elle comprendra des organes de valeurs diverses, bétonnés et cuirassés, grands et petits, reliés entre eux et avec l'arrière par des communications souterraines; et échappant par leur multiplicité au danger des concentrations de feu.

Le bastion Lorraine, auquel nous avons fait allusion dans notre article et auquel on travaillerait actuellement, répond à l'ordre d'idées exposé par le général de Pouydraguin.

Ce dernier montre aussi, par les chiffres impressionnants des obus reçus par différents forts (12.000 à Douaumont, dont 2.000 d'un calibre égal ou supérieur à 270, Souville, Tavannes, la Laufée, Froide-Terre, de 30 à 40.000, Moulainville, Vacherauville 8.000), le degré de résistance de nos forts, dont les carapaces en béton armé ont tenu, et dont les locaux en sous-sol n'avaient subi presque aucun dégât. Les tourelles, dont quelques-unes avaient été atteintes, et avaient dû être réparées, fonctionnaient toutes à la fin de la guerre.

En résumé, de l'article publié par le général de Pouydraguin dans le *Capital* et des renseignements personnels qui nous ont été communiqués au sujet des travaux commencés à Toul pour l'organisation du « bastion de Lorraine », il est facile, même sans être dans le secret des dieux, de déduire le système adopté par l'état-major pour la nouvelle organisation de la frontiére N. E.

La région fortifiée en voie d'exécution irait de Nancy-Pont Saint-Vincent à Metz et Thionville (70 kilomètres environ) et se prolongerait sur Luxembourg et Longwy (30 kilomètres), si les négociations qui sont, dit-on, en cours, aboutissent de manière à couvrir tout le bassin minier luxembourgeois, belge et français, et, dans le cas

contraire, cette ligne aboutirait directement à Longwy, soit 110 kilomètres environ au total. Elle serait couverte, à l'arrière, par la Place de Verdun (60 kilomètres) et les forts de la Meuse qui se relie directement à la Place de Toul, celle-ci formant, comme dans le système du général Seré de Rivières, le musoir est de la ligne de défense. Toul pourrait être appelé à jouer, dans cette organisation, le même rôle que Verdun en 1914, avec cette différence qu'avec la forteresse de Haye, le reliant aux défenses de Nancy, et le fort de Pont-Saint-Vincent, qui deviendrait le fort avancé de cette région, la force de résistance de cette région serait décuplée.

Ce « bastion de Lorraine », où les armées défensives pourraient se mouvoir librement, formerait en même temps une très bonne base offensive. Son organisation, qui ne nécessiterait de travaux neufs importants que dans la région Luxembourg-Longwy, pourrait être réalisée sans de trop grosses dépenses.

Il y aurait lieu ensuite d'organiser la région fortifiée Roubaix-Tourcoing-Lille-Mâubeuge (80 à 90 kilomètres), couverte en avant par la Place d'Anvers; (100 kilomètres); de même que les fortifications belges de la Meuse, de Liège à Namur (100 kilomètres N. O. de Luxembourg) flanqueraient le « bastion de Lorraine ».

Il y aurait lieu de terminer par la région métallurgique de Charleville qui va constamment en se développant, de Givet à Charleville le long de la Meuse, et de Charleville à Sedan et Margut (près de Montmédy), le long de la Chiers, et que les Allemands pourraient atteindre, par Arlon et Givet, dès les premiers jours, en venant de Trèves, comme en 1914. Là, tout serait à créer.

On estime généralement que l'organisation complète de la frontière nord-est et nord nécessiterait près de dix ans.

§

La question de la fortification des frontières est devenue depuis peu une question de premier plan, comme nous l'avons dit au début de cette étude, par le fait de la décision adoptée par la Conférence de La Haye de commencer dès maintenant l'évacuation de la région rhénane, évacuation qui devra être terminée au 30 juin 1930. A La Haye, nous avons consenti le sacrifice de rappeler nos soldats, abandonnant en outre les voisins de l'Allemagne dans l'Europe centrale et orientale à toutes sortes de hasards et de dangers. Huit jours ont à peine passé depuis cet abandon; et déjà, à l'assemblée de Genève, nous assistons à une offensive de grand style menée contre toutes les idées qui sont l'âme de notre politique et de tous ceux qui ne veulent pas permettre au vaincu de remettre en question les résultats de la victoire.

Ce qui s'est passé à la Conférence de La Haye, et l'hostilité plus ou moins déguisée dont ont fait preuve à notre égard certains membres de la délégation britannique, nous font un devoir encore plus pressant d'organiser rapidement et solidement notre frontière du N.-E. Les journaux allemands ne se trompent pas sur le véritable mobile qui fait agir le gouvernement travailliste. Le *Vorwartz*, social-démocrate, écrit à la date du 18 août :

M. Snowden veut briser d'un coup l'hégémonie politique que la France a instaurée à Versailles lorsque Clemenceau imposa sa volonté dans la plupart des cas au faible Wilson et au versatile Lloyd George. Il ne veut pas établir une hégémonie anglaise, mais rétablir l'égalité au profit de l'Angleterre, alors que Chamberlain, dans les dernières années, s'était laissé mener par Briand.

Les sympathies du journal, dans cette lutte, vont naturellement au gouvernement travailliste. C'est d'ailleurs la même idée que développait, au même moment, à un journaliste M. Snowden :

Le prestige de la Grande-Bretagne, disait-il, est en jeu. Nous essayons d'affirmer son droit à occuper une place dans la diplomatie et dans les affaires internationales. Au cours de ces dernières années, la Grande-Bretagne est devenue si faible qu'elle a presque cessé de compter. Le temps est venu qu'elle reprenne sa place. Il faut que nous puissions lever la tête et ne pas avoir honte de notre pays.

L'organe de l'extrême gauche du parti travailliste écrit de son côté :

Le principal objet de la lutte engagée à La Haye est une tentative de l'impérialisme britannique pour regagner par l'intermédiaire du gouvernement travailliste son pouvoir et son prestige contre les Etats-Unis d'Amérique; le plan Young a divisé d'une façon adroite les Alliés de la Grande-Bretagne en Europe, en garantissant à la France, à la Belgique et à l'Italie qu'aucune réduction n'affectait les sommes que ces pays recevaient précédemment de l'Allemagne au titre de réparations.

Le correspondant à La Haye d'un journal allemand lui écrit :

Le « chancelier de fer » de l'Angleterre doit avant tout être un chancelier anglais essentiellement national, plus national et plus conservateur que les ministres qui l'ont précédé. Ce « chancelier de fer », depuis qu'il est au pouvoir, n'est plus un homme du parti travailliste, mais un Anglais, toujours un Anglais, encore un Anglais.

C'est ce qui fait que les revendications de M. Snowden répondent au sentiment actuel de l'unanimité du peuple anglais, et c'est ce qui leur donne une grande force. N'oublions pas que l'amitié britannique, ou plutôt son alliance avec la France, fut toujours intéressée, et aussi que sa politique a toujours cherché à diviser; la manœuvre actuelle a pour but d'empêcher avant tout l'entente franco-allemande, et même de renverser tout le système des alliances.

La presse anglaise et la presse allemande traitent déjà avec désinvolture, huit jours à peine après la fin de la

Conférence, les sacrifices de notre pays et parlent à mots couverts d'une entente germano-britannique.

Malgré tout le bruit savamment entretenu autour des requêtes de M. Snowden, ce n'est pas sa demande d'argent qui doit nous frapper le plus. Toute la conférence a été adroitement combinée pour que, conformément aux exigences anglaises et allemandes, la France prît l'engagement d'évacuer la Rhénanie à peu près sans condition. Ce que voulaient les forces internationales, c'est la liquidation de la victoire. Il fallait permettre à l'Allemagne et à ses auxiliaires, sous prétexte de rupture avec le passé, de récupérer leurs forces perdues, les remettre à égalité avec les autres Etats, en pratique les laisser grandir jusqu'au point où, s'ils le veulent, ils pourront renverser les traités de paix. On voit le danger que nous pourrions courir, si les vues du premier ministre anglais socialiste s'accomplissaient.

C'est donc, en réalité, l'Allemagne qui n'a jamais eu qu'une pensée : obtenir la promesse d'une évacuation rapide de la Rhénanie, qui, avec l'adhésion enthousiaste du ministère anglais, sort victorieuse de la Conférence de La Haye. Les réparations sont réduites à leur plus simple expression par le plan Young, d'une part, et notre sécurité est diminuée par la libération anticipée des territoires rhénans de l'autre. C'est le triomphe complet de l'idée socialiste.

L'article publié par M. Pierre Taittinger dans le *National*, à la date du 7 septembre, résume bien, à notre avis, l'état actuel des rapports franco-allemands :

M. Stresemann a triomphé à la Haye. Il obtient l'évacuation sans avoir à souscrire à des conditions que bien des fois, à la tribune, M. Poincaré avait déclarées indispensables. C'est un des motifs qui nous a fait considérer la maladie de M. Poincaré comme un grand malheur pour le pays.

Nos troupes vont repasser la frontière et cette frontière est ouverte. Rien n'a été fait pour y dresser des barricades qui pourraient arrêter une nouvelle invasion.

On nous laisse entendre qu'il est impie d'évoquer devant un peuple vainqueur, mais fatigué, la possibilité d'une guerre nouvelle. En admettant que M. Stresemann soit sincère, absolument sincère dans son désir de paix, restera-t-il longtemps le maître? L'ex-chancelier Wirth a été sévèrement blâmé par le président du centre, pour avoir appuyé à La Haye la « modération » de M. Stresemann. Les journaux nationalistes du Reich jettent feu et flamme.

De même qu'il a suffi d'un déplacement de majorité électorale pour transformer du jour au lendemain nos relations avec l'Angleterre, de même nos rapports avec l'Allemagne sont à la merci d'un glissement dans la politique intérieure du Reich.

Il ne s'agit pas de mettre les choses au pire, mais tout simplement de les voir dans leur simple vérité.

Il n'est donc pas étonnant que l'opinion publique, en France, suive les événements avec une résignation d'où ne sont absentes ni la tristesse ni l'inquiétude.

La plupart des journaux italiens souhaitent que le bon accord qui s'est réalisé et maintenu pendant toute la Conférence entre la France et l'Italie soit le prélude d'un accord plus large, plus profond entre Rome et Paris.

L'amitié franco-allemande, dit la *Stampa*, est une vaine chimère; abandonnée par l'Angleterre perfide, cajolée par l'Allemagne en un sourire de toutes ses dents, quel solide appui reste-t-il à la France?

Et elle développe, comme le *Corriere della Sera*, le concept d'un rapprochement, d'une entente franco-italienne qui, avec l'Espagne et tout le conglomerat de l'Europe centrale et orientale, pourrait constituer un « bloc inexpugnable ». Cette idée d'une coopération avec l'Italie, puissance internationale avec laquelle il n'est pas aussi dangereux de traiter et de négocier qu'avec l'Allemagne, nous semble des plus judicieuses.

§

L'émotion causée dans les milieux politiques et dans l'opinion publique par la Conférence de La Haye et la

question de la défense des frontières a amené tout récemment M. Painlevé, ministre de la Guerre, à répondre à ceux qui estimaient que la politique française avait été trop confiante (10), et à les rassurer. Il a donné d'intéressants détails sur les dispositions adoptées et sur l'état des travaux, dans un discours prononcé à Badonviller le 29 septembre, puis dans une lettre adressée le 1^{er} octobre à M. Louis Rollin, député, enfin à la Commission des finances de la Chambre, dans une séance secrète, le 2 octobre.

A la date du 1^{er} octobre, le Ministre écrivait à M. Louis Rollin, député :

Par lettre du 5 septembre, vous avez bien voulu me demander de vous faire connaître si des travaux ont déjà été exécutés sur notre frontière de l'Est, et lesquels, si un système et un programme de l'organisation défensive ont été arrêtés, et, dans l'affirmative, quels sont les crédits et les délais prévus pour leur réalisation.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le système d'organisation défensive, tel qu'il a été arrêté, comprend : 1° l'équipement de la frontière, englobant celle-ci tout entière, et comportant la construction de routes, voies ferrées, communications télégraphiques enterrées, stocks de matériel du génie et de matériel et munitions d'artillerie; 2° des travaux d'organisation défensive proprement dite, pourvus des armements les plus perfectionnés et défendant en profondeur la première

(10) C'est l'opinion en particulier de M. Clemenceau. Interviewé par un journaliste, qui lui apprenait la mort de M. Stresemann, M. Clemenceau, après avoir exprimé ses regrets et ses craintes pour l'avenir, dit qu'on lui en avait trop donné et qu'il nous avait roulés, ajoutant que la chose n'était d'ailleurs pas trop difficile. Il semble qu'il y ait une part de vérité dans cette appréciation. M. Chéron, ministre des Finances, a d'ailleurs exprimé une idée analogue, dans son discours au Conseil général du Calvados, lorsqu'il s'est écrié : « L'Histoire dira si la France a été trop loin dans la série des concessions et des sacrifices consentis au raffermissement de la paix. » A remarquer que le *Temps* avait supprimé ce passage du discours de M. Chéron. M. Maginot, dans son discours au Conseil général de la Meuse, n'a pas caché que l'évacuation de la troisième zone suscite des inquiétudes, qu'il a d'ailleurs partagées, et exprimées dans les conseils du gouvernement. Mais la nécessité de conclure un accord financier avec nos alliés et avec l'Allemagne, l'a obligé à donner son adhésion à l'évacuation anticipée de notre troisième zone d'occupation. Mais il a spécifié, avec raison, qu'il était nécessaire que le plan fût adopté et mis à exécution avant que commence le retrait de nos troupes.

ligne des secteurs particulièrement sensibles de notre frontière, notamment de nos frontières recouvrées.

Ces travaux sont en cours d'exécution dans les régions de Metz, de la Lauter, des Vosges, du Rhin alsacien et des Alpes; ils concernent à la fois l'amélioration des ouvrages existants utilisables, et surtout la réalisation d'organisations nouvelles épousant au plus près la frontière.

Les travaux en question doivent être terminés, selon leur nature (et en hâtant l'achèvement de ceux qui peuvent être le plus rapidement utilisables) dans un délai approximatif d'un à cinq ans; l'ensemble des crédits nécessaires, y compris les crédits déjà accordés, s'élèverait de deux milliards et demi à trois milliards.

En même temps M. Painlevé prononçait à Badonviller, à la date du 29 septembre, un discours traitant longuement de la politique militaire d'après guerre et analysant la nouvelle organisation de l'armée et celle de la défense des frontières.

Depuis deux ans, le plan des travaux est définitivement arrêté et l'exécution s'en développe activement et s'en poursuivra plus activement encore l'an prochain. C'est ainsi que la moitié des blockhaus et des casernes qui défendront le Rhin sera construite avant l'hiver, et l'autre moitié avant l'été prochain. De même, sur le front Nord de la Lorraine et de l'Alsace, les travaux essentiels et de première urgence seront réalisés avant l'hiver de 1930. Certains Centres de résistance exigeront des travaux plus prolongés. Leur achèvement complet est moins urgent.

En définitive, en octobre 1930, sera libéré le premier contingent après un an de service; l'équipement et les travaux des frontières seront exécutés dans leurs éléments essentiels et de première urgence. On peut dire que c'est à partir de cette date que les nouvelles lois militaires fonctionneront pleinement.

Faisant allusion plus loin à l'armée et à la doctrine du général von Seeckt, le Ministre, tout en louant l'œuvre de ce dernier, dit qu'il ne faut pas interpréter sa doctrine d'une façon presque puérile et s'hypnotiser sur de soi-disant projets d'agression que leur témérité transformerait rapidement en désastre.

En résumé, le Ministre, qui a la responsabilité de l'organisation de notre armée et de nos frontières, a tenu, dans ce discours, le langage d'un homme parfaitement conscient des grands devoirs qui lui incombent; cela donnait à ses assertions une force probante indéniable; et comme il existe une remarquable unité de doctrine entre le Ministre et le chef d'état-major général de l'armée, le général Debeney, nous devons *a priori* lui faire confiance.

Le Ministre, venant de Badonviller, se rendait le 1^{er} octobre dans le Nord, pour y faire un voyage d'études dans le secteur des vallées de l'Oise, de la Sambre et de l'Escaut. Parti de Charleville, il a visité Hirson, Avesnes, Maubeuge, Landrecies, Le Quesnoy et Valenciennes. On annonce qu'il doit revenir sous peu, accompagné d'officiers d'état-major, pour se rendre compte de l'état de l'organisation de cette frontière.

Enfin, la Commission des finances de la Chambre vient d'adopter le budget de la guerre, sauf celui qui concerne l'organisation défensive des frontières. M. G. Mandel, qui se propose d'interpeller le Ministre à la Chambre sur cette même question, a déploré l'insuffisance des crédits affectés à cette organisation d'une défense d'autant plus urgente et nécessaire qu'on va dégarnir le Rhin. M. Denais a souligné que, depuis dix ans, rien n'a été fait dans ce domaine.

La Commission résolut d'entendre, mercredi 2 octobre, sur cette grave question, le ministre de la Guerre en séance secrète. Le chapitre des constructions neuves du génie est également réservé jusqu'après l'audition de M. Painlevé. Il résulte d'un communiqué du ministre de la Guerre, au sujet de cette audition, que sur 353 millions votés pour cette organisation, 69 millions seulement ont été payés à l'heure actuelle, mais les dépenses faites ou déjà engagées se montent à 400 millions, et d'autres

dépenses importantes seront en outre engagées avant la fin de l'année.

Les renseignements communiqués à la presse par certains membres de la Commission sont plus explicites et assez intéressants. Le programme de travaux établi il y a un peu plus de deux ans, aurait dit le Ministre, comprend une série d'ouvrages de protection à construire surtout dans les régions dégarnies de l'Alsace, de la Lorraine et des Alpes, puis la transformation de fortifications existantes qui ont besoin d'être modernisées et l'établissement d'un réseau de communications (routes, voies ferrées, lignes téléphoniques et télégraphiques souterraines), et reliant les ouvrages importants.

Par ailleurs, la défense de la frontière du Nord, par laquelle la France a été envahie en 1914, faisait aussi l'objet des préoccupations d'un certain nombre de parlementaires de cette région, comme MM. Deligne, Delesalle, etc. Sur ce point, M. Painlevé aurait indiqué que la protection de la frontière du Nord soulevait des problèmes délicats et complexes, — diplomatiques d'abord, en raison de la proximité de la Belgique qui doit, de son côté, assurer sa propre sécurité et en même temps, jusqu'à un certain point, celle de la France, si l'on s'en rapporte au précédent de 1914, et d'autre part en raison de la densité de la population et de la présence de nombreuses agglomérations industrielles. Les études techniques se sont donc heurtées à des difficultés qui paraissent à présent surmontées, et les solutions arrêtées seraient entrées dans la voie des réalisations.

Le général Debeney, qui assistait le ministre de la Guerre, a fourni de son côté des renseignements techniques sur les conditions dans lesquelles les travaux de défense pouvaient être activés. Il estime que les travaux de première urgence pourraient être poussés de telle sorte qu'ils fussent achevés à la fin de 1930. Il resterait ensuite à compléter ce premier réseau de protection par des

ouvrages bétonnés, des blockhaus, des voies ferrées stratégiques, des lignes téléphoniques et télégraphiques, des routes, etc. Quant à l'ensemble de l'équipement de la frontière nord-est, il faut compter sur un minimum de 3 ans et demi à 4 ans pour en assurer une exécution complète plus prompte que celle qui avait été prévue, à condition, bien entendu, que les crédits, actuellement échelonnés sur cinq exercices encore, soient augmentés et mis en harmonie avec la nouvelle cadence d'exécution du programme.

M. Robert Sérot, député de Metz, a demandé au Ministre des explications sur l'état du camp retranché de Metz, qui n'a guère subi de transformations depuis la guerre, et sur la contre-partie à apporter, en France, aux chemins de fer stratégiques de la rive droite du Rhin. Quelques-uns des renseignements fournis à ce propos par le Ministre ou le chef d'état-major étaient d'ordre confidentiel et ont été tenus secrets. M. Painlevé a refusé même de répondre à certaines questions, telles que celles qui lui ont été posées par M. Delesalle sur la préparation à la guerre chimique et la protection contre les nouveaux engins de destruction.

Il résulte des déclarations du ministre de la Guerre que les travaux ne sont commencés que dans les régions de Metz, des Vosges, et en Alsace, et principalement à la frontière même, et surtout dans les pays recouverts (11). On a été au plus pressé. Ce choix paraît logique, étant donné que les lignes de défense principales en arrière, étant déjà fortifiées, peuvent offrir, même dans leur état actuel, une résistance sérieuse. Mais c'est peu, étant donné l'importance du travail à exécuter. On eût souhaité trouver, dans l'exposé très intéressant de M. Painlevé, à Badonviller, des indications plus précises sur l'or-

(11) *Le Temps* du 8 septembre publiait une information d'après laquelle M. Désiré Ferry, député, chargé par la commission de l'armée de se rendre compte de l'état des travaux défensifs, avait inspecté en détail les secteurs de Thionville, de Bitche et du Rhin, accompagné d'un chef de bataillon.

ganisation défensive de nos frontières. La lettre à M. Louis Rollin ne projette sur cette question capitale que quelques lueurs, encore insuffisantes. L'opinion publique, qui n'entend parler que d'évacuation de la Rhénanie, aimerait à apprendre que cette grave renonciation à une sérieuse garantie aura pour contre-partie un solide aménagement des frontières. Elle accueillerait avec satisfaction des lumières sur la nature et l'importance des ouvrages en projet ou en cours d'exécution, sur les régions qui seront fortifiées, etc., autant du moins que le permet le caractère secret de ces renseignements. En particulier, il n'en a été fourni aucun sur les régions de Longwy et de Charleville (12).

Le silence du ministre est dû probablement au fait qu'aucun ouvrage important, aucun centre de résistance n'est encore commencé. Or, la construction d'un ouvrage de cette nature nécessite plusieurs années, trois ou quatre au moins. La construction du fort de Douaumont, à Verdun, le premier exécuté complètement en béton, sans maçonnerie ordinaire, a duré cinq ans, de 1885 à 1890, — celle du fort de Vacherauville quatre ans, de 1910 à 1914. Tous les centres de résistance ne pouvant être construits en même temps, on peut en conclure que notre système défensif ne sera solidement assis que dans cinq ans au plus tôt.

Or, la nécessité d'une solide couverture à la frontière est d'autant plus grande que nous venons de réduire de dix-huit mois à un an la durée du service militaire, et que le nouveau service entre en vigueur aujourd'hui. L'armée nouvelle comprend deux tranches : l'armée coloniale renforcée d'éléments nord-africains, à destination spéciale, et l'armée métropolitaine, destinée à assurer notre couverture avec les 20 divisions actives qui com-

(12) Sur différents points les réponses du ministre ont paru très vagues. On a eu l'impression que le Gouvernement avait été surpris par l'événement.

posent la première tranche de nos levées. Elles peuvent être renforcées des trois plus jeunes classes constituant la disponibilité, en cas de simple menace d'agression, par un acte du gouvernement. On aurait ainsi, au bout de quelques jours, les 300.000 hommes nécessaires à la couverture défensive des 850 kilomètres de frontières, nord-est et sud-est de la France.

Cette couverture est nettement insuffisante. Ces forces, même appuyées à des fortifications, pourraient être bousculées par une solide armée de métier, analogue à celle décrite par le général von Seeckt, d'autant plus que, par le jeu combiné de la Reichwehr et des Schupos, l'Allemagne peut mettre en branle 400.000 hommes environ. Ce serait là évidemment un risque assez sérieux à courir au début d'une agression allemande. Le général Debeney, dans un article très documenté, intitulé « Armée nationale ou armée de métier? » que publie la *Revue des Deux Mondes*, et où il se prononce pour la nation en armes, admet que, même dans l'hypothèse où nos troupes de couverture seraient, au début, refoulées, nous pourrions, avec une organisation défensive permanente de la frontière, une aviation puissante, du matériel, des unités instruites et des cadres solides, tenir le coup jusqu'au moment où nous pourrions nous-mêmes changer d'attitude. Une armée de métier ne serait donc nullement assurée d'une décision soudaine. Le général Debeney est certainement le plus qualifié comme juge en pareille matière. Il n'en est pas moins vrai que, même si les résultats obtenus par une pareille offensive brusquée n'étaient que provisoires, ils amèneraient dans le pays une perturbation profonde, et auraient à l'étranger une répercussion funeste.

S'il est vrai, comme le disent les publicistes militaires, que la garde de notre frontière d'outre-mer ne nous permet d'augmenter notre couverture qu'en faisant un appel supplémentaire de 100.000 hommes aux soldats de

carrière, qu'on ne trouverait d'ailleurs pas, disent-ils, on voit qu'il ne nous reste qu'à tirer tout le parti possible de l'armée que nous avons, en créant derrière elle des fortifications qui lui permettront de s'accrocher au terrain et d'enrayer l'attaque. Il reste donc là un risque sérieux que nous ne devons pas perdre de vue.

La nécessité de ne pas nous relâcher de notre vigilance vient encore d'être fournie par la mort du ministre des Affaires étrangères allemandes, M. Stresemann. Sa brusque disparition de la scène peut créer une situation sérieuse, et entraîner de grands changements en Allemagne et en Europe. Maintenant qu'il n'est plus là, il faut s'attendre à voir se développer avec plus de violence encore la campagne des nationalistes contre le plan Young et contre les accords de La Haye. Des questions très délicates restent à régler, et il peut y avoir là certains risques pour l'œuvre de paix. La France a donc le devoir de suivre avec la plus grande attention la situation de l'autre côté du Rhin. L'homme politique désigné pour remplacer provisoirement M. Stresemann paraît heureusement devoir adopter la même ligne de conduite dans ses rapports avec les Alliés et devoir continuer la politique extérieure de son prédécesseur.. Mais pourra-t-il rester toujours maître de la situation?

L'allusion à la Belgique faite par M. Painlevé, à propos des défenses de la frontière du Nord, devant la Commission des finances, doit s'entendre dans ce sens que la Belgique coopère avec nous pour la défense de cette frontière. Une note officieuse émanant du département de la défense nationale, reproduite dans le *Temps* du 6 septembre, expose que certains forts de la position de Liège ont été mis en état : 30 millions ont été dépensés depuis le début de 1928. Les forts qui ont pu être restaurés sont ceux de Barchon, Evegnée, Fléron, situés dans le secteur qui a le plus souffert en 1914. Les crédits seront prochainement demandés au Parlement pour re-

mettre en état les forts de Chaudfontaine, Embourg et Pontisse. Les forts de la rive droite de la Meuse seront ainsi restaurés, et un ouvrage sera créé à la hauteur du gué de Lixhe, près de Visé, par où les Allemands ont pu tourner la position en 1914. Enfin, des abris pour mitrailleuses et postes de commandement seront répartis dans les intervalles des forts.

On voit que, sur toutes les frontières, on commence à s'organiser sérieusement, et que le coup de fouet des incidents de La Haye et de l'évacuation de la Rhénanie a produit son effet. Espérons que nous serons prêts à temps.

Gloire à Verdun et à ses héroïques défenseurs, qui ont sauvé la France. Gloire au maréchal Pétain, qui a su, en 1916, tirer parti du magnifique outil qu'il avait entre les mains, et qui, aujourd'hui, réhabilite, avec la fortification, l'admirable système créé, après 1870, par le général Seré de Rivières, que nous n'avons qu'à compléter et à renforcer, en tenant compte des expériences de la dernière guerre (13) !

LIEUTENANT-COLONEL CHENET.

(13) La question de l'évacuation de la Rhénanie et de notre sécurité revient sans cesse dans les discours des hommes politiques, ministres ou membres du Parlement.

Un second discours a été prononcé à Longeville, près de Bar-le-Duc, par M. Maginot, le dimanche 13 octobre. En raison de son importance nous en reproduisons les parties principales :

« Nous voulons, a-t-il dit, la paix dans la sécurité. La sécurité peut être assurée par le désarmement des peuples à la condition qu'il soit général et complet. A défaut de ce désarmement intégral, qui ne paraît pas être pour demain, une nation qui veut vivre en paix doit prendre les précautions que peut éventuellement exiger sa défense. Ces précautions sont-elles bien prises, en ce qui nous concerne? Il serait exagéré de l'affirmer. A l'heure présente, notre frontière reste ouverte et attend encore d'être organisée. Quant à notre couverture, qui prendrait la responsabilité de dire qu'elle est assurée d'une façon certaine? Du point de vue de notre sécurité, un pareil état de choses est beaucoup plus grave et plus préoccupant que le retrait de nos troupes des pays rhénans. »

La France doit donc, a dit M. Maginot, presser les travaux qui ont pour but l'équipement de notre frontière, comme le commande le retrait de nos soldats des territoires occupés.

« Il faudra aussi — c'est l'avis d'hommes de tous les partis ayant le souci de la défense nationale — a dit en terminant le ministre, prendre

des dispositions afin que notre couverture soit assez forte pour remplir le double rôle qui lui incombe : empêcher l'invasion du territoire, permettre à notre mobilisation et à notre concentration de s'effectuer en sécurité. Cette couverture, je ne l'ignore pas, pourra être, devant l'imminence d'un conflit, renforcée par le rappel des disponibles; elle doit également, avec la fin de notre occupation rhénane, récupérer un certain nombre d'unités qui lui permettront de s'étoffer davantage. Il n'en demeure pas moins que telle qu'elle est conçue, elle risque, surtout au cours des années postérieures à 1935, dans cette période où nos classes se ressentant des quatre années de guerre, nous donneront des contingents forcément réduits, de se trouver très insuffisante. C'est pourquoi il sera nécessaire, et je ne doute pas que ceux qui ont la responsabilité de notre sécurité ne s'en préoccupent, de procéder à un regroupement de nos divisions qui nous permette, en ayant plus de monde sur la frontière, d'assurer dans de meilleures conditions la défense du pays. »

Ces paroles font un heureux contraste avec l'optimisme un peu trop facile du ministre de la Guerre. On sent que M. Maginot connaît mieux les Allemands. Espérons que ses paroles seront entendues dans les conseils du Gouvernement.

Dans une réunion des délégués sénatoriaux de la Drôme, le 13 octobre, M. Léon Archimbaud, député radical, a déclaré :

« La conférence de La Haye a été la victoire de l'Angleterre, le plan Young le triomphe de l'Allemagne; nous évacuons la Rhénanie avant que notre sécurité matérielle soit assurée. Je ne sais pas si la Convention aurait accepté une telle politique; ce que je sais, c'est que le Parlement de 1929 est loin de ressembler à celui de 1793.

« Nous ferons l'impossible pour assurer la paix universelle et nous voulons encore espérer que ceux qui nous dirigent sauront établir cette paix définitive sans cependant oublier que la France ne peut vivre sans la sécurité et sans la dignité. »

Le ministre de la Guerre a senti que son discours de Badonviller avait causé plus de dépit que de confiance. Dans un second discours qu'il vient de prononcer à la Sorbonne, à part quelques renseignements sur les armements nouveaux, il n'a fait que répéter ce qu'il avait dit à Badonviller. L'impression qui se dégage de ces discours, c'est que notre couverture est assurée d'une manière insuffisante et que les travaux de défense à la frontière ne prendront quelque tournure que fin 1930.

De nombreuses interpellations sur les deux questions sont annoncées à la Chambre.

PLATON ET LE COMMUNISME

Pendant toute la longue vie de Platon, les villes grecques se combattirent entre elles. Lui et ses contemporains ne connurent la paix que sous la forme de courtes trêves au cours desquelles on se préparait pour la reprise de la guerre. Il avait deux ou trois ans quand la guerre du Péloponèse éclata, et vingt-sept quand elle prit fin. Dix ans plus tard, Athènes était de nouveau en guerre et, dans l'intervalle, elle avait subi une révolution sanglante. La pensée d'une paix durable n'aurait pu lui venir : l'état de guerre était bien l'état naturel des hommes.

Dans l'introduction de l'œuvre de sa vieillesse, *Les Lois*, Platon s'exprime de la sorte, par la bouche d'un Spartiate :

« En ordonnant les repas en commun, même dans le temps de paix, notre législateur porte un jugement sévère sur la plupart des hommes. Il les considère comme peu intelligents, car ils ne comprennent pas que la guerre est incessante dans ce monde et que chaque ville est toujours l'ennemie de toutes les autres. Ainsi qu'il est nécessaire de prendre les repas en commun pendant la guerre et de détacher une partie des officiers et des soldats pour garder le camp, de même il convient d'agir en temps de paix. Ce que les hommes appellent « la paix » n'est, en vérité, qu'un mot vide de sens, car même sans se déclarer la guerre, toutes les villes sont perpétuellement en lutte. En examinant nos lois de ce point de vue, tu comprendras la raison pour laquelle notre législateur nous a ordonné de les observer sans changement, car tout

ce que les citoyens et la cité possèdent, tout cela ne vaut rien si l'on n'est pas victorieux dans la guerre, mais tous les biens deviennent alors la propriété des vainqueurs. »

L'image conventionnelle de Platon, vieillard vénérable assis sous un portique ou auprès d'une fontaine, entouré de disciples et d'admirateurs, ne nous apprend rien de la vie du jeune exilé qui, à Mégare, rédigeait ses mémoires sur Socrate. Là, son entourage devait être tout autrement composé : c'étaient des bannis comme lui et des mercenaires débandés qui, ainsi que Xénophon, avaient pris part à la glorieuse expédition des Dix Mille à travers l'Asie, commandés par des officiers lacédémoniens. Plongé dans d'amères réflexions sur les malheurs et l'injustice de sa ville natale où Socrate avait dû boire la ciguë, Platon entendait partout célébrer les vertus des Spartiates. Si Athènes existait encore, c'était grâce à leur magnanimité; ils s'étaient opposés aux Thébains qui voulaient détruire la ville de fond en comble. Les Spartiates étaient peu nombreux, mais unis. Leur plan de guerre avait été sensé et bien conçu. Ils ne s'étaient pas laissés entraîner, comme les Athéniens, à une suite d'entreprises hasardeuses, ainsi que l'envoi de la flotte pour conquérir Syracuse et la Sicile, mesure dictée par la cupidité de la démocratie et la vanité du démagogue Alcibiade, et, finalement, la désastreuse expédition d'Ægos-Potamos. Il n'y avait rien d'étonnant dans la victoire de Sparte; les dieux ne favorisaient pas une ville comme Athènes, dont les habitants ne se souciaient que d'accroître leur commerce et de rechercher des plaisirs frivoles et qui, même pendant la guerre, n'avaient pas abandonné leur chasse effrénée aux richesses.

Il y a un parallélisme frappant entre l'état d'esprit de Platon après la victoire de Sparte et celui qui régnait en Europe après 1870. Quand on se rappelle le prestige dont la Prusse était alors entourée, on comprend pour-

quoi Platon opta pour les guerriers spartiates contre les commerçants et les laborieux artisans d'Athènes.

Mais bien que Platon n'eût pu écrire ni *La République*, où il expose ses idées sur l'organisation d'une ville « harmonieuse », ni, plus tard, *Les Lois*, si Sparte n'avait pas été victorieuse, et bien que les louanges qu'il a dû entendre chanter autour de lui sur les institutions spartiates de communisme militaire l'aient confirmé dans l'opinion qu'il y avait là le prototype de la ville idéale, il n'est pas douteux, néanmoins, que la plus grande partie de la *République* est faite de réminiscences des discours de Socrate. Ce sont les théories sociales que Socrate développait à l'ordinaire dans ses conversations, au temps où Platon était un de ses disciples, pendant les dernières années de la grande guerre et les premières années qui la suivirent.

L'état d'esprit de cette époque à Athènes offre de nos jours un intérêt tout particulier, parce que nous rencontrons là non seulement les idées d'après-guerre courantes chez nous, mais encore presque tous les mots et presque toutes les expressions dont se servent maintenant ceux qui veulent renverser la société « bourgeoise ». Les conséquences de la guerre, que nous connaissons si bien aujourd'hui, se montrèrent alors dès le premier jour. D'abord la question des réfugiés : l'Attique fut dévastée et les paysans cherchèrent un abri derrière les longues murailles qui réunissaient Athènes et le Pirée. Dans la ville surpeuplée, on souffrait d'une grande pénurie de vivres et les épidémies sévissaient. L'approvisionnement normal par voie de terre faisant défaut, il fallait tout apporter par mer; de là un commerce « florissant » et une spéculation effrénée. « Les soulèvements populaires naissent quand quelques-uns deviennent trop pauvres et d'autres trop riches, ce qui arrive le plus souvent pendant les guerres », dit laconiquement Aristote. Si jamais cette vérité s'est manifestée, ce fut en Grèce pendant la

guerre du Péloponèse : à côté de la plus sordide pauvreté, le luxe insolent des nouveaux riches exaspérait le peuple, souffrant de toutes sortes de misères, famine et « crise des logements ». Le contraste des conditions entre les différentes classes était analogue à celui qu'on voyait dans l'existence des petits acteurs qui faisaient partie des chœurs : « Pendant l'été, ils éblouissaient les spectateurs par des vêtements brodés d'or; mais, durant l'hiver, ils ne savaient pas même où ils pourraient trouver un trou pour cacher leurs hardes. »

Le sort des gens pauvres était particulièrement pénible dans l'antiquité, à cause de la déconsidération que l'esclavage jetait sur le travail manuel. « Un journalier est un homme qui, à cause de sa pauvreté, se loue pour faire la besogne des esclaves », dit une sorte d'encyclopédie de l'époque. « La pauvreté oblige tant d'hommes à chercher de gagner leur vie par un travail qui est au-dessous de leur dignité... » « Etre pauvre, cela veut dire être mésestimé et sans honneur... » De telles expressions se rencontrent fréquemment chez les anciens auteurs. Les salaires des journaliers, calculés sur le coût de l'entretien d'un esclave, étaient misérables et ne représentaient que le minimum de l'existence. Encore n'était-il pas rare que les travailleurs libres fussent forcés d'obéir aux ordres d'un contre-maître serf.

Toutes les raisons, tous les griefs qui peuvent mener à la condamnation d'une société étaient accumulés à Athènes. Les démagogues avaient beau jeu quand ils dénonçaient les riches négociants en blé, qui « suçaient le sang des pauvres », et quand ils incitaient la foule à « l'action directe ». En tant que soldats, les citoyens devaient tous mettre leurs bras et leur vie à la disposition de la ville pour la défense commune. Mais quel était le sort de la plupart de ces braves, quand ils rentraient de leurs campagnes, eux « les fils des vainqueurs de Marathon » ! Ils ne participaient point aux festins des

riches, qui, eux, souvent n'étaient même pas des Athéniens. « Comme le danger, le bien-être devait être égal pour tous. »

On comprend que les auditoires populaires aient acclamé les démagogues, « ces individus détestables qui remplissent les marchés et les carrefours de leurs cris », quand ceux-ci exposaient que « l'égalité des fortunes, c'est le commencement de la liberté, tandis que la pauvreté fait des serfs de ceux qui en souffrent ». — « Aussi, dit Platon, on a souvent essayé d'instaurer une espèce d'égalité économique par l'annulation des dettes et par un nouveau partage des terres. » Mais, à cause de la « méchanceté insatiable » des hommes, il n'en était rien résulté de durable, sinon une haine profonde entre les classes. « Les riches voudraient plutôt jeter leurs biens à la mer que de les partager avec les pauvres, qui, de leur côté, ne font que guetter l'occasion d'un pillage général. » (Isocrate.) Bien que la situation ne fût pas pire à Athènes que dans beaucoup d'autres villes et que les révolutions n'y fussent jamais aussi sanglantes qu'à Corcyre (1) (Corfou), ni qu'à Argos, où tous les hommes aisés, — quinze cents, — furent massacrés en un seul jour, nous comprenons que Socrate, dans cette société déchirée par la méfiance réciproque et par la haine, ait eu l'impression de se promener parmi des fous. Tous ne pensaient qu'à eux-mêmes, tandis que tous auraient dû se consacrer unanimement à la seule chose importante, « la guerre ». Il était déraisonnable de laisser de tels hommes se gouverner eux-mêmes; il fallait les mettre en tutelle et en finir, une fois pour toutes, avec l'avidité, le « chrématisme » des riches et l'envie insatiable des pauvres; on devait interdire le commerce et mettre tous les biens en commun.

Nous avons deux exposés des idées communistes contemporaines vers 400 avant J.-C., celui de la République de

(1) Voir la fameuse description de Thucydide.

Platon et celui d'Aristophane dans sa comédie *Les Harangueuses*. Dans cette pièce, les Athéniens confient les affaires publiques aux femmes, parce que « c'était la seule forme de gouvernement qu'ils n'avaient pas encore essayée ».

La présidente, Praxagora, « femme avisée et éloquente », expose à son mari le programme du nouveau gouvernement :

Nous décrétons d'abord biens communs les terres, l'argent et tout ce qu'on possède. Ainsi nous, les femmes, nous aurons les moyens de donner à manger aux hommes et aux enfants et de les vêtir. Car nous allons gérer les affaires avec soin et assiduité, rendant compte de chaque sou perçu. Désormais nul citoyen ne sera obligé de travailler pour cause de pauvreté, car tous auront tout ce qu'il faut : pain, gâteaux, légumes, viande, poisson, vêtements, vin, guirlandes de fleurs, raisins et amandes. Des jeunes filles appelleront les citoyens aux tables communes et auront égard à leurs moindres désirs. Ainsi la cité sera transformée en hôtel de luxe gratuit et on y trouvera encore d'autres plaisirs. Chaque femme libre se donnera à celui qui lui plaît parmi les jeunes hommes; mais il sera strictement défendu aux femmes esclaves de faire concurrence aux citoyennes.

En dépit de cette restriction, une pareille existence plairait beaucoup au mari de la présidente, mais il a des doutes et des hésitations que sa femme sait dissiper en lui expliquant que « tout le travail, les esclaves le feront ».

La satire des *Harangueuses* vise non seulement les propos extravagants des démagogues, mais aussi l'enseignement de Socrate, le premier champion du suffrage des femmes. La *République*, au contraire, doit être considérée comme une justification des opinions politiques de Socrate, de même que l'*Apologie* est une défense de ses idées religieuses. Platon, qui détestait cordialement les « démagogues », ne voulait pas que la doctrine sociale de son maître fût confondue avec leur communisme grossier et sensuel.

Socrate s'était attiré par ses propos la malveillance de bon nombre de gens. Les commerçants et les aristocrates s'emportaient contre tous ceux qui proposaient de mettre les biens en commun; pour eux, le communisme, qu'il fût ascétique ou non, était toujours l'épouvantail. De l'autre côté, les meneurs de la démocratie, contre lesquels Socrate s'était souvent élevé, ne lui savaient pas gré non plus de vouloir les priver de toute influence pour les mettre sous la tutelle de « sages philosophes ». Il est donc bien possible qu'un des disciples de Socrate ait raison quand il nous raconte que l'athéisme de Socrate ne fut pas la cause, mais seulement le prétexte de sa condamnation. Le véritable motif pour lequel il fut mis à mort fut qu'on voulait se débarrasser de lui parce qu'on craignait l'influence subversive que pouvaient exercer les idées qu'il exposait à tout venant. Afin de justifier ces idées, il importait à Platon de démontrer que Socrate n'avait poursuivi qu'un but auquel tout le monde pouvait souscrire : créer un gouvernement qui rendit la cité invincible. Pour y parvenir, il fallait que les dirigeants n'eussent pas de soucis qui pussent les empêcher de se dévouer exclusivement à la chose publique. Ils ne devaient avoir ni femmes, ni enfants, ni biens. Il fallait qu'ils vécussent en communisme, non pour vivre agréablement, mais afin que rien ne pût exciter leur convoitise et troubler entre eux la sereine concorde qui était nécessaire pour bien diriger les affaires de la cité .

On ne croirait pas facilement qu'un sceptique comme Socrate ait pu tenir des propos aussi naïfs que ceux qu'on trouve dans la *République*, même s'il s'y rencontre aussi des observations de bon sens. Mais nous avons là-dessus non seulement le témoignage de Platon, mais encore celui d'Aristote, son élève. Aristote, critiquant la *République*, en parle toujours comme d'un exposé des opinions de Socrate.

Dans le *Timée* et le *Critias*, où figurent les mêmes interlocuteurs que dans la *République*, Platon souligne de nouveau que le but visé par Socrate était un communisme militaire, à l'exemple de Sparte. Dans ces dialogues, Platon introduit l'histoire de l'Atlantide : neuf mille ans auparavant, il avait existé une Athènes préhistorique, détruite comme l'Atlantide par un déluge. Critias raconte qu'il avait entendu l'histoire de cette Athènes disparue de son grand-père, lequel la tenait de Solon, par tradition. Le « sage Solon » en avait été lui-même informé par les prêtres, alors qu'il visitait l'Égypte.

Critias dit à Socrate qu'après leur entretien de l'autre jour, il s'était souvenu du récit de son grand-père, parce que les institutions qu'ils avaient proposées pour la ville idéale au cours de cet entretien étaient exactement celles qui, à ce qu'il se rappelait, avaient existé dans l'Athènes préhistorique. Socrate demande alors si les Athéniens du temps de l'Atlantide n'avaient pas été de vaillants guerriers et des négociateurs d'une grande habileté quand il s'agissait de conclure la paix ou de faire un traité. « Oui, répond Critias, il en était précisément ainsi. Le roi de l'Atlantide avait voulu subjuguier toutes les contrées de la Méditerranée, mais les Athéniens avaient su former une coalition contre lui et l'avaient complètement battu. » Au cours des conversations de Solon avec les prêtres égyptiens, ceux-ci lui avaient dit aussi : « Solon, Solon, vous autres Hellènes, vous ne serez jamais que des enfants. — Comment? demanda Solon. — Vous serez toujours des enfants en esprit, car vous ne possédez pas une expérience mûrie au cours de milliers d'années. » Platon, en transcrivant cette observation, ne semble pas s'aviser qu'elle pouvait encore s'appliquer aux Hellènes ses contemporains.

Malgré tous les efforts de Platon pour prouver le contraire, le communisme des *Harangueuses* et celui de la *République* reposent au fond sur la même conception

sociale. C'est l'idée de la race dominante qui, pour effectuer tout travail manuel, a des esclaves à sa disposition et en bon nombre. Dans son second traité social : *Les Lois*, Platon fixe à 5040, chiffre emprunté à l'organisation militaire des Spartiates, le nombre des philosophes et des soldats qui devaient composer une cité bien constituée. Pour subvenir aux besoins de ces 5040 personnes (qui ne devaient rien faire, sinon gouverner et se perfectionner dans l'usage de leurs armes) ainsi qu'aux besoins de leurs femmes, enfants et serviteurs, il aurait fallu un pays grand comme la Mésopotamie, dit Aristote, ce qui suppose des centaines de milliers d'esclaves.

Dans les *Lois*, Platon abandonne le communisme. La défaite des Spartiates par les Thébains et l'expérience décevante qu'il avait faite à Syracuse où il s'était rendu dans l'espoir que le tyran qui y régnait, Denys le Jeune, se servirait de son pouvoir pour créer une ville harmonieuse, l'avaient convaincu que les hommes n'étaient pas assez parfaits pour vivre volontairement selon les préceptes de Socrate. A défaut d'organisation idéale, il veut, dans ce dernier ouvrage, réaliser le bonheur des habitants de la « ville la plus proche de la perfection » par des lois sévères, immuables, qui permettront de modestes fortunes privées, mais, par ailleurs, contraindront les citoyens à une vie frugale et vertueuse. Platon avait visité l'Égypte et en avait rapporté la conviction profonde qu'il était nécessaire d'appuyer l'organisation sociale sur la religion. Ce n'est que lorsque le peuple croit les lois d'origine divine qu'il obéit sans hésitation et avec joie au gouvernement qui les applique. Pour cette raison, il institue une religion d'Etat, religion philosophique, purifiée de toutes les légendes beaucoup trop humaines dont l'imagination des Hellènes avait entouré les Dieux olympiens.

Dans les *Lois*, on peut voir jusqu'à quel degré d'aveuglement une idée fixe peut mener l'homme le plus extra-

ordinairement doué quand il se laisse conduire, les yeux fermés, par sa raison raisonnante.

La cité harmonieuse et son territoire devaient rester immuables, le nombre des habitants ne diminuer ni ne s'accroître. — Athènes avait été surpeuplée et les Spartiates étaient devenus trop peu nombreux. — D'où un strict contrôle des naissances. Il convenait de choisir un site aussi inaccessible que possible et de réduire au minimum le commerce avec le monde extérieur, de peur que les mauvaises mœurs ne s'introduisent dans la ville. Les idées indésirables seraient écartées par la « censure », institution dont Platon est le père spirituel. Les censeurs, outre qu'ils exerçaient une surveillance sur la littérature importée, devaient poursuivre aussi caricaturistes et satiristes, dont les persiflages pouvaient troubler les bonnes relations entre les citoyens. Pour les délits envers la religion, les *Lois* instituent la délation obligatoire; Platon apparaît ainsi comme un précurseur de l'Inquisition. Si quelqu'un entendait des propos athées ou impies, il devait dénoncer aux gouvernants celui qui les avait tenus. Quiconque niait l'existence des dieux de la cité était d'abord enfermé pour cinq ans, pendant lesquels les plus sages parmi les citoyens devaient s'efforcer de le convertir. Si ceux-ci ne réussissaient pas au cours de ce laps de temps à changer ses opinions, l'impie était mis à mort (2) et ensuite torturé dans un enfer de la création de Platon. Les citoyens devaient vivre frugalement et la ville devait être, sinon pauvre, du moins jamais assez riche pour que la cupidité d'un ennemi pût être excitée. Inattaquable et inexpugnable, la ville avait à se contenter de sa propre perfection, sans jamais tâcher à faire des conquêtes. L'existence dans « la cité la plus proche de la perfection », retirée du monde comme un anachorète, n'aurait pas été très divertissante; mais cela ne semble pas avoir

(2) Dans le *Contrat Social*, Rousseau ne punit l'athée que du bannissement perpétuel, « non comme impie, mais comme antisocial ».

frappé Platon, fait qui, mieux peut-être que tant d'autres, nous montre combien il trouvait intolérable la vie que menaient ses contemporains dans des villes toujours déchirées par d'incessantes querelles intestines.

§

« Tous les discours de Socrate, dit Aristote, sont ceux d'un maître, nobles, nouveaux et d'un haut intérêt; mais dire qu'il a toujours raison, c'est probablement trop affirmer. Toute personne est libre d'inventer les hypothèses qu'il lui convient d'imaginer; pourtant les hypothèses devraient avoir quelque possibilité de réalisation. » Aristote n'est pas, au même degré que Platon, hanté par l'idée que la guerre devait être la préoccupation principale — pour ne pas dire unique — des hommes d'Etat. Ayant séjourné pendant des années à la cour de Philippe de Macédoine, il n'a pu éviter d'être frappé par le projet que Philippe chérissait, celui d'une union des villes grecques. « La guerre est louable comme moyen, mais ne doit pas être regardée comme un but final. » Il condamne le communisme de Socrate et la communauté des femmes et ne croit pas qu'on parviendrait par cette voie à établir l'harmonie dans une cité. Par ailleurs, il est très égalitaire : « La cité est une société d'égaux, unis pour jouir de la meilleure vie possible. » Il semble d'accord avec « ceux qui pensent que le premier objet d'un gouvernement devrait être de bien régler toutes choses concernant les fortunes privées », et il critique son prédécesseur, Phaléas de Calcédon, parce que celui-ci n'avait eu égard qu'à « l'égalité des propriétés foncières, sans tenir compte de cette partie d'une fortune qui consiste en esclaves, bétail, argent et une multitude d'autres objets ». Aristote n'a pourtant pas la confiance absolue de Platon dans l'efficacité des lois pour changer les conditions humaines, et il n'est pas aussi mécontent que lui de l'état de choses existant; il n'avait pas, comme son maître, été témoin de

la déchéance d'Athènes et il n'en avait point souffert. A la fin de *Politeia*, évidemment composée dans une période d'optimisme, il est même dit « que le gouvernement des villes libres grecques est sinon bon, en tout cas le meilleur possible ».

Il est assez difficile de bien saisir comment Aristote voulait organiser une ville. Il est égalitaire; dans son *Ethique à Nicomaque*, il dit qu'il y a trois sortes d'hommes injustes: « celui qui ne respecte pas les lois, l'accapareur et l'ennemi de l'égalité ». Mais dans son éthique appliquée, *Politeia*, il ne se montre plus aussi absolu: « Il y a du bon dans l'égalité des biens pour empêcher les séditions; pourtant, à vrai dire, ce n'est pas un avantage très considérable, car les hommes de grande habileté ne supporteront pas facilement d'avoir à se soumettre aux mêmes conditions que tous les autres habitants de la ville. Pour cette raison, les hommes forts seront très souvent prêts à participer aux soulèvements et aux révolutions, car la méchanceté des hommes est insatiable. » Afin que tout le monde soit content dans des conditions modestes, « la jeunesse doit être accoutumée à la plus grande frugalité, et, s'il se trouve cependant des jeunes hommes qui veulent absolument des plaisirs, ils doivent être encouragés à chercher ces plaisirs dans l'étude de la philosophie »!

Ni Platon, ni encore moins Aristote n'ont créé de nouvelles idées sur la justice et sur l'organisation sociale. Ils n'ont fait qu'exposer les opinions courantes. *Diké* prescrivait le partage égal, bien avant que Socrate ait commencé à développer ses idées philosophiques pour l'édification de ses concitoyens. Pas plus que lui, Platon et Aristote n'ont su démêler que *Diké* est avant tout la déesse des guerriers et que ses prescriptions ne peuvent être appliquées lorsqu'il s'agit de biens acquis par un travail pacifique et individuel. En acceptant sans critique les opinions helléniques sur la justice, ils leur ont donné

par l'éclat de leur renommée une consécration universelle. Après eux, l'égalité économique a été si fortement liée à l'idée de justice qu'il faut un véritable effort mental pour les dissocier. Platon et Aristote ont tous deux compris qu'une vie égalitaire ou basée sur le communisme amènerait inévitablement la stagnation; d'où la stricte limitation des naissances chez le premier et l'avortement obligatoire chez le second. Néanmoins une telle vie était idéale, selon eux, parce qu'ils croyaient qu'il en résulterait l'harmonie entre les citoyens. Et ce que Platon, le premier des philosophes idéalistes, avait déclaré « idéal », a conservé cette empreinte jusqu'à nos jours. Si bon nombre de gens instruits, pour le reste très bourgeois, croient distinguer un noyau « idéaliste » dans le régime actuel de la Russie, c'est qu'ils subissent, sans le savoir, l'influence du vocabulaire de la philosophie grecque et ne se doutent pas que le communisme, — loin d'être considéré comme un but en soi, — n'était idéal pour Platon qu'en tant que moyen par lequel on pouvait rendre une cité invincible.

Pour les Stoïciens, dont l'école dominait à Athènes pendant le III^e siècle, et qui étaient pacifistes, le communisme comme organisation sociale devint le but à réaliser parce qu'il constituait « l'existence idéale ». Pourtant, la critique d'Aristote avait ébranlé la croyance qu'on pouvait introduire cette existence idéale et naturelle dans des villes perverties. Comme tant de leurs successeurs, les Stoïciens n'hésitèrent pas : si l'idéal est incompatible avec la vie des villes, ce n'est pas une raison pour renoncer à cet idéal; au contraire, il faut abandonner les villes et « retourner à la nature ».

P. C. SOLBERG et GUY-CHARLES CROS.

LA VRAIE MATA HARI

COURTISANE ET ESPIONNE¹

IX

Paris et la danse

Les premiers mois à Paris furent pénibles pour Mme Mac Leod, épouse sans mari et mère sans enfant.

On la voit successivement modèle et écuyère; elle pose chez des peintres et des sculpteurs. Et elle se prostitue.

Au mois de novembre, peu de semaines après son arrivée à Paris, elle se présentait chez le peintre Guillonnet en disant :

— Je désire poser, monsieur.

— Bien, montrez-vous, répondit le peintre.

— Oh! mais, objecta l'inconnue, je ne veux poser que la tête. Je suis la veuve d'un major tué aux Indes. J'ai deux enfants à élever; je suis sans ressources; je m'appelle Mme Mac Leod.

— En ce cas, comme vous êtes belle, vous trouverez quelques séances pour la tête, mais beaucoup moins que si vous posiez l'ensemble, car vous paraissez bien faite. Enfin, je n'insiste pas...

La visiteuse de se lamenter alors sur l'immolation de sa pudeur, sur l'outrage au grand nom qu'elle porte. Comme le peintre lui répétait qu'il en serait ce qu'elle voudrait, elle se décida brusquement et se déshabilla.

Et au grand jour de l'atelier l'artiste vit de belles épaules, de beaux bras, de très belles jambes, mais une poitrine

(1) Voyez *Mercuré de France*, n° 752. — Copyright 1929 by Charles S. Heymans.

blette, des hanches chevalines et un ventre un peu défraîchi. Mais surtout cette poitrine fatiguée...

L'ensemble était un peu décevant et le peintre émit l'opinion qu'il vaudrait mieux pour elle qu'elle ne posât que le costume, quand brusquement son interlocutrice eut une crise de nerfs : l'outrage à sa pudeur avait été trop rude.

La femme du peintre accourut, s'apitoya, inonda l'inconnue d'eau de Cologne, lui fit respirer de l'éther.

Comme l'artiste était chargé de faire l'affiche de *Messaline*, œuvre musicale de Morand et de Lara, qui, à cette époque, devait être donnée à la Gaîté Lyrique, il la retint pour une séance de tête. Il l'envoya ensuite à son ami le peintre Assire, qui, à plusieurs reprises, la fit poser pour le costume (2).

§

Après un séjour de trois mois à Paris, M^{me} Mac Leod, désespérant de son avenir dans la métropole, adressa au général Edward Mac Leod, cousin du commandant, à Nimègue, Hollande, une lettre où elle accusait son mari de l'avoir abandonnée, de la laisser sans ressources et où elle implorait du secours.

Peu au courant des circonstances qui avaient amené le départ pour Paris de leur cousine par alliance, le général et sa femme lui répondirent par une offre d'hospitalité à Nimègue.

N'ayant rien à perdre à Paris, M^{me} Mac Leod quitta la France et fut cordialement reçue par le général et sa femme.

Dès son arrivée, elle faisait à ses hôtes un récit détaillé et mensonger des mauvais traitements que son mari lui aurait fait subir. Tant et si bien que le vieux général, indigné, écrivit à son cousin le commandant une lettre pleine de reproches et de remontrances.

Il reçut en réponse les explications du commandant. A

(2) Lettre du peintre Guillonnet à M. Louis Dumur.

la suite de quoi, au bout d'une semaine, le général pria M^{me} Mac Leod de quitter sa maison.

§

Gretha repartit pour Paris, cette fois définitivement.

Elle chercha sa voie et trouva. Elle se ferait danseuse.

Ni en Hollande, ni aux Indes, il est vrai, elle n'avait pratiqué la danse artistique ; elle n'avait aimé les bals que pour le flirt qui en est inséparable. A Java, elle ne s'était pas intéressée à la danse populaire des *ronggengs* (3) et elle n'avait jamais eu l'occasion de voir les *serimpihs* et les *bedoyos*, danseuses du soenan (4) de Solo et du sultan de Djocja.

N'importe. Elle créerait des danses extrême-orientales : les danses sacrées brahmaniques. Elle ne connaissait d'ailleurs aucunement le pays de Brahma, pas plus qu'elle n'avait vu de danseuses hindoues. Mais cela ne l'inquiétait guère : l'Hindoustan, Java étaient loin de Paris et l'art chorégraphique de ces pays *légendaires* n'était pas de la compétence du public dont elle comptait faire la conquête.

Puis, son teint mat et son air exotique la feraient passer facilement pour une Javanaise ou une Hindoue d'origine.

Son nom avait une apparence et une consonance anglaise ; dès lors rien de plus simple que de se donner pour la femme ou la veuve d'un officier britannique des Indes : M^{me} Mac Leod devenait Lady Gresha (5) Mac Leod, danseuse.

Mais avant tout, elle devrait éviter la banalité, le « déjà vu ».

Paris avait déjà applaudi bon nombre de danseuses remarquables. La belle Otero lui avait apporté sa fougue castillane, la Loïe Fuller la magie de la flamme, Isadora Duncan ses jambes nues et la grâce d'un jeune corps drapé d'une tunique courte.

(3) Danseuses publiques et ambulantes.

(4) Empereur.

(5) Elle n'eut qu'à changer une seule lettre de son petit nom Gretha (abrév. de Margaretha).

Lady MacLeod irait plus loin. Devant le public, elle danserait le ventre nu, comme les bayadères de sa fantaisie, — et en petit comité elle exhiberait tout son corps.

Et pour corser le spectacle elle s'inspirerait de la danse lascive de Salomé devant Hérode. En se dénudant lentement, en jetant successivement tous ses voiles comme l'avait fait la belle-fille du tétrarque, elle apporterait du nouveau aux Parisiens, friands de spectacles inédits.

§

Lady Gresha MacLeod se produisait exclusivement dans les salons.

Le premier fut celui de la comtesse de Tredern. Cette grande dame, qui était à la tête du mouvement mondain et artistique de Paris, possédait un théâtre dans son hôtel; elle donnait également des représentations dans les théâtres publics.

Lady MacLeod dansa aussi chez M. Molier, propriétaire du fameux cirque de la rue Benouville.

Camille de Sainte-Croix nous a gardé le souvenir d'une de ces représentations privées. Vers la fin du mois de janvier 1905, ce journaliste, rédacteur à la défunte *Revue Théâtrale*, fut présenté à l'artiste étrangère dans le salon de Mme Albert Keyzer, la chroniqueuse du *King*. Là se trouvaient réunis une douzaine d'invités, tous Parisiens et artistes; parmi eux deux peintres, un sculpteur et la romancière Daniel Lesueur.

L'étrangère avait assisté au dîner et avait vivement impressionné les convives, les avait « tous conquis par le caractère de son originale et précieuse beauté ».

Cette beauté, Camille de Sainte-Croix la détaille ainsi :

De haute taille, la tête fine aux traits énergiques, aux beaux yeux ardents et pénétrants, au teint chaud, une masse de cheveux sombres, un corps harmonieux, souple, aisé, aux proportions parfaites, aux attitudes nobles, simples et personnelles, de grande allure et de ligne superbe...

Lady Gresha Mac Leod, qui, lorsqu'elle s'appelait encore simplement Mac Leod, détestait Java et trouvait les Indes « un sale pays », séduisit irrésistiblement son auditoire en parlant « en un langage imagé, convaincu et passionné, de tout ce qu'elle aimait, de tout ce qui avait ineffaçablement impressionné sa jeunesse, au beau pays de Java ».

Quant à sa chorégraphie, au dire de Camille de Sainte-Croix, elle était toute personnelle et avait été créée par elle. C'était une danse « vécue et pensée ».

Le rédacteur de la *Revue Théâtrale* n'est pas très instruit en ethnographie : il trouve, en effet, que Lady Mac Leod connaissait à fond « l'admirable poésie de la race malaise » (6). Le sens intime et la signification lyrique de cette poésie, elle les traduisait, en gestes, en cadences de pas et de mouvements et en jeux physionomiques. Et ce connaisseur émérite parle encore de la bonne école des professionnelles de Java, où elle a étudié pratiquement son art.

Bref, Camille de Sainte-Croix, après avoir admiré la danse des sept voiles, qui finit par laisser la danseuse « nue et râlant » aux pieds du dieu Siva, d'autres danses encore « d'une diversité et d'une abondance peu commune », — proclame la danseuse « une créatrice d'art d'un tempérament et d'une flamme admirables ».

Et il lui prédit la célébrité.

Peu après cette représentation intime, Lady Gresha Mac Leod se métamorphose de nouveau : elle devient *Mata Hari*.

Le Soleil !

Non pas un soleil printanier, qui réchauffe et vivifie, mais un soleil tropical, le soleil implacable, que les soldats coloniaux aux Indes traitent de « gremlin de cuivre », un soleil qui brûle, qui aveugle, qui dessèche, qui embrase, qui rend fou et qui tue.

.....
 (6) S'il avait vécu quelques années au milieu de ces « admirables poètes », il aurait été moins enthousiaste.

Quand, au commencement du mois de mars 1905, Emile Guimet, fondateur et directeur du célèbre Musée qui porte son nom, voulut offrir à ses invités un spectacle exotique et chercha à cet effet une danseuse de l'Extrême Orient, on lui désigna Mata Hari.

X

Au Musée Guimet

Lundi 13 mars 1905, Mata Hari se produit au Musée Guimet devant un public restreint d'invités, rares élus admis à « évoquer pendant quelques heures les cultes sacrés des peuples asiatiques » — hommes politiques, diplomates, artistes, gens du monde. Deux ambassadeurs : celui du Japon et celui d'Allemagne, accompagné de la princesse Radolin.

La bibliothèque du Musée, en forme de rotonde, avait été transformée en temple ancien, sanctuaire du dieu Siva.

Les colonnes cannelées de l'enceinte sacrée étaient enguirlandées de roses, qui jonchaient également le tapis. Quelques bougies perçaient çà et là de leurs clartés dansantes les ténèbres et laissaient distinguer les visages pâles, les épaules et les bras blancs des quatre *nautchnis*, danseuses secondaires, toutes drapées de noir, assises au pied d'une stèle derrière laquelle trônait un Siva en bronze.

Siva Nadarâja, qu'entoure un cercle de flammes en métal, roi de la danse à six têtes, père de la destruction et de la fécondation.

A droite, parmi des feuillages, la statue de Soubramaja, dieu de la guerre.

Tout autour, des rayons de livres, étalant jusqu'au plafond leurs trésors d'érudition et de culture asiatiques.

On entendit un bref commentaire de M. Guimet :

C'est le jour de la fête du dieu. Dès le soleil levé, les prêtres, s'étant purifiés, se sont rendus en grande pompe au temple pour

éveiller le dieu. Ils lui ont offert leurs adorations, puis l'ont baigné, lavé, oint de parfums, d'encens, de beurre clarifié, ils l'ont revêtu de riches étoffes et paré de bijoux précieux. Ils lui ont présenté dévotieusement l'eau sainte du Gange avec des fleurs, des fruits, des branches et des grains, du riz cuit et des gâteaux, puis de la musique. Et maintenant, présent suprême et le plus agréable, ils lui offrent les danses sacrées.

Puis, tout à coup, au milieu des quatre nautchis noires, apparaît la Bayadère — Mata Hari.

Elancée, mince, serpentine, elle n'est qu'à demi voilée de tissus brillants, qui s'enroulent autour des hanches, laissent le ventre découvert, s'attachent juste au-dessus du pubis et descendent jusqu'aux pieds nus. Des anneaux encerclent les chevilles, des bracelets entourent le poignet et le haut du bras près des aisselles sombres. Des cupules en métal ajouré emprisonnent les seins et sont attachées avec des chaînettes sur les épaules et autour du buste. La lourde chevelure noire est ornée d'un diadème étrange, ressemblant au croissant de lune sur la tête de Siva Nadarâja.

La bayadère danse devant Siva, dieu de l'amour et de la mort, une danse « ondulante comme le feu... Son corps flexible épouse parfois les ondulations de la flamme et parfois se fige dans ces contorsions comme la lame flamboyante d'un kriss » (7).

Après la danse sacrée, offrande à Siva, elle mime la princesse qui, après l'orage, se promène dans un jardin. La lune brille dans un ciel azuré, la pluie a rendu la fraîcheur aux fleurs. Entre toutes, la plus enivrante est la mortelle fleur de la Passion, que la prêtresse de Siva cueille après avoir longtemps hésité.

Puis, armée de la lance et du long poignard, elle danse, en l'honneur de Soubramaja, une danse belliqueuse « apprise dans l'ombre mystérieuse des sanctuaires hindous ».

Enfin, en l'honneur de Siva, qu'elle tâche de fléchir, aux

(7) Holl. *keris*, du malais *keris*, poignard javanais.

cris des nautchis noires, aux sons énervants d'une musique invisible, elle jette lentement, un à un, tous ses voiles, dénoue d'un geste lascif sa ceinture et tombe, épuisée et nue, aux pieds du dieu inexorable.

§

Cette représentation au Musée Guimet fut pour Mata Hari un succès éclatant, un véritable triomphe.

Par son étrange beauté, par l'audace de ses gestes, elle avait d'un seul coup conquis Paris.

Les journalistes qui avaient pu assister au spectacle la sacrèrent reine de la danse.

A l'envi, ils vantent sa beauté, son charme, son art.

Elle est « sombre et sauvage, ravissante et idéale ».

Elle parle de son art « avec une vivacité brillante, une ivresse, une ardeur pittoresque et nerveuse, qu'eût aimée Schéhérazade ».

Elle « interprète avec un art... pénétrant et... hardi, et qui retient, comme une fleur garde un arôme, toute la ferveur sacrée de la vieille Asie ».

Elle « nous apporte des archipels mordorés (!) de la Malaisie les danses primitives, ardentes dont se pare encore, aux plus lointaines ères, le culte embaumé des dieux hindous ».

Un de ses admirateurs exalte même... sa science théologique :

Il n'est point une des vertus de Vichnou, un des méfaits de Siva, un des attributs de Brahma qu'elle ignore. Au charme ensorceleur, à l'enchantement d'une bayadère elle unit la science théologique d'un brahmine...

Le plus enthousiaste des critiques de « la danseuse hindoue » fut sans contredit Henri de Weindel, dans *La Femme d'aujourd'hui* (8).

Fille de la déesse Parbati, créatrice de l'art de la danse... har-

(8) No 22, 6 avril 1905, avec 3 photos.

monieuse créature qui, sous des ciels de feu s'est développée librement en souplesse et magnificence.

Elle est « passionnée de la danse, passionnée surtout des belles attitudes ».

Le dithyrambe se termine par l'affirmation que « les salons de Paris — la mode s'étant emparée de la belle prêtresse — ne jurent plus que par Mata Hari. »

Mata Hari fit au critique de l'*Echo de Paris* l'honneur de ses confidences. Voici ce qu'elle lui raconta de son apprentissage artistique :

Pendant très longtemps j'ai vécu aux Indes Néerlandaises. La situation dans laquelle je me trouvais alors à Batavia me mit, à plusieurs reprises, en relations avec des princes et de riches seigneurs qui voulurent bien nous admettre, mon mari et moi, dans leur intimité. Ces hommes-là, vous le savez peut-être, respectent infiniment les vieilles traditions religieuses, et ils entourent les cérémonies sacrées qu'ils font célébrer dans leur palais de toute la magnificence possible. Ils ont des danseuses très renommées qu'ils ne montrent presque jamais ; elles connaissent les plus anciennes danses de Brahma, celles qu'on danse autour de l'autel. Moi, j'ai appris avec elles très longtemps et je sais ce que veut dire chaque geste qu'on fait.

Le lendemain du triomphe facile de Mata Hari au Musée Guimet, son nom étrange et sonore courut les boulevards, on vanta sa beauté exotique, son art « sacré » et téméraire.

Bientôt le snobisme l'accapara et les salons de la capitale se la disputèrent à coups de billets de banque.

C'est ainsi qu'elle dansa chez la comtesse Greffulhe, la comtesse Edmond Blanc, le prince del Drago, la princesse Murat, à l'ambassade du Chili, au cercle Royal, chez Henri Houssaye, chez Emma Calvé.

Quatre ministres l'invitèrent même à un dîner et se laissèrent charmer, pendant ce festin, par son « art » prestigieux.

Paris l'avait tirée de l'obscurité de l'anonymat, l'avait fait

entrer, auréolée d'une légende, dans la lumière de la célébrité.

Paris l'avait sacrée artiste et elle devint une de ses reines.

Mais la couronne que Paris décerne est le plus souvent de carton doré, la gloire de ses élus éphémère comme la royauté des reines de Mi-Carême.

Elle devait en faire à son tour l'amère expérience.

Quelques semaines après ses danses du Musée Guimet, elle était engagée à l'Olympia et, en novembre 1905, elle signait un contrat pour Monte-Carlo (*Le Roi de Lahore*).

L'année d'après, elle dansa à Vienne, capitale de l'Autriche.

§

Les journalistes qui, dans leurs feuilles, avaient préparé la royauté éphémère de Mata Hari, ne se doutaient pas que ce qu'ils avaient admiré au Musée Guimet et exalté ensuite n'était que du chiqué, du bluff, une mise en scène ingénieuse.

Elle bénéficiait de leur ignorance des choses d'Hindoustan et du fait qu'ils confondaient sans cesse les *Indes Néerlandaises*, *l'Insulinde* avec *l'Inde Britannique*, la grande patrie des Hindous et des adorateurs de Brahma.

Cette confusion leur fit écrire, entre autres insanités, que la danseuse née à Java, où elle avait passé son enfance et sa jeunesse, avait grandi au milieu des bayadères de Siva, aux bords du Gange.

Le public d'artistes et d'hommes politiques du Musée Guimet ne connaissait pas non plus l'Inde mystérieuse dont Mata Hari prétendait faire revivre devant leurs yeux les danses antiques. La plupart avaient entendu parler vaguement de bayadères, de Védas, de Kama-Soutra, avaient peut-être vu des fakirs invulnérables, — mais là s'arrêtait leur connaissance en la matière.

Ces spectateurs, illusionnés par l'aménagement de la scène improvisée, par les commentaires de l'explicateur, ignoraient que la pseudo-bayadère leur montrait une danse de sa fantaisie, ayant peu de rapport avec la danse des vraies danseuses hindoues, qui sont toujours habillées, portent même un costume plus strict que les femmes ordinaires (9).

Attirés et éblouis par la beauté irrésistible de la femme, toute-puissante surtout quand elle se montrait peu voilée ou dans la splendeur de sa nudité, ils ne se rendaient pas compte, ils ne se souciaient même pas de savoir que les poses, les gestes, la mimique qu'ils suivaient si attentivement des yeux n'étaient qu'un attrape-nigaud pour des mâles naïfs et crédules, ayant pour principal but de faire valoir la beauté, l'harmonie, la séduction d'un corps et par là même de conquérir des hommes, amants futurs.

Et ceux qui prenaient Mata Hari pour une princesse hindoue (10) auraient été fort étonnés en apprenant que la princesse était en réalité de souche bien européenne et issue d'un couple de petits bourgeois dans une ville de province hollandaise.

XI

Le Divorce

Le commandant Mac Leod savait que sa femme se trouvait de nouveau à Paris depuis son départ de chez le général Mac Leod à Nimègue et qu'elle se montrait nue ou demi-nue dans les salons de la capitale française.

Il était bien décidé à demander le divorce contre elle, mais, bien que depuis son retour de Java elle eût commis de nombreux actes d'adultère, il n'avait pas de ses multiples trahisons les preuves que la loi exige.

En demandant en mai 1905 — donc après les danses au

(9) On peut consulter à ce sujet : Louis Rousselet, *L'Inde des Rajahs*, chez Hachette, 1875.

(10) Entre autres Geo Hum. dans le *Carnet de la Femme* d'août 1905.

Musée Guimet — l'intervention du chevalier de Stuers, ministre des Pays-Bas à Paris, et de M. Van Lier, consul-général du même pays, il apprit que, d'après les informations de la Préfecture de police, sa femme, qui avait pris le nom de guerre de Mata Hari, habitait au 3, rue Balzac dans un hôtel meublé, avec une bonne, et qu'elle fréquentait les maisons de rendez-vous.

Cela prouve que, malgré sa soudaine célébrité, elle ne pouvait pas encore, quelques semaines plus tard, se passer des bénéfices que produisait le trafic fructueux de son corps.

Le commandant Mac Leod cherchait à faire constater, avec la collaboration de la police parisienne, le flagrant délit d'adultère dans une des maisons de rendez-vous que fréquentait sa femme. Mais comme il habitait loin de Paris, ce constat, qui réclamait sa présence, n'était pas facile à effectuer.

Il abandonna donc ce projet. D'autre part, il ne pouvait pas citer sa femme, puisqu'elle se trouvait souvent en voyage.

Un fait imprévu devait le servir. Sa femme avait fait faire pour ses amis des photos qui la montraient complètement nue. Le photographe, sans demander le consentement de sa cliente, en avait mis quelques-unes en vente. Mata Hari voyant en cela une atteinte à sa pudeur de femme et aimant les procès, résolut de poursuivre le coupable. Comme elle avait besoin pour cela du consentement de son mari, elle le lui demanda par ministère d'huissier. (Il paraît d'ailleurs que l'exemple donné par le photographe avait été suivi par le sculpteur qui avait modelé le corps de Mata Hari.) Connaisant alors par la demande officielle venue de Paris le domicile de sa femme, le commandant saisit le Tribunal d'arrondissement d'Arnhem d'une demande en divorce et fit citer sa femme le 27 janvier 1906.

Mata Hari se résigna facilement à abandonner tout espoir de jamais reprendre son enfant. Le succès et le luxe, enfin

trouvés à Paris, suffisaient à ses besoins. Elle se disait qu'il était inutile d'aller en Hollande défendre une cause indéfendable, faire une impossible opposition à la demande si pleinement justifiée de son mari. Elle fit défaut.

Et le divorce aux torts et griefs de la défaillante fut prononcé à Arnhem le 26 avril 1906 par le jugement suivant :

Extrait des minutes déposées au Greffe du Tribunal d'arrondissement d'Arnhem.

Le président a prononcé le jugement ci-après, rendu par le Tribunal,

dans l'affaire de

RUDOLF MAC LEOD, commandant en retraite de l'infanterie de l'armée des Indes Néerlandaises, demeurant à Velp, commune de Rheden, demandeur par citation du 27 janvier 1906, par l'organe de l'avoué Me Hymans^s à Arnhem,

contre

MARGARETHA GEERTRUIDA ZELLE, épouse du demandeur, séjournant à Paris, sans domicile connu dans le Royaume, défenderesse défaillante.

Le Tribunal d'arrondissement d'Arnhem, chambre des affaires civiles et commerciales

Ouï le demandeur

Ouï en outre M. l'officier de justice en ses conclusions tendant à ce qu'il plaise au Tribunal :

Accueillir la demande première du demandeur,

Fixer la date de la convocation des parents et alliés de l'enfant mineur issu du mariage des parties, en vue de la nomination d'un tuteur et d'un subrogé-tuteur, *quid* des dépens.

Vu les pièces

Considérant que le demandeur a fait exposer :

qu'il a contracté mariage à Amsterdam le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze, avec la défenderesse M. G. Zelle, duquel mariage sont issus deux enfants, savoir un garçon (décédé depuis) et une fillette ;

que le demandeur a appris qu'au cours du mariage son épouse a eu des rapports charnels avec d'autres hommes et par conséquent s'est rendue coupable d'adultère, ce qui constitue un motif de divorce ;

que la défenderesse qui séjourne actuellement à Paris se produit dans ladite ville dans des cafés-concerts et des cirques et y exécute des danses dites brahmaniques et cela presque entièrement nue ;

qu'elle a posé également entièrement nue comme modèle chez un sculpteur et que cette œuvre de sculpture est offerte en vente au public ;

que ces faits devront être qualifiés d'extravagances donnant lieu à la séparation de corps et de biens ;

qu'aux termes d'une Ordonnance rendue par M. le Président du Tribunal en date du 15 janvier 1906, le demandeur a été autorisé à citer la défenderesse en divorce, subsidiairement en séparation de corps et de biens,

et que par ces motifs il a conclu : plaise au Tribunal :

déclarer dissous par divorce le mariage conclu entre le demandeur et la défenderesse à Amsterdam le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze, pour cause d'adultère commis par la femme défenderesse ; subsidiairement :

dire que les parties seront séparées de corps et de biens pour cause d'extravagances de la défenderesse, avec toutes les conséquences prévues par la loi, le tout en condamnant la défenderesse aux dépens de l'instance.

Attendu que la défenderesse, bien que dûment citée, n'a pas comparu en justice, pourquoi elle a été déclarée défaillante.

Point de droit :

Attendu que le fait premier relevé dans la citation et les conclusions doit être tenu pour prouvé et que ce fait constitue l'adultère, motif justifiant la demande en divorce, de sorte que le tribunal considère la demande première elle-même ni injustifiée ni mal fondée et qu'il convient de l'accueillir ;

Attendu qu'en ce qui concerne la garde de l'enfant mineur des parties, il convient de différer la décision à cet égard, jusqu'à ce qu'il soit pourvu à la nomination des tuteur et subrogé-tuteur ;

Vu les art. 264 par. 1 et 284 et suivants C. C. ainsi que les art. 56 et 76 C. P. C.

Faisant droit au nom de la Reine,

le Tribunal

Déclare dissous par divorce le mariage contracté à Amsterdam, entre le demandeur et la défenderesse le 11 juillet 1800 quatre-

vingt-quinze pour cause d'adultère commis par la femme défenderesse ;

Et avant de pourvoir à la nomination des tuteur et subrogé-tuteur de l'enfant mineur des parties

Dit que les parents et alliés dudit enfant seront convoqués à comparaître, le jeudi 28 juin 1906 à 11 h. 3/4, en chambre du conseil de ce Tribunal, siégeant au Palais de Justice de cette ville, pour être entendus concernant ladite nomination ;

Condamne la défenderesse aux dépens de l'instance, taxés jusqu'au présent jugement pour le demandeur à la somme de quatre-vingt-six florins soixante cinq cents, ainsi qu'à ceux qui seront occasionnés par la nomination des tuteur et subrogé-tuteur, lesquels seront fixés par l'ordonnance à rendre à ce sujet.

Ainsi jugé par Messieurs le Baron van Lynden, président, van der Poel Hiddingh et Cremers, juges, et prononcé en l'audience publique du 26 avril mil neuf cent six, en présence de Messieurs Alpherts, officier de justice, et Van Leeuwen, greffier.

(signé) : D. R. B. Van Lynden

(signé) : Van Leeuwen

Pour copie conforme

Le Greffier dudit Tribunal,

(signé) : *illisible.*

L. S.

Les parents et alliés de la fillette issue du mariage, convoqués au Palais de justice d'Arnhem pour la nomination d'un tuteur, désignèrent le père de l'enfant, malgré l'opposition énergique, mais burlesque et peu convaincante, du père Zelle.

Celui-ci avait eu la sottise d'escompter la tutelle, bien qu'à la mort de sa femme il eût déjà été déchu de ses droits paternels.

Sa nouvelle élimination fut un nouveau coup porté à sa vanité. Il n'était pas non plus sans se souvenir de l'attitude pleine de dédain et de mépris que son ex-gendre avait — à bon droit — toujours eue vis-à-vis de lui.

Le vaincu résolut de se venger de sa déconvenue.

XII

**La genèse des faux mémoires de
Mata Hari**

Quelque temps après la nomination du tuteur de la fillette de Mata Hari, soit dans la seconde moitié de 1906, M. G. H. Priem, éditeur et écrivain connu (11), reçut dans son bureau à Amsterdam la visite d'un grand gaillard déjà vieux, à l'air peu sympathique et parlant le hollandais avec un fort accent frison : le père Zelle.

Le visiteur se nomma, dit qu'on lui avait recommandé M. Priem dont on lui avait vanté les mérites littéraires, et lui demanda s'il serait disposé à écrire un livre contre le commandant Mac Leod, son ex-gendre.

Il esquissa de celui-ci un portrait aussi repoussant que possible : c'était un monstre à figure humaine qui avait rendu sa femme profondément malheureuse. Il l'avait maltraitée, humiliée, trompée, lui avait refusé le nécessaire. Elle, de son côté, avait toujours été d'une fidélité à toute épreuve et possédait toutes les qualités pour rendre un honnête homme heureux. Mais malgré cela l'ignoble mari l'avait abandonnée dans un dénuement complet. Heureusement elle avait trouvé le chemin de Paris, où elle se produisait comme danseuse hindoue, et, le succès venu, poursuivait sa carrière triomphale à Vienne, Monte-Carlo, etc. Le père de la malheureuse épouse — à présent libérée par le divorce — avait en vain demandé à la justice de poursuivre le bourreau de sa fille. Les tribunaux ne pouvant ou ne voulant pas le punir — les loups ne se mangent pas entre eux — il y avait lieu de le traduire devant le tribunal de l'opinion publique. Enfin, le visiteur ne cacha pas qu'il y aurait gros à gagner.

(11) Auteur de *De doode* (Le Mort), drame ; *Langs donkere paden* (Sur des sentiers sombres), roman ; *De grootste Zonde* (Le plus grand péché), roman ; *Meta* et d'autres poèmes, etc.

Le père Zelle mentait et calomniait avec une telle virtuosité et sa sincérité semblait si grande, que M. Priem s'y laissa prendre, ajouta foi à ses paroles et accepta provisoirement. Le jour même, il commença à écrire et eut bientôt achevé une quinzaine de pages. Il les fit imprimer, et les remit, en guise d'échantillon, à M. Zelle.

Mais deux jours après cette remise, M. Priem rencontrait un ancien associé à lui, M. Veldt, et lui racontait la visite qu'il avait reçue. M. Veldt lui déconseilla de s'occuper d'une affaire évidemment louche.

Se rangeant à ce sage avertissement, M. Priem décida d'aller aux informations. Il écrivit au commandant Mac Leod et demanda un entretien, que le destinataire de la lettre finit par accorder après quelques hésitations.

Le commandant fut en mesure de prouver avec l'appui de documents authentiques, que le père Zelle avait effrontément menti et que ses imputations ne souffraient pas le moindre examen sérieux.

Dès son retour à Amsterdam, M. Priem fit donc savoir à M. Zelle qu'il ne voulait pas donner suite à l'affaire. Furieux de ce refus imprévu, le père Zelle porta la feuille imprimée à M. Veldt, qu'il savait avoir été l'associé de M. Priem — celui-là même qui, quelques jours auparavant, avait mis M. Priem en garde contre les risques à courir.

L'éditeur Veldt se laissa séduire par les gros bénéfices que le tentateur faisait miroiter à ses yeux, mit de côté ses relations amicales avec M. Priem et son avis de la veille et accepta de publier le livre.

Comme il avait besoin d'un nègre pour la besogne à faire, il s'adressa à un barbouilleur de papier dans la gêne, un certain George V., acteur raté, connu comme auteur de quelques livres pornographiques.

Ce pornographe, prenant comme base les mensonges que lui débitait le père Zelle, exécuta la commande et écrivit le livre, — à l'exception du premier chapitre, dû à la plume de M. Priem et qui par sa forme se distinguait avantageuse-

ment du reste de l'ouvrage, écrit dans un style boursoufflé et incorrect.

Et un beau jour, un libraire ami de M. Priem lui apprenait : « Le livre a paru sans toi et.... chez Veldt. »

M. Priem, qui était toujours en termes amicaux avec l'éditeur, le pria de lui envoyer un exemplaire du volume. Quand il le reçut, il put constater que le premier chapitre — *Les fiançailles et le mariage* — était celui qu'il avait imprudemment confié au père Zelle. Il constata encore que l'inspirateur du livre insinuait que M. Priem s'était fait acheter par le commandant Mac Leod.

Une brouille, qui ne tarda pas à devenir de l'hostilité, s'ensuivit entre M. Priem et l'éditeur Veldt.

Le livre, paru en février 1907, était signé A. Zelle et portait le titre de :

De Roman van MATA HARI, de levensgeschiedenis mijner dochter en mijne grieven tegen haar vroegeren echtgenoot (12).

Ce roman, grâce à ses deux préfaces, celle de l'éditeur et celle de l'auteur nominal, et à ses suppléments et fac-similés, a toutes les apparences d'un livre sérieux.

L'éditeur déclarait dans sa préface que ce « roman » n'était pas un véritable roman, c'est-à-dire le fruit de l'imagination d'un romancier, — mais la *stricte vérité* ; qu'il avait soigneusement examiné le dossier important que M. Zelle, père de l'héroïne, lui avait communiqué et qu'il avait pu établir ainsi que tout dans le livre était conforme à la vérité.

Dans sa préface à lui, le père Zelle protestait de son amour pour sa fille et jurait ses grands dieux qu'il n'avait écrit son livre que pour venger l'honneur de son enfant, lésée dans ses droits.

(12) *Le Roman de Mata Hari, histoire de la vie de ma fille et mes griefs contre son ex-époux.*

Malgré toutes ces assertions, le livre — sauf le premier chapitre qui n'a aucun caractère diffamatoire — n'est en grande partie qu'un tissu d'ineptes mensonges et de basses calomnies, produits du cerveau fruste et romanesque d'un personnage vaniteux, cynique et vindicatif, blessé dans son amour-propre.

Le « roman » représente Mata Hari comme un paragon de vertu et son mari comme un ignoble individu. L'ouvrage a la forme d'une autobiographie, à l'exception du dernier chapitre (*Une tutelle singulière*). Par cette disposition, il veut faire croire qu'il renferme les mémoires de l'héroïne, qu'elle aurait commencés pendant une traversée d'Europe en Amérique et achevés dans le Nouveau-Monde.

En réalité, Mata Hari n'avait pas écrit un seul mot du livre ; elle n'avait pas non plus fait de voyage en Amérique, où elle n'a jamais été.

Quant au dossier important dont parle l'éditeur, M. Priem le connaissait, il l'avait eu en mains : il se composait en tout et pour tout de cinq ou six lettres de Mata Hari, parmi lesquelles deux envoyées des Indes, où elle se plaignait de son mari, et deux de Paris ; pour le reste, des lettres et copies de lettres, plus ou moins apocryphes, écrites par le père lui-même.

§

Dès la publication du « roman », M. Priem crut de son devoir de réfuter ce libelle infâme, qui sans le nommer le mettait lui-même en cause, et dans une brochure intitulée : *De naakte Waarheid omtrent Mata Hari* (La Vérité nue sur Mata Hari), il mit en pleine lumière les odieuses calomnies qui formaient l'essence du livre, démasqua le menteur qui l'avait signé et le cloua au pilori.

Celui-ci, fidèle à ses habitudes processives, essaya bien d'intenter à M. Priem un procès en diffamation ; mais la justice lui opposa une fin de non-recevoir.

Quelque temps après que le « roman » eut paru, Mata Hari vint en Hollande et fit une visite à l'éditeur Veldt, sans doute pour le remercier de la réclame qu'il lui avait faite, de concert avec son père.

Elle le pria aussi de faire parvenir de sa part à sa fillelette à Velp un paquet de chocolats et d'autres friandises. Ce paquet fut retourné à l'expéditeur.

Mata Hari savait parfaitement que tous les faits allégués dans son « roman » étaient exagérés ou dénaturés, que le livre était plein de contradictions et de mensonges évidents. Mais considérant ce récit comme une espèce de réhabilitation pour elle, ne fût-ce qu'aux yeux de lecteurs superficiels et peu clairvoyants, elle se garda de protester. Elle tolérait que l'homme qu'elle avait trahi et déshonoré fût couvert de boue et déshonoré une seconde fois, par son indigne père à elle.

Quant au commandant Mac Leod, son attitude à l'égard de son calomniateur fut des plus dignes. Il refusa de lire le livre et garda à ce sujet un silence méprisant.

Il trouva son seul bonheur dans l'éducation de sa petite Louise que, à la suite du divorce et de sa tutelle légale, il avait enfin pu soustraire définitivement à l'influence néfaste d'une mère indigne.

§

Le *Roman de Mata Hari* resta longtemps inconnu en France. Ce fut seulement en janvier 1922, donc quinze ans après sa publication, que le Dr Raeymaekers, lecteur assidu de l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, ayant trouvé par hasard un prospectus vieux de 16 ans et se rapportant au livre à paraître, le signala dans cette publication.

Le journaliste hollandais Léo Faust fit du *Roman* un résumé de cinq pages, que le *Mercure de France*

publia dans son numéro du 1^{er} janvier 1923 sous le titre : *Le passé de Mata Hari*.

Ce résumé, sans commentaires et naturellement dépourvu de toute valeur documentaire, a servi de source à ceux qui, ces dernières années, se sont érigés en historiographes ou en défenseurs de Mata Hari.

XIII

Carrière artistique d'une femme galante

L'enthousiasme de Paris suivit Mata Hari à Vienne, la ville joyeuse du bleu Danube.

Son arrivée fut annoncée à sons de trompe par toute la presse comme l'entrée triomphale d'une reine de l'Extrême-Orient, d'une artiste qui possédait le double prestige d'une beauté exotique et d'un passé aventureux plein de mystère.

Les journaux chantèrent les louanges de sa taille élancée, de sa figure magnifique aux yeux énigmatiques, de sa luxuriante chevelure d'ébène, de son teint mat et de ses membres d'une souplesse de liane.

Le critique d'art Hevesi la décrivit comme : « *ein Zweirassiges Wesen wie es nur der Orient hervorbringt, der dem alten Paradiese so viel näher ist als wir ausgewiesene Kulturwelt* (13).

Avant de se produire devant le grand public Mata Hari dansa devant une société d'élite à la « Sezession », la Maison des Peintres viennois, où se mêlaient des puissants du jour, des grandes dames, des représentants du monde littéraire et artistique.

On avait transformé une des salles en temple. Une lumière tempérée éclairait vaguement le dieu Brahma, trônant

(13) Une créature de deux races comme en produit l'Orient seul, qui touche de beaucoup plus près à l'ancien paradis que nous autres civilisés exilés.

sur un autel entre des lumignons, des vases hindous et de petits cerisiers en fleurs.

Au pied de l'autel, des vases en métal d'où montait l'encens ; sur le parquet, des tapis somptueux, laissant, au milieu, un espace libre où un disque en verre devait projeter sur la danseuse des flammes électriques.

Elle se montra d'abord enveloppée d'un long vêtement blanc qui lui couvrait la tête comme un voile et, aux sons d'une musique douce, elle fit une offrande à Brahma : des fleurs, de l'eau, de la poussière et de l'air.

Pour l'offrande à Vichnou, elle portait le costume du musée Guimet, et enfin elle abandonna comme elle l'avait fait à Paris, le dernier de ses voiles à Siva, le dieu inexorable.

Après ses débuts dans la « Maison des Peintres », elle se produisit au « Théâtre Apollo » devant le grand public.

Voici comment l'a vue le critique du Journal artistique *Vorhang auf* (14) :

Une dame d'un extérieur très intéressant et d'un charme rare : la vraie danseuse indienne, dans ses danses sacrées des Brahmanes.

Tout à coup la danseuse se lève — elle commence la danse du « slendang » (voile) comme lutte symbolique de la chasteté avec la sensualité.

En courbant le corps et en agitant violemment son voile, elle exprime l'attraction et l'angoisse de l'amour, la crainte érotique et le triomphe de cette crainte. Le désir se réveillant dans le cœur de la vierge ! Naturellement, l'amour finit par triompher...

Le voile tombe et « *es überläuft einem eiskalt über den Rücken* » (15).

Ensuite on voit la glorification d'Indra (dieu de la guerre). Ici Mata Hari devient un peu plus tumultueuse, bien qu'elle ne se départisse jamais d'une certaine réserve prescrite. Par sa danse, elle veut exciter davantage les hommes belliqueux et, comme

(14) Lever de Rideau.

(15) On sent des frissons dans le dos.

symbole du sang, elle porte un voile rouge. Nous trouvons cette façon de danser chez presque tous les peuples primitifs ; la beauté de la femme comme élément excitant pour les guerriers. Cette danse, qui doit sa véritable origine à des instincts très bas, Mata Hari sait lui prêter une certaine distinction, comme, en général, elle ne sort pas d'un cadre qui réclame la beauté du corps et des poses bien composées plutôt que des manifestations de la sensualité.

La dernière danse montre une fête en l'honneur du dieu Siva. Elle danse la grande danse du temple des Brahmanes. Chacun des voiles qui l'enveloppent a la valeur d'un symbole : beauté, amour, jeunesse, chasteté, sacrifice et abandon. Un à un les voiles s'envolent, il ne reste rien, qu'un tissu transparent... Salomé ! C'est sans doute la danse la plus excitante que les connaisseurs en choses artistiques puissent se figurer. Les formes idéales de ce corps de femme, cette figure rêveuse et nostalgique, le jeu doux de ce corps gracieux, — le milieu, tout fit éclater l'enthousiasme du public des loges.

§

C'est en décembre 1906 qu'elle était ainsi acclamée à Vienne ; trois mois plus tard, elle est passagère à bord du « Schleswig », courrier pour l'Égypte du « Nord Deutscher Lloyd ».

Le but de son voyage en plein triomphe artistique est assez mystérieux et ne laisse pas d'être suspect.

L'envoyé spécial du *Temps*, M. René Puaux, la rencontre sur le bateau et signale sa présence à son journal dans une lettre du 21 mars 1907 qui porte le titre *de Paris à Khartoum*.

Le passage se rapportant à Mata Hari est ainsi conçu :

Samedi : — Nous n'avons reçu qu'aujourd'hui, au départ de Naples, la liste complète des passagers. Mais les Parisiens qui sont à bord ont reconnu dès Marseille une célébrité : *Mata-Hari*, la fameuse danseuse hindoue qui nous révéla les danses sacrées qui exigent la nudité. Elle a renoncé à Siva et à son culte. Elle est devenue Berlinoise, parle l'allemand avec un accent aussi peu oriental que possible et compte bien fixer ses jours sur les bords

de la Sprée. Son plus vif désir est qu'on oublie sa brillante carrière et ses succès des musées Guimet et du Trocadéro. *Damit ist es fertig.* Et l'Égypte ne l'attire point pour y rechercher des danses nouvelles.

§

Cependant, en mai 1908, nous la retrouvons à Paris, où elle danse au *Gala des Pupilles* et renouvelle, « pour le plaisir de tous, les formes de son talent hiéراتique et passionné ».

La veille de cette représentation, elle a, à l'Elysée Palace-Hôtel, où elle était descendue après son retour d'Égypte, une entrevue avec le journaliste Charles Doury.

Elle le reçoit en costume de ville, le corps cambré dans « une robe à transparent de dentelle blanche qui semble comme un long calice de fleur renversée ».

Mata Hari raconte qu'elle a fait un long voyage *de chasse* en Égypte et aux Indes. Elle se plaint amèrement de l'expérience qu'elle a faite à son retour. On a scandaleusement abusé de son absence. Dans tous les music-halls, on a imité ses danses et ses costumes. Quantité de femmes se sont chargés, après elle, les seins de plaques de bronze, se sont noués les épaules d'une écharpe, se sont à demi dénudés. Le nu qui, exhibé par elle, était noble et sacré, avait été galvaudé après son départ de Paris.

Et comme elle ne veut pas avoir l'air de copier ses imitatrices, elle manifeste l'intention bien arrêtée d'abandonner le nu, devenu banal, et de danser désormais vêtue d'une robe montante, longue et à *double traîne*.

En revendiquant la propriété exclusive de l'art hindou *inventé et créé par elle*, Mata Hari ne se rendait pas compte que c'était un aveu de ses supercheries de pseudo-artiste : les danses qu'elle avait montrées à Guimet n'étaient donc ni sacrées ni hindoues, puisque c'était elle qui les avait inventées et créées.

D'ailleurs, elle ne mit jamais à exécution sa menace assez puérile. Comme le nu était sa spécialité et sa seule raison d'être, elle continua à danser nue ou demi-nue, dans les salons et les établissements publics : Folies-Bergère, Trocadéro, Marigny, Théâtre des Champs-Élysées.

En décembre 1912 elle se risqua à danser devant le public de jeunes filles et de dames mûres du meilleur monde qui formait l'auditoire habituel de l'*Université des Annales* ; mais sur la demande expresse de M^{me} Brisson-Sarcey, elle avait, à cette occasion, voilé d'une écharpe sa demi-nudité.

Ce soir du 14 décembre, elle dansa donc « avec cette grâce enveloppante et féline dont elle a le secret » (16).

Il y avait, à côté de « l'admirable danseuse, que tout Paris applaudit lorsqu'elle révéla son art en France », une autre admirable artiste « à qui toute musique étrangère est familière » — M^{me} Sorga (17).

Et en premier lieu il y avait le conférencier Paul Olivier.

Voici l'intéressant programme de cette soirée aux « Annales ».

FÊTES JAVANAISES ET HINDOUES

Conférence de Paul Olivier avec le concours de M^{me} Mata-Hari et M^{me} Sorga,

de M. Inayat-Khan, maître de musique du Maharadjah [de] Hyderabad, et son orchestre hindou.

Chant royal de cérémonie : *Salut au Roi*, par l'orchestre hindou, sous la direction du professeur Inayat-Khan.

Musique d'ensemble par l'orchestre hindou.

a/ Thumary b/ Tellana, chant et musique.

(16) *Comœdia* du 15 décembre 1912.

(17) M^{me} Sorga était fille d'un avocat hollandais de Batavia et s'appelait de son vrai nom Maclaine Pont. Elle était née à Java et avait été la femme de M. Gennis, notable commerçant à Soerabaia. Après son divorce, elle partit pour l'Europe. A Paris, elle se produisait souvent à côté de Mata Hari, son amie. Plus tard elle se remaria avec M. B. Elle n'était pas artiste professionnelle.

La Légende de la princesse et de la fleur magique, dansée et mimée par M^{me} MATA HARI.

Tambla (solo)

Ditruba (solo)

Le Chant des prêtres du Temple de Kama, chanté par le professeur Inayat Khan.

Danse de *Chundra* (Invocation à la Lune), mimée et dansée par M^{me} MATA HARI.

a) *Pantoums et chansons*: Sastro Prawiro.

b) *Passang Tawoer...* Harmonisation de Krontjong.

c) *Prière de Hangsionda*.

d) *Mélodie Siamoise*, harmonisée par M. Grassi de Bangkok, par M^{me} Sorga.

Le conférencier présenta Mata Hari à son public comme une lady de grande naissance, se cachant sous le nom hindou de Mata Hari, née au bord du Gange, et qui partageait ses loisirs entre son ardente patrie et la petite villa de Neuilly où elle s'isolait, parmi « le commerce tout brahmanique des animaux et des fleurs ».

Peu après cette conférence aux « Annales », l'orchestre hindou quitta Mata Hari, à sa grande fureur. Il s'était fait engager par Lucien Guitry, qui allait monter au Théâtre Sarah-Bernhardt *Kismet*, pièce hindoue à grand spectacle.

Sans doute le professeur Inayat-Khan, maître de musique d'un puissant maharadjah et, lui, hindou authentique, trouvait-il sa patronne trop peu hindoue pour s'attacher à sa fortune.

§

L'année suivante enfin, 1913, vit la définitive faillite artistique de la pseudo-danseuse.

C'est à M. Antoine, l'illustre fondateur du Théâtre-Libre, alors directeur de l'Odéon, que revient l'honneur d'avoir démontré l'inexistence de l'art chorégraphique de Mata Hari.

M. Antoine montait, cette année, *Antar*, drame en 5 actes et envers, du Syrien Chekry-Ganem ; mais, avant de don-

ner cette pièce à Paris, il voulait la présenter d'abord à Monte-Carlo.

Comme pour la pièce il avait besoin d'une danseuse hindoue, il s'adressa à une agence, demandant de lui envoyer une danseuse hindoue qu'il avait vue à Marigny et dont il ignorait le nom.

On lui présenta Mata Hari en lui disant : « Voilà la danseuse que vous avez demandée. »

M. Antoine s'aperçut bien que ce n'était pas celle qu'il avait vue à Marigny. Mais la femme qu'on lui présentait était une créature magnifique, qui l'impressionna par sa toilette somptueuse et son air de grande dame.

Avant de rien décider, il consulta M. Gabriel Pierné, qui lui dit : « Elle est belle. »

M. Antoine, étant du même avis et jugeant qu'une pareille beauté était une qualité inappréciable pour une danseuse, signa avec elle un engagement, stipulant qu'elle toucherait 200 fr. par jour et que lui seraient fournis les costumes.

Le lendemain de la signature du contrat, on commença les répétitions pour la *danse du feu*. Mais Mata Hari s'efforça, sous divers prétextes, d'éviter les danses ; deux fois elle s'excusa en simulant la fatigue ou un malaise physique ; bref, elle faisait tout ce qu'elle pouvait pour esquiver les répétitions.

M. Antoine et M. Pierné finirent par s'apercevoir que la célèbre danseuse, qui avait tant émerveillé le public des music-halls et ses spectateurs des salons, *ne savait pas danser*.

On partit cependant pour Monte-Carlo, puisque le temps nécessaire pour chercher une remplaçante manquait.

Mata Hari dansa donc à Monte Carlo, mais elle le fit si mal que M. Antoine lui dit : « *Vous ne danserez pas à Paris.* »

De retour à Paris il fit venir Mariquita, maîtresse de ballet à l'Opéra-Comique, pour juger la danseuse engagée.

Cette éminente artiste, après l'avoir vue, trouva qu'elle ne savait rien faire.

Confondue, Mata Hari avoua enfin qu'elle n'était pas danseuse de profession et refusa de continuer à danser. Naturellement, M. Antoine résilia à bon droit le contrat.

Mais la fausse artiste, démasquée, n'entendait pas de cette oreille-là. Contre toute équité, elle exigea que le contrat fût respecté et réclama le paiement intégral des vingt représentations pour lesquelles elle avait été engagée.

M. Antoine perdit le procès qu'elle lui intenta devant le Tribunal civil et lui paya 4.000 fr.

Mata Hari garda par-dessus le marché le costume qu'il avait mis à sa disposition pour la première représentation.

M. Antoine ne devait jamais la revoir.

Un détail à souligner :

Lorsqu'il fut connu à Paris que Mata Hari avait été engagée à l'Odéon pour *Antar*, plusieurs créanciers, et surtout des couturiers, mirent opposition sur ses appointements.

La même année 1913 vit le retour à Paris d'Isadora Duncan, qui avait fait une tournée en Russie avec Hener Skene. La grande artiste américaine remporta des triomphes au Châtelet et au Trocadéro.

Et il ne fut plus question à Paris des danses hindoues.

§

Mata Hari dansa plusieurs fois en Allemagne, son pays d'élection, où elle débuta à Berlin, au « Wintergarten ».

Elle attendit jusqu'en décembre 1914 pour se produire sur une scène hollandaise.

Mais elle n'eut pas l'imprudence d'y montrer ses fameuses danses « sacrées ». A La Haye, il y a trop de Javanais et de « coloniaux » qui connaissent les Indes pour les avoir longtemps habitées.

Le 14 décembre 1914, le Grand Théâtre Municipal à La Haye était comble. On donnait *Lucie de Lammermoor*. Mais les danses de Mata Hari, qui devaient venir après, formaient pour le public la pièce de résistance. De nombreux « coloniaux », en congé ou en permanence dans la résidence royale, étaient accourus pour voir la danseuse qui avait été un peu leur « payse ».

Le programme annonçait :

Les Folies françaises, extrait d'un Ballet du Roi (xviii^e siècle), musique de Couperin.

Il y avait un décor forestier, plein d'atmosphère. Au premier plan un étang dans un bois. Sur une estrade de deux marches, un tableau vivant, d'après une toile de Lancret. Le rideau levé, on vit une grande bergère en costume Louis XV et un berger, beaucoup plus petit, sortir de leur cadre. Aux sons d'un menuet lent et grave la grande bergère — Mata Hari — et le petit berger — une danseuse travestie de l'Opéra — mimèrent une espèce de jeu de galanterie idyllique. Les huit phases de ce jeu s'appelaient : *la virginité, la pudeur, l'ardeur, l'espérance, la fidélité, la persévérance, la langueur, la coquetterie.*

Le succès des danseuses fut mince.

Quand, au bout de quelques minutes, le rideau fut tombé, la déception des spectateurs était générale. Personne n'avait pu distinguer les différentes phases du jeu, qui ensemble avaient duré autant de minutes que le prélude seul.

Après cette première et unique représentation de danses en Hollande, qui n'avait pu entamer la placidité du public hollandais, Mata Hari renonça définitivement à son « art » pour se consacrer à des besognes plus ténébreuses.

A noter que pendant que Mata Hari dansait à La Haye, sa fille, M^l^e Louise Jeanne MacLeod, y faisait ses études.

XIV

Mata Hari et les vraies danseuses

La Loïe Fuller, Isadora Duncan, Mata Hari — trois femmes qui ont dansé devant le public, qui furent contemporaines, dont on a beaucoup parlé à Paris au début de notre siècle, qui furent célèbres et qui ont disparu.

Mais les deux premières seules méritaient pleinement le nom de danseuses artistiques. Mata Hari aurait pu leur servir de repoussoir, non pas au physique, mais au sens plus élevé de la beauté esthétique.

La Loïe Fuller et Isadora Duncan ont laissé la trace lumineuse de leur passage en France et ailleurs. Elles restèrent célèbres jusqu'à la fin : chaque fois qu'elles reparurent sur une scène parisienne, elles furent accueillies avec reconnaissance et enthousiasme.

Mata Hari finit par laisser le spectateur indifférent et fut démasquée enfin comme mystificatrice. Où elle a passé, elle n'a laissé que des ruines.

Miss Fuller débuta à Paris en 1892. Elle apparut là comme « la fée Lumière » et, après son succès triomphal du premier soir, « tout Paris courut voir cette femme enroulée dans un tourbillon de clartés et de gazes mouvantes envolées et tordues comme une fumée d'encens » (18).

Et pendant de longues années, elle sut varier et raffiner le spectacle qu'elle avait imaginé.

Pendant la guerre, elle comprit son devoir vis-à-vis du pays qui avait fait sa gloire et se rendit en Amérique, pour se dépenser dans sa patrie comme propagandiste pour la cause des Alliés.

Américaine comme Miss Fuller, Isadora Duncan pratiquait le nu comme Mata Hari, mais en partant de l'idée

(18) Jean Lorrain.

que le nu est beau et chaste, quand de belles pensées l'inspirent. Pour elle, le but de la danse était de créer de la beauté comme la Fuller, mais, de plus, d'exprimer tous les sentiments, toutes les émotions de l'humanité et surtout les plus nobles et les plus profondes. Pour elle, la danse cessait d'être un divertissement frivole et agréable et devenait un sacerdoce.

Miss Duncan a été une créatrice ; elle a apporté à l'Europe une esthétique nouvelle, elle a créé les danses chorales, étroitement unies à la poésie et à la musique. Elle a formé beaucoup d'élèves et son école, dirigée après sa mort tragique par sa sœur Elisabeth, est toujours en pleine prospérité.

Pour elle, dans la danse, « le corps devient transparent et n'est que le truchement de l'âme et de l'esprit » ; il n'est qu'un « instrument bien accordé ».

Comme l'art vraiment beau vient de l'esprit humain, il ne demande pas d'embellissements extérieurs. S'inspirant de ce principe, Isadora Duncan dédaignait les voiles soyeux et multicolores, les bijoux scintillants, les costumes brillants de Mata Hari ; elle ne se chargeait pas les bras et les jambes de bracelets et d'anneaux, elle ne se ceignait pas le front d'un diadème ; elle se montrait toujours en simple tunique courte.

Mata Hari ne se soucie nullement — comme Fuller, comme Duncan — de réaliser par la danse un idéal de la beauté artistique.

La danse lui est un moyen et non un but : miroir à alouettes pour attirer les hommes, prétexte à montrer la souplesse de ses membres, la beauté de ses lignes, la grâce de ses formes, à exhiber sa nudité partielle ou complète.

Son but final n'a rien à voir avec n'importe quel art : elle aspire à vivre dans l'oisiveté et le luxe aux dépens des hommes assez sots pour se mettre à ses genoux.

Isadora Duncan, dès que la guerre éclate, part pour

l'Amérique, comme la Loïe Fuller, et, indignée de l'apparente indifférence de sa patrie, fait, par son improvisation de la Marseillaise à l'Opéra de New-York, un ardent appel aux jeunes Américains aptes à s'enrôler comme volontaires.

Comme sa compatriote, elle a admirablement servi la cause de la France.

Mata Hari a fait à cette cause le plus de mal possible.

La Loïe Fuller et Isadora Duncan d'un côté, Mata Hari de l'autre sont aux antipodes. Celles-là : véritables artistes qui ont créé et laissé une œuvre vivante. Celle-ci : fausse danseuse dont l'imposture aboutit à l'avilissement de l'art.

XV

Mata Hari et ses amants

Mata Hari, courtisane, eut à Paris et ailleurs un grand nombre d'amants, simultanément et successivement.

La plupart de ses liaisons étaient très courtes et avaient le caractère de simples passades.

Elle faisait encore des apparitions périodiques dans des maisons d'illusion, de belle apparence, où le plaisir d'amour qu'elle vendait à ses amis de passage « ne durait qu'un moment ».

Au temps de sa célébrité, ce n'était pas une jolie femme, au sens absolu du mot. Ses traits étaient fortement accusés et manquaient de finesse, et dans les moments où elle ne se surveillait pas, sa figure prenait une expression dure et méchante.

Mais par sa taille élancée, sa sveltesse, sa belle ligne, ses cheveux sombres et ses yeux fascinateurs, elle était d'une beauté impressionnante, intimidante.

Elle était le type de la femme fatale, qui ensorcelle dès que les yeux de l'homme rencontrent les siens, qui enchaîne les faibles, dompte les forts et envoûte les passionnés.

On a vanté la beauté de son corps ; sa plastique était en réalité loin d'être impeccable.

Comme Phryné, elle était cupide et orgueilleuse, mais son défenseur n'aurait pu renouveler le geste d'Hypéride, dénudant la célèbre hétéaire devant l'Aréopage ; Mata Hari avait les seins très mal faits, peu développés et flétris, et cette insuffisance mammaire était congénitale.

Aussi elle n'était pas fière de sa poitrine, qu'elle prenait soin de cacher dans l'intimité sous un tissu en soie et, quand elle dansait, sous des cupules en métal.

Cette imperfection physique fut pour elle un motif d'accuser son mari de sadisme et... d'anthropophagie.

Elle prétendait qu'avant son mariage elle avait possédé des seins « menus, fermes, pareils à des coupes de Corinthe » (19). Au sujet de leur déformation, elle racontait à ceux qui partageaient sa couche que son mari, affolé par la pensée que d'autres mains que les siennes pourraient caresser ces beaux seins, ces merveilles de chair, avait, une nuit, dans un accès de délire sadique, arraché d'un coup de dent un des mamelons et l'avait dévoré. Depuis lors, elle n'avait jamais montré à personne son torse complètement nu.

Inutile de dire que ce conte n'a pas le sens commun. D'ailleurs le peintre Guillonnet en a fait justice (20).

§

Malgré cette imperfection, l'emprise physique que Mata Hari exerçait sur les hommes était extraordinaire.

Son teint ambré et chaud et la caresse de son regard semblaient promettre des sensations rares.

Quand elle voulait séduire, elle y parvenait sans peine. Lorsqu'elle avait jeté son dévolu sur un homme, elle en faisait le plus souvent un adorateur, si haut placé qu'il fût.

Elle usait grandement de ce pouvoir diabolique.

Parmi ses amants il y eut des généraux, des magistrats,

(19) Gomez Carrillo, *Le mystère de la vie et de la mort de Mata Hari*.

(20) Cf. page 588.

un des plus hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay, un ministre de la Guerre, des princes et des grands-ducs. On parle même de deux monarques.

Il y avait du snobisme dans cette frénésie. Les hommes, en effet, se font une gloriole de posséder une femme à la mode : étoile de cinéma, théâtrale, artiste de music-hall, danseuse. Il importe peu que cette femme soit belle ou ait des talents réels.

Significatif à cet égard est le succès rapide de la mulâtresse Joséphine Baker, qui eut l'idée originale de voiler sa nudité d'une ceinture de bananes et dont le principal talent consistait à faire valoir les parties charnues de son corps.

Mais outre le snobisme, il y avait autre chose.

Mata Hari excitait une curiosité et des passions malsaines par le mystère derrière lequel elle dissimulait sa véritable personnalité, par la légende d'aventures et même de sang dont elle s'entourait. Ne laissait-elle pas dire que de sa main elle avait tué l'empoisonneur de son fils ?

Puis, elle intéressait, divertissait et captivait ses différents amoureux par les contes qu'elle leur débitait inlassablement, comme une Schéhérazade occidentale ; contes dont sa propre vie formait presque l'unique sujet.

C'est ainsi qu'elle affirma à Paul Olivier, journaliste et poète, au moment où elle le connut, vers la fin de 1912, qu'elle était en instance de divorce (21). Un jour du début de 1913, elle vint le voir, tout éplorée, en lui racontant que son mari venait de la battre violemment. Son corps portait même les marques des coups reçus. Elle demanda au journaliste par quels moyens elle pourrait hâter son divorce. Celui-ci lui donna une carte d'introduction pour un ami avocat. L'avocat ne reçut jamais sa visite et pour cause.

Paul Olivier sut plus tard qu'elle avait inventé l'histoire pour lui inspirer de la pitié afin de « l'associer plus intimement à son existence dans l'espoir de pénétrer de cette façon dans les coulisses de la presse parisienne ».

(21) Son divorce avait été prononcé en 1906. Voyez chap. XI.

D'ailleurs elle tâchait toujours, en se donnant comme femme sérieuse, d'exploiter ses prétendus malheurs conjugaux, les mauvais traitements subis pendant son mariage, pour attirer la sympathie des hommes qu'elle avait pu approcher, sachant bien que la sympathie d'un homme pour une femme belle et intéressante est susceptible de se transformer bien vite en un sentiment plus tendre.

Ainsi elle réussissait souvent à attirer dans ses filets des hommes riches ou influents.

Sa manœuvre n'avait pas toujours du succès : certains hommes, tel que Paul Olivier et le peintre Paul Frantz Namur — qui a fait son portrait — ont pu résister à l'étrange enjôleuse, parce qu'ils se méfiaient d'elle et la considéraient comme dangereuse.

§

On a appelé Mata Hari une Messaline. Elle ne l'était qu'en partie.

Il est vrai qu'elle fréquentait assidûment les maisons de rendez-vous élégantes de Paris, comme l'impériale pécheresse courait les lupanars de Suburre.

Mais elle n'était nullement une « lasse insatiable ».

Elle ne cherchait pas la satisfaction de ses sens et, malgré toutes ses débauches, elle n'était pas le moins du monde voluptueuse.

Son amour était purement vénal. En présence de ses amants, elle jouait la comédie de la passion la plus ardente avec les uns, celle de l'affection et du dévouement avec les autres.

Elle donnait son corps, jamais son cœur ou ce qui en tenait lieu chez elle. D'ailleurs elle avait toujours ignoré le véritable amour « qui croît dans la solitude, fleurit dans l'absence, s'exalte dans le dévouement et s'épure dans le sacrifice ».

Pourtant, une seule fois, elle a prétendu aimer d'un amour désintéressé. L'objet de ce pur amour était le capi-

taine russe Pierre Masloff, que la justice française connaissait sous le nom de Vadime de Masloff.

Lors de son procès, Mata Hari donna comme motif de son long séjour à Vittel en 1916 les soins à donner à un pauvre aveugle de guerre, son ami Masloff.

C'était un mensonge.

Le capitaine russe Masloff, arrivé en France le 24 juillet 1916 et enrôlé dans le premier régiment d'infanterie des troupes russes, dont il commandait la première compagnie, n'a jamais été aveugle.

Il avait connu Mata Hari pendant une permission à Paris et était devenu son ami. Il fut blessé pour la première fois près du village de Courcy, dans le secteur de Reims, le 17 août 1917, sa maîtresse étant depuis six mois à Saint-Lazare.

Elle n'a donc jamais pu le soigner à Vichy, ni ailleurs.

Le capitaine Masloff oublia bien vite son amie tragique : le 7 juin 1918, il épousait M^{me} Olga Tardieu, de nationalité française et quittait dans la même année la France pour se rendre en Russie.

Ce que Mata Hari attendait avant tout de ses amants, c'était beaucoup d'argent, et elle les poussait aux plus folles dépenses pour elle. Elle faisait fi de leur dignité morale, de leurs souffrances, de leur ruine, de leur vie. Quand un homme avait mangé sa fortune pour satisfaire les caprices de sa maîtresse, quand il était acculé à la misère, au déshonneur, au désespoir, elle le laissait tomber froidement.

Une de ses dernières victimes fut un financier qui s'éprit d'elle à la folie, ruina en quelques mois sa femme et ses enfants et finit par faire des faux.

Il fut condamné à dix ans de réclusion et, moins pitoyable que la Sapho de Daudet, elle oublia sans tarder le faussaire par amour.

Elle-même gaspillait l'argent aussi facilement qu'elle le gagnait. Dans la villa Rémy, qu'elle avait louée à Neuilly-

sur-Seine, 11 rue de Windsor, — non loin du Bois de Boulogne et de l'avenue de Madrid — elle donnait de grandes fêtes où elle aimait à faire à ses nombreux invités la faveur de la contemplation de son corps nu.

Aussi était-elle souvent gênée et incapable de payer ses couturiers, qui lui envoyèrent des sommations jusqu'à Saint-Lazare.

Elle cherchait les subsides nécessaires dans les maisons de rendez-vous. Elle était haut cotée à la Bourse de la galanterie. Dans une maison de la rue Troyon, où le Dr Bizard, médecin de la Préfecture de police, la rencontra au début de 1914, lors d'une visite professionnelle, elle trouvait régulièrement des preneurs pour mille francs « le moment ».

Elle fréquentait plusieurs maisons, mais elle laissait croire à chaque patronne qu'elle lui assurait l'exclusivité de sa personne (22).

§

Pendant la guerre et même auparavant, ses « amours » prenaient un caractère particulièrement odieux.

Elle devenait la froide calculatrice qui épiait, sur les lèvres de l'homme pâmé entre ses bras, le mot révélateur.

Elle réussit ainsi à arracher à ses amants d'une heure, d'une nuit ou de quelques jours les secrets de la défense nationale et à les pousser, malgré eux, à trahir leurs devoirs les plus sacrés envers la patrie en danger.

XVI

Malvy ou Messimy ?

Dans le dossier Mata Hari, produit devant le Conseil de guerre en 1917, il y avait des lettres intimes d'un ministre français, écrites sur du papier à en-tête officiel et adressées à Mata Hari.

(22) Dr L. Bizard : *Souvenirs d'un médecin des prisons de Paris*. Paris, 1925.

Ces lettres étaient signées My. Elles établissaient que des relations amoureuses avaient existé entre leur auteur et l'espionne.

Ces mêmes lettres servirent en août 1918, lors du procès de M. Malvy devant la Haute Cour, de documents à charge pour l'accusation, qui les attribuait à l'accusé.

Celui-ci protesta contre cette attribution et déclara que ce n'était pas lui qui avait signé les lettres incriminées. Il ne connaissait pas Mata Hari et ne l'avait même jamais vue.

Malgré cette dénégation formelle, le bruit que l'ancien ministre Malvy avait été un des amants de Mata Hari se répandit et se colporta en France et en Espagne.

Jusqu'en 1926, M. Malvy, redevenu ministre de l'Intérieur dans le 9^e cabinet Briand, dut se défendre contre cette imputation.

A la séance de la Chambre du 18 mars 1926, où le nouveau gouvernement se présentait devant la Chambre, M. Malvy, dans sa réponse aux attaques de ses adversaires politiques, porta à la tribune la question des lettres à Mata Hari.

A ce sujet on lit dans le *Journal officiel* (19 mars 1926) :

M. LOUIS NICOLLE. — Il y a un jugement.

M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — Eh ! oui, il y a un jugement. Mais... est-ce qu'il est fait mention dans l'arrêt de toutes les accusations portées contre moi ? Est-ce que celle qui s'étale encore aujourd'hui dans les journaux de droite...

M. LE MARQUIS DE LA FERRONNAYS. — C'est au *Journal officiel*.

M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — ...qui me représente comme ayant été l'amant des espionnes, de Mata Hari — ce nom que l'on attache au mien — me faut-il donc vous dire encore et, par delà cette assemblée, me faut-il crier au pays que c'est là une abjecte calomnie ? (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

A droite. Demandez la revision !

M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — Faut-il donc révéler — ah ! vous me forcerez à le dire — que s'il y a eu des lettres d'un ministre dans le dossier de Mata Hari, ces lettres ne sont pas signées

de moi, mais d'un autre ? (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. BOUTEILLE. — D'un ministre radical.

M. LAMAZOU-BETBEDER. — C'était un radical, lui aussi.

M. BOUTEILLE. — D'un de vos amis ! D'un général franc-maçon.

M. LE PRESIDENT. — Laissez M. Malvy se défendre.

Un curieux hasard avait voulu que le ministère Viviani, remanié vers la fin du mois d'août 1914, comptât jusqu'à cette date deux ministres dont le nom commençait par un *m* et finissait par un *y* : M. Malvy, ministre de l'Intérieur, et M. Messimy, ministre de la Guerre.

Or, l'auteur des lettres en question — c'était le secret de Polichinelle — était M. Messimy.

Quelques jours après cette séance orageuse de la Chambre, M^{me} Séverine invita, dans un journal du matin, l'ancien ministre de la Guerre, devenu sénateur, soit à confirmer, soit à démentir la rumeur qui lui attribuait une correspondance amoureuse avec Mata Hari, et, s'il était l'auteur des lettres en question, à détruire définitivement la légende qui les mettait au compte de M. Malvy.

M. Messimy accéda de bonne grâce à la demande de M^{me} Séverine et lui répondit comme suit :

Ce qui rend, à la vérité, assez délicate cette mise au point n'est point la difficulté, que vous m'engagez à surmonter, d'un aveu. C'est même le contraire : Vous me rappelez que les Français ont été, de tout temps, fort indulgents pour les fautes qui ont valu à François I^{er} et au Béarnais une bonne part de leur popularité.

Permettez-moi de vous répondre que j'en suis, parbleu, bien informé, mais je sais aussi que non seulement les Français, mais plus encore peut-être les Françaises, sont dénués de toute bienveillance et de toute aménité vis-à-vis de l'homme qui se dérobe aux avances flatteuses, tentantes et directes d'une femme, surtout si celle-ci est célèbre et belle.

C'est cependant l'histoire véridique de mes relations avec Mata Hari. Pendant de longs mois, il y a quatorze ans, celle-ci, par tous les moyens de séduction ou d'adresse dont elle savait jouer de façon incomparable, s'efforça de conquérir le droit de se dire

ma maîtresse. Je la trouvais charmante, mais remplie de mystère, et aussi tentatrice qu'inquiétante. J'eus l'imprudence de le lui dire, mais encore de le lui écrire.

Quels sont les termes des lettres que je lui ai adressées et qu'elle avait classées avec soin ? J'avoue, à trois lustres de distance, en avoir perdu tout souvenir, n'ayant jamais été assez précautionneux pour prendre copie des billets de ce genre, lorsqu'il m'est advenu d'en envoyer. A coup sûr, ces lettres étaient fort galantes, car, en les écrivant, je m'adressais à moi-même le reproche d'être trop docile aux conseils de la prudence, et de renouveler sottement l'histoire de M^{me} Putiphar et de son serviteur.

Que l'aventure serve de leçon aux jeunes députés ministrables que poursuivraient de leurs avances de jolies femmes, dont ils se méfieraient confusément...

En ce qui me concerne, laissez-moi en terminant vous remercier, madame, de l'occasion que vous m'avez offerte de ramener à ses justes proportions un incident qui, s'il n'a rien pour moi de « flatteur », au sens gaillard du mot, ne me laisse du moins pas l'ombre d'un remords, sinon d'un regret...

M. Messimy a donc reconnu ouvertement avoir écrit des lettres d'amour à Mata Hari, mais il est douteux que par sa réponse il ait réussi à détruire la rumeur qui, non seulement lui attribuait une correspondance amoureuse avec la fameuse espionne, mais encore le désignait comme un de ses amants.

De toute façon, outre qu'elle met définitivement M. Malvy hors de cause, la réponse de M. Messimy a son importance en ce sens qu'elle prouve la force de caractère de l'ancien ministre, qui, pour sauvegarder sa vertu et sa dignité ministérielle, n'hésitait pas à jouer le rôle effacé et peu glorieux d'un Joseph, bien qu'il trouvât « charmante et tentatrice » la « Putiphar » qu'il fuyait tout en lui écrivant des lettres *fort galantes*.

XVII

Mata Hari espionne

Mata Hari avait toutes les dispositions requises pour être une espionne accomplie.

Elle possédait la beauté qui impose, le charme qui séduit, l'intelligence qui discerne, la facilité d'apprendre et de parler des langues étrangères.

Elle avait l'audace qui entreprend, l'esprit aventureux qui accepte le risque, la décision qui fait agir incontinent, l'absence de scrupules qui fait commettre toutes les vilenies, la dureté qui rend inaccessible à la pitié ; la câlinerie qui désarme et flatte l'homme difficile à vaincre, l'hypocrisie qui cache derrière un sourire prometteur les pensées diaboliques, l'élégance et la fausse distinction qui ouvrent les portes des grands ; enfin la présence d'esprit et l'adresse qui font éviter d'être « brûlé ».

Elle aimait le pays pour lequel elle risquait sa vie. Dès l'adolescence elle s'était sentie attirée vers l'Allemagne et, dans ses lettres de jeune fille, on trouve souvent et exclusivement des citations allemandes.

Longtemps avant la guerre, elle était acquise à l'Allemagne, — exactement depuis 1904.

La lettre de son matricule H 21 en est la preuve. Avant la guerre, en effet, et jusqu'au 1^{er} août 1914, le H fut la lettre distinctive de tous les espions allemands. Depuis le début de la guerre, les nouveaux agents secrets eurent comme distinctive les lettres A. F. suivies d'un numéro d'ordre.

Le service du contre-espionnage français fut toujours au courant de ce détail (23).

Il est significatif que le jour où Mata Hari donnait sa première représentation de danses hindoues au Musée

(23) Ch. Lucieto : *En missions spéciales*, Paris, 1926.

Guimet, le 13 mars 1905, le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne à Paris, était du nombre des invités : il était venu admirer les danses, en compagnie de la princesse.

L'ambassadeur du Japon assistait également à la représentation, mais sa présence était plus naturelle, vu qu'il était lui-même originaire de l'Extrême-Orient.

§

Dès 1912, Mata Hari, sachant que l'Allemagne avait décidé la guerre en principe, s'efforça de se rapprocher en France d'hommes politiques, de puissants du jour et de journalistes pouvant dévoiler une partie des secrets de la défense nationale.

Quand la directrice d'une maison de rendez-vous venait la chercher à Neuilly pour un client, elle voulait savoir, de façon détaillée, qui désirait la rencontrer. Pour ces « passes » elle préférait des officiers, des hommes politiques et de hauts fonctionnaires qui, dans l'intimité, pourraient lui donner certains renseignements, utiles aux Allemands.

Dans le même but, elle cherchait des liaisons avec des rédacteurs de journaux français importants ; par toutes sortes de moyens détournés elle s'efforçait de pénétrer dans la coulisse de la presse parisienne.

Paul Olivier, rédacteur au *Matin*, qui, après la Conférence à l'Université des Annales en décembre 1912, était resté en relations avec elle, a fait des communications très intéressantes à ce sujet (24).

Il fut frappé de l'insistance avec laquelle Mata Hari venait le voir au *Matin* sous des prétextes plus ou moins sentimentaux, en réalité pour lui extorquer des renseignements, de ceux que l'on ne donne pas dans les journaux, pour en faire son profit.

Elle demandait des détails sur la politique, elle voulait savoir qui étaient les correspondants à Berlin du *Matin* et

(24) Dans des lettres à son ami Louis Dumur.

d'autres journaux et quels étaient les moyens d'information des grands quotidiens.

Paul Olivier finit par la trouver suspecte et, après quelques mois, il refusa de continuer à la recevoir.

La même année, M. Antoine put l'observer à son aise à Monte-Carlo, où il l'avait emmenée pour danser dans *Antar*.

Le directeur de l'Odéon eut bientôt l'impression qu'elle était une « alliée » de l'Allemagne : le maître de ballet du Théâtre de Monte-Carlo, Saracco, était un espion connu et Mata Hari le connaissait si bien qu'elle le tutoyait.

Quelques semaines avant la guerre, en juillet 1914, Mata Hari, parfaitement au courant des plans belliqueux de l'Allemagne, donna congé de sa villa de Neuilly et *partit pour l'Allemagne*.

Avec elle disparut l'ami allemand qui l'avait installée à Neuilly, l'officier supérieur de l'armée allemande qui avait vécu avec elle sous un nom d'emprunt et dont la personnalité ne fut jamais exactement identifiée (25).

Avant son départ, elle tâcha de liquider tout ce qu'elle possédait en France et voulut même céder — sans succès — des pièces de collection à un musée de l'Etat.

A Berlin, elle alla s'aboucher avec les chefs de l'espionnage et fréquenta les milieux politiques, militaires et policiers.

Elle était très liée avec le préfet de police berlinois et, le jour de la déclaration de guerre, elle déjeunait avec ce haut personnage dans un restaurant à la mode.

La foule, ce jour-là, hurlante et déchainée, avait entouré l'établissement. Il était difficile d'en sortir. Le préfet prit la danseuse dans sa voiture officielle et parcourut avec elle les principales artères de la capitale prussienne (26).

(25) Dr Bizard : *Souvenirs*, etc.

(26) E. Massard : *Les Espionnes de Paris*.

Elle fut aussi l'amie du chef de l'espionnage allemand, qui la chargea d'une mission en France.

Elle partit pour Amsterdam, où elle descendit à l'Hôtel « Victoria » et où elle trouva le chef de l'espionnage allemand pour la Hollande. M. de With, consul des Pays-Bas à Nice, mobilisé à Amsterdam, était descendu au même hôtel et l'y voyait souvent en compagnie d'Allemands (27).

Elle habitait toujours l'hôtel Victoria à Amsterdam, quand elle signa le 31 octobre 1914, à La Haye, un bail par lequel elle louait pour 3 ans et 3 ans d'option un hôtel particulier, 16 Nieuwe Uitleg à La Haye. Le loyer annuel était de 750 florins et elle pouvait emménager dès le 15 novembre.

§

En décembre 1914, Mata Hari dansa à La Haye et au commencement de 1915 elle partit pour la France, afin d'accomplir la mission dont l'avait chargée le chef de l'espionnage allemand à Berlin, en lui remettant 30.000 marks (28).

Elle partit pour le front, où elle resta longtemps pour tenter d'entrer en relations avec des officiers pouvant la renseigner sur les préparatifs qui se faisaient déjà pour la grande offensive du printemps de 1916.

Le capitaine anglais Ferdinand Tuohy prétend (29) qu'en 1915 elle apparut durant plusieurs mois sur la scène d'un music-hall de Madrid, et c'est là qu'elle aurait commencé à éveiller les soupçons des services de contre-espionnage français et britannique.

C'est probablement à cette même époque que se rapporte ce que dit un talentueux homme de lettres chilien (*un literato chileno de gran talento*), J. Edwards Bello,

(27) Lettre à Gomez Carrillo.

(28) Rien que l'importance de cette somme prouve que depuis longtemps elle travaillait pour l'Allemagne et que ce pays l'appréciait.

(29) *Les Mystères de l'Espionnage pendant la guerre*, traduction de Dekobra. Paris 1921.

dans l'article espagnol servant d'introduction au livre (édition originale espagnole) de Gomez Carrillo sur Mata Hari :

... *Mata Hari fué el brazo derecho de von Hintzen, el rey del espionaje aleman, llamado por los Franceses « l'homme aux cent masques », por la multiplicidad de tipos que habia caracterizado en sus correrias* (30)...

Quoi qu'il en soit, le 2^e Bureau (Contre-espionnage français) eut pour la première fois connaissance de Mata Hari par un dossier que lui avait transmis l'*Intelligence service* (contre-espionnage anglais) en 1915.

Dès ce moment elle fut constamment surveillée, d'abord par la Sûreté générale, ensuite par la Préfecture de police, qui prit en 1916 la suite de la filature.

Mais il était fort difficile de la prendre sur le fait : l'adresse et la présence d'esprit de Mata Hari lui faisaient éviter toutes les embûches policières.

Le contre-espionnage français réussit, il est vrai, à saisir la correspondance que l'espionne entretenait avec l'Allemagne. Mais cette correspondance était rédigée en « chiffre ». Il était peu commode dans ces conditions d'avoir des preuves de la trahison.

On y arriva toutefois. Pendant l'été de 1916, Mata Hari sollicita tout à coup un sauf-conduit pour se rendre à Vittel, sous le double prétexte d'avoir besoin de prendre les eaux et d'aller soigner son ami le capitaine Masloff, qui aurait été grièvement blessé au service de la France (31).

La préfecture l'envoya pour l'obtention du sauf-conduit au 2^e Bureau du Ministère de la Guerre (280, Boul. Saint-Germain), qui le lui accorda.

Ce Bureau avait un motif pour donner un sauf-conduit à une femme suspecte.

A cette époque, les Français construisaient aux environs

(30) M. H. fut le bras droit de Von Hintzen, le roi de l'espionnage allemand, que les Français nommaient « l'homme aux cent masques », pour les nombreux types qu'il avait caractérisés dans ses voyages.

(31) Conf. page 622.

immédiats de Vittel un aérodrome qui devait constituer le centre principal de l'aviation de bombardement. Comme le 2^e Bureau savait que l'Etat-major allemand s'efforçait par tous les moyens d'obtenir des renseignements sur ce centre d'aviation, il supposait que Mata Hari était chargée d'aller en chercher. Il serait ainsi possible de la surprendre sur le fait.

Elle partit pour Vittel, le 2 septembre 1916, et y resta deux mois. Elle entra pendant ce temps en relations intimes avec de jeunes officiers aviateurs, dans le but de surprendre à la faveur de ses caresses leurs « secrets professionnels ».

La surveillance de la police demeura néanmoins, une fois de plus, sans résultats, Mata Hari n'ayant pas tardé à s'apercevoir de la filature dont elle était l'objet et ayant soigneusement évité de se livrer à la moindre démarche qui pût la rendre suspecte.

Mais comme en haut lieu on savait parfaitement à quoi s'en tenir sur son compte, après son retour de Vittel, au commencement de novembre, on décida, pour se débarrasser d'elle, de l'expulser comme indésirable.

Pour lui notifier cette décision, le capitaine Ladoux, du service du Contre-espionnage français, la manda dans son bureau et lui signifia son expulsion immédiate.

L'espionne le prit de haut, protesta de sa loyauté à l'égard de la France, de sa haine des « Boches », et affirma qu'elle ne demandait pas mieux que d'entrer au service de la France.

Elle pourrait être, assurait-elle, d'une grande utilité, vu son prestige auprès des Allemands, même auprès des plus grands, comme le Kronprinz et le duc de Brunswick.

Elle déclara avoir été également en relations avec un nommé Kraemer, un Hollandais, fournisseur de pommes de terre en Allemagne, mais en réalité recruteur d'espions pour les Allemands.

Elle offrit d'aller rejoindre Kraemer et d'envoyer au

2^e Bureau des renseignements avec une encre sympathique, et elle convint avec le capitaine Ladoux de l'encre à employer.

Comme celui-ci la menaçait de la faire fusiller si elle trahissait la France, elle répondit : « Mon capitaine, c'est une affaire entendue, je ferai tout pour la France. »

C'est alors que le 2^e Bureau, pour la mettre à l'épreuve, la chargea d'une prétendue mission en Belgique. Elle devait se rendre dans ce pays par l'Espagne, s'embarquer à Vigo pour l'Angleterre sur le vapeur *Hollandia* du « Lloyd Hollandais », puis d'Angleterre passer en Hollande et de Hollande en Belgique.

On lui donna les noms de six agents en Belgique qu'elle devait visiter ; cinq d'entre eux étaient suspects, vu qu'ils ne donnaient à la France que des renseignements erronés ou même entièrement controuvés ; le sixième était un agent « double », c'est-à-dire qui travaillait en même temps pour la France et pour l'Allemagne.

Quinze jours après son départ, qui eut lieu le 13 novembre, l'agent double était fusillé par les Allemands ; les cinq autres ne furent pas inquiétés.

Comme Mata Hari était seule à connaître leurs noms, il était absolument certain que c'était elle qui avait renseigné les Allemands.

De ce fait elle donnait deux autres certitudes au 2^e Bureau : les cinq agents non inquiétés étaient exclusivement au service de l'Allemagne ; le sixième, qui donnait de faux renseignements à la France, trompait également l'Allemagne et était donc au service d'une tierce puissance, à laquelle il fournissait des renseignements exacts. En effet, bientôt l'« Intelligence service » anglais informa le 2^e Bureau qu'une espionne allemande, du nom de Mata Hari, avait « brûlé » un des agents sédentaires de l'Angleterre en Belgique.

§

La première partie du voyage de l'espionne s'accomplit. Elle s'embarqua à Vigo sur le *Hollandia*, qui fit route vers les Iles Britanniques.

Mais le 2^e Bureau avait prévenu la croisière anglaise qui surveillait les bateaux neutres dans la Manche que Mata Hari était à bord du *Hollandia* en route pour la Hollande, qu'on eût à l'empêcher de continuer son voyage et à la refouler sur l'Espagne, afin qu'elle pût y être placée sous la surveillance des agents français.

Le Bureau comptait sur la nécessité où se trouverait l'ambassade d'Allemagne à Madrid d'échanger des télégrammes concernant l'espionne avec le « Thiergarten », quartier général de l'espionnage allemand à Berlin.

Or, la clef servant à déchiffrer les dépêches envoyées par Madrid était depuis longtemps connue des Français.

Un séjour de Mata Hari à Madrid rendrait donc possible au Contre-espionnage français de lire — après leur interception — les télégrammes de cette nature, et d'acquiescer ainsi la preuve irrécusable de sa trahison.

Dès que le *Hollandia* arriva à Falmouth sur la côte britannique, la police anglaise monta à bord.

Mata Hari fut arrêtée et envoyée à Londres pour être incarcérée et interrogée.

On ne trouva sur elle rien de compromettant, ce qui était très naturel, puisque, en espionne expérimentée, elle évitait autant que possible de porter des papiers sur elle, s'en rapportant toujours à sa mémoire.

A son interrogatoire par un spécialiste de l'« Intelligence service », elle convint qu'elle espionnait en effet, mais... au bénéfice de la France.

Comme aucune preuve n'avait pu être relevée contre elle, on la remit en liberté, mais on la réembarqua pour l'Espagne.

Avant qu'elle sortît de prison, M. Thomson, chef de la police secrète anglaise, lui dit : « Ecoutez un homme d'expérience. Renoncez à ce que vous faites. » Mata Hari lui répondit : « Je vous remercie, monsieur, de tout cœur et je suivrai votre conseil. »

Les Anglais avertirent alors le 2^e Bureau à Paris de ce qu'ils avaient fait.

Le 2^e Bureau donna les ordres en conséquence à la mission française à Madrid, qui envoya deux agents recevoir Mata Hari au débarcadère de Gijon. Ces agents abordèrent l'espionne, se montrèrent de la plus grande amabilité avec elle, allant même jusqu'à lui faire une cour en règle. Elle partit pour Madrid en leur compagnie et descendit au Palace-Hôtel, tenu par le fameux Belge Marquet, tenancier des jeux d'Ostende.

Cet hôtel était un lieu cosmopolite par excellence, le rendez-vous des espions et des intrigants internationaux et, de ce fait, sous l'étroite surveillance des agents de l'Entente (32).

A l'hôtel demeuraient plusieurs membres de l'ambassade de France, ainsi que le commandant Kalle, attaché militaire allemand (33).

A peine arrivée, Mata Hari se mettait en rapport avec ce dernier et ne tardait pas à devenir sa maîtresse.

Selon toute probabilité, elle eut aussi au moins une entrevue avec l'attaché naval allemand, Von Krohn.

Les deux attachés tirèrent d'elle tous les renseignements qu'elle possédait sur l'organisation militaire navale française et l'engagèrent alors à se rapprocher de l'attaché naval de France.

Auprès de celui-ci, prévenu par le 2^e Bureau, elle n'eut

(32) Lucieto, *op. cit.*

(33) Arnod Kalle vit actuellement à Berlin comme « ministerialdirector » en retraite.

aucun succès. L'officier battit froid à la séductrice, et toutes ses avances restèrent sans effet.

Cependant, son « travail » à Madrid fut assez fructueux pour l'Allemagne : depuis son arrivée, les torpillages de transports alliés et de cargos neutres se multiplièrent.

Toutefois, vers la fin de décembre 1916, l'attaché militaire allemand, trouvant que ses renseignements se raréfiaient, résolut de la renvoyer en France.

Et un jour il montra à Mata Hari un radiogramme du Grand Quartier général allemand enjoignant à celle-ci de rentrer sans délai à Paris où l'on avait besoin de ses services.

Un chèque de 15.000 pesetas, payable au Comptoir National d'Escompte, lui serait envoyé à Paris.

Mata Hari partit donc pour Paris, où elle arriva le 3 janvier 1917.

Après son départ, le commandant Kalle télégraphia par sans-fil à Amsterdam au chef de l'espionnage allemand en Hollande, demandant la somme convenue pour H 21.

Le service du contre-espionnage français eut ainsi la preuve qu'il fallait.

On ne sait pas à la suite de quelles circonstances l'arrestation de Mata Hari, décidée dès son retour à Paris, fut différée jusqu'au 13 février.

§

Ce jour-là, M. Priolet, commissaire de police au service de contre-espionnage du camp retranché de Paris, accompagné de son secrétaire et de deux inspecteurs de police, se présenta de grand matin à l'Elysée-Palace-Hôtel, 103, avenue des Champs-Élysées (34), où l'espionne était descendue.

Quand sa chambre lui fut ouverte, le commissaire la trouva seule dans son lit, vêtue d'une chemise de nuit et en

(34) Actuellement occupé par une banque.

train de prendre son petit déjeuner sur un plateau de l'hôtel.

Voulant éviter tout incident, M. Priolet lui dit qu'il venait la chercher pour l'affaire de Belgique, lui cachant qu'il était porteur d'un mandat d'arrêt.

Elle se montra très gênée et demanda s'il n'aurait pas été possible de la prévenir quelques jours d'avance, vu qu'elle était souffrante. Le commissaire répondit que les visites de la police ne s'annonçaient jamais.

Elle demanda alors la permission de se retirer dans son cabinet de toilette. Après s'être assuré qu'il lui serait impossible de s'enfuir, M. Priolet accorda la permission.

Elle disparut dans le cabinet de toilette et, quelques minutes après, sous prétexte de poser une question au commissaire, elle en sortit dans toute la splendeur de sa nudité.

Tant d'impudeur remplit les policiers de dégoût.

Son effet n'ayant pas réussi, elle alla achever sa toilette, puis aimablement elle fit cadeau à M. Priolet d'un casque allemand plein de bonbons de chocolat, qui lui avait été offert par son ami Masloff, alors sur le front de Champagne.

Quand Mata Hari fut prête, elle fut emmenée par les policiers et conduite au Palais de Justice, au cabinet du capitaine Bouchardon, rapporteur du 3^e Conseil de guerre (35).

Et ce fut dans le vestibule précédant le cabinet du rapporteur que le commissaire de police remplit les formalités du mandat d'arrêt.

Le capitaine Bouchardon procéda à l'interrogatoire d'identité et envoya Mata Hari à Saint-Lazare sous la prévention *d'espionnage, tentative, complicité, intelligence avec l'ennemi, dans le but de favoriser ses entreprises.*

CHARLES S. HEYMANS.

(A suivre.)

(35) Actuellement conseiller à la Cour de Cassation.

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Léon Daudet : *Flambeaux*, Grasset — Henri Mazel : *Avant l'Age d'or*, Chastanier à Nîmes. — André Fontaine : *Verhaeren et son œuvre*, Mercure de France. — Pierre Lièvre : *Supplément au Paradoxe et le Comédien de Diderot*, Editions du Trianon. — Pierre Lièvre : *Préface à la Nuit sur le Moment, le Hasard au coin du feu de Crébillon fils*, Le Divan. — Lucien Daudet : *Autour desoixante Lettres de Marcel Proust*, Gallimard. — Léon Pierre-Quint : *Marcel Proust, sa vie, son œuvre*, Kra. — Bernard Fay : *Panoramas des littératures contemporaines, Littérature française*, Kra.

Quel homme étonnant, ce Léon Daudet ! Toujours en état de verve, une curiosité insatiable qui affronte tous domaines, hante sans se lasser les temples sereins des littératures antiques, jette de vifs coups de sonde dans la philosophie, la biologie ou la médecine et se retrouve toute fraîche pour s'intéresser aux scènes de la vie courante ou découvrir le parfum imprévu d'une œuvre nouvelle ! Sans compter l'activité quotidienne consacrée à la politique ! Devant ce diable d'homme, Taine et sa faculté maîtresse resteraient interloqués. On a la sensation d'un grouillement de dons multiples, tous en perpétuelle effervescence. La marque propre à M. Léon Daudet est avant tout une intensification prodigieuse de la force vitale, une surélévation de l'énergie intérieure. On est stupéfait de sa capacité à se mouvoir avec aisance sur les plans les plus divers et plus encore de son aptitude à se servir à tout instant de ses dons les plus variés et de les faire alterner avec une rapidité déconcertante que reflète si curieusement son style. On devine un univers intérieur d'une richesse pullulante et d'une mobilité tourbillonnante ! Et qu'on ne s'y trompe pas, le déferlement verbal, le jaillissement paroxyste sont toujours contrôlés. Lucidité dans l'intensité !

Comment dire l'impression complexe que laisse en l'esprit M. Léon Daudet ? Il vous choque, il vous ravit, il vous inquiète, il vous éblouit. D'un bond, il vous hisse sur des cimes tragiques ;

d'un bond, il vous fait choir dans le burlesque. Vous êtes dans un monde halluciné de visions et vous vous retrouvez sans y prendre garde dans les champs de la méditation sereine. Votre sensibilité a été retournée et vous voilà soudain parmi les calembours, les plaisanteries, dans un véritable univers caricatural. Vous riez et voici que siffle l'injure qui bafoue et tue sans pitié, âpre, grossière, boue sanglante jetée au visage de l'adversaire. Et déjà cette furie fait place à son tour à des délicatesses de sentiments et à des discussions serrées. M. Léon Daudet disloque son lecteur, le fait souvent se rebeller, mais ne le laisse jamais indifférent. Et toujours ce choc dru sur l'esprit et ces flèches intuitives qui plongent fulgurantes au cœur des questions, et une multitude de perspectives imprévues qui s'ouvrent de tous côtés, brèches de lumière dans les sombres horizons. M. Léon Daudet ne nous convainc pas toujours, mais sa pensée a toujours une qualité stimulante et fécondante, Et quelle richesse d'intuitions de toutes sortes jaillies au fil de la plume ! Eschyle se vantait de se nourrir des miettes d'Homère ; que de miettes de M. Léon Daudet valent mieux que de pesants livres !

Mais ce qui, je crois, passe avant tout, c'est la qualité de la langue. Disons les choses telles qu'elles sont : cette langue est unique, elle est une perpétuelle délectation. Langue d'une prodigieuse animation, calquée sur les mouvements de l'âme saisis à vif dans le jaillissement verbal spontané, toujours sûre de ses rythmes, toujours alerte, alors même que la phrase conserve les plis d'une syntaxe complexe. Langue qui d'elle-même fuit avec une instinctive sûreté les clichés, la fadeur, la convention et la morne correction qu'exprime le mot académique. Et c'est le choc de l'imprévu dû à la brusquerie des sautes de ton, à la vigueur percutante des formules, à la singularité des images, aux accouplements inédits de mots traduisant une perception vive, originale de rapports éloignés et réels cependant. Et puis ce riche vocabulaire qui plonge à plein, tout comme la langue du xvi^e siècle, dans la luxuriante et savoureuse langue populaire. Langue mélangée, pleine de contrastes et d'inattendu, souvent truculente, triviale même, mais distendue de sève et qui vous saisit avec ces sensations qui jaillissent toutes vives des mots, comme des sources qui crèvent le flanc des collines.

Les objections à faire à M. Léon Daudet sont dans tous les

esprits. Je ne parle pas de ceux qui font la moue parce que M. Léon Daudet ne se croit pas obligé pour faire acte de penseur de prendre un air compassé et la morne grisaille du style sérieux, mais on a remarqué souvent que M. Léon Daudet apporte dans la pensée un caractère entier qui le conduit aux affirmations tranchantes et aux condamnations brutales de ce qui ne lui agréé point. On a remarqué qu'à une hypothèse orientée dans le sens de sa pensée, il donne un peu vite force de certitude tandis qu'à une hypothèse contraire, il s'empresse un peu rapidement de faire des funérailles décisives. Il se peut que la doctrine de l'évolution, malgré les sérieuses objections élevées contre elle, ne soit pas encore un cadavre ridicule.

Mais il convient de remarquer que M. Léon Daudet appartient à cette catégorie d'hommes qui existera aussi longtemps que les idées garderont la propriété d'être des forces modificatrices du réel, je veux dire un polémiste. Le polémiste est l'homme de pensée sur le champ de bataille. Ses qualités ne sont pas celles de l'homme qui calcule avec des précautions infinies la vingtième décimale. Il lui faut voir les choses d'ensemble et de haut. Il lui faut croire aux solutions bonnes et aux solutions mauvaises. Circonspection méticuleuse, hésitations sans fin, balancement perpétuel entre le oui et le non, doute soigneusement entretenu, effort pour faire apparaître la valeur des objections des adversaires, ne seraient pas pour lui des qualités, bien au contraire. Tout s'est fait dans le monde, nous a dit Renan, au nom d'espérances exagérées. Le polémiste apparaîtra toujours à certains types d'esprits comme enclin aux certitudes exagérées. Mais on n'a encore jamais vu d'idées s'imposer au réel sans l'intermédiaire des polémistes. D'ailleurs, si M. Léon Daudet est souvent polémiste, il ne l'est pas toujours.

Nul ne refusera à M. Léon Daudet le titre de grand critique. Il est aisé de voir que les études critiques de M. Léon Daudet sont tantôt de virulents pamphlets, chefs-d'œuvre polémiques, tantôt de larges et pénétrants essais, issus d'une sereine méditation. Les quatre études réunies sous le titre **Flambeaux** et dont une seule, celle sur Baudelaire, appartient à ma chronique, entrent en gros dans cette catégorie, en dépit de quelques coulées polémiques qui, d'ailleurs, ne me gênent pas du tout. Un livre comme *Le Stupide XIX^e Siècle* est évidemment le type même

de l'ouvrage polémique. Grossissement voulu des idées, thèse poussée à l'outrance, tendance vers l'effet violent qui ébranle de force le lecteur, refus de faire sa part à l'adversaire, caractères immédiatement visibles. Mais derrière ces caractères apparents, quelle richesse de pensée, que de connaissances, quel bon sens, que de pénétration et sans doute une part non méprisante des jugements qui ont scandalisé, appelés à devenir plus tard monnaie courante !

Fort souvent, dans le domaine de la critique, tous les dons divers de M. Léon Daudet viennent converger pour des réussites qui s'imposent avec évidence. Son esprit audacieux et aventureux lui permet dans les œuvres et dans les esprits des pointes hardies qui sont au delà de ce que peuvent donner les honnêtes méthodes. Sa large culture, qui prend jour sur des disciplines très différentes, lui fournit des points de comparaison originaux et des angles inattendus d'observation. Ses connaissances physiologiques lui font sentir à l'occasion, sous la trame psychologique, des réalités charnelles, profondes et cachées. Tous ceux qui ont prêté attention à l'œuvre de Baudelaire ont remarqué au fond d'elle-même une antithèse foncière. Je me souviens d'avoir écrit que Baudelaire est un esprit à deux pôles. M. Léon Daudet discerne sous cela l'antithèse physiologique : alternance malade de l'aura et de l'euphorie. M. Léon Daudet est encore servi dans la critique par cette forme synthétique d'esprit qui perçoit des liaisons entre des questions en apparence lointaines ; par cette faculté innée de saisir les rapports des traits particuliers avec les problèmes généraux et de sentir leurs résonances dans l'universel, ce qui donne à sa critique une portée philosophique. M. Léon Daudet est également servi par son aversion du conventionnel, du factice et sa large sympathie pour les tentatives nouvelles, pour tout ce qui rompt les habitudes paresseuses, tendance contrebalancée d'ailleurs par les sens des conditions éternelles de l'œuvre d'art. Et puis, il y a les remarques de l'homme de métier qui, connaissant par expérience les difficultés réelles de l'œuvre d'art, signifie à Loti qu'accumuler des adjectifs de couleur est tout autre chose que de donner « le mirage du rose et du bleu » et objecte à Boileau que remettre vingt fois l'écrit sur le métier peut en faire disparaître élan et personnalité. M. Léon Daudet possède encore toutes ces qualités, les plus précieuses en critique, qui sont

de l'ordre du flair, de l'intuition divinatrice, ne serait-ce que ce vif sentiment en présence d'une œuvre de la qualité de sa matière intime, ce qui lui fait écrire que les poèmes de Baudelaire « sont taillés, à tout jamais, dans une matière dure, précieuse et saignante, pareille à un rubis fluide ». Je ne peux négliger non plus ces qualités qui sont d'ordre poétique et sans quoi il n'y eut jamais critique qui vaille. J'entends par là le don de sentir une œuvre non seulement par l'esprit, mais par tous les sens, d'en avoir pour ainsi dire une révélation charnelle, ce qui suscite le besoin d'en exprimer le charme en termes sensuels qui s'infusent dans la chair du lecteur. Reportez-vous à la page 214 et vous verrez ce que je veux dire ! Qualités poétiques encore et essentielles pour la critique, ce pouvoir de saisir instantanément un écrivain et son œuvre, sous l'aspect d'un panorama avec les cimes dominatrices et les vallées de brume et d'ombre. Qualité poétique encore la formule fulgurante, explosive, qui illumine brusquement les plis cachés d'une âme et d'une œuvre.

J'indiquerai, enfin, le pouvoir de se dégager des clichés de pensée qu'on porte toujours en soi et qu'il faut savoir briser pour sentir à neuf l'originalité d'un écrivain. Elle va loin, l'affirmation que l'œuvre de Balzac qui plonge à plein dans le réel n'est cependant pas observée, mais jaillie d'une imagination qui inventait vrai, peut-être parce qu'elle portait en elle un monde inné de personnages transmis par hérédité. C'est penser neuf que de rompre à propos de Michelet l'affirmation courante qui ôte à l'érudit, au savant, à l'homme d'idées, l'imagination hallucinatoire. Ne croyons pas que nos habitudes de pensée lient la nature et sentons toujours qu'en un sens un grand artiste est un miracle, une exception en qui la Nature oublie ses habitudes.

Sur la magistrale étude que M. Léon Daudet a consacrée à Baudelaire, j'aurais beaucoup à dire. Comme il est juste d'avoir vu coexister dans l'esprit de Baudelaire avec une égale valeur le génie poétique et le génie critique ! En un sens, le génie poétique de Baudelaire n'a-t-il pas bénéficié de son génie critique, et son génie critique à son tour n'a-t-il pas bénéficié de son génie poétique ? De justes et intéressantes idées sur le « chronisme » de Baudelaire. Mais ce qui me semble compter beaucoup pour Baudelaire, ce sont tels vers larges et vagues qui captent sous la forme la plus resserrée une multiplicité de sensations complexes :

des aromes, des tiédeurs, des frissons, et sont au plus haut point créateurs d'une certaine ambiance où se situe le poème.

Poète, il le fut aussi, M. Henri Mazel qui publie aujourd'hui une sorte de drame féerique, **Avant l'Age d'Or**, qu'il composa en 1896. Qu'ils possèdent joliment l'art du bien dire, tous ces personnages de la tribu des « Velus » et des « Squameux » qui vivaient, me semble-t-il, bien avant Noé et Abraham ! Comme ils mauient dextrement les paroles ailées qui disent l'amour et ses élans et ses troubles ! On pourrait dire d'eux ce que le bon Homère disait de Nestor, « l'harmonieux orateur de Pyllos » : leurs paroles coulent de leurs bouches plus douces que le miel. « Tes cheveux ont la mollesse des grandes herbes d'eaux, ta bouche est attirante comme le sourire d'une rivière sous les arbres, et tes yeux sont si étranges qu'on ne peut les regarder sans défaillir. » Voilà comment parle l'un des personnages à sa Dame. Ce qu'il y a de « primitif » en ces êtres, c'est qu'ils se distinguent encore mal du monde, ils tiennent aux éléments, à l'eau, à la lumière, au vent par toutes leurs fibres, et leurs sentiments d'amour sont encore tout pleins des sensations bienheureuses du vaste Univers rayonnant et odorant de jeunesse. Il est une certaine Nemosa qui, dans cette époque située presque avant le temps, est ingénue et délurée d'une manière assez piquante. Ne s'avise-t-elle pas de vouloir rester vierge plus longtemps que de coutume pour se donner le plaisir d'être courtisée et désirée par une foule de rivaux qui se battent pour elle ? Et comme elle sait mentir délicieusement ! En cette Nemosa s'esquisse déjà la Femme éternelle ! Mais comme ces vieillards sont sympathiques qui lui reprochent d'attenter à la Tradition vénérée qui demandait à toute Femme de se livrer à qui la voulait ! Que voilà une Tradition dépourvue de tout air revêché ! Le drame de M. Mazel est évidemment symbolique. Il fait rendre de belles résonances aux thèmes de l'Aventure, de l'appel de l'Inconnu et du grandissement de soi par l'action et la douleur. Et il se termine noblement sur le thème de la conciliation harmonieuse des contraires.

L'ouvrage de M. André Fontaine (**Verhaeren et son œuvre**) frappe immédiatement par sa belle tenue, par le soin de sa documentation, par une foule de renseignements précis et de multiples remarques pénétrantes qui permettent de se faire une idée plus exacte de l'esprit du grand poète flamand.

On le voit tout enfant, dénué de tout ce qu'on attribue aux enfants prodiges. A onze ans, sa langue est une sorte d'idiome informe. A trente et un ans, le poète Albert Giraud lui reproche encore « son ignorance vertigineuse de la prosodie et de la langue ». M. Fontaine a pu voir les premières poésies non publiées de Verhaeren, elles sont « naïves et sentimentales » et révèlent « un talent aimable » tout différent de celui qu'on devait connaître plus tard. Observations précieuses qui nous permettent de corriger beaucoup d'idées conventionnelles qui sommeillent en nos esprits. Il est des élus qui naissent poètes et s'affirment immédiatement avec une certitude inspirée. Il est des tempéraments qui tâtonnent, se cherchent péniblement, commencent par se révéler avec gaucherie et rencontrent enfin la source profonde et miraculeuse. A supposer qu'on naisse poète, qu'on ne le devienne pas par la ténacité, il est bien des cas où l'on ne trouve sa vraie poésie qu'après de multiples tâtonnements. Certains mêmes ne la rencontrent qu'à leur déclin. Je déplore que maints poètes se soient laissé stériliser par cette idée que poésie et jeunesse, c'est tout un. Excellent d'avoir vu que la pratique de la critique améliora la langue incertaine du poète. Une telle remarque nous délivre aussi d'un vieux cliché de pensée. Intéressant d'avoir vu qu'au temps des *Débâcles*, Verhaeren, accablé par la maladie, cultive pour ainsi dire sa maladie par la volonté. « Il passa ses jours à s'épier pour se faire souffrir, à se faire souffrir pour s'analyser. » A ce sujet, M. Fontaine peut employer pour Verhaeren les mots « d'intellectualisme », de « cérébralisme ».

Je me demande si M. Fontaine n'aurait pas dû par instants se dégager de la très sincère et très légitime admiration qu'il porte à Verhaeren. Subtilement, M. Fontaine nous fait remarquer que les apparentes incorrections et les apparentes imperfections des grands écrivains n'en sont pas en réalité. Non, la valeur de la langue qui est l'étoffe des poèmes de Verhaeren n'est pas résolue par cette affirmation. Et puis, il est d'autres questions que je ne peux éluder. Cette espèce de crispation dans l'exaltation et l'enthousiasme, propre à Verhaeren m'inquiète par instants. Je me demande parfois si la poésie, au lieu d'être l'enthousiasme devant les implacables forces qui meuvent la civilisation moderne, n'est pas au contraire la délivrance de tout cela.

M. Pierre Lièvre, dont je vous présentais récemment les *Esquisses critiques*, révèle bien de l'esprit dans **Supplément au Paradoxe sur le Comédien**, de Diderot. Quelles amusantes remarques sur le rôle des lieux-communs dans la conversation pour « boucher les trous d'un entretien qui défaille ou en amorcer un » ! Brunetière n'avait pas songé à cela dans son Apologie des Lieux communs. On appréciera également l'humour avec quoi M. Pierre Lièvre exprime cette espèce d'inquiétude qu'on éprouve en face des comédiens : les formules de leur conversation ne sont-elles pas des phrases de leur répertoire au lieu d'être l'expression de leurs sentiments ? Dans l'ensemble, M. Pierre Lièvre est un intellectualiste décidé. Pour lui, l'art du comédien est dominé par les lois de tous les autres arts. « L'art est une dure contrainte et on ne peut y exceller qu'au moyen d'un métier difficile à étudier. »

C'est le même intellectualisme qui anime M. Pierre Lièvre dans l'originale préface qu'il donne aux très curieux romans de Crébillon fils, élégamment publiés par les soins du *Divan* : *La Nuit et le Moment*, *le Hasard du Coin du Feu*, qui n'appartiennent pas à ma rubrique et que je laisse de côté. M. Pierre Lièvre aime le xviii^e siècle, époque de volupté affinée et de cerveaux lucides. Ce qui lui plaît en Crébillon fils, c'est l'expression chatoyante du plaisir au moyen d'un art intellectuel, toujours maître de lui, strictement opposé au romantisme. Cette préface de M. Pierre Lièvre aide à mieux dessiner sa physionomie.

M. Lucien Daudet (**Autour de soixante lettres de Marcel Proust**) ne nous livre même pas la septième partie des lettres qu'il a reçues de Marcel Proust, puisqu'il en possède 450 ! M. Lucien Daudet est un ami d'enfance de Marcel Proust et l'un de ses admirateurs de la première heure. Il rappelle qu'il consacra à Marcel Proust un article enthousiaste au *Figaro*, avant même le feuilleton de Paul Souday. M. Lucien Daudet est parfois un peu timide. Tout ce qui touche à Marcel Proust est déjà de l'histoire. Pourquoi substituer les lettres A, B, C, à la plupart des noms propres qui figurent dans les lettres ? Pourquoi vouloir garder jalousement les lettres où la sensibilité de Marcel Proust se révèle d'une façon poignante ? Je commence à m'apercevoir que Marcel Proust rencontra dès la publication de *Swann* plus d'encouragements qu'on ne le pense. Une lettre nous révèle

une chaleureuse admiration du poète Francis Jammes. M. Lucien Daudet oppose d'une manière piquante la bonté et l'indulgence de Marcel Proust à la peinture qu'il nous fait d'une humanité où n'y se hasarde nul rayon de bonté. N'exagérons point, je songe à une page où Saint-Loup donne au narrateur la preuve charmante d'une amitié profonde et riche de tact.

Puisque j'en suis à Marcel Proust, je signale une nouvelle édition de l'ouvrage justement estimé de M. Léon Pierre-Quint : **Marcel Proust ; sa vie, son œuvre**. Cette édition a été augmentée de l'étude sur *le Comique et le Mystère chez Proust*, dont je vous ai parlé il y a quelques mois.

Je signale aussi une nouvelle édition, dans la collection : *Panoramas des littératures contemporaines*, de l'ouvrage de M. Bernard Fay : **Littérature française**. Livre superficiel et amusant, bâti sur de grands partis pris, écrit avec une verve qui prend et d'une manière résolument simplificatrice, qui laisse au lecteur l'impression qu'il n'est aucune difficulté dans aucune question.

GABRIEL BRUNET.

LES POÈMES

Louis Pize : *Golfes du soir*, « éditions des Iles de Lérins ». — Jacques Ayrens : *La Neuvième Vague*, Lemerre. — Pierre Lambry : *Les Chants de la Vingtième Année*, L. Fouque. — Louis Cappy : *Haltes Niçoises*, « Sous le signe de l'Olivier ». — Auguste Jehan : *Nouvelles Méditations Versailles*, Jouvet. — Alice George Vallières : *Amours Défuntes, Amours vivantes*, Lemerre. — Doëtte Angliviel : *Jeux au Jardin*, « L'Arche ». — Diane de Cattoli : *L'âme Fervente*, « éditions de la Revue mondiale ». — Marie Delétang : *Nocturnales*, Messein. — Alice Héliodore : *Sagesse de France*, « La Caravelle ». — Valentine Estoup : *La Danse des images*, « éditions Sagesse ». — Tristan Tzara : *De nos oiseaux*, Kra.

Lac de Côme, harmonieux et doux avec tant de jardins ouverts sur les flots, « trente clochers, autour de l'eau » se renvoyant l'appel du « jour d'automne et de lumière » où le poète, le cœur lourd d'allégresse et de trouble enchanté, errait de Melzi à Bellagio, à Sommariva, ô tendre Ceresio, ô lac Majeur aussi, Laveno, Isola Bella ! Vous êtes évoqués, charmants rivages dont le souvenir au cœur est durable, en ces **Golfes du Soir** par le pieux et fervent artiste qu'est Louis Pize, rythmes légers, nostalgiques, mystérieux dans la précision de leur couleur où chatoie

un crépuscule, et d'où à jamais il emporte ce souvenir regorgeant et mélancolique :

Sous les cyprès du soir le pampre lourd frissonne.
Le vent tombe ; les flots chantent sur le gravier,
Et je respire dans l'automne
Un goût de rose et de laurier.

Les poèmes de ce recueil charmant ne sont pas de simples croquis de voyage. Une âme s'adapte au paysage et s'en revient enrichie par une vision nouvelle du monde même intérieur.

La Neuvième Vague, poèmes par M. Jacques Ayrens. *In limine*, M. Claude Farrère nous enseigne que, devant sa fenêtre, au bord de la mer, les vagues « se suivent, imperturbables, équidistantes. Inégales pourtant... Toutes atteignent la grève rectiligne ; certaines, plus fortes, mouillent, plus loin, les galets... De loin en loin, une lame de fond formidable enjambe écueils, sable, galets, pour se ruer irrésistiblement contre le pied même de la falaise. » Or, on peut compter : c'est toujours la neuvième vague qui va plus loin que les autres. « C'est la neuvième encore... L'Océan, peut être, quand il a fait ses lois, a prévu Beethoven. »

... a prévu Beethoven, et sans doute aussi M. Jacques Ayrens. Je n'ai compté ni vérifié. Peut-être est-ce de neuf en neuf poèmes, de neuf en neuf vers que rythme, image, chant vont plus loin et font trembler, du pied au sommet, la falaise ? Ce n'est pas, en tout cas, chaque lame. Tout, il est vrai, n'est pas inspiré, dans ces poèmes, d'une *ode à la joie*, fût-elle la tente, mais, malgré bien des faiblesses, et des incertitudes, le volume contient des parties assez fortes et réussies. M. Ayrens est un poète soigneux, consciencieux même. Il a élu de nobles modèles, Jean de La Fontaine, Musset, Verlaine, Mallarmé, Rodenbach (de qui il se rapproche le plus sensiblement), Samain, Verhaeren — Claude Debussy. Il s'enorgueillit même d'habiter une maison devant laquelle il a vu s'ouvrir la rue Albert-Samain, non loin de la demeure où mourut Rodenbach, les rues Catulle-Mendès et Jean Moréas, l'avenue Stéphane-Mallarmé (pourquoi néglige-t-il la place Stuart-Merrill, qui est là, également ? Et il songe à Verhaeren, et il assiste de la sorte, à son gré, vers l'ouest, à l'extension fatale de la Ville tentaculaire.

Au fond, on sent un poète par le sentiment chaleureux et sin-

cère, par le respect de l'art et l'amour de la beauté, mais son originalité est hésitante, il ose à peine, parfois à tort, il hésite, se dérobe quand il faudrait monter. De grandes qualités, soumises à une discipline plus apparente que réelle. M. Jacques Ayrens aurait, je pense, grand besoin de s'isoler en soi-même, de se concentrer, de n'écouter un temps que sa conscience de poète et le conseil des maîtres qu'il s'est si bien choisis.

Tout n'est point indifférent ou maladroit dans **les Chants de la Vingtième Année** par quoi débute M. Pierre Lambry, mais il eût fallu choisir. Moins de complaisance à ses moindres essais, plus de contrôle et de rigueur, voilà qui serait nécessaire à assurer l'éclosion, ici, d'un poète, dont il sied de retenir les promesses. **Haltes Niçoises**, paysages charmants, colorés, lumineux, éclatants et flamboyants ; l'auteur, M. Louis Cappy, confesse cette ambition, « mon pays, qu'en un vers, j'égale ta clarté. » Exaltation vraiment louable... De même M. Auguste Jehan, sorte de Lamartine du lac (ou pièce d'eau) des Suisses, nous offre de **Nouvelles méditations Versaillaises**. Elles sont pleines de bon sens et de justesse, atteignent parfois la grâce d'une authentique songerie, d'autres fois inclinent à un peu trop de terre-à-terre. Elles sont l'illustration ou le prétexte d'un *Avertissement* et de *notes* documentaires ou historiques dont l'intérêt souvent est considérable.

Dans la forme parnassienne la plus louable, Mme Alice-Georges Vallières chante, **Amours défuntes, Amours vivantes**, ses regrets, ses déceptions, ses désirs et sa fierté. Elle hait, nous dit-elle, l'instinct charnel, brutal et mensonger, et ses yeux clairvoyants devinent les déceptions futures, les joies de courte durée jusqu'en l'élan et l'appel de l'éphèbe « aux traits harmonieux ». Elle a bu en d'autres fleurs un suc orgiaque par quoi encore ses espoirs sont morts inexaucés ; le parfum des roses est de courte durée, elle tressera à son tour la couronne des lauriers, toujours verts et toujours dédaigneux, ainsi ne risquera-t-elle point de sacrifier « un solide bonheur à ces plaisirs frivoles ». Elle s'assure de la sorte une forme, un bonheur sans tendresse : tout est amour, tout est lumière, cependant.

Jeux au Jardin, « la grâce souple de ces joueurs » : il est vrai ; et Mme Doëtte Angliviél, d'un joli talent amusant, aisé, met en valeur leurs gestes et leurs chants. Ce recueil se

forme de brefs poèmes qui papillotent joliment à la lumière.

L'âme fervente, Mme Diane de Cuttoli suit, célèbre et admire les prouesses des jeunes hommes, aviateurs, savants, poètes, artistes. Ses poèmes, un peu décousus, désordonnés, s'élèvent vers eux, ou décèlent ses intimes émotions, ses désirs, et ainsi elle en arrive à se sentir leur égale parfois, « dévouée et bonne » comme ceux qui se sont donnés aux œuvres belles et nobles. Certes, l'élan du poète est magnifique dans sa sincérité désintéressée, mais le rythme est confus, les images souvent brouillées et l'expression insuffisante. Mme de Cuttoli manque par trop de savoir, peut-être surtout de patience technique.

Une femme se tourmente de désirs mal réprimés, songe un instant à y céder, se saisit d'elle-même et les rejette. Puis si elle s'est domptée et que l'ouragan s'apaise, elle aura brisé la lyre et pris entre ses mains dévotieuses la quenouille. C'est l'aventure ordinaire. Les femmes subissent une crise, un spasme de douleur, le regret ou le vertige leur arrache un chant ou des cris. De confidences furtives ou de leurs combats mêmes elles prétendent tirer une forme de lyrisme. La grande Sapho, la grande Marceline, pensent-elles, n'ont pas fait autrement. L'erreur commune est de supposer que la crise, celle-là, suscite chez elles le transport lyrique, alors qu'elle ne leur fut qu'une occasion, une circonstance, mais d'avance, quand même et quoi qu'il leur fût advenu de triste ou de propice, comment n'auraient-elles point toujours été des poètes, puisqu'elles l'ont été et si grands ? La poésie de Mme Marie Delétang ne manque ni d'élévation ni de sincérité dans ces **Nocturnales**, mais elle confond le délire des sens ou de ses regrets avec les effusions occasionnelles de ce délire. Peut-être viendra-t-elle à une autre conception de la poésie lyrique, plus générale, moins égocentriste, et plus généreuse ? Je le souhaite, sans oser l'espérer.

Mme Alice Héliodore porte un cœur fervent, et son talent est sûr. Elle est ardente et tendre, sentimentale aussi, mais très sincère, et un peu disposée à l'éloquence aisée, sans surabondance heureusement, sans complaisance délibérée, mais non, au contraire, sans un certain contrôle ou même de la réserve. **Sagesse de France**, c'est vrai ; de l'adresse, de la grâce, une joie des luminosités et de la diction claire, au rythme soutenu, des images précises.

M^{me} Valentine Estoup nous présente, elle-même le dit dans ses poèmes, **la Danse des Images**, mais cette danse, pour être rigoureuse et réglée, n'est point une danse classique et de tradition. C'est une danse à prétention moderne, sèche, brusque, soudaine et, de la sorte, suggestive. Il semble qu'on assiste à des séries d'expériences ; on émet une image, on risque d'élucider par un mot, par un geste, puis une attente, qu'en résultera-t-il ? Au reste, beaucoup de réserve, de distinction hautaine, une sûreté incontestable d'expression. La netteté, souvent, d'un élégant squelette plutôt que la chair lumineuse et séduisante dont il se recouvre. On sait trop bien que les apparences momentanées sont obtenues, on n'est pas dupe. Du talent, un grand talent discret, M^{me} Valentine Estoup mérite qu'on l'écoute.

De nos Oiseaux :

la chanson d'un dadaïste
 qui avait dada au cœur
 fatiguait trop son moteur
 qui avait dada au cœur
 l'ascenseur portait un roi
 lourd fragile autonome
 il coupa son grand bras droit
 l'envoya au pape à rome
 c'est pourquoi
 l'ascenseur
 n'avait plus dada au cœur
 mangez du chocolat
 lavez votre cerveau
 dada
 dada
 buvez de l'eau

... j'aime cette chanson ; la deuxième et la troisième sont plus amusantes encore. Il ya d'autres choses dans le livre de M. Tristan Tzara, je me borne à une citation afin que chacun puisse apprécier à sa guise.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Marcel Arland : *L'ordre*, Edition de la Nouvelle Revue française. — René Crevel : *Êtes-vous fous ?* Édition de la Nouvelle Revue française. — Pierre

Descaves : *L'enfant de liaison*, E. Flammarion. — Victor Méric : *La « der des der »*, Édition de France. — Paul Achard : *Nous, les chiens*, Édition des Lettres françaises. — Jean de Lapeyrière : *Les trois dames et celle d'atout*, E. Fasquelle. — Maurice Magre : *Lucifer*, Albin Michel. — Jean-François Valabrègue : *Aux sources du plaisir*, E. Fasquelle.

Je le déclare tout de suite : **L'ordre**, de M. Marcel Arland, dont le héros s'apparente au Julien Sorel de Stendhal, m'a fait songer aux *Thibault* de M. Roger Martin du Gard. J'y ai retrouvé, en effet, dans une opposition plus brutale ou plus tranchée, les deux frères de ce roman, l'un médecin, épris d'ordre, l'autre, tourmenté d'aspirations littéraires, et anarchisant — tous deux également ambitieux... Mais, cela dit, et sans pousser plus loin la recherche de l'analogie, je m'empresse de reconnaître que ce copieux roman (il ne comprend pas moins de trois volumes) est probablement le meilleur qu'un jeune écrivain nous ait donné cette année. M. Marcel Arland, comme M. Martin du Gard, se fait du roman la conception la plus conforme à ce qu'on peut appeler les nécessités du genre, c'est-à-dire qu'il l'entend, à la fois, comme une peinture des mœurs et une étude des caractères. Il est réaliste, par conséquent, selon la meilleure tradition, et sait faire vivant, sans jamais abstraire la psychologie de ses personnages du milieu qui l'explique, et dans une certaine mesure la justifie. Enfin, il a le goût des grands sujets, et il n'en est pas de plus pathétique que celui de la destinée d'un homme, sinon génial, du moins doué et riche de possibilités... Gilbert Villars, qui a été un très brillant élève au collège de Vandœuvre, se rebelle, le moment venu, d'opter pour une carrière, à l'idée que son demi-frère Justin, son aîné de plusieurs années, veuille l'inspirer ou le guider dans son choix. Il part pour Paris, avec quelques sous en poche, et écrit dans un journal révolutionnaire des articles si violents qu'ils obligent Justin, dont ils compromettent la carrière politique, à le désavouer. Mais il est aimé de sa cousine Renée, qui a épousé son frère, en désespoir de cause, et par dépit de son abandon. Une maladie dont il a failli mourir l'a rapprochée de lui. Elle devient sa maîtresse, et ils mènent, pendant quelque temps, une existence en marge, un peu bohème, tout à leur passion. Gilbert mécontent de lui-même, humilié de voir qu'il végète, finit, pourtant, par éprouver la lassitude ou le dégoût de cette passion — et un drame qu'il a moralement provoqué met fin à sa liaison. Justin, qui a tenté de se rapprocher de son frère, reprend sa femme. Gilbert s'expatrie.

Après huit ans d'absence, il revient mourir dans son pays natal, auprès de Justin et de Renée qui l'assiste à ses derniers moments, pardonné, peut-être apaisé — ou *sauvé*... Tout est rentré dans l'ordre. Dans l'ordre ? Oui. L'amour et l'humilité, si je comprends bien la pensée de M. Arland, qui est chrétienne, ont manqué à Gilbert pour devenir l'homme qu'il méritait d'être, ou pour accomplir l'œuvre qu'il portait en lui. L'esprit de révolte, c'est-à-dire l'orgueil, l'a perdu, et c'est, en dépit de sa médiocrité, à cause de l'effort qu'il fait pour être bon, son demi-frère Justin qui réalise une vie harmonieuse... Mais je le demande à M. Arland : Pourquoi faut-il qu'une nature d'élite ne nous soit toujours présentée qu'en révolte contre « l'ordre », précisément, ou la règle ? N'y a-t-il d'idéalisme possible qu'en dehors de tout réalisme ; de manifestation d'énergie que dans l'abandon à des passions ? L'homme fort n'est-il pas surtout celui qui se surmonte ou qui sait faire triompher sa vérité en l'imposant sans lutte vaine ni gesticulations inutiles ? Goethe, pour être soi, avait résolu de faire à la nécessité un minimum de concessions. Il endossa l'habit chamarré... Le héros de M. Arland, malgré sa complexité, reste puéril. Il demeure, jusqu'à l'âge mûr, le collégien qui s'exalte chimériquement, et peut-être ce raté n'est-il qu'un malade... Mais tout cela ne fait pas que le roman de M. Arland ne soit un beau livre, ému, expressif, à la fois fort et nuancé, et qui incite à la réflexion. Bien des pages en sont admirables, et notamment celles de la troisième partie. M. Arland est un observateur et un moraliste de grand talent. Il a tenu les promesses d'*Étienne*, son premier roman.

Nietzsche tenait pour un signe de décadence le mélange des genres et le transfert des procédés d'un art dans un autre. Mais on a poussé plus loin encore aujourd'hui la confusion. On jette tout, pêle-mêle, dans le même livre, et l'on est ensemble réaliste et chimérique, grotesque et sérieux, lyrique et prosaïque, que sais-je encore ? à la ressemblance du monde désordonné où l'on vit, et dont on ne sait plus si l'on doit rire ou pleurer... Conséquence de l'esprit démagogique qui met tout sur le même plan, égalise ou brouille tout, par haine des hiérarchies, sans doute. Car lorsque Shakespeare, dont on aurait tort d'invoquer le précédent, introduisait dans une même pièce le sublime et le bouffon, le comique et le tragique, il les opposait seulement l'un à l'autre ; il jouait de l'antithèse tandis que la pensée qui se dégagait non

seulement de son drame, mais des scènes mêmes de son drame, réalisait une synthèse. A présent, nous ne dépassons jamais l'analyse quand, encore, comme Proust, nous y apportons de l'originalité. Nous nous perdons, le plus souvent, dans le détail — non toujours expressif — et nous entretenons à plaisir le gâchis. Ces réflexions me sont suggérées par le dernier roman de M. René Crevel, **Êtes-vous fous?** où il y a bien des qualités brillantes, de l'imagination, de la fantaisie, mais trop de procédés ou d'artifice, à mon gré, et une facilité qui dégénère souvent en faiblesse. Un homme, M. Vagualame (rien que ce nom-là confirme ce que je viens d'écrire) fait sa confession ou plutôt, sous prétexte de faire sa confession, passe en revue le monde, une partie du monde, à tout le moins, sur le mode *maldororien*, et, à travers certaines aventures feuilletonesques, nous révèle qu'il n'est pas heureux. Le mal du siècle. Hé oui ! Nous voilà au rouet ; et à ce propos, M. Crevel dit des choses émouvantes, profondes même, qui prouvent qu'il voudrait bien se dégager du chaos où son talent s'affole... Mais qu'il prenne garde que si ce n'est pas, comme il le dit, la Raison qui, nouveau Colomb, découvrira les Amériques restant à découvrir sur « la mappemonde spirituelle », ce ne saurait être non plus sans elle qu'on y abordera...

Allons ! M. Pierre Descaves est un brave homme (il a de qui tenir). Il est, de plus, optimiste ; car, puisqu'il écrit à la première personne, je ne lui ferai pas l'injure de mettre en doute la véracité des faits qu'il rapporte dans **L'enfant de liaison**, quoi que ils plaident tous en faveur de sa thèse... Mais on sait comment une pensée peut déformer ou embellir les choses, et celle de M. Descaves est très favorable au rapprochement franco-allemand. Ayant été administrateur civil dans l'armée française d'occupation, en Rhénanie, après une période d'hostilité, il a constaté une amélioration sensible dans les sentiments de la population à notre égard. Attribuable à quoi ? A l'influence des enfants, d'un enfant surtout, le sien, qui, symboliquement, incarne l'âme généreuse de la France, et tend la main aux fils des vaincus. Ainsi, la nouvelle génération s'efforce d'oublier, oublie les querelles de l'ancienne. Mais M. Descaves, s'il ne croit pas au fatalisme historique, ignore-t-il qu'il y a des nécessités ou des obligations qui survivent aux rancunes humaines ? Je ne crois pas que ce soit par le sentiment (au sens qu'on attache d'ordinaire

à ce mot) que l'on résoudra, si on le résout, le terrible problème de la guerre. Le sentiment, que l'instinct gouverne, est variable, par essence même, et je ne sais rien de plus imprévu, de plus contradictoire que ses manifestations collectives. A preuve la rapidité avec laquelle on peut retourner une foule, et de débonnaire qu'elle était, la rendre furieuse, ou inversement... Aussi bien, n'est-ce presque jamais par haine que l'on se bat, de peuple à peuple. L'Allemand haïssait-il le Français, et surtout, le Français l'Allemand, en 1914 ? Ils se sont entretués, pourtant, et avec quelle persévérance ! Il a suffi, pour cela, de l'ordre de mobilisation qui les a dressés face à face. N'importe. M. Descaves sait retracer avec émotion les épisodes auxquels il a assisté. Son témoignage est celui d'un observateur intelligent et qui n'a qu'un défaut, celui de s'imaginer que la sagesse est de demander au cœur de contraindre la réalité.

On ne peut faire plus, pour insulter une femme, que de la traiter de « dernière des dernières », et c'est bien dans l'intention de couvrir d'opprobre « la guerre qui vient », que M. Victor Méric — qui est moins optimiste que M. Descaves — l'appelle **La der des der**, par abréviation. Je ne pense pas qu'il croie à la possibilité d'une tuerie assez sanglante pour inspirer aux hommes, par son horreur même, le désir de mettre un terme à leur criminelle absurdité... C'est seulement quand un cataclysme en aura détruit les habitants qu'on verra la paix régner sur la terre, pour ainsi parler. Et M. Méric s'est plu à anticiper sur les événements en décrivant la guerre chimique qui nous attend, et qui se chargera de faire la besogne dudit cataclysme. C'est à donner le cauchemar, et d'une très brillante imagination dans le détail.

De l'observation, de l'esprit, de la bonté, une certaine philosophie, même, on trouve tout cela dans le livre de M. Paul Achard, **Nous, les chiens**, qui se compose, comme son titre l'indique, d'une suite d'histoires de chiens. Un peu factice, peut-être, le ton qu'il a adopté, ou arbitraires les propos qu'il met dans la gueule (pardon !) dans la bouche de son héros quadrupède. On ne laissera pas de lui reprocher d'attribuer aux bêtes, qu'il déclare si différentes des hommes, quelque chose des sentiments de ceux-ci... Mais comment les verrait-il autrement que comme il les

pense, et comment les penserait-il autrement qu'avec sa pensée d'homme ?...

Un agréable roman, optimiste et romanesque, à la manière de ceux d'Octave Feuillet, tel est **Les trois dames et celle d'atout**, de M. Jean de Lapeyrière. On y voit un jeune homme ruiné retrouver, grâce à une femme exquise, la fortune, après diverses aventures, dont aucune n'est déplaisante.

Lucifer, « roman moderne » de M. Maurice Magre, poète éloquent inspiré, est animé et dramatique à souhait. Il plaira à de nombreux lecteurs. Mais son intérêt n'est pas étranger à la littérature puisqu'il nous raconte l'histoire d'une sorte de Faust qui a fait, lui aussi, un pacte avec le diable, uniquement, il est vrai, pour effeuiller, en libertin, le plus possible de Marguerites...

M. Jean-François Valabrègue nous raconte l'histoire d'une femme dont le mari, un grand savant, est mort fou, et qui se consacre à poursuivre son œuvre interrompue. Remonte-t-elle se faisant, **Aux Sources du plaisir**, ou n'est-ce pas plutôt sa fille — sportive et noceuse — qui les découvre, sur le terrain de rugby et dans les salles de danse ? Le lecteur en décidera, selon son goût.

JOHN CHARPENTIER.

THÉÂTRE

L'ascension de Virginie ; 3 actes de MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves, au Théâtre de la Michodière. — *Les Joyeuses commères de Windsor* ; de William Shakespeare, adaptation de Bernard Zimmer, musique de Georges Auric, au théâtre Antoine. — *Histoires de France*, 4 actes, 14 tableaux, de M. Sacha Guitry, au théâtre Pigalle.

Comme l'excellent a l'air simple et facile ! De là cette impression de repos, si rare et pourtant si opportune, si bienvenue, que nous avons eue et dont nous nous sommes délectés au théâtre de la Michodière. Voilà un coin de Paris où nous avons retrouvé Paris : quelle merveille ! A cette oasis de fraîcheur, de jeunesse, ce sont deux chevronnés qui nous invitent. Esprits généreux qui ont encore pris du ton, et du meilleur, avec l'âge. Le divorce — sinon de cœur, au moins de fait — de Donnay et de Lucien Descaves, si bons compléments et si bons freins naturels l'un de l'autre, cela devait bien finir un jour. Justement c'est fait. Et

quel fruit savoureux ils nous donnent, quelle bonne soirée nous avons passée !

La fusion des deux collaborateurs est ici remarquable. Naturellement, avec quelques soins, un curieux « amateur d'âmes », comme disait Barrès, peut distinguer parfois des passages ou des touches probablement de l'un ou de l'autre. Mais c'est un jeu que l'on doit assez vite reconnaître pour illusoire. Dans la trame intime et la façon, le mélange des deux collaborateurs est franc. L'unité de la pièce à tous points de vue est réalisée. J'avoue que mon dessein critique de la rompre, et fût-ce au titre de simple dégustateur sympathique, s'est trouvé, à l'audition, tôt déconcerté.

On doit céder à cette fluidité piquante qui y paraît. C'est à la fois léger et substantiel (1). Comble de l'agrément que de trouver la joie de l'esprit sur le fond constant d'une observation extrêmement avertie, sensible, et toujours de bon goût et de bon sens. C'est amusant en diable. La réflexion, le sentiment, le jugement même sont de l'affaire. Parfois une certaine mélancolie passe tandis que nous sourions et, jolie impression, sans nous interrompre de sourire. Je voudrais raconter la pièce. Mais comme il est bien certain que c'est l'animation intime que les auteurs ont communiquée aux choses qui leur donne leur prix, ce n'est guère avec une esquisse du sujet que l'on pourrait en indiquer le rayonnement.

C'est un ouvrage sceptique, souriant. Voilà bien, à mon sens, et sa grande qualité et sa limite. On est suspendu aux gestes et aux répliques avec amusement et assentiment. Volontiers, si l'on était mondain, on ferait comme la plupart de ces gens-là. Il faut remarquer, il est vrai aussi, qu'ils ont tous à peu près le même caractère, le même esprit qui est celui des auteurs conjugués. C'est dire que le dessin particulier, intime, des divers personnages n'a pas été beaucoup recherché ni fouillé : la différenciation manque, sinon dans la couleur du vêtement, des mœurs, des situations matérielles. Mais c'est très bien ainsi, si je juge par le plaisir

(1) A l'encontre par exemple de *Topaze*, si lourd dans les intentions comiques et si parcimonieux dans la matière. *Topaze*, qui n'est qu'une pièce amusante, ne m'a amusé, je l'ai dit, que très modérément. Ça traîne. Pas ou peu d'esprit, sinon banal ou vulgaire. Il y avait pourtant un sujet dont j'imagine que des auteurs du vieux répertoire périmé : Labiche, Meilhac, Lavedan, Capus, de Flers auraient certainement tiré meilleur parti.

qu'on prend à la chose. On y reçoit un goût de jadis dans son essentiel ; comme si c'était un ouvrage d'autrefois, d'il y a quelque vingt ans, mais bien meilleur, bien plus dégagé de morale vulgaire que n'étaient ceux de cette époque-là. En effet, par exemple, nous voyons avec agrément une gentille femme du peuple abandonner peu à peu sa vertu conjugale pour cheminer heureusement et de mieux en mieux parmi des gens de la société bourgeoise fortunée. Ces gens sont d'une même famille. D'abord les parents, les la Guithardière, desabusés, riches, sceptiques, optimistes à souhait, égoïstes parfaits, désunis et amis, tout au bord du divorce, mais qui ne divorcent point, accommodés qu'ils sont l'un et l'autre à vivre librement et sans se gêner du tout mutuellement. Puis les deux filles ; puis les gendres. Dans ce groupe, M^{me} Virginie Coratier, femme d'un ouvrier couvreur qui a été quelque peu endommagé par l'auto de M^{me} mère, s'introduit et règne de mieux en mieux : d'abord serrée de près par le papa (M. Lucien Baroux) sceptique et fin ; et puis devenant la maîtresse de l'un des gendres (M. Charles Dechamps), riche parfumeur qui la hisse à la fortune. Trompée par lui, elle laissera là cette famille, échelle de son élévation, et continuera son excellente progression en se faisant offrir, à Nice, un garage encore plus important que celui qu'elle tenait à Paris, présent du riche parfumeur. Son mari, que l'on ne voit pas dans la pièce, a suivi et suit le mouvement ascensionnel de Virginie. Cette petite bonne femme est d'une intelligence simplement moyenne, mais montre les qualités de présence d'esprit d'un naturel bon sens. Elle ne perd pas le nord, comme on dit, et voit toujours le côté pratique en tout ce qui se présente. Elle sait instinctivement s'amuser gentiment, tout en se servant au mieux des deux galants qui la convoient.

Les auteurs nous découvrent bien — et l'actrice (Renée Devillers) aussi — comme Virginie se débarrasse peu à peu de ses scrupules, et comme elle arrive à se familiariser avec ce que l'on appelait autrefois des faux pas, et qui sont ici au contraire des plus adroitement ménagés. M^{lle} Devillers est remarquable et très sympathiquement drôle quand, en face de ses gais suborneurs, elle rit à la fois de l'attrait des choses défendues où on veut l'entraîner et du gros péché contre le mariage que cela comporterait. Tous les personnages sont de bonne humeur dans cette pièce.

Cela est fort sédatif. J'ai dit qu'il y a un parfumeur : un parfumeur qui se contente de rester parfumeur ! C'est d'une grande originalité de conception dans ce temps où les plus hautes ambitions sont légitimes à ces aimables auxiliaires de la femme et de l'amour...

Une scène particulièrement doit être signalée. Le dialogue, la couleur, l'interprétation y sont de tout premier ordre. Il s'agit du vieux jardinier du château (M. Berthier) que le maître (enamouré de Virginie qu'il a installée, avec son mari devenu le chauffeur, dans une maisonnette lui appartenant tout près de la propriété principale) veut mettre au pas.

Combien joliment la question est abordée de biais : « Hé bien ! mon bon Anselme, vous êtes toujours content d'être ici depuis vingt ans ! Vingt ans ! ce n'est pas un jour !... — Ah, dame, oui ! pour être content, j' sommes content !... etc. ». Et puis l'intention du maître se dessine peu à peu, tandis que le vieux jardinier commence à comprendre. Il faudra que dorénavant il se montre poli avec Virginie. Mon Dieu il s'y courbera apparemment, cet homme point bête, puisqu'il le faut. Il salue bien, et va s'en aller, ému tout de même par les bonnes paroles affectueuses dont le patron, d'ailleurs point méchant, a enveloppé sa réprimande et son ordre. Il va s'en aller, mais : « — Ah ! à propos, Anselme, les melons cette année ne sont guère sucrés... (Le premier de la saison avait été remis par ordre à Virginie par Anselme.) Alors, là, saisi à sa fibre professionnelle, insulté, car, comment atteindre davantage un jardinier qu'en mettant en doute la saveur de l'un de ses produits ? Anselme tout à coup, se rassemble, se délivre, se déchaîne, éclate, sort de sa coquille ! Il pose là les beaux géraniums rouges en pots qu'il portait à bouts de bras ballants et qui ornaient, complétaient si bien son bel aspect de bon homme, et il donne libre cours à tout le fond indigné de sa pensée. Son trouble, sa décision, le pittoresque charmant de cette nature paysanne qui se « déboutonne » avec vigueur, simplicité et dignité, accablant le vieux barbon et sa conquête, que c'est bien ! Outré, il rend sur-le-champ son tablier bleu ! Enfin il va pouvoir traiter le mari de la gourgandine de cocu !

Cela, écrit et joué en haute comédie, est parfait : le plaisir du spectateur est vif et de qualité.

En tête de l'interprétation, M^{me} Jeanne Cheirel et M. Lucien Baroux, très bons tous deux. M^{me} Cheirel est la fille de cette lionne du comique : Augustine Leriche. Elle a donc de qui tenir.

Une bonne pièce permet aux acteurs de briller à proportion. C'est dire que le théâtre ne reste pas un seul instant dans l'ombre.

§

En France, jusqu'ici, le bilan théâtral des **Joyeuses comères** était resté presque nul : En avril 1910, salle Fémina, une des séances shakespeariennes organisées par Camille de Sainte-Croix ; en avril 1922, à l'Odéon, 3 ou 4 représentations (dont *Comœdia* même n'a donné aucun compte rendu) dans une adaptation de Raymond Genty, restée non imprimée. On ne s'explique pas bien cette défaveur. Certes, les *Joyeuses Comères* ne sont qu'une des moindres œuvres de Shakespeare, une farce composée pour le divertissement de la Cour. Mais, par contre, c'est sa pièce la plus gaie, la plus accessible à tout le public. Elle a même de quoi faire la joie des enfants.

Néanmoins, la remarque de Remy de Gourmont subsiste ici, au moins en partie : « Le Shakespeare littéral nous serait insupportable et peut-être incompréhensible » (Prom. Litt. II).

Si une adaptation un peu libre paraît indispensable en principe, l'adaptation de M. Bernard Zimmer est bien singulière. Elle n'émonde qu'avec une extrême réserve les côtés touffus ou parasites de la pièce ; mais, en revanche, elle dénature hardiment le dialogue. Elle le transporte en argot faubourien d'aujourd'hui ! Résultat : nous ne nous sentons pas à Windsor, au temps de la reine Elisabeth, mais à Montmartre, au temps de Gastounet. Ce qu'on nous sert, ce n'est pas l'esprit de Shakespeare, mais celui de Bernard Zimmer. C'est ce que notre adaptateur, dans une interview, appelle « épousseter les chefs-d'œuvre ». Il a surtout aventuré une dissonance vulgaire et choquante.

§

M. Sacha Guitry a toujours fait ses pièces exactement à sa mesure. Le protagoniste y était sans faute son propre portrait. Il a plu ainsi longtemps. Et c'est très bien : tel parterre, tel histrion. De plus, pour le curieux, cela aboutit aujourd'hui, dans **Histoi-**

res de France, à une incarnation parfaitement significative de l'auteur-cabotin heureux. Il a cédé à cette erreur du nageur maladroit ne ménageant point ses brassées qui l'entraînent, et perdant inconsidérément de vue cette bouée : le bon sens. De la sorte nous avons assisté, au théâtre Pigalle, à la parade éperdue et à la noyade comme je crois bien que jamais assemblée parisienne n'en a vu de telles.

Parmi le ruissellement des millions répandus, l'auteur comme l'acteur, en M. S. Guitry, ont perdu toute retenue. Sa prudence a vacillé, puis s'est évanouie, entraînant dans sa faillite radicale l'étroit esprit accoutumé.

L'habitude de se moquer de la naïveté d'un public tellement entiché de lui et pour si peu, puis la possibilité de renouveler cet exercice dans un cadre tout rutilant de la puissance massive de l'argent, cela a fait verser M. S. Guitry dans la définitive exposition d'une exceptionnelle et incurable mégalomanie.

Tout le spectacle (une douzaine ou quinzaine de tableaux découpés au petit bonheur dans l'histoire nationale : Les Gaulois, Jeanne d'Arc, Louis XI, François I^{er}, Louis XIV, etc...) est arrangé pour servir, comme une troupe domestique, à mettre en relief, et sans ambage, ce que M. S. Guitry pense de lui-même et comment il se voit. Il s'ébroue sans façon au milieu des artifices et des vanités satisfaites ou en perspective. Époux et maître généreux, il entend que M^{me} Yvonne Printemps (qui est toujours aussi charmante qu'elle était autrefois dans son numéro de chant, aux Folies-Bergère, mais qui malheureusement n'a plus sa jolie voix d'antan) partage son apothéose. Spécialement les tableaux qui forment le centre de la production sont consacrés à rendre tangible cette religion d'un dieu en deux personnes que M. S. Guitry entend imposer à ses fidèles.

Parmi un luxe en tous genres qui rejoint celui des Folies-Bergère, déjà nommées, M. S. Guitry a composé deux spectacles de Music-Hall, à la suite desquels pas le moindre doute ne peut venir à quiconque sur la maladie spirituelle et morale dont M. S. Guitry est atteint, et dont cet étalage insensé et bouffon est manifestement la crise aiguë.

L'illusion de voir dans son propre miroir la figure de Molière mêlée à la sienne a pris chez ce souffrant la ténacité d'une monomanie. Et ce n'est pas d'aujourd'hui, car j'ai de mes yeux vu et

de mes oreilles entendu, le jour de la répétition de *Deburau* pendant la guerre, M. Claude Farrère se précipitant vers son ami en s'écriant (et tandis que l'autre s'épanouissait) : « A trente-deux ans (c'était alors l'âge de M. S. Guitry) Molière n'avait pas encore écrit *le Misanthrope* !... » C'est dire que depuis longtemps les familiers de M. S. Guitry connaissent sa faiblesse et ne l'y contrarient point.

Dans cette occasion exceptionnelle, M. S. Guitry s'est avoué sans vergogne. Il s'est délibérément fixé sous les traits de Molière, et tout, dans ses dires et dans ses gestes, tout propose une confusion outrecuidante de la personne morale de Molière avec celle, infime et infirme, de M. S. Guitry, auteur et acteur favori d'un public inculte ou exotique. On me permettra de n'entrer point dans le décompte des parallélismes ininterrompus où M. S. Guitry s'enfle avec une voix et une mimique à la Mayol qui pourraient laisser rêveurs bien des petits messieurs du *Liberty's*. C'était navrant ; et l'on songeait davantage à la douche qu'au sifflet.

Un divertissement suit le tableau Guitry-Molière. M^{me} Printemps, en Armande Béjard, y reçoit tant d'hommages qu'elle en minaude avec un excès qui fait rire les plus bienveillants même. Et quand Louis XIV, après avoir flâné au plus haut, descend de son Olympe, pour lui présenter mille mignardises et mille génuflexions, elle en perd le souffle dans sa chanson :

Elle ouvre un large bec, laisse tomber sa voix.

Tout ici est fastueux, magnifique, décors, figuration, mais à ce point de vue de la richesse, tout l'or étalé par le financier fondateur et animateur est éclipsé, lorsque M^{me} Printemps paraît, par la splendeur de ses diamants. Sa gorge y succombe, et son visage en jubilation y est comme dans un ostensor. Certainement, c'est là un effet voulu pour faire valoir, et combien plus gracieux qu'elle-même, les autres actrices qui jouent auprès d'elle, tant il est vrai, à Paris, que le charme authentique des femmes peut négliger la verroterie.

Je ne vois point qu'un spectateur de bonne foi pût contester les diverses remarques précédentes et notamment celle-là : que tout l'ouvrage n'est composé que pour la seule déification de l'auteur et sa consécration comme rival de Molière.

Pour arriver à ses fins, M. Sacha Guitry n'a pas manqué d'astuce. Car on pense bien que tout de même M. H. de Rothschild, mécène, et M. Antoine, le directeur, ont vu tous les premiers en lisant la pièce qu'ils avaient demandée, combien l'aventure allait les placer eux mêmes au comble du ridicule, eux et leur théâtre « moderne ». Car voici l'impasse où ils se trouvaient : la pièce, manifestement, était composée pour être jouée par M. S. Guitry et sa femme. Or, il n'avait pas été du tout question de leur engagement, et le traité obligeait le Théâtre Pigalle à jouer la pièce. Le brave Antoine démissionna. Mais M. de Rothschild dut, lui, tenir le coup. Contraint d'engager les deux aspirants voraces à la rafle de tous les avantages de sa brillante machine à sa mise en marche, il eut le bonheur, à force de supplications, et par grande grâce, de les obtenir.

Evidemment, pour une belle aventure, c'est une belle aventure.

ANDRÉ ROUYEYRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

La chimie, commentaires par M. Coutière d'un livre récent de H. Gideon Wells : *les Aspects chimiques de l'immanité*, traduit et annoté par le Dr L. Bœz, Doct. — P. Hauduroy : *les Ultra-virus et les formes filtrantes des microbes*, Masson. — E. Téchoueyres : *la Genèse des épidémies et la contagion*, Gazette médicale de France, 1929.

Les biologistes sont de plus en plus d'avis que c'est dans la chimie qu'il faut chercher la clef de la plupart des problèmes de la vie. La médecine de demain sera sans doute en grande partie chimique, revenant ainsi aux vieilles traditions de l'alchimie, de la chimie.

Le mot *chimie* est d'un usage très ancien ; il dérive, semble-t-il, du grec ; mais pour les uns, il signifie l'*art* par excellence, l'*art sacré* ; pour les autres, il est la connaissance des suc végétaux, des humeurs animales, et aussi des suc minéraux, tels que le mercure, suc dont on a utilisé depuis longtemps les effets bien-faisants et redoutables.

Les biologistes ont reconnu récemment que les diverses espèces végétales et animales diffèrent chimiquement les unes des autres ; aux diverses formes vivantes correspondaient des constitutions moléculaires différentes. On sait que la matière vivante est formée par l'association de protides (matières azotées), de glucides

(sucres), de lipides (corps gras), et que les protides eux-mêmes sont construits à partir d'une vingtaine de corps relativement simples, dits amino-acides. Or, comme le fait remarquer le professeur Coutière, dans une fort intéressante étude sur la **Chimie**, parue dans la *Biologie médicale* (mai 1929), il suffit de penser aux « grands nombres », auxquels conduit l'analyse combinatoire (les positions possibles de 20 personnes autour d'une table sont de l'ordre de 2 milliards de milliards) « pour s'étonner de la pauvreté des faunes et des flores, et pour trouver relativement simple l'existence de 800.000 mélanges protides-glucides-lipides spécifiques », c'est-à-dire des 800.000 espèces végétales et animales connues. Sans doute, bien des combinaisons chimiques ont tenté de se faire, mais sont restées à l'état instable, n'ont pu se maintenir dans les conditions du milieu extérieur. On conçoit ainsi un nombre formidable de déchets dans la formation des flores et des faunes à la surface du globe terrestre. C'était déjà la conception de Jacques Loeb : beaucoup d'essais manqués dans la nature, peu d'élus, dont pas mal d'ailleurs fort déshérités (parasites entre autres) ; quand un essai se trouve particulièrement réussi, il en résulte une espèce dont on se plaît à admirer l'« adaptation ».

Dans l'espèce humaine, aux divers tempéraments correspondraient également des constitutions chimiques différentes. Dans son article, le Dr Coutière commente un ouvrage du professeur G. Wells, de Chicago, qui vient d'être traduit en français : **les aspects chimiques de l'immunité**. Il est bon de dire que l'auteur estime que « la chimie de l'immunité n'a offert jusqu'ici qu'un développement fragmentaire et incohérent ». On voit l'immunologiste aux prises avec des agents de composition inconnue et mesurant des résultats avec des moyens d'appréciation d'une exactitude douteuse ; s'il est physico-chimiste, cela ne vaut guère mieux, car il s'évertue à appliquer des méthodes d'une grande précision à des matériaux de nature incertaine et à des réactions qui dépendent d'une infinité de variables encore ignorées.

A la base de l'immunologie est la formation des *anticorps*. Certaines substances chimiques introduites dans l'organisme provoquent dans les humeurs la formation des corps « *anti* », qui tendent à s'opposer à l'action de ces substances. C'est là d'ailleurs une application d'une loi très générale, celle de l'action et de

la réaction. Mais il y a des substances chimiques qui se montrent incapables de donner naissance à des anticorps ; tel est le cas de la gélatine ; or, fait curieux, la gélatine est également incapable de jouer un rôle dans une ration alimentaire d'entretien.

Les mystères de l'immunité se trouvent ainsi liés à ceux de la nutrition.

§

Parmi les questions les plus mystérieuses de la bactériologie actuelle sont celles des **Ultra-virus** et des **formes filtrantes des microbes**. Le D^r Hauduroy, qui est particulièrement compétent dans cette matière, cherche à les résoudre dans un ouvrage fort intéressant.

Les ultra-virus ou inframicrobes seraient des microbes tellement petits qu'il est impossible de les voir, même avec les instruments d'optique les plus puissants ; ils sont susceptibles de passer à travers les pores ultra-microscopiques de filtres variés, d'être ensemencés dans des milieux de culture, de s'y développer ; inoculés à des animaux, ils y provoquent des maladies bien déterminées. Il y a une trentaine d'années, on soupçonnait à peine leur existence ; l'éminent D^r Roux les appelait « des êtres de raison ». Depuis, le groupe des virus filtrants s'est enrichi peu à peu. Les morphologistes ne s'intéressent guère à ces infiniment petits, dont on ignore la forme et la structure, et cependant leur importance en biologie et en pathologie est considérable. M. Hauduroy, dans son livre, passe en revue les nombreuses maladies à ultra-virus, et insiste ensuite sur la physiologie de ces ultra virus.

La question des formes filtrantes des Bactéries est plus neuve encore : elle date de deux ou trois ans seulement, mais elle semble riche d'avenir. Beaucoup de maladies sont causées par des Bactéries visibles, assez grosses (relativement s'entend) pour être arrêtées par des filtres ; or, certaines de ces Bactéries, peut-être toutes, seraient capables de se disloquer en Bactéries infiniment plus petites, ultra-microscopiques, filtrantes, c'est-à-dire passant à travers les filtres, et ces fragments invisibles des Bactéries visibles pourraient jouer un rôle important dans la contagion des diverses maladies.

Le bacille tuberculeux est un des premiers microbes pour lequel on ait soupçonné et démontré l'existence de formes filtrantes. Il faut repor-

ter le mérite de cette découverte à Fontès. Son affirmation était si anormale, si peu en règle avec le dogme, si révolutionnaire, que les sarcasmes ne lui furent pas épargnés. Une revanche éclatante lui est venue depuis. Vaudremer, après de longues recherches, aboutit aux mêmes conclusions. A la suite, l'Ecole française, par ses savants les plus réputés, Bezançon, Calmette, Arloing, confirme les résultats de Fontès et de Vaudremer.

Récemment le D^r Hauduroy, auquel on doit de jolies expériences sur les formes filtrantes, a rencontré, lui aussi, des oppositions violentes.

Comment apparaissent exactement les formes filtrantes ? On est réduit encore à des hypothèses. Sans doute, la démolition des Bactéries visibles est due à l'agent destructeur décrit par d'Hérelle sous le nom de Bactériophage. On peut supposer que les éclats obtenus par le jeu du Bactériophage sont assez petits pour traverser les pores de la bougie ou de l'ultra-filtre. S'agit-il d'une forme organisée si minuscule qu'elle échappe à notre vision, ou bien, à cet état d'extrême division, l'être organisé qu'était la Bactérie n'a plus aucun des attributs qui caractérisent la « vie », et se trouve aux confins de l'organique et de l'inorganique ? Pour le moment, c'est l'inconnu.

§

Voici, pour terminer, quelques vues originales du D^r E. Téchoueyres, de Reims, sur **la genèse des épidémies et la contagion**. Le médecin chargé par ses fonctions de la santé publique, dans la lutte contre les maladies contagieuses, se trouve aux prises avec des difficultés considérables ; il se sent trop souvent impuissant, et se prend à douter du bien-fondé des doctrines régnantes ; ainsi il est porté « à découvrir, au travers des dogmes vieillis et incertains, les lueurs d'une interprétation nouvelle ».

On observe parfois l'apparition, dans les écoles, de cas solitaires ou peu nombreux de rougeole, scarlatine ou coqueluche, les conditions pour l'éclosion de l'épidémie n'étant pas réalisées. L'épidémie peut résulter de la pullulation soudaine d'un germe morbide dans le milieu où il se trouve ; il se produirait, dans le monde des infiniment petits, de véritables *crises de surproduction*. Les plantes visibles et les animaux présentent parfois de telles crises. On a décrit les « floraisons d'eau » : subitement il se forme

à la surface des rivières, des lacs, des marais, un merveilleux tapis d'une végétation luxuriante. La limpidité des eaux de l'Adriatique est parfois troublée par l'abondance de minuscules algues, les Diatomées, qui s'y développent en quantités massives. En 1899 et 1900, les côtes de la Manche subirent une véritable invasion de Poulpes, et, en 1902 et 1908, des myriades de Trachurus, Poissons de la famille des Vives, envahirent les eaux de la baie de Naples. On connaît encore les pullulations soudaines et périodiques de certains Insectes : Chenilles, Hannetons, Cantharides. Et que dire des vols de Sauterelles qui forment des nuages épais et étendus ! Le Dr Carruthe évalua certain jour leur superficie à 5967 kilomètres carrés et leur poids à 4.400.000.000 tonnes métriques. Pour M. Téchoueyres, « ces explosions de vie reproduisent sous nos yeux étonnés les phénomènes d'intense genèse qui se réalisèrent sans doute aux temps géologiques, lorsque s'accomplissait, au cours d'une histoire que personne n'écrira, la formation des espèces ». L'auteur voit dans l'éclosion des germes morbides qui se produit par ondes successives une manifestation attardée et considérablement réduite d'un procès qui assura l'extension de la vie sur notre globe.

GEORGES BOHN.

SCIENCE FINANCIÈRE

Irving Fisher : *L'illusion de la monnaie stable*, Payot.

Le livre de M. Fisher, **L'illusion de la monnaie stable**, est le résumé de conférences faites pendant l'été de 1927 à l'école internationale de Genève. Le but de l'auteur est de montrer l'instabilité du pouvoir d'achat de tous les étalons monétaires, dollars compris. Il se propose, en outre, de rechercher les causes secrètes de cette instabilité et d'étudier les dommages qui en résultent, ainsi que les divers remèdes qui ont été proposés ou essayés pour la combattre.

Le pouvoir d'achat des monnaies varie, déclare M. Irving Fisher ; c'est un fait qui a de très importantes conséquences et qui, jusqu'à ces dernières années du moins, échappait complètement au grand public. A chacun de nous, en effet, pendant de longues années la monnaie nationale a semblé immobile, tandis que celle des autres pays paraissait changer. M. Fisher, en 1922, accompagné d'un autre économiste, M. W Roman, fit un voyage

en Allemagne. Il y eut confirmation de ce fait qui lui avait été signalé par lord d'Abernon, ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin ; très peu d'Allemands avaient idée de la baisse du mark. Les Allemands pensaient que les marchandises avaient monté, que le dollar d'or des Etats-Unis avait fait de même. Sur vingt-quatre hommes et femmes avec qui MM. Irving et Roman eurent des entretiens au cours de leur voyage en Allemagne, une seule personne avait compris que la valeur du mark avait changé. Sans doute toutes les autres savaient que les prix avaient monté, mais, que cette hausse eût quelque lien avec la valeur du mark, cela leur échappait complètement. Elles l'expliquaient par l'offre et la demande, par le blocus, par les destructions résultant de la guerre, par l'accumulation de l'or en Amérique. Il en était de même aux Etats-Unis, il y a quelques années ; on y parlait de la cherté de la vie ; mais, déclare l'auteur, rares étaient ceux qui estimaient que cette cherté eût quelque rapport avec un changement dans la valeur du dollar. M. Fisher constate qu'aujourd'hui beaucoup d'hommes d'affaires ont assez étendu leurs vues pour changer d'attitude sur ce point. En 1925, M. Mellon, à une époque où l'on s'émerveillait des hauts cours atteints par les valeurs de bourse, signala que, si l'on tenait compte de la dépréciation du dollar, les cotes de la Bourse restaient en réalité inférieures aux chiffres d'avant-guerre. Il avait raison, car un dollar déprécié tend à élever les prix des marchandises et des biens en général, y compris les actions qui représentent une part dans la propriété des biens. Un peu plus tôt, au cours de cette même année, M. James H. Rand, junior, actuellement président de la Remington Rand, avait signalé le même fait avec plus de détails. Les fluctuations du dollar avaient attiré son attention depuis longtemps et il avait à certains moments tenu deux comptabilités, l'une en prix réels, l'autre transcrite dans les prix qui eussent prévalu si le dollar avait conservé un pouvoir d'achat constant. Faute de cette transcription en pouvoir d'achat, nous courons grand risque de nous tromper. M. Irving Fisher cite le cas d'un banquier qui, en période d'inflation, eut vent de cette transcription en valeur stable. Quand il eut compris la méthode et fait quelques calculs, il se rendit compte que, par rapport à l'avant-guerre, il faisait à peu près le même volume d'affaires avec des prix doublés.

Mais comment mesurer la variation de la valeur de la monnaie ? Par les nombres-indices. Un nombre-indice est un chiffre qui donne en pourcentage la variation moyenne intervenue, d'un point du temps à l'autre, dans les prix d'un certain nombre de marchandises types.

Prenons, dit M. Irving Fisher, un panier de ménagère. Nous sommes en 1913. Nous mettons dans le panier du pain, du beurre, des œufs, du lait, dans les proportions où ces diverses marchandises ont été vendues sur le marché. Pour tout l'assortiment en 1913, nous payons un dollar. Supposons maintenant que pour acheter ces mêmes marchandises, en 1919, il faille payer deux dollars. L'assortiment, qui valait un dollar en 1913, en vaut deux en 1919 ; l'ensemble des marchandises du panier a doublé de prix. Cette supposition est d'ailleurs le reflet de la réalité. En fait, ce doublement des prix aux Etats Unis a eu lieu entre 1913 et 1919. Il peut s'exprimer de deux manières. Nous pouvons dire que l'indice des prix a doublé ; nous pouvons dire aussi que le dollar a diminué de moitié. Aujourd'hui, nous apprend l'auteur, la valeur du dollar est plus haute qu'en 1919. Un dollar achètera plus des deux tiers du contenu de notre panier. Il vaut environ 70 cents d'avant-guerre.

Pourquoi la monnaie change-t-elle de pouvoir d'achat ? C'est, en gros, déclare M. Fisher, à cause de l'inflation relative et de la déflation relative. Et par relative il entend : relative aux transactions dans une période de temps donnée. Le mot monnaie ici comprend trois catégories principales : l'or, le papier-monnaie et les dépôts en banque. Aux Etats-Unis, la circulation monétaire annuelle atteint un total de 900 milliards environ. Puisque le total de la monnaie existant dans le pays ne dépasse guère 30 milliards, on voit qu'il faut qu'elle se déplace entièrement à peu près 30 fois par an pour accomplir sa fonction nécessaire qui est de servir d'instrument au transfert des marchandises. Supposons en gros que le total des marchandises achetées et vendues soit de trente milliards de tonnes par année. Ces trente milliards de tonnes, total du courant des marchandises, vendues à trente dollars la tonne en moyenne, formeront la valeur de 900 milliards de dollars, nécessaires pour faire face au courant correspondant de monnaie de 900 milliards de dollars. Si ces deux courants de monnaie de 900 milliards de dollars chacun continuaient à couler

à la même vitesse, toujours égale, d'année en année, il n'y aurait pas d'inflation ni de déflation. Le niveau général des prix ne saurait changer. Il ne changerait pas non plus si les deux courants augmentaient ou diminuaient dans la même proportion. Mais qu'arrive-t-il si la vitesse des deux circulations se met à différer ? Supposons que d'une année à l'autre la circulation des marchandises demeure à trente milliards de tonnes, tandis que la circulation de la monnaie monte à 1200 milliards de dollars. Evidemment le niveau des prix ne pourra pas rester au chiffre de trente dollars par tonne, puisque la valeur du courant des marchandises doit rester égale à la circulation de la monnaie et monter par conséquent elle aussi à 1200 milliards. Un volume supérieur de monnaie achetant le même volume de marchandises, il faut que les prix montent. Autrement dit, si la circulation de la monnaie s'accroît relativement à celle des marchandises, les prix monteront. Si au contraire elle décroît relativement, les prix baisseront. Mais sous quelle forme l'inflation et la déflation opèrent-elles ? Pour le comprendre, dit notre auteur, supposez que, brusquement, votre banque vous ait prêté beaucoup d'argent. Vous voilà en état d'acheter beaucoup plus de choses. Dès que vous usez de cette faculté nouvelle, vous tendez à élever les prix. Lorsque au contraire l'argent se fait rare, parce que les banques se refusent à prêter ou pour toute autre raison, le nombre et la largesse des acheteurs diminuent et les prix baissent.

Ces variations dans la valeur de la monnaie ont les plus graves conséquences. Un changement dans le mètre, tout le monde s'en apercevrait aussitôt ; mais les subtils changements du dollar, écrit M. Fisher, nous sont cachés par l'illusion de la monnaie stable. Aux Etats-Unis, écrit-il, où le mal a été proportionnellement moindre que dans les autres pays, et pour la seule période de 1914 à 1920, les pertes qui ont été subies de ce chef peuvent être évaluées à 60 milliards de dollars.

L'individu peut-il s'assurer contre cette instabilité de la monnaie ? Dans une certaine mesure, oui. Il peut, en transcrivant ses comptes dans une unité plus stable, apercevoir le profit ou la perte qu'il fait en réalité. Il peut éviter des placements exclusifs en obligations et employer son argent à l'achat de valeurs suffisamment variées et comprenant surtout des actions. Il peut ache-

ter des valeurs étrangères. Il peut enfin stipuler dans ses contrats l'étalon qui lui paraîtra le plus sûr, y compris l'indice de cherté de la vie.

Mais la vraie solution, selon M. Irving Fisher, doit être trouvée dans le contrôle du crédit et dans le contrôle de l'or. Le contrôle du crédit commence à être assuré en Amérique par le Système de Réserve fédérale. Son action s'exerce par l'achat et la vente de valeurs d'Etat ; par la hausse ou la diminution des taux que les banques appliquent au réescompte des valeurs qui leur sont présentées ; par l'échange de certificats d'or contre les billets de la Réserve fédérale ; par les conseils donnés aux banques et enfin par la publication de statistiques. Quant au contrôle de l'or, c'est aux gouvernements qu'il appartient de l'assurer. Divers projets ont été étudiés soit pour le contrôle de la production de l'or, soit pour le contrôle du poids d'or correspondant au dollar. On verra, dans le livre de M. Fisher, ce qu'est le système du dollar compensé. L'essentiel du projet consiste dans l'adaptation du poids du dollar au nombre-indice. Pour empêcher le dollar-or de diminuer de valeur, on augmente son poids, reconnaissant ainsi qu'un dollar déprécié est un dollar de poids insuffisant. Vice versa, pour empêcher un dollar d'augmenter de valeur, on rogne son poids, reconnaissant ainsi qu'un dollar apprécié est un dollar de poids excessif. Dans ces conditions, l'indice, c'est-à-dire le prix de l'assortiment de marchandises constituant le dollar marchandise, varierait peu, exprimé en or. Mais se pose alors la question du choix du meilleur indice.

LOUIS CARIO.

CHRONIQUE DES MŒURS

Maurice Verne : *Aux usines du plaisir. La vie secrète du music-hall*, Editions des Portiques, Champs-Élysées. — *Les Mémoires de Mayol*, recueillis par Charles Cluny, Louis Querelle, éditeur. — Yvette Guilbert : *La Passante émerveillée*, Grasset.

Le livre de M. Maurice Verne, **Aux usines du plaisir. La vie secrète du music hall**, provoque bien des réflexions.

Nous vivons dans une époque qui n'a peut-être pas eu sa pareille dans tout le cours des âges, au point de vue de la toilette féminine. C'est la première fois depuis que le monde existe que

la femme s'est avisée de couper ses cheveux pour accroître sa séduction ; jusqu'ici la longue chevelure était un de ses attraits les plus incontestés, et quand elle ne se trouvait pas assez favorisée de la nature, elle entassait postiches sur postiches ; maintenant plus rien, vieilles et jeunes ont les cheveux coupés à la gosse ! C'est aussi la première fois que la robe longue fait place délibérément à la robe courte ; même dans l'antiquité, les dames grecques et romaines portaient la *stola* descendant jusqu'aux pieds ; ce n'était qu'à la course ou à la chasse que l'on pouvait voir un peu plus haut que la cheville. Aujourd'hui on contemple partout le mollet, et le genou, et le pli du jarret, et personne, même les vieilles dames, n'y voit de mal.

Les robes sont du reste d'une mollesse charmante ; plus de vertugadins, plus de strapontins ; les dames qu'un remous brusque du métro jette contre vous ne courent plus risque de vous meurtrir avec leurs buscs, leurs baleines et leurs tournures, et si, dans le même ébranlement, vous vous raccrochez à elles pour ne pas choir, ce sont de douces chairs qui flattent vos mains involontaires. Plus de corset, à peine de corsage ; à travers les étoffes d'été, on voit trembloter gentiment les seins dont les pointes se laissent mieux que deviner. Et dans les décolletés, que de hardiesse ! La poitrine continue à ne montrer que sa naissance, mais le dos se dévoile tout entier, pour le plaisir de nos yeux, car le jeu des omoplates et des vertèbres est le régal des délicats. Ce n'est d'ailleurs que justice, et l'étiquette mondaine a ses règles auxquelles il faut obéir ; autrefois, pour toute présentation à un souverain, le grand décolleté s'imposait, autant de gorge nue que possible ! Alors, maintenant pourquoi, devant ce nouveau et plus absolu souverain qu'est le public, la cantatrice ou la récitatrice ne se présenterait-elle pas un peu plus dévoilée encore ? Peut-être la mode en viendra-t-elle bientôt, et l'habitude une fois prise, personne n'y trouvera à redire.

Enfin, et pour la nudité complète, c'est la première fois que l'on peut admirer au théâtre la chair entière de la femme avec ses exquises teintes ivoirines et ses délicats mouvements de muscles. Pendant longtemps, d'abord, la femme n'a pas paru sur la scène ; dans l'antiquité, comme au Moyen Age, comme à la Renaissance, les rôles de femmes étaient tenus par de jeunes garçons. Les danseuses, même dans les festins de Trimalcion, étaient-elles nues ? Il ne le semble pas ; elles étaient vêtues de robes semblables, nous

disent les auteurs anciens, à de l'air tissé, mais c'étaient toujours des robes ; et peut-être en dessous avaient elles des maillots ; il y a une vingtaine d'années, le maillot collant semblait encore la dernière hardiesse possible, et celles qui le supprimèrent eurent maille à partir avec la justice. Or, maintenant, chaque soir, sur une demi-douzaine de scènes parisiennes, plusieurs douzaines de belles filles s'offrent sans autre costume qu'un mince cache-sexe, et nul ne s'en offusque ; cela vraiment constitue une nouveauté merveilleuse !

C'est au music-hall que nous la devons, et c'est à lui que doit aller notre gratitude ou notre réprobation, suivant le jugement que nous portons sur ce spectacle. Mais d'abord, quel regret que nous n'ayons pas pu forger un mot français autre que music-hall pour ces scènes nouvelles ! *Miousicol*, cela sonne comme un mot de clown. Café-concert, non plus, ne pouvait pas aller. Il aurait fallu trouver autre chose. Car le music-hall, conservons-lui provisoirement son nom anglais, a bien son individualité à part et n'est ni le théâtre, ni l'opéra, ni le cirque, ni le café chantant. Pendant longtemps, il a été un peu tout cela, mais les admirables progrès de l'éclairage électrique lui ont enfin révélé son âme propre. C'est la lumière plus encore que la musique, le chant ou la danse qui a fait naître ce que nous appelons la revue à grand spectacle dont le public, dans tous les pays, semble bien raffoler.

Ladite revue est en effet essentiellement constituée par deux ou quatre ou six grands tableaux étincelants (défilés, apothéoses, ballets), dont tout le reste, sketches, chansons, jeux même de vedettes, ne forme que le complément, la liaison ; et c'est dans ces splendides tableaux inondés de lumière capiteuse et prestigieuse qu'ont pu dignement paraître les déesses en costume de Vénus ; ailleurs leur apparition aurait peut-être choqué ; là, dans le déploiement des fanfares, des pierreries et des rythmes, elle semble toute naturelle.

Ainsi glorifiée, la nudité paraît, je ne dis pas chaste, ce serait sot, mais pure et presque divine. Ce n'est qu'en voyant une admirable jeune femme descendre sans voiles un de ces escaliers somptueux que dresse jusqu'au cintre toute revue qui se respecte que l'on comprend pourquoi les anciens représentaient nus leurs dieux et leurs déesses ; le frisson qu'on éprouve à voir tant de grâce et de beauté n'est pas un frisson de sensualité vulgaire, mais presque d'émotion religieuse. Et l'on sait bien que ces impressionnantes

apparitions ne sont, dans le réel, que des mannequins trop souvent ineptes et malembouchés, mais qu'importe si, pendant quelques instants, on a eu la sensation de voir Aphrodite et Athéna et Héra venir vers nous en descendant de leur Olympe de cristal ?

Dans le livre de Maurice Verne, on apprend de bien curieuses choses sur les fluctuations de la pudibonderie internationale. Il paraît que là où nous mettons six femmes nues, les Allemands n'en mettent que quatre, et les Anglais deux, et les Américains une. Encore les Anglais ne permettent pas la vue du nombril, pas plus que nous n'autorisons celle du triangle sacré ; il semble même que nous avons beaucoup de peine à laisser admirer telles collines jumelles, que les peintres et les sculpteurs nous offrent au contraire généreusement, et avec un zèle qui grandit, à chaque salon ; mais pour les seins, les cuisses, le dos, personne en aucun pays ne proteste. Ici, comme partout, il faut laisser chaque public suivre ses goûts et faire sa police lui-même (en Italie, le *duce* a, paraît-il, interdit toutes les académies vivantes, mais les Italiens sont trop artistes pour ne pas finir par faire rendre à la beauté les hommages qui lui sont dus). Assurément il convient, là comme ailleurs, de ne pas dépasser la mesure ; l'excès partout est un défaut et la satiété suit la trop grande abondance, mais les spectateurs peuvent s'habituer à ce qui tout d'abord les surprend, et qui sait si un jour le cache-sexe lui-même, dans certaines circonstances, ne disparaîtra pas ? La question serait à étudier. Dans tous les cas, les dancing girls étant maintenant presque toujours de sveltes jeunes filles, on se demande pourquoi elles ne danseraient pas les seins nus ; quant aux déesses descendant les escaliers, comme en général elles traînent après elles un kilomètre d'étoffes, le problème de la croupe pour elle ne se pose pas, mais on ne voit pas pourquoi la solution libérale de ce problème ne serait pas admise en principe pour d'autres figurantes, ou même pour les danseuses gymnastes ; chacun sait bien comment on est fait !

Oui, c'est un monde curieux que celui du music-hall, et avec un guide aussi expert que M. Maurice Verne, on se rendra compte de l'effort de talent, d'invention et de travail que représente une revue des Folies-Bergère, du Casino de Paris, du Moulin-Rouge, du Palace, même du Concert Mayol ou de Bataclan (à ce propos, je crois bien que le tableau *L'Amour et Psyché*, que l'auteur indique comme la révélation de la première femme nue sur la

scène, en 1910, n'a pas paru au Concert Mayol, mais à Bataclan). Une revue de premier ordre coûte environ 2 millions à monter ; c'est un gros risque, et aussi un gros flot de salaires ouvriers, et encore un gros souci d'art. Tout cela devrait lui valoir beaucoup d'indulgence et même d'éloges. En vérité, le music-hall mérite d'avoir sa littérature, sa presse illustrée, son syndicat de critique journalistique, ses autorités (Gustave Fréjaville, Legrand-Chabrier, maintenant Maurice Verne, d'autres encore) et surtout son public ; il n'aura contre lui que les vieilles rombières ou les encroutés puritains, mais qui sait si ceux-ci eux-mêmes ne finiront pas par s'amollir, et par aller, à leur tour, à certains vraiment beaux tableaux d'apothéose, applaudir ?

Mayol et Yvette Guilbert furent des gloires des music-halls de la période antérieure, où la chanson spirituellement détaillée tenait encore sa place, et leurs souvenirs peuvent être lus avec plaisir. Ceux du premier s'intitulent crânement **Les Mémoires de Mayol**, à l'instar du cardinal de Retz ou du duc de Saint-Simon, et ceux de la seconde se présentent sous un titre plus gens-de-lettre, **La Passante émerveillée**. C'est une allusion aux nombreux voyages que notre nationale Yvette fit par le monde et qui lui permettent de dissenter, tout comme le grave Alfred Fouillée, sur la psychologie comparée des peuples !

De cette comparaison psychologique, l'Amérique, celle des Etats-Unis, ne sort pas à son avantage. M^{me} Yvette Guilbert garde une rancune aiguë à ce peuple de grands enfants mal élevés et de bluffeurs à la fois dépensiers et rapiats ; et on comprend sa mauvaise humeur quand on apprend les manques de parole dont elle eut à se plaindre quand elle voulut fonder là-bas une Ecole de diction scénique, mais les Yankees ont, malgré tout, de bien grandes qualités, et qui compensent leurs défauts : quels gens d'énergie, de travail, de gaieté et parfois d'enthousiasme ! S'ils étaient un peu moins « ancien-testamentés », ils seraient presque parfaits ! M^{me} Guilbert est, au contraire, très élogieuse pour les peuples d'Europe, tous, même les Allemands, et ce n'est pas moi qui y verrai du mal ; Allemands et Français sont faits pour s'entendre et auraient toujours vécu en bonne intelligence sans les souffleurs de chauvinisme. De tous ces voyages, notre passante revient non seulement émerveillée, mais encore sympathique elle-même, tant elle s'y montre pleine de cordialité, de finesse artis-

tique et de sentiment patriotique, et nous devons lui savoir gré d'avoir donné partout si bonne opinion du caractère français, de la langue française et de nos vieilles et jeunes chansons françaises. Sans doute, elle y va un peu fort quand, au cours de cet apostolat assez spécial, elle se compare au Fils de Dieu. « Je ressentais la joie du Christ apaisant les tempêtes » ; mais certainement le Christ n'y a vu aucun mal ; alors, pourquoi y en verrions-nous ?

Les souvenirs de Mayol recueillis par un certain Charles Cluny, nom bien de théâtre, sont moins variés, moins savoureux, mais ils sont, eux aussi, pleins de bonne humeur, et sans rancune contre les flibustiers qui abondent dans ce monde parfois interlope ; il conte, par exemple, en souriant l'histoire de cet impresario qui lui fit cadeau d'un splendide service d'argenterie, qu'il lui fit longuement admirer avant de l'empaqueter, et qui, dépaqueté, se trouva miraculeusement transformé en quelques couverts d'étain ! A ce propos, il sied de faire passer à la postérité le nom du seul impresario gentilhomme que M^{me} Yvette Guilbert déclare avoir jamais rencontré dans sa carrière : un Polonais de Lwov nommé Turk et qui, à son nom, semble bien d'ailleurs moins polonais que levantin et sans doute juif ; n'importe, vive la Pologne ! Une seule chose met Mayol un peu en colère, la mauvaise et spéciale réputation qu'on lui a faite ; c'est un bruit, paraît-il, dénué de fondement, ce serait le cas de le dire. Donnons-lui acte de cette vertueuse protestation ; tout métier, celui-ci surtout, a son revers de la médaille, si j'ose dire, et ceux qui l'exercent ne peuvent que sourire à ces revers qu'ils n'ont pas signés. M^{me} Yvette Guilbert, bien que de conduite parfaite, n'a pas été épargnée non plus, et Mayol parle justement quelque part d'un déserteur des bat'd'Al' qui s'était fait tatouer sur les parties les plus charnues de sa personne son profil à lui d'un côté, et de l'autre celui de M^{me} Guilbert se donnant le baiser de paix je ne sais à quelle hauteur. Ah ! la gloire, sait-on jamais à quoi elle vous expose ?

SAINT-ALBÂN.

LES REVUES

La Revue de Paris : entrée nocturne de Napoléon III à Sedan. — *La Grive* : d'un « Message à la Forêt » de M. Saint-Pol-Roux. — *La Renaissance d'Oc*

cident : un peintre décorateur de négresses. — *La Thyse, Le Mercure de Flandre* : poèmes de M^{me} Cécile Périn et de M. Maurice Dufrène. — Mémento.

Notre héroïque, malheureux et regretté confrère Louis Sonolet avait préparé l'édition des souvenirs du général Castelnau, aide de camp de Napoléon III. Ces mémoires commencent de paraître dans **La Revue de Paris** (1^{er} octobre). Ils relatent dans cette page sombre, vraiment tragique, l'entrée de l'empereur à Sedan, alors qu'après les premiers revers de l'armée son intention de se replier sur Paris venait d'être contrecarrée par une dépêche de l'Impératrice-Régente :

Le train s'arrête, à 10 heures et demie, à la gare, hors du mur d'enceinte de Sedan. L'Empereur pouvait, en continuant sa route jusqu'à Mézières, où se trouvait déjà le prince impérial, mettre sa personne à l'abri de tout danger. Il préféra rester avec son armée.

Ceux qui ont été témoins de l'arrivée de l'Empereur à Sedan ne l'oublieront jamais. Je n'ai pas, de ma vie, assisté à un spectacle plus navrant. Le train s'arrête et nous descendons des wagons. La gare est à peine éclairée, et à la lueur rougeâtre de quelques quinquets, on distingue quelques gardes nationaux en blouse, ayant une croix rouge sur le bras. Ils faisaient le service dans la ville et fournissent un poste à la gare. Nous nous dirigeons vers la porte, qui était fermée depuis l'entrée de la nuit. Des fuyards, arrivés avant nous, et même de très bonne heure, avaient jeté l'alarme dans la ville. Aussi le service des portes se faisait-il avec une sévérité rigoureuse. Un garde national se détache et court en avant pour la faire ouvrir. Malgré ce soin, on parle encore assez longtemps. L'Empereur tenait à ne pas être reconnu. Il fallut dire que c'était un général qui demandait à entrer avec son état-major. La porte se referma sur nous et le cortège se dirigea vers la sous-préfecture qui se trouve à près de 2 kilomètres. Je n'ai jamais rien vu de plus lugubre. Il faisait nuit noire, et pas de lumière dans les faubourgs. L'Empereur marchait en tête, enveloppé dans son caban et donnant le bras au prince de la Moskowa. Nous suivions, silencieux, marchant les uns à côté des autres sans nous communiquer nos tristes réflexions. Le temps était lourd, l'Empereur avait chaud ; il demandait à chaque instant si l'on n'arrivait pas bientôt ; on voyait qu'il était fatigué. Quelques cafés, ou cabarets, étaient encore ouverts dans la ville. A l'approche du cortège, les gens se mettaient sur leur porte et échangeaient quelques mots avec les gens de la ville qui marchaient auprès de nous.

Enfin, après vingt minutes de marche qui parurent bien longues, on arrive à la sous-préfecture. Les grilles étaient fermées et pas une lumière ne brillait aux fenêtres. On sonne, on parvient à se faire ouvrir

les portes. On allume une bougie, et un domestique à moitié vêtu introduit l'Empereur et sa suite dans le cabinet du sous-préfet, qui était couché et qu'on court prévenir de la visite qui lui arrive. Il s'habille à la hâte et descend à son cabinet où il trouve l'Empereur assis dans son fauteuil, le seul de la pièce, et nous sur le canapé, sur la table, partout. Nous tombions de fatigue. L'Empereur s'excuse du dérangement qu'il occasionne ; le sous-préfet répond avec convenance et se montre très empressé à recevoir son souverain aussi bien que possible. L'Empereur paraît affaissé, autant par la fatigue que par les émotions de la journée. Il témoigne le désir d'achever la nuit à la sous-préfecture. On lui prépare un appartement. Le service de jour y reste avec lui.

§

A l'occasion d'une réception des anciens combattants du XI^e corps d'armée par la ville ardennaise de Saint-Hubert, on a dit un « Message à la Forêt » de M. Saint-Pol-Roux, magnifique poème en prose, que publie **La Grive** (octobre).

Forêt, j'avais planté mon amour dans ta chair et mis autour de lui les pleurs de mon adieu ; cet amour a grandi qu'arrosèrent mes yeux dans la terre d'Arville, et sa caresse a gravi l'air, entouré la clairière et couronné la ville.

Depuis plus de trente ans, aux cercles de son âge il joignit chaque année un cercle d'envergure et durant que le tronc se haussait dans l'azur, ma sève ardente allongeait ses rameaux d'où tombaient des chansons, des fruits et de l'ombrage.

S'il est vrai qu'on devient l'être cher que l'on aime, au point de se muer en cet être lui-même, en vérité l'arbuste, au long de ses progrès, à dû subir la loi suprême et devenir de branche en branche toute la forêt.

De par ce jeu d'amour me voici toi malgré l'exil. Forêt de lièvre et d'écureuil, de genièvre et de chêne, émouvante Forêt que je suis tout entier, Forêt où je vécus dans mon avril, entre mes trois amis maintenant au cercueil, Tarte le forestier, le bourgmestre Dechène et le pâtre Verlaine.

Alors, en tout l'éclat de mon destin, je traquais dans son antre à bûtin la sombre Dame dont la faux nous arrête incontinent de vivre, et je parvins à la clouer au frontispice de mon livre ainsi que sur la porte on cloue le rapace gerfaut.

Dis-moi qu'en nous, Forêt, rien n'a changé depuis. Ni Poix, ni Saint-Hubert, ni les collines, ni le val, rien n'est changé, dis moi, sinon que ton poète avait les cheveux noirs aux jours anciens des pèlerins chantant

sous l'oriflamme et du cerf forlancé par des gens à cheval, qui bramait vers sa biche en la pourpre du soir.

Rien n'est changé ? Non pas ! ... Une hache étrangère a dispersé l'éclair de ton âme et ta chair, et la rivière heureuse du vieux temps verse à présent des pleurs sur le calice de l'étang... Ah ! dis-moi, ces milliers de jalons surmontés d'une croix, ne sont-ce pas des tombes dans le sol wallon ?...

Le poète ensuite pleure sur la Forêt détruite par la guerre et exalte la résistance de la Belgique à l'invasion allemande. Puis c'est le grave souvenir du fils tué à Verdun :

Quoique si peu, Forêt de Dieu, pourtant je t'appartiens par la douleur qui rassemble tous ceux que toucha le malheur. Comme toi j'ai souffert dans mon âme et ma chair, et tant d'autres aussi, car la détresse a visité chacun et chacun pleure un être cher : moi j'ai perdu mon fils adorable à Verdun...

Eh bien ! ce fils dont tu connus l'âge innocent, cet enfant qui mangeait ton pain bis et but le lait de tes brebis, ce héros de mon sang, laisse-moi, te l'offrant dans sa gloire d'aujourd'hui, le joindre à tes enfants qui sont morts comme lui.

Enfin pour que ta Pâque soit entière en dépit des frontières, je veux encore te mander, tel un vol de colombes, toutes les âmes de nos Morts pour le salut du Monde, ô verte Cathédrale à jamais dans l'Histoire, ô Forêt des forêts, où le soleil sonne du cor dès qu'un monstre apparaît, berceau béni de mon maître Verlaine et nid divin de l'ange aux ailes d'or qui devint la Victoire !...

§

La Renaissance d'Occident (octobre) imprime ces « croquis congolais » de M. Georges Dulonge dont en particulier l'un : « Peintures légères », montre l'influence du « soleil rouge sombre » de là-bas sur les habitants d'un poste. Il y est question incidemment des « courses en auto sous la conduite d'un chauffeur nègre *qui traversait tout* ». Un tel euphémisme laisse songeur !

M. Dulonge nous montre « le Portugais Machado plus étrange encore », dans sa factorerie assez isolée : « Le soir dans les palmiers frais, sa fenêtre laissait entrevoir l'ombre immense d'une négresse près d'un abat-jour léger. » Qui n'admira la justesse de cette image réalisée d'un trait rapide ? Ce Machado « adorait la peinture ». On peut le tenir pour quelqu'un de ces originaux

que le Huysmans d'avant Ligugé ou le Mirbeau de toujours eussent avec attention observé. M. Dulonge écrit, d'après le modèle :

Un jour il m'invita à l'apéritif, me servit un whisky and soda et me montra un spectacle délicieux. Machado peignait sur femmes ; je le vois encore avec un pot de gouache, peignant des dentelles de Chantilly sur la chair noire, des broderies illusoire, des Valenciennes à une belle Bangala. Mais sa fantaisie le laçait : il imaginait des roses bleues qui s'enlaçaient autour des omoplates et s'épanouissaient en couronnes mortuaires. Il entourait des cous délicats de colliers de petites roses, peignait des négresses arlequins, mi-blanches, mi-noires, les plongeait dans des bains d'or, en faisant de ces statues éphémères un carnaval nègre où des damiers roses et verts voisinaient avec des corps cubistes et des cous à colliers de roses bleues ; c'était une mode nouvelle. Machado faisait des plus belles femmes ses maîtresses ; sa vie ordinaire devenait un carnaval perpétuel. Je vois encore ses photos des plus belles négresses peintes, l'une représentant trois figures, une noire, une d'or, une d'argent, des bustes blancs, des jambes d'ébène, des bras cuivrés. Les attitudes devenaient d'un étrange moteur ; parfois on aurait cru entendre la chanson d'une époque nouvelle comme s'échappant d'un appareil de radio qui trace dans l'espace des paysages de nouvelles places publiques. Parfois la photo semblait grecque, parfois des décorations comme le pont d'amour, l'horloge, étaient d'une fantaisie nouvelle. Artémises noires, éphèbes blonds dont je voudrais conserver l'adorable tête couchée sur un coussin, je possède de vous quelques images inoubliables ; jamais plus, je ne retrouverai ces attitudes de menuet nègre.

Machado créait tout cela, puis lorsque la séance de pose était terminée, les négresses allaient se baigner en riant, laissant se dissoudre l'œuvre d'art.

§

Nous avons récemment cité ces deux vers qu'un critique de talent nous donnait néanmoins pour plus évocateurs de l'immensité marine que la poésie de Hugo ou de Lamartine :

L'Armand Béhic des Messageries Maritimes
File quatorze nœuds dans l'Océan Indien.

Pour le plaisir de ceux qui aiment encore les mots assemblés pour exprimer un sens sous l'égide de la couleur et de la musique, nous reproduisons ci-dessous, d'après **Le Thyrsé** (1^{er} oc-

tobre), ce tableau si exact, d'une composition si heureuse, que Mme Cécile Périn ajoute à son œuvre de beau poète :

AVANT LA TEMPÊTE

Nul souffle sur la mer, vaste plaine fauchée
A peine çà et là de quelque épi jonchée.

Nulle voile, nul cap, nulle île à l'horizon,
Corde sombre d'un arc que nul effort ne rompt.

Le buffle d'or transperce un instant de ses cornes
Les nuages, puis croule au flanc d'un troupeau morne.

Mais déjà, présentant un monstre au fond des eaux,
Sur la grève, un à un, s'abattent les oiseaux,

Groupés pour on ne sait quelle muette attente.

Et la tempête accourt sur la mer blanchissante.

Et voici — en opposition — cette brève pièce lumineuse, évocatrice d'un art qui participe directement au symbolisme dont l'influence ne cesse ni de longtemps ne cessera, d'agir sur la littérature. **Le Mercure de Flandre** (août-septembre) insère ce double quatrain qui est de M. Maurice Dufrène :

Le cygne que l'étang évoque à la lumière,
Le cygne où transparait un immobile vol,
Le cygne qui atteste aux ombres familières
La splendeur qui le baigne et lui dresse le col...

Or, comme sa formule accompagne un prestige
Et comme quelque éclair est soutenu de nuit,
Sens, mon amour, — et vois, quoique hautain prodige —
Le pur cygne de l'âme émouvoir notre ennui.

MÉMENTO. — *Revue de l'Amérique latine* (1^{er} octobre) : M. X. de Cardaillac : « La naissance de l'Amérique espagnole ». — M. Ph. Lebesgue : « Anisio Galvão » et poèmes de celui-ci. — Suite de « l'Amour en Amérique du Sud », par M. Max Daireaux.

Etudes (20 septembre) : « Au delà du marxisme », par M. H. du Passage. — « Notre-Dame des bateliers » par M. Pierre Lhande. — « Pourquoi je ne suis pas occultiste », par M. Lucien Roure.

La Nouvelle Revue critique (octobre) : « La jeunesse de Théophile Gautier », par M. E. Seillière. — « La caserne vue par les écrivains », par M. Pierre Bathille. — « Les romans de J. Gaument et Camille Cé », par M. Léon Lemonnier. — « La crise du Music-Hall », par M. Louis de Sidaner.

La Revue hebdomadaire (28 septembre) : « Le cas d'Ernest Glaeser », par M. Ch. Vallin, et un extrait de « Classe 22 » par cet écrivain allemand. — M. W. Zenzinow : « Les enfants abandonnés, en Russie soviétique ».

La Revue universelle (1^{er} octobre) : Très remarquables notes de guerre de M. Constantin-Weyer : « P. C. de compagnie ». — M. Eugène Bestaux : « Les enfants en Russie soviétique ».

La Revue Mondiale (1^{er} octobre) : M. B. Nogaro : « Le problème de la dépopulation en France ». — « Du naturalisme au populisme », par M. Léon Lemonnier. — « Cham, auteur dramatique », par M. Gaston Picard.

Le Monde nouveau (août-septembre) : « L'Etat et la Prostitution », par M. C. Van Nes. — « Poèmes » de M. R. Louis Piachaud. — « Lilli », un acte de M. Carles Soldevila que son traducteur, M. A. de Falgairolle, présente pour « le plus parisien des auteurs catalans ».

Revue des Vivants (octobre), par divers : « Les Etats-Unis achètent l'Europe », désolantes constatations. — Suite des souvenirs du « Chat Noir », de M. Maurice Donnay.

Commerce (Eté) : « Emancipation du Lyrisme français », par Hugo von Hoffmannstahl. — « Littérature », série de notes parfois paradoxales, toujours intelligentes, de M. Paul Valéry. — « Première épître aux directeurs », par M. G. Ribemont-Dassaignes. — De M. V. Rozanovao, fragments de « L'Apocalypse de notre temps ».

Revue bleue (21 septembre) : Un très beau poème de M. René Fauchois : « Bretagne ».

La Vie (1^{er} octobre) : Enquête sur les « Vies illustres ».

La Nouvelle Revue Française (1^{er} octobre) : M. Panaït Istrati : « L'affaire Roussakov ou l'U. R. S. S. d'aujourd'hui ». — « Suite en simili-romantique », suite poétique bien curieuse de M. E. Lochac.

Revue des Deux Mondes (1^{er} octobre) : début des Mémoires de Maurice Barrès.

La Revue de France (1^{er} octobre) : Fin de « Taïa », de M. A. t'Serstevens ; début de « Minerve au bas de soie », par M. A. Rodocanachi. — « Trotsky peint par Trotsky », M. J. Jacobin.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

La Critique et ses dangers (*le Temps*, 11 octobre). — Le Napoléon de Méréjkovsky (*l'Action Française*, 12 octobre).

M. André Thérive vient d'être choisi par la direction du *Temps* pour succéder à M. Paul Souday comme critique littéraire du plus

grave des journaux. Le choix paraît excellent. M. André Thérive est un homme encore jeune qui a déjà un bagage littéraire important et qui s'est fait remarquer à la fois comme grammairien, comme critique et comme romancier. Les lecteurs du *Mercur de France* se souviennent d'avoir eu récemment la primeur de son nouveau roman : *Le Charbon ardent*.

Selon les rites, M. Thérive consacre le premier paragraphe de son article intitulé *La Critique et ses dangers* à chanter la louange de son prédécesseur ; il y apporte du tact et de la discrétion et ne se laisse aller à l'exagération que lorsqu'il proclame pour terminer que « l'histoire littéraire a un chapitre retenu pour le nom de Paul Souday ». Un chapitre !... Cinq lignes peut-être, Monsieur Thérive, et c'est déjà bien quelque chose !...

Lorsque, un peu plus loin, le nouveau critique littéraire du *Temps* constate que ce qui « *tui semble le plus fâcheux, c'est que la critique littéraire ait en général de nos jours toute sorte de qualités, sauf celle d'être littéraire* », et qu'il ajoute :

On en fait parfois une intrigue politique — mais ce travers-là commence à dégoûter tout le monde... —

il semble qu'il y mette quelque ironie, car ceci fut l'éminent défaut de feu M. Paul Souday, qui mêlait à d'indéniables vertus d'humaniste les travers d'un politicien de sous-préfecture.

Voici maintenant ce qui nous paraît être l'essentiel de l'article de M. André Thérive :

Ce qui me semble précisément le plus fâcheux, c'est que la critique littéraire ait en général de nos jours toute sorte de qualités, sauf celle d'être littéraire.

On en fait parfois une intrigue politique, — mais ce travers-là commence à dégoûter tout le monde, — on en fait souvent un exercice agréable d'érudition ou d'idéologie ; je ne parle pas, bien entendu, de l'amour de la réclame, de l'esprit de chapelle ou du snobisme, par essence incurieux, et qui ne sauraient s'accommoder de la vraie critique. Mais le jeu le plus à la mode consiste à parler à propos des livres et non point sur les livres, et de démontrer cette vérité sublime : Tout est dans tout, et réciproquement ! Il s'ensuit que s'il y a plusieurs genres éminents de critique, à considérer les brillants esprits qui s'y adonnent, il pourrait bien y avoir cependant un seul genre utile, nécessaire : la critique où l'on ne tient compte que de l'art.

Hé ! dira-t-on, voilà-t-il pas une belle découverte !... J'avoue, en effet, que cette maxime ressemble à un lieu commun, mais les lieux communs

d'hier sont des paradoxes aujourd'hui. Et voici où je voulais en venir.

Il faut absolument supposer à l'art et au goût des règles, ou des manières de règles. Elles ne viennent probablement pas du ciel. Elles sont empiriques. Les termes de bienfait, de mal fait (voire ceux de bien fabriqué et même de mal fichu...) ont décidément un sens. Certes, il est difficile d'en tomber d'accord si l'on ignore ou renie par avance toute l'histoire du passé. Il est au contraire très facile de croire que la littérature soit née d'hier et que le génie n'ait aucun besoin de talent. Beaucoup de gens nourrissent cette foi commode. Elle n'est point du tout respectable. Elle n'est point du tout inoffensive. Elle cause un tort fort positif aux artistes consciencieux; elle conduit à voler la confiance du public, à frauder sur les valeurs réelles, et fatalement à entretenir, par la mode, la publicité et autres prestiges, une apathie, un dégoût de l'information véritable qui méritent le nom d'obscurantisme.

Il faut avouer que les circonstances s'y prêtent à merveille. La diminution de la culture générale, la désuétude où est tombée l'éducation classique, et enfin la difficulté d'être renseigné sur un univers littéraire qui semble de plus en plus vaste, de plus en plus confus et compliqué... Il n'y a guère qu'un professionnel pour pouvoir acquérir une vue vraiment perspective des lettres d'aujourd'hui, c'est-à-dire pour connaître chaque chose et dominer l'ensemble.

.

En réalité, on ne voit presque rien, même les extravagances, qui n'ait pu naître et florir à une autre époque. Seulement le succès temporel en eût été faible ou nul, tandis que de nos jours il n'est pas un veau à deux têtes qui ne trouve sa baraque et ses montreurs: l'entrée en est plutôt chère et le phénomène ne vagit qu'en éditions de luxe. Je pourrais, vous pourriez citer des farces de collège, des gageures de brasserie, des « canulars » pour user du langage normalien, ou bien des lubies de débiles-mentaux, des élucubrations de paraphasiques, qui encombrent à présent les librairies et qui, jadis, ne dépassaient pas le cercle de quelques conjurés ou de quelques infirmiers. La stérilité ou l'impuissance ne sont pas moins anciennes dans le monde, mais ceux qui en étaient frappés ne pensaient pas, autrefois, à venir gêner les autres et à ériger en principe la dérision de ce qu'ils ne peuvent produire. Si tant de faux-semblants abusent les naïfs, si le public est souvent mal défendu contre les pires entreprises, c'est parce qu'on leur laisse l'attrait de la prétendue nouveauté. C'est aussi parce qu'on n'ose pas réagir assez fermement contre cette paresse d'esprit dont je parlais au début et qui laisse bafouer les principes de l'art, faute de travailler à les concevoir.

La critique digne de ce nom doit estimer l'œuvre d'art à l'égard de la technique et reconnaître pour cela qu'il existe des lois du métier. « Nous lisons, a écrit naguère un de mes amis, nous lisons pour aug-

menter notre expérience et nos émotions de la vie... Nous cherchons dans un ouvrage littéraire l'écho et l'approfondissement de nos propres états de conscience. » Certes, c'est là une des raisons de la littérature, mais elle ne lui est pas spécifique. Car on conçoit encore mieux des documents non littéraires qui puissent participer de la vie, de la Vie ; on conçoit qu'un amoureux préfère aux *Pèlerins d'Emmaüs* ou au *Bœuf écorché* la plus humble photo de sa maîtresse ; et que, pour reprendre une citation, M. de Lamartine lui-même eût peut-être mieux aimé revenir en barque à minuit sur le lac du Bourget que de relire son propre poème... Il est incroyable, n'est-ce pas, que l'on ait oublié jusqu'à la définition de l'art, qui est d'être un artifice, le fruit d'un travail, et de ne rivaliser avec la nature que si on ne se contente point d'elle ?

J'ajoute, pour dissiper les ténèbres du mot « technique », qu'on pourrait proposer et imposer aux auteurs, même modernes, trois conditions. La critique la plus sourcilleuse n'en demande pas plus, et il faut vraiment le malheur des temps pour devoir les énoncer sans rire :

« Savoir au juste ce qu'on dit — Savoir comment on peut le dire le mieux possible pour être entendu du plus grand nombre — Et savoir aussi si d'autres ne l'ont pas dit avant vous. »

Je pense bien que la querelle la plus vive ne porterait que sur le second principe ; mais c'est ici que l'expérience peut très bien l'éclairer. On voit des gens aujourd'hui qui doutent de l'excellence, si longtemps reconnue, de l'expression française, et de ce filtrage de la pensée que sont forcément la composition et l'ordonnance de la matière. L'art est pourtant une mise en forme, ou rien du tout. Spécialement chez nous. Il est vain, il est dangereux de ruiner cette vérité éclatante. Vain, dis-je ; car le résultat pratique n'en sera sûrement pas meilleur, si même il n'en souffre point. Dangereux surtout, je m'assure ; car c'est faire perdre à notre tradition, et en somme à notre pays, leur gloire particulière et leur prééminence.

Et maintenant, à l'œuvre, monsieur Thérive, nous vous attendons avec sympathie.

§

M. Léon Daudet consacre dans l'*Action Française* un bel article à l'ouvrage que le grand écrivain russe, Dmitri Mérejkovsky, vient d'écrire sur *Napoléon, l'homme* :

M. Merejkovsky — j'ai eu maintes fois l'occasion de le dire ici — est un très grand critique, un de ces hommes, si rares aujourd'hui, qui, joignant le discernement à la culture, vont au fond des choses et ne se contentent pas de dessus de pendules, ni d'anas de bibliothèque.

Son *Napoléon, l'homme*, dont une excellente traduction vient de paraître, chez Calmann-Lévy, est une très belle chose et qui passionnera tous ceux qu'intéresse le grand météore dévastateur du XIX^e siècle.

Ici, je vous dois une confidence. Moi aussi, j'ai, dans mon tiroir, le plan d'un Napoléon : le Napoléon psycho-organique, celui qui a oscillé, pendant sa courte vie, entre la semi-épilepsie et le cancer, et chez qui la nature a finalement opté pour le cancer du pancréas, après bien des hésitations. J'ajoute que les conclusions auxquelles je suis arrivé rejoignent celles, fort curieuses, de M. Merejkovsky. Selon le grand critique russe, Bonaparte est un rêveur éveillé, un intense méditatif — « intense » n'est pas assez dire, un méditatif forcené qui déborde constamment dans l'action. Il rêve sa vie, et il vit son rêve, selon l'étonnante formule de Gœthe, qu'un contact de quelques minutes — en grand amoureux, de forme compréhensive, qu'il était — avait renseigné : « Napoléon vivait tout entier dans l'idée, mais ne « parvenait pas à la saisir par sa conscience ». A cela, ou en raison de cela, s'ajoutait une puissance de fascination, d'aimantation, d'ambiance d'une incomparable vigueur. M. Merejkovsky en fournit de très nombreux exemples. Je tiens à dire immédiatement que tout son beau travail est appuyé sur les nombreux mémoires du Premier Empire.

Ayant lu, relu, pioché toute cette bibliographie napoléonienne, entre ma vingtième et ma trentième année, j'avais passé, bien qu'étudiant en médecine, à côté des très subtiles remarques, organiques et psychiques, de l'écrivain russe. Lui, vraiment, est allé au fond... *intus et in cute*.

Le livre de M. Ludwig — auteur d'un beau *Gœthe* — sur Bonaparte est sans valeur réelle, et sa banalité étonne. Alors que je serais fort surpris si le livre de M. Merejkovsky n'allait pas aux nues. Car en étudiant Bonaparte, avec une évidente sympathie — que, personnellement, je ne partage pas — mais sans l'insupportable fétichisme de Masson, il ouvre, sur l'être humain en général, des perspectives d'une véritable ampleur. En somme, l'homme, en s'élevant, devient un somnambule, et c'est souvent en raison même de cet état, intermédiaire entre le rêve et le réel, qu'il entraîne et fanatise son semblable, comme si du concret, qui limite, il entrait dans l'abstrait, portique de l'universel.

Voilà, ce me semble, de belle et bonne et grande critique ; qu'en pensez-vous, monsieur André Thérive ?

GEORGES BATAULT.

ART

Exposition Juliette Juvin : galerie Armand Drouant. — Expositions Eberl, Romain Jarosz, Mondzain, Deydier : galerie Barreiro. — Exposition Vivès-Apy : galerie Marcel Bernheim. — Exposition Retaux : galerie Ecalle. — Exposition Victor Barthe, Sterling : galerie Zak. — Exposition Anna Nea-

goe : galerie Bonaparte. — André-Charles Coppier : Les eaux-fortes de Rembrandt, un Livre in-4°, Firmin Didot.

M^{lle} **Juliette Juvin** a un sens très net de la décoration et ses *intérieurs*, soit qu'elle en choisisse bien les modèles, soit qu'elle les compose ingénieusement, offrent un charme délicat ; ni outrance, ni encombrement, un modernisme sobre et de goût excellent. Ses fleurs couronnent des poteries ou des faïences de style populaire dont elle traduit bien les éclats. Elle met de la personnalité à traduire des maisons de campagne qui bordent de petits jardins à énormes taches écarlates de fleurs dans des verdure tendres et suscite d'une fenêtre de larges horizons de verdure et d'arborescence, d'une bonne mise en page, suggérant une exacte impression d'espace.

§

Eberl se classe rapidement parmi nos meilleurs peintres. Ses études féminines, sa transcription elliptique si curieuse du regard, son don d'arrangement du bouquet de fleurs dans le paysage ont certifié sa personnalité. A la galerie Barreiro, il apparaît dessinateur et aquarelliste.

Aquarelliste, il réalise de jolis portraits de femmes aux traits tendres, aux jupes roses, des dormeuses au rythme souple de joli abandon. Au crayon, il détaille des apaches et aussi des observateurs ironiques de filles très nues, à la Guys, sauf qu'Eberl serre de près la plastique du nu. Ses masques d'apaches sont curieux d'intuition du caractère sauvage et spontané de ses modèles.

§

Romain Jarosz est aussi un vrai dessinateur et deux petites études de cirque et de ring promettent un bon traducteur des fêtes du sport et de l'acrobatie. Son exposition présente quelques curieuses études de foraines, de belles filles hautes en couleurs, de beauté robuste, très nettement représentées en solide carrure, et aussi des portraits d'enfants ingénieusement et simplement notés dans leurs sarraux à carreaux rouges et noirs, avec un mélange de naïveté, de gaieté et de malice dans la physionomie et l'allure. Un petit village des environs d'Etampes, Saclas, apparaît à des pages diverses, avec sa vieille église, ramassée,

trapue, très contrefortée, ses toits roses et les saules et les sapins de ses routes.

Mondzain produit aisément de larges natures mortes et des tableaux de fleurs d'un beau luxe. Il est intéressant lorsqu'il détaille des paysages accidentés, tel celui de Solliès-Ville, un des points captivants du paysage provençal. Ses ports de Toulon n'ont point tout à fait la même qualité et apparaissent un peu froids.

§

C'est en Provence aussi que R. **Deydier** va chercher les thèmes de ses paysages. Il a tiré un excellent parti d'études à Cassis et à Bandol. L'artiste ne semble point tenté par les chaudes heures de l'été et les ensoleillements vigoureux des quais des petites places et des rades des petits ports où il est venu peindre. Il en affectionne surtout l'intimité, les rares temps gris, les douces heures de soir, le nocturne où le phare met la splendeur de son grand regard d'or. C'est d'un art très agréable.

§

Vivès-Apy est un Provençal qui peint la Provence. Il n'en aborde presque jamais le pittoresque, on pourrait dire exotique, le motif côte d'azur où se mêle pourtant d'une façon si heureuse l'aménagement humain aux féeries de la lumière. Il a, comme un autre, peint des Martigues, mais en dégageant avec soin la sévérité du décor, parmi ses prestiges colorés. On connaît de lui de beaux dessins sur les quartiers qui disparaissent du vieux Marseille, dessins qui garderont le souvenir de coins à fontaine et de placettes minuscules entre la Bourse et le cours Belzunce. Il nous montre cette année une intéressante série de paysages d'hiver, notés en Provence, près du Lubéron. N'y cherchez aucun éclat de neige, ni la moindre sensation de froidure ; à peine un assombrissement des verdure, et il y aurait tout de même des fleurettes sur le sol, si l'artiste ne s'attachait entièrement à une impression d'ensemble, à une unité de lumière frigide baignant les détails, une nature en vacance d'ensoleillement. Il y a là des routes, des pentes de coteaux, des silhouettes sèches et classiques, des hautes collines, d'une ligne pure et expressive. Le peintre est aussi tenté par la vie tumultueuse de Marseille, et quelques, toiles, peu nombreuses, nous mènent aux terrasses des cafés de

la Cannebière, au vieux port où sommeillent quelques voiliers, à l'ombreux restaurant de la Selle-Verte, au quai encombré que domine la Major et même à de ces petites placettes des mêmes villes de l'intérieur, ombreuses, touffues et, de par le prestige de l'art pictural, momentanément silencieuses.

§

M. Retaux n'est pas tout à fait un débutant. Voici trois ans que les Indépendants accrochent de lui des tableaux ingénieux et réfléchis. Il a peint avec soin et émotion des enfants jouant, méditant, interrogeant. La justesse des attitudes et l'agrément d'un coloris très nourri ont fait remarquer ses toiles par les connaisseurs pour ce qu'il s'y joint d'émotion fraîche et d'agrément de métier. A son exposition particulière actuelle, la première, M. Retaux nous montre un enfant parcourant des yeux un gros livre d'images, tableau empreint de ses belles qualités de concision et de sincérité. Il a aussi des natures mortes bien disposées, de bonne harmonie, et des paysages où il est particulièrement heureux. Une atmosphère résumée enveloppe des coins simples, rues de villages désertes auprès de la vieille église à tour carrée, presque isolée parmi les maisons basses clairsemées et les verdure lointaines de la campagne, coteaux aux arbres penchés dont la sincérité accroît la notion de la large plaine qui entoure.

§

M. Sterling est un jeune peintre qui se cherche, mais il semble bien qu'il se trouvera. Ses grandes natures mortes ne sont point indifférentes. Il les compose curieusement, et certes il en assurera l'équilibre de tonalités.

§

M. Victor Barthe, encore qu'il expose quelques portraits où, dans les études féminines, il parvient à l'agrément, où dans des facies masculins il note de pittoresques particularités, semble surtout un paysagiste. Il donne fréquemment une notion juste de l'atmosphère. Il se peut qu'il ajoute à l'impression exacte un peu de rêverie, mais ce n'est point un défaut. Il a trouvé autour du village de Serquigny de curieuses sensations de soirs et de

beaux bouquets d'arbres dont la transcription ne peut laisser indifférent.

§

L'harmonie colorée de M^{me} **Anna Neagoe**, si son équilibre est le plus souvent juste, est trop contenue dans des tons pâles et les paysages de cette artiste ne manquent point d'en souffrir, n'étant pas notés dans le gris du temps gris ni dans la vibration solaire, mais dans un affaiblissement général des tonalités réelles. En revanche, des portraits intéressent. Des figures féminines témoignent d'une réelle sincérité et d'une intimité d'abandon où la recherche d'agrément n'empêche point la grande vraisemblance. Quelques portraits d'hommes participent, dans une gamme un peu plus vigoureuse, des mêmes qualités.

§

André-Charles Coppier publie une édition nouvelle renforcée et augmentée de son livre sur les eaux-fortes de **Rembrandt**. On sait que dans un travail d'ensemble, une biographie critique de Rembrandt, patiemment étayée de nombreuses recherches et de fréquentes trouvailles de détails, Coppier a établi la vérité sur maints épisodes de la vie de Rembrandt, sur l'origine et le développement de ses relations avec Spinoza, son opticien d'abord, son révélateur d'horizons d'Orient et aussi son conseiller vers le libéralisme des idées ; aussi sur l'adhésion de Rembrandt à la secte des Mennonites qui défendent le faste et les bijoux, conversion après laquelle l'art de Rembrandt devient comme encore plus dépouillé et plus intérieur. C'est aussi Coppier qui a éclairci l'histoire des rapports de Rembrandt avec les Six, expliqué comment l'amitié que portait au peintre le bourgmestre se changea en haine toujours croissante jusqu'au point où Six déclencha la ruine de Rembrandt, décidé à perdre le montant des créances qu'il avait sur l'artiste, pour lui nuire et disperser son atelier. Ce fut tout juste si, en transgressant quelque peu la loi, Rembrandt put sauver ses cuivres.

L'étude attentive d'un de ces cuivres, celui de l'eau-forte où Rembrandt grava le portrait du bourgmestre, et qui paraît contemporain des premiers froissements de ce magistrat, fut révélatrice. Cette plaque porte, parmi des grattages, l'empreinte de la

représentation d'une épée que Six n'avait point à porter et à laquelle il tenait. Mais l'artiste l'effaça tout de même. Sans doute la conduite, très digne, mais opposée aux sentiments de la bourgeoisie hollandaise, stricte piétiste et oligarchique, contribua surtout à irriter le bourgmestre et quelques autres riches amateurs de Rembrandt. Il n'est pas moins intéressant que l'examen à la loupe d'un cuivre donne sur ce problème d'histoire d'intéressantes indications.

La méthode critique de Coppier est des plus intéressantes. Il se sert de l'agrandissement photographique, comme il utilise le document d'archives. Il lui est advenu que, donnant satisfaction à la logique, le document d'archives corrobore le résultat donné par l'étude approfondie des tableaux, par la perception des grattages, et l'hypothèse critique s'en trouve solidifiée et devient de l'histoire. C'est ainsi que Coppier put démolir la légende qui attribuait toutes les peintures de la chambre de la *Segnatura* (du Vatican), au seul pinceau de Raphaël et par ces voies parallèles, agrandissements, commentaires logiques et reçus des archives, en restitua une belle part au Sodoma, d'abord collaborateur, puis maître d'œuvre.

Le travail sur Rembrandt ne peut amener tant de bouleversement, encore que Coppier ait réglé la contestation sur la Ronde de Nuit en prouvant que la présentation de la compagnie du capitaine Banning Coq et son défilé ont lieu en plein jour. Mais il a été coupé, pour des opportunités d'accrochage du tableau sur un pan un peu étroit, une bande de quatre-vingts centimètres qui donnait le jour et situait l'atmosphère.

Le travail sur les eaux-fortes établit le graphisme de Rembrandt, représente aussi bien l'essentiel de sa méthode que ses tics, que la forme courante et presque involontaire de ses stries, de ses hachures. Il signale les faux et les altérations, car des collectionneurs du XVIII^e siècle, acquéreurs de cuivres de Rembrandt, n'hésitèrent pas à les corriger. Il indique, parmi les eaux-fortes attribuées à Rembrandt, celles que gravèrent, d'après les dessins du maître, ses élèves Govaert Flint, Ferdinand Bol, ou son graveur de reproduction, Van Vliet, et les œuvres de jeunesse où il collabora avec son ami et associé Lievens. Il éclaire, par le détail des dates de production des eaux-fortes originales et authentiques, nombre de points de la vie de Rembrandt. C'est un très beau travail.

GUSTAVE KAHN.

L'ART A L'ÉTRANGER

Le Salon Suisse du Turnus. — Le Salon suisse du Turnus revêt cette année une importance inaccoutumée. Formule ingénieuse que celle du Turnus ! Alors que la plupart des expositions d'art s'installent en un lieu déterminé et obligent l'amateur de tableaux à des déplacements coûteux, le Turnus, au contraire circule à travers la Suisse, présentant de ville en ville une sélection d'œuvres de peinture, de sculpture et d'art graphique.

C'est ainsi que l'itinéraire du Turnus 1929 prévoit des haltes successives à Winterthour, Coire, Schaffouse, Lucerne, Berne et Genève — où depuis trente ans ce Salon n'avait plus été organisé.

L'apport des artistes suisses romands est cette fois nettement dominant. Dans la section de statuaire, James Vibert expose une tête de *Bergère* dont les traits, modelés par une caresse de rêve, évoquent, comme chez les paysannes de Jean François Millet, la vision mystique qui auréole par intervalle le rude labeur des champs. Maurice Sarkissoff campe harmonieusement un corps de *Jeune Femme*, Henri Kœnig érige une *Bellina* dont l'expression énigmatique fait songer à certaines figures de la Renaissance italienne, et Paul Maurice Baud dresse non loin de là un frais visage d'*Enfant*.

Il faut citer parmi les meilleures toiles une nature morte d'Alexandre Blanchet, une *Rade de Genève* nimbée de brumes d'Eugène Martin, une *Ecuyère* d'Auberjonois, un nu joliment nacré de Gustave François, une *Intimité* de Benjamin Vautier, un *Bord de Rhône* de Paul Mathey et des études de Maurice Barraud. Hans Berger a peint une *Gare de campagne*, largement aérée et d'une amusante bigarrure de couleurs. Tandis que le Vaudois Charles Chinet évoque la *Baie de Rolle* sous un ciel hivernal, le Neuchâtelois Charles Humbert donne du *Repas d'Emmaüs* une version où l'évangélisme et la brutalité des techniques se trouvent curieusement mêlés. Le souvenir d'Edouard Vallet, mort tout récemment, est rappelé par un mouvant paysage alpestre (1).

(1) Né à Genève en 1876, Vallet, après quelques séjours à l'étranger, s'était installé de bonne heure à Savièze, dans l'une des régions les plus curieuses et les plus isolées du haut pays valaisan. Ses toiles d'un caractère très personnel

L'école tessinoise a fourni de son côté une étude automnale de Pietro Chiesa, un *Lever de lune* d'Augusto Sartori, des scènes de Costante Borsari, dont le primitivisme un peu voulu fatigue à la longue, et des toiles pittoresques de Carazetti, Zaccheo et Giugni-Polonia.

Mentionnons enfin, au nombre des envois de Suisse centrale et orientale, l'*Effet de neige* de Cuno Amiet, les visions nuancées de Paul Basilius Barth, le *Lac* de Burkhardt, les sites jurassiens de Traugott Senn et le petit portrait de Walter Clénin, qui n'est pas sans rappeler certains Renoir de la première manière.

L'on constate, non sans satisfaction, que, de façon générale, l'art suisse se dégage de certaines influences germaniques trop lourdement outrancières, pour revenir à une conception plus claire, à une technique plus sûre et à une plus large indépendance.

ELIE MOROY.

ARCHÉOLOGIE

Alexandre Masseron : *Quimper, Quimperlé, Locronan, Penmarc'h*, Laurens. — Jacques Meurgey : *Le voyage d'Etienne de Jouy dans le Mâconnais en 1825*. H. Saffroy.

La Bretagne a été jusqu'ici assez négligée dans la collection des *villes d'art* de la librairie Laurens; il y a cependant là nombre d'endroits intéressants et curieux, et c'est avec plaisir qu'on ouvrira le volume de M. Alexandre Masseron sur **Quimper, Quimperlé, Locronan, Penmarc'h**. — La cathédrale de Quimper est une très belle œuvre d'art et qui mérite une longue étude archéologique. Consacrée à saint Corentin, qui a évangélisé la région et donné son nom à la ville, elle porte entre ses tours la statue équestre du légendaire roi Gradlon; elle offre un aspect heureux avec ses tours et ses flèches montant vers le ciel.

La première cathédrale de Quimper fut un édifice roman, que l'évêque Rainaud fit reconstruire vers 1294, en le nouveau style ogival, les voûtes du chœur ne furent établies qu'au xv^e siècle; la nef était restée romane, on la reconstruisit également en style gothique. Une déviation très marquée du chevet a été l'objet de

décrivent la poésie aride des cimes, l'étagement des nuages sur les pentes, les processions, les sorties d'église et les fêtes rustiques. Une importante exposition rétrospective de l'œuvre d'Edouard Vallet vient d'être organisée au Kunsthaus de Zurich.

longues discussions : elle paraît simplement due à la nature du terrain. En 1514, un ossuaire fut construit sur le côté nord de l'église, on le détruisit vers 1840. En 1793, la cathédrale fut saccagée par le popolo, qui en détruisit par le feu toutes les toiles et statues, sauf une statuette de saint Jean Discalecot qu'une brave femme, pesant deux cents kilos et portant moustache, sauva avec une autre statuette en les emportant dans son tablier. En 1856, les flèches si heureuses de l'édifice actuel furent reconstruites sur l'initiative de Monseigneur Grayeran. En résumé, la cathédrale de Quimper comprend un chœur du XIII^e siècle ; la nef et le transept sont de l'époque flamboyante. Un des aspects le plus heureux de l'édifice est donné à travers le fouillis des vieilles maisons de la rue Kéréon.

La place Saint-Corentin a encore conservé son aspect heureux d'autrefois, avec l'ancien évêché et une série de vieilles maisons malheureusement déparées par le voisinage d'un bazar moderne. Les anciennes maisons et restes d'architecture ne manquent pas à Quimper. On peut signaler ainsi les immeubles de la rue Kéréon, de la rue Guédet, de la rue Royale ; la place au Beurre, la place Saint-Mathieu, etc... Il y a divers musées à Quimper, le plus intéressant est le musée archéologique breton, fondé en 1846 ; il est installé dans l'ancien palais épiscopal. Ce palais, qui fut très remarquable, a été malheureusement détruit au cours du temps, il n'en a subsisté que quelques détails. Les collections qu'il recèle sont d'ailleurs des plus intéressantes ; il y a notamment une façade de vieille maison dont les sculptures méritent un examen minutieux, d'autres sculptures sur bois, un beau vitrail du XVI^e siècle influencé par l'art italien, de vieilles statues bretonnes provenant la plupart des chapelles des environs, et de vénérables faïences sorties des fabriques locales. On ne peut d'ailleurs quitter Quimper sans parler du légendaire roi Gradlon, lequel aimait tant humer le piot que la tradition populaire le fait participer à la fête de sainte Cécile. Un valet de la commune montait en croupe de la statue équestre juchée sur la cathédrale et lui offrait à boire, pendant que sur le parvis on lui donnait une aubade ; le verre était ensuite jeté au peuple, celui qui pouvait l'attraper et le remettre intact recevait une gratification de cent écus. La légende d'Ys, à laquelle se rattache le personnage du roi Gradlon, est une des plus populaires de la Bretagne et l'on sait

d'ailleurs qu'elle a engendré toute une littérature. A côté de Quimper se trouve la petite villa de Quimperlé qui eut pour origine une abbaye fondée au XI^e siècle. L'église Sainte-Croix, de forme circulaire, s'est, lors de travaux de consolidation (!), effondrée, en 1862 ; réédifiée sur les dispositions anciennes, elle n'a conservé de l'édifice primitif qu'une crypte rappelant celle de saint Benigne à Dijon, et l'abside. Derrière la façade se trouve un très beau jubé datant de la Renaissance, mais qui malheureusement a été mutilé en 1732. Dans le jardin du presbytère, on a reconstitué une émouvante mise au tombeau du XVII^e siècle. Il y a encore dans les parages de Sainte-Croix une série de vieilles maisons, merveilleuse collection de masures à sablières sculptées, dont les encorbellements hardis et la fantaisie des toits à pentes raides sont un enchantement pour le visiteur. Le Bourg-Neuf, à côté de Quimperlé, possède une chapelle du XVII^e siècle au clocher d'ardoise ; on y voit plusieurs statues de bois dont une, celle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, se trouvait d'abord dans la chapelle érigée près de là sous ce vocable, après la bataille d'Auray. Les deux derniers chapitres du volume apportent d'abondantes indications sur Locronan et Penmarc'h. On peut citer pour mémoire la belle église de Locronan, les curieux médaillons de sa chaire, dont l'auteur nous conte longuement la légende — (le pardon de la grande Troménie), etc. — Penmarc'h apparaît comme un ensemble de bourgs dans un pays de menhirs, de dolmens ; parmi les clochers, les chapelles, d'anciennes maisons fortifiées, etc. Le volume de M. Alexandre Masseron, d'une illustration très soignée, donnera certainement à nombre de ses lecteurs le désir d'aller rendre visite à cette région si curieuse de la Bretagne.

Une curiosité encore, mais d'un autre ordre, est la plaquette de M. Jacques Meurgey relatant **le voyage en Mâconnais d'Etienne de Jouy en 1825**, c'est-à-dire au bel âge des diligences. Après de nombreuses indications bibliographiques données sur le sympathique personnage, qui fit partie de l'Académie française, la relation indique son passage à Mâcon où il remarque le joli costume local féminin, la beauté du paysage, tandis qu'il se trouve amené à déplorer la destruction de la cathédrale que démolit la Révolution. Etienne Jouy quitta Mâcon pour Châlons et Tournus, qui possédait un couvent fortifié, détruit aussi par la Révolution. Tournus était la patrie de Greuze,

auquel le voyageur attribue des défauts qu'on aimerait à retrouver chez nombre de peintres actuels.

CHARLES MERKI.

CHRONIQUE DE GLOZEL

Signes alphabétiformes sur haches polies de la région du Havre. — Une visite à Glozel : opinion d'un savant roumain, M. Constantinescu-Iasi. — Encore les Experts ! — Procès en diffamation intenté par le Dr Morlet à la Société Préhistorique Française et au « Journal des Débats ».

Signes alphabétiformes sur haches polies de la région du Havre. — Peu à peu, les archives de l'écriture néolithique se complètent.

Après la publication du Prof. Andriesescu, sur la hache gravée, oubliée dans le musée de Folticeni, celle de M. Moschkau sur les inscriptions des tessons de Seltsch et la nouvelle étude de M. Foat concernant la Newton Stone, il nous paraît intéressant de reproduire ici une *Note sur des Haches polies incisées*, de M. A. Dubus.

Cet éminent préhistorien de la région du Havre, dont l'œuvre est comparable à celle de Comont à Saint-Acheul, ne cessa d'explorer, pendant plus de vingt années, les limons des briqueteries voisines et en retira une merveilleuse collection, admirablement classée et étudiée par lui en de nombreux et très intéressants travaux.

C'est ainsi qu'en 1908, il avait publié dans la *Revue préhistorique* plusieurs haches polies avec signes alphabétiformes. Voici les principaux passages de son étude (1).

Depuis longtemps déjà, écrit-il, nous avons cru remarquer sur certaines haches *en diorite* (2) des traits semblant intentionnels, mais comme la prudence dans les choses nouvelles doit être de mise, nous désirions attendre que de nouvelles preuves vinssent confirmer notre opinion.

C'est après avoir lu la note de M. P. Raymond sur les stries de la grotte Chabot, que M. Dubus se décida à communiquer ses impressions « à l'aimable Directeur de la *Revue préhistorique*

(1) A. Dubus : *Notes sur des Haches incisées*. Extrait de la *Revue préhistorique*, 3^e année, 1908. — N^o 3, 1908.

(2) C'est moi qui souligne.

qui, suivant son habitude, voulut bien se mettre à sa disposition pour faire passer sous les yeux de personnes autorisées les trois haches qu'il se proposait de faire reproduire ».

Nous devons dire, continue-t-il, que parmi ces personnes, certaines ne virent dans ces stries que des faits accidentels dus vraisemblable-

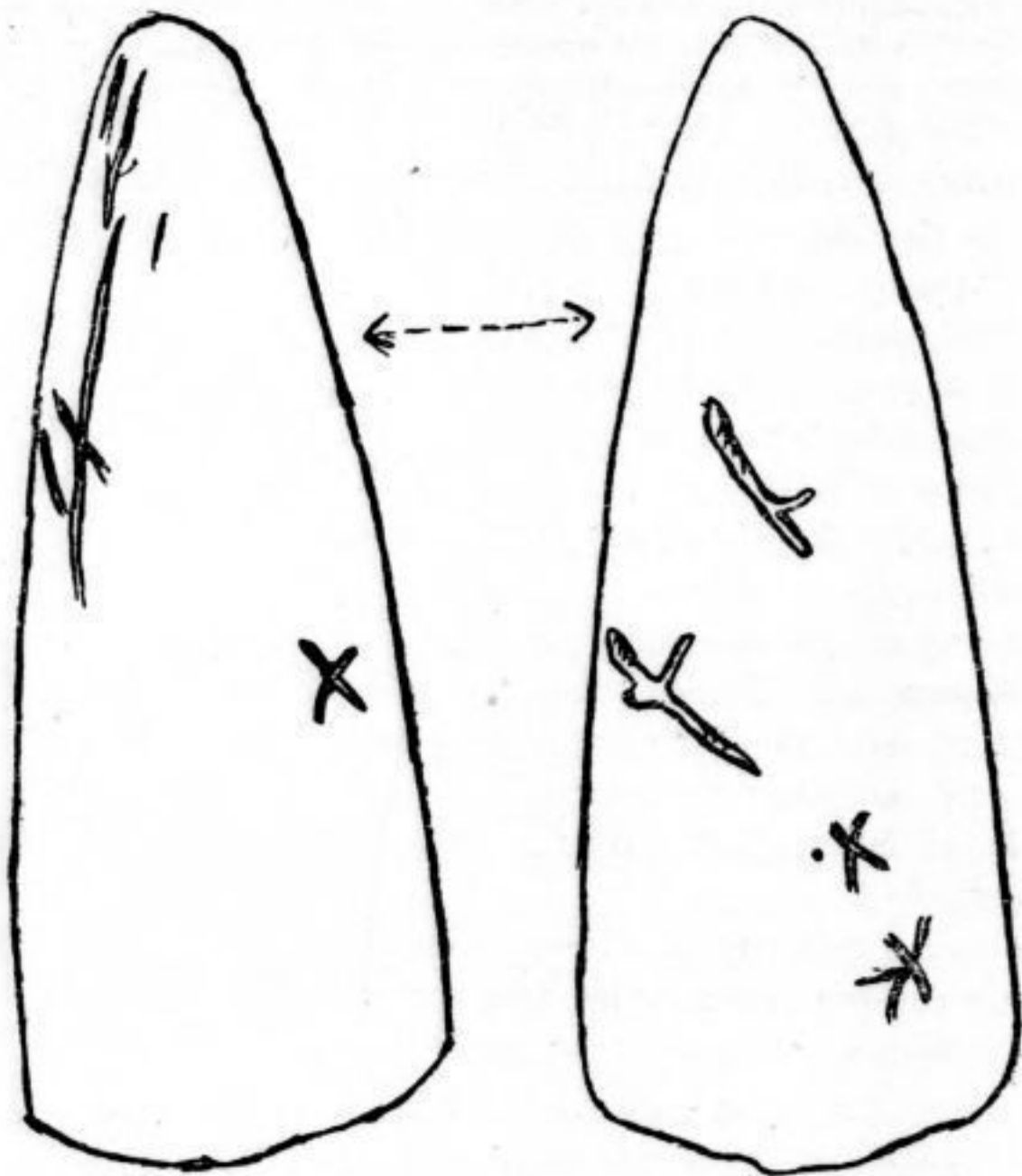


FIG. 1

ment à la rencontre de corps durs, tels que les instruments aratoires qui les auraient tracées pendant leur long séjour dans la terre. Avouons que telle fut notre première pensée après la découverte de la première hache figurée sous le n° 1 (fig 1).

Un peu plus tard, nous trouvions la hache n° 2 (fig. 2) avec stries particulières. Après les remarques faites précédemment, notre conviction première était ébranlée.

Enfin une troisième hache trouvée au Havre nous fut apportée par



FIG. 2

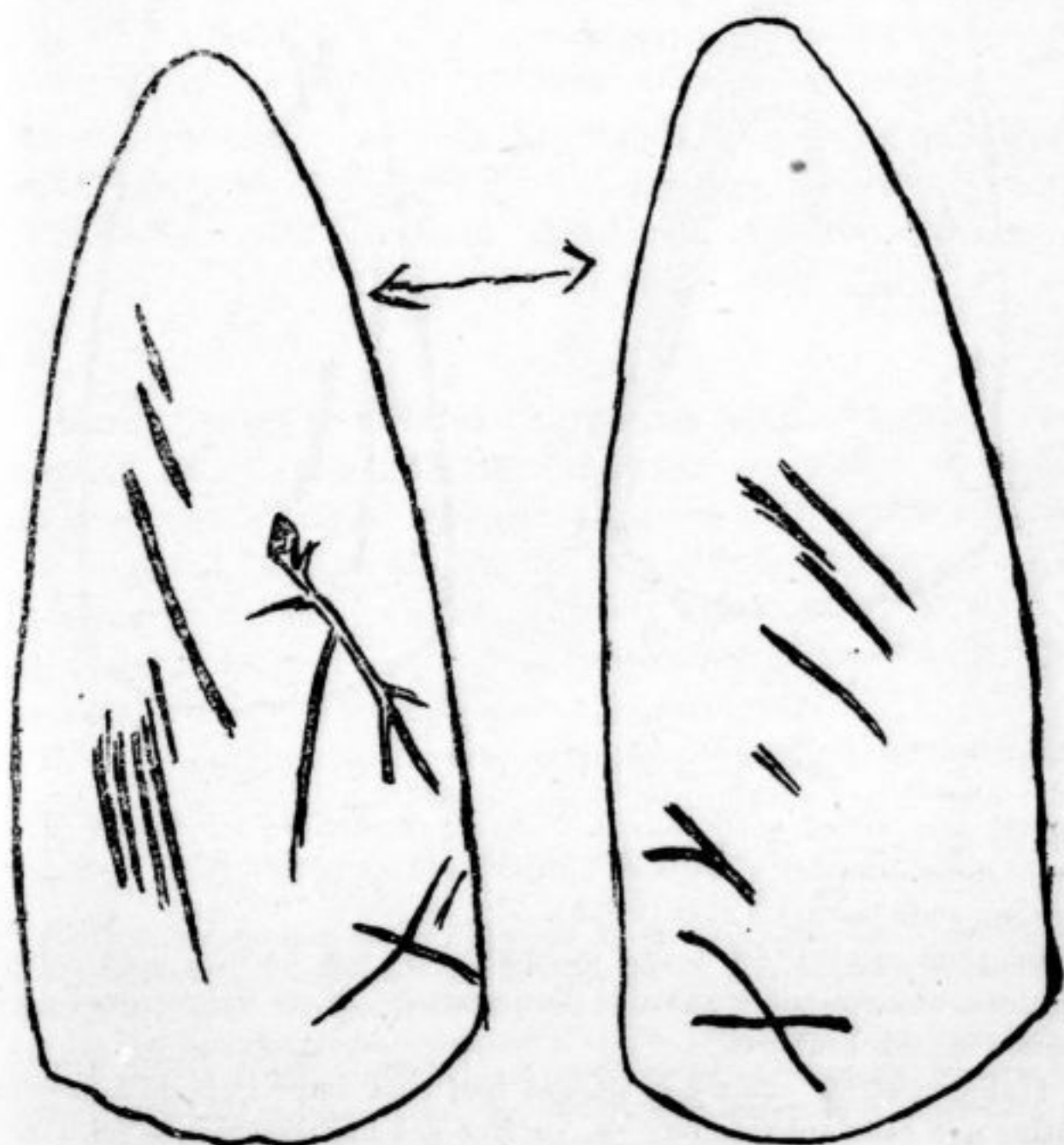


FIG. 3

l'ouvrier qui venait de la découvrir, et c'est alors que nous crûmes à des traits intentionnels (fig. 3).

Nous nous sommes alors décidé à publier ces faits avec toute la prudence nécessaire lorsqu'il s'agit de faits nouveaux susceptibles d'être discutés dans leur interprétation...

Notre communication a pour but de signaler à l'attention de ceux qui s'intéressent à nos études un point qui, pour être particulier, laisse le champ libre pour déterminer si ces stries répondent à un symbole, à une marque de reconnaissance, etc.

M. le Dr P. Raymond, en nous retournant nos pièces, a eu la délicate attention de joindre deux haches de sa collection qui reproduisent éga-

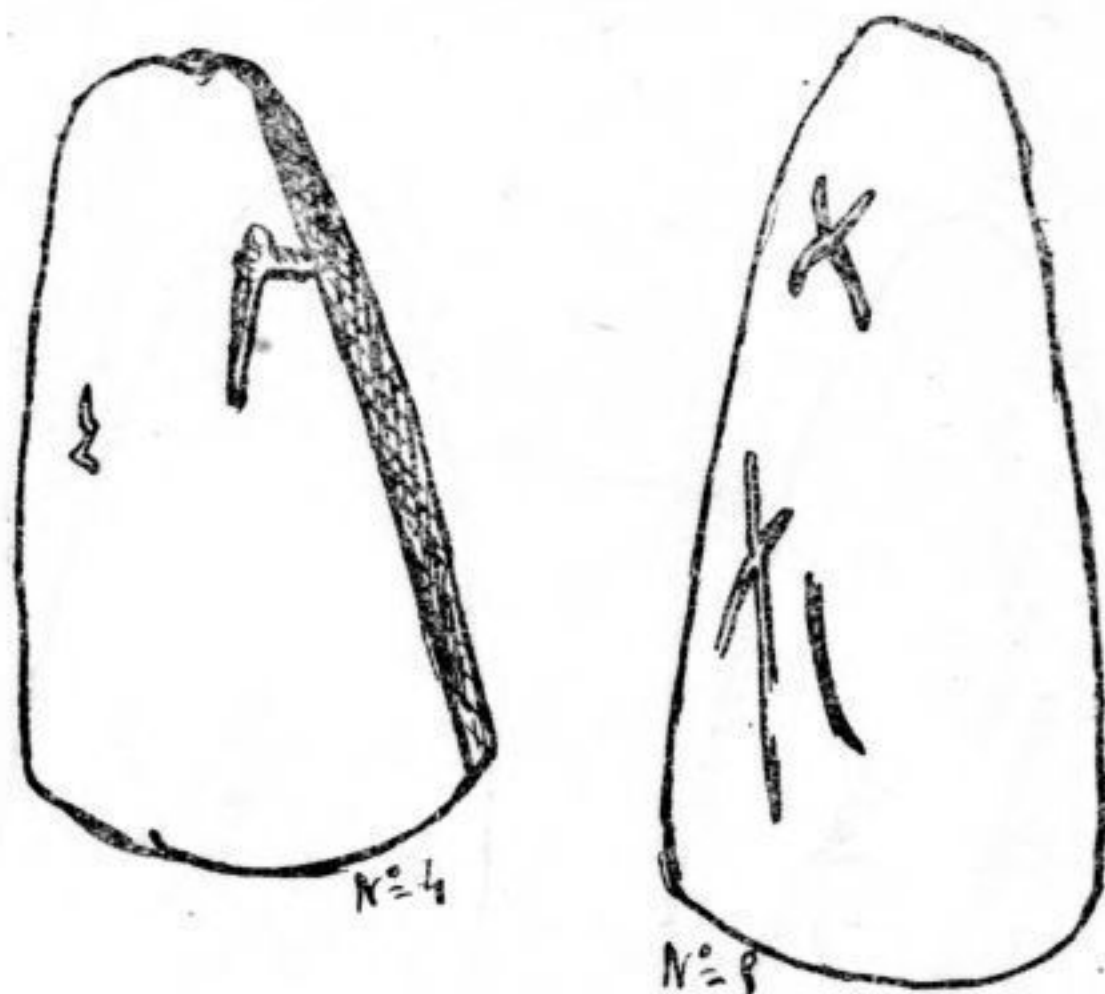


FIG. 4

lement des stries particulières. Nous le remercions ici d'avoir bien voulu nous autoriser à les faire figurer avec les nôtres. Nous les reproduisons sous les nos 4 et 5 (fig. 4).

Indépendamment des traits marqués sur nos haches, il en existe d'autres, obtenus comme à l'aide d'un grattage. Nous figurons ces derniers avec des hachures.

Traits ou stries comme grattages sont tous imprégnés de la même patine que celle qui recouvre la surface des haches figurées ici. C'est bien cette patine qui nous fait croire à l'ancienneté des stries faisant l'objet de notre communication.

Les pièces proviennent de :

N° 1, Sainte-Geneviève-en-Bray.

N° 2, Neufchâtel-en-Bray.

N° 3, Le Havre.

Les n°s 4 et 5 n'ont pas de provenances bien déterminées, mais M. P. Raymond a des raisons de croire qu'elles ont été trouvées en Normandie.

Toutes ces haches sont en roches dioritiques (3).

Sans plus d'explications, et nous contentant de faire représenter les traits que nous croyons intentionnellement gravés sur nos haches, nous laissons à l'avenir le soin de juger la question.

Dans une autre étude archéologique (4), M. Dubus a écrit :

On se laisse aller facilement à décrire les pièces classiques, surtout lorsqu'elles sont exceptionnellement belles ; ce qui, soit dit en passant, n'ajoute pas beaucoup à nos connaissances, alors que les outils à formes spéciales, non encore décrits, gagneraient à être connus.

Heureusement pour nous, M. Dubus fut de ceux qui ne craignent point de publier des faits nouveaux, *dûment constatés*, même s'ils vont à l'encontre des théories officielles du moment.

D^r A. MORLET.

§

Une visite à Glozel : opinion d'un savant roumain, M. Constantinescu-Iasi. — De plus en plus, il apparaît que la vérité s'imposera, grâce aux savants étrangers qui viennent à Glozel étudier les trouvailles, violemment contestées par la cabale française. Mais n'est-ce pas chez nous un processus normal et le sort de toute découverte importante ? Celle de l'écriture néolithique ne pouvait y échapper.

Les ressemblances existant entre la civilisation glozélienne et certaines branches de la préhistoire roumaine avaient, dès 1927, attiré l'attention de l'éminent archéologue de Jassy, M. le Pro-

(3) C'est encore nous qui soulignons. En effet, il nous paraît important de faire remarquer que ces haches, portant des signes alphabétiques, *semblables à ceux de Glozel*, ne sont également pas en silex, mais en roches dioritiques, *comme à Glozel*. La hache polie en silex est, à notre sens, postérieure aux haches en roches locales, comme cela a été démontré par Shetelig, pour l'industrie du schiste en Norvège. C'est toujours sur des haches en roches locales que l'on a rencontré jusqu'ici des signes alphabétiques.

(4) *Discussion à propos des Giseaux polis*, par A. Dubus. Extrait du Bulletin de la S.P.F., 1914.

fesseur Tafrali. Après avoir fouillé au *Champ des Morts* et examiné les collections du Musée de Glozel, il avait, sans hésitation, conclu à l'authenticité des trouvailles et signalé au D^r Morlet l'analogie frappante qui existait entre la cuisson des vases glozéliens et la céramique friable de son propre Musée.

Il y a quelques mois, M. le Professeur Andriesescu, de Bucarest, retrouvait dans le petit Musée régional de Folticeni et publiait dans une grande revue archéologique roumaine une hache polie portant gravées une représentation de cervidé et une inscription alphabétique.

Au mois d'août dernier, un autre jeune et éminent savant, M. le Professeur Constantinescu-Iasi, venait à Glozel dont il étudiait, dès le début, le passionnant problème. Sur place, il examinait minutieusement les différentes séries d'objets, la couche archéologique du champ de fouilles, les pièces documentaires conservées par le D^r Morlet, qui établissent sans conteste l'authenticité de tout le gisement. Rentré en Roumanie, il donne dans un grand quotidien de Jassy, *l'Opinia* (1^{er} et 2 octobre 1929) une importante relation scientifique dont nous extrayons les passages suivants :

La méfiance des spécialistes poussée jusqu'à l'abus, jusqu'au scandale, a fait que la fameuse station préhistorique du Centre de la France a attiré depuis longtemps l'attention du public.

Après avoir étudié minutieusement pendant quelques jours les collections préhistoriques de Saint-Germain-en-Laye et auparavant, pendant l'été, celles de Vannes et Carnac, je suis arrivé le 27 août à Vichy où m'attendait le D^r Morlet, à qui on doit la conservation de la station de Glozel, qui sans lui aurait été anéantie par la diffamation et ensuite vite oubliée.

Pendant les deux jours de ma visite à Glozel, j'ai pu me convaincre de visu de l'authenticité du gisement qui fournit des données nouvelles en préhistoire, révélant une nouvelle époque entre le paléolithique et le néolithique, et surtout attribuant à l'Europe l'origine la plus ancienne de l'écriture, à l'encontre des théories officielles concernant l'alphabet phénicien, et le fameux adage : « Ex oriente lux. » D'où la haine implacable des savants dont les théories se trouvaient bouleversées par la découverte du « glozélien ».

Comme plusieurs de ceux-ci étaient des personnages officiels, ils arrivèrent à créer un courant d'opinion défavorable aux trouvailles qu'ils firent considérer comme fausses. Et leur opinion, apportée par quelques

journaux de Paris, fut acceptée chez nous sans discernement, avant que nos spécialistes aient pu se prononcer.

Quand, arrivé à la ferme Fradin, je vis le jeune Emile, je fus surpris de l'aspect bonhomme, même naïf, de cet agriculteur au visage d'enfant. Pédagogue depuis 15 ans, j'ai, comme professeur, appris à juger un caractère dès la première rencontre. C'est une vraie insanité que de faire de ce jeune cultivateur, d'instruction primaire un savant capable de fabriquer plus de 3000 objets (j'insiste sur la quantité) de formes et catégories si différentes ; connaissant tous les alphabets archaïques, tous les détails de la préhistoire ; pouvant exécuter des dessins d'une perfection si poussée qu'un grand critique et artiste, J. E. Blanche, a déclaré que, de nos jours, seuls Picasso et Bourdelle pourraient en exécuter de pareils.

J'ai examiné avec la plus grande attention toutes les séries d'objets du Musée de Glozel, étudiés par le D^r Morlet, et dont les analyses ont été exécutées par plusieurs savants français et étrangers qui tous ont conclu au point de vue scientifique à l'authenticité du gisement, livrant des objets fossilisés ou recouverts de la patine du temps et trouvés dans une couche archéologique qui n'a jamais été remaniée.

Chez le D^r Morlet, j'ai admiré d'autres objets d'une grande valeur artistique et *documentaire*, qui m'ont affirmé définitivement dans la conviction inébranlable de l'authenticité de la plus importante découverte archéologique de notre temps.

En général, l'art glozélien présente de grandes analogies avec celui de l'époque de la Madeleine, dont il dérive. De nombreuses gravures et dessins, artistement tracés sur des galets ou sculptés sur des os de la série animale, prouvent que l'homme de Glozel n'avait pas oublié l'art de la Madeleine, qu'il l'avait continué avec une finesse d'exécution pareille à celle de ses prédécesseurs.

La patine est si évidente que, seule, la malveillance peut la faire contester. Nous renvoyons ceux qui ont affirmé que cette patine est factice aux pierres gravées de Bellenger, de l'époque magdalénienne, déposées au Musée de Saint-Germain-en-Laye, qui n'en ont aucune.

Parmi le groupe de documents, propre à établir d'une façon péremptoire l'authenticité, conservé par le D^r Morlet, il faut citer les tablettes à inscriptions recouvertes de vitrifications anciennes et très fortement patinées.

D'une grande valeur documentaire également est le fait constaté par le D^r Morlet et de nombreux géologues qu'un dôme central du champ de fouilles, constitué d'argile blanchâtre provenant de la désagrégation sur place des roches sous-jacentes, ne renfermait aucun objet.

Comment le soi-disant faussaire aurait-il pu savoir qu'il ne devait pas enterrer d'objets dans cette zone recouverte en surface de la même

couche végétale que celle des parties du champ où ont été effectuées des trouvailles ?

D'ailleurs, l'impression définitive qu'on rapporte de l'étude détaillée du Musée est que chaque objet porte en lui sa preuve formelle d'authenticité.

CONSTANTINESCU-IASI

Professeur d'Archéologie et d'Histoire de l'Art
à la Faculté Théologique et à l'École des Beaux-Arts
de Chichinau (Roumanie).

§

Encore les Experts ! — Nous lisons, sous ce titre, dans le *Lyon-Passe-Partout* du 6 octobre dernier :

Par respect pour le mort, nous nous sommes abstenus de parler des expertises de M. Bayle. Cependant, elles appartiennent au public comme un jugement rendu par un juge qui vient de disparaître. Quand un homme meurt, surtout d'une façon si tragique, pas de note discordante. Cet homme avait, outre des qualités morales qu'il faut admirer, une science indiscutable et, de ce chef, la perte est irréparable.

Si l'homme privé doit être respecté, sa science, qui a été publiée et controversée, reste dans le domaine de la critique. Il est permis d'apprécier en toute liberté la valeur littéraire d'un Victor Hugo, l'influence politique d'un Gambetta, la science d'un Claude Bernard ou d'un Berthelot. Du moment où la presse a vanté l'art, la technique, le savoir scientifique d'un homme, la même presse peut discuter cet art, cette technique, ce savoir.

Donc, il a été dit que M. Bayle *était le premier physico-chimiste du moment*. Que ses expertises avaient la certitude de l'évidence, et qu'il n'était plus possible de contredire une de ses affirmations. Son prestige en France était immense, et aucun tribunal, aucun jury n'avait méconnu ses conclusions. Nous avons appris, au moment de sa mort, que sa méthode était *secrète*, et que personne n'était initié à sa science, à tel point qu'en disparaissant il emportait avec lui son secret. De son laboratoire toujours fermé à clef, il n'en sortait que des rapports et conclusions sans que personne pût savoir sur quoi celles-ci étaient basées. J'ai rencontré un vieux bonhomme plein de santé que je félicitais de conserver pareille jeunesse : « C'est un secret, me dit-il, et si je le livrais, je perdrais aussitôt ma vigueur. »

M. Bayle aussi avait son secret et la justice s'inclinait toujours devant ses affirmations, à cause de ce secret. Il a donc régné sur toute la France. Mais à l'étranger ? Aussitôt la frontière passée, on voulait savoir sur quoi s'appuyait cette science. A l'encontre du proverbe, M. Bayle n'était prophète que dans son pays. Et comme le principe de cette science était

d'être secret, il arrivait que ce directeur de laboratoire de criminologie annexé à l'Université de Paris était confondu d'ignorance et de prétention. Et quand il était en proie à la contradiction d'autres experts, il assurait modestement qu'il était *investi de la confiance de l'autorité judiciaire française*. Ça, nous le savons, et nous nous en sommes aperçus. Et c'est bien ainsi que les choses se passent dans notre pays. Une fois qu'un personnage a su faire reconnaître son infaillibilité, il est inutile de discuter, car *il a la confiance de l'autorité judiciaire*. C'est donc sur une question de confiance en ce personnage que se rendront les plus graves décisions.

Le 9 juillet, M. Bayle fut appelé en qualité d'expert devant la Cour d'assises d'Anvers, en Belgique. M. Bayle, physico-chimiste et même mathématicien, était invité à donner son opinion... au sujet des traces laissées sur un crâne par un corps contondant. En face de lui était un médecin légiste dont l'opinion en la matière était diamétralement opposée. Ce médecin, le docteur Derechter, excédé, lui demanda finalement s'il était médecin, lui aussi. M. Bayle dut avouer qu'il ignorait la science médicale, ce qui ne l'avait pas empêché d'accepter une expertise dont il n'aurait jamais dû connaître et pour laquelle, assure le journal *Le XX^e Siècle de Bruxelles*, il aurait touché 50.000 francs. La science de M. Bayle fut l'objet d'une risée générale dans la presse belge, mêlée d'une certaine indignation manifestée surtout par l'avocat général à la Cour d'assises, et même le Président.

De ceci nous tirons une conclusion : c'est qu'il suffit d'être directeur d'un laboratoire de criminologie pour se permettre *de toucher à tout*. M. Bayle était mathématicien, physicien et chimiste, pour avoir fait de bonnes études dans la section dite des sciences ; mais pourquoi diable allait-il expertiser en matière médico-légale ? Et puis et pourquoi s'est-il fait expert... *en écriture* ? Car les expertises en écriture de M. Bayle sont célèbres et terribles. En France, on accepte qu'il suffit d'être directeur d'un laboratoire de criminologie pour que tout ce qui touche à la criminalité soit de la compétence du directeur, tout comme un avocat-député, pour être ministre de la Guerre ou de la Marine, sera compétent en fortifications, canons et explosifs, ou cuirassés et sous-marins. M. Bayle avait porté ses investigations scientifiques, en sa qualité de directeur de laboratoire de criminologie, jusque sur le terrain de la préhistoire, où il n'a pas craint de mettre en échec des savants qualifiés, comme le doyen Depéret, un vrai professeur celui-là, et Salomon Reinach, autre professeur non moins qualifié. Vous connaissez l'affaire de Glozel, et dans ses conclusions où tous les savants sont battus, Glozel est une mystification, car un expert désigné en matière de justice ne peut trop contredire le désir sous-entendu de l'autorité qui l'a choisi. Le Parquet de Moulins ayant *suivi* sur la plainte

« antiglozélienne » qui lui était adressée, il était dans l'ordre des choses prévues que le rapport serait « antiglozélien ». Car il est une remarque à faire en toute tranquillité qu'un expert, qui veut rester expert devant les tribunaux, doit s'inspirer *légèrement* du désir de celui qui le désigne, autrement il perd sa confiance.

Dans l'affaire d'Anvers, M. Bayle avait été choisi pour démontrer qu'un coup de marteau sur un crâne ne peut laisser de rainures sur l'os par les bavures du métal. *Il a fait tout son possible* pour en convaincre la justice sans y réussir.

En France, quand M. Bayle avait parlé, tous les sous-Bayle emboîtaient le pas. Tous les laboratoires de criminologie de province opinèrent du même avis.

C'est ainsi que notre Laboratoire de Lyon a toujours été en communion d'idées avec celui de Paris. Ça donne une grande force aux expertises lyonnaises. « Je suis d'accord avec Bayle », dit le docteur Locard, et si c'est Locard qui commence l'expertise, la contre-expertise de Bayle confirme l'expertise de Locard. M. Locard est, en effet, la réplique de M. Bayle, avec cette différence que, lui, il est docteur en médecine. Mais comme M. Bayle, et plus que M. Bayle, il est touche-à-tout, il n'a pas manqué, comme M. Bayle, de se spécialiser dans l'examen des écritures. Avant lui, à Lyon, il y avait un expert en écriture seulement. Professeur de l'enseignement primaire, il avait enseigné l'écriture, toutes les écritures. Il ne connaissait rien au delà de l'écriture. Et, certes, c'était un bon expert, dont la mort nous a privés. Le docteur Locard lui a succédé. Mais comme celle de M. Bayle, la science de notre docteur est locale, mettons même nationale. Passé la frontière, elle n'existe plus. Les convictions de notre expert ne sont pas non plus des plus solides. Prenons l'affaire Glozel.

Le 4 octobre dernier, une conférence est donnée à Lyon *en faveur de la thèse de l'authenticité du gisement de Glozel*. Y prennent la parole : M. Soderman, docteur ès sciences, collaborateur du docteur Locard. En un discours savant, il démontre l'authenticité du gisement. *A son tour, le docteur Locard prend la parole. Il souligne toute l'importance du gisement de Glozel... Bref, les explications de MM. Soderman et Locard, en faveur de l'authenticité des objets exhumés à Glozel, ont paru convaincre l'assistance qui a chaleureusement applaudi.* (Le Matin, 5 octobre 1928.)

Le lendemain, M. Bayle fait connaître ses conclusions, nettement défavorables à l'authenticité des pièces de Glozel. Le docteur Locard, aussitôt, de changer d'avis.

« *Je ne voudrais pas que l'on pût croire que je suis en opposition d'idées avec mon éminent collègue Bayle, que je tiens pour le premier physico-chimiste du moment et qui est un de mes amis... Cette constatation (empreinte digitale) n'infirme d'ailleurs en rien les con-*

clusions d'Edmond Bayle auxquelles je me rapporte entièrement. »
(*L'Éclair*, 6 octobre 1928.)

Ainsi, à 24 heures d'intervalle, le docteur Locard, de glozélien passe au camp adverse. Tout cela serait du plus haut comique à mettre en scène; mais où l'on est triste, c'est quand on pense qu'avec les conclusions de pareils experts la justice aveuglée peut commettre des erreurs irréparables.

GALLUS.

§

Procès en diffamation, intenté par le Dr Morlet à la Société Préhistorique Française et au « Journal des Débats ». — On se souvient que le jour même où M. Bayle remettait son tiers de rapport au Parquet de Moulins, qui devait seul en avoir connaissance à ce moment, la S. P. F. confiait, sur la teneur dudit rapport, un long mémoire au *Journal des Débats*.

Le Dr Morlet a réfuté dans le *Mercure de France* du 1^{er} juin 1929 la Note de la S. P. F.

Mais certaines parties étaient nettement diffamatoires; qu'on en juge :

L'escroquerie, au contraire, paraissait nettement caractérisée. Les objets faux introduits dans le terrain ou présentés dans le musée, la campagne de presse organisée en faveur de Glozel, les libelles de Morlet étaient autant de manœuvres frauduleuses destinées à faire croire à l'authenticité du gisement et à y attirer une foule de laquelle Fradin se faisait remettre des sommes d'argent dont l'ensemble apparaissait aujourd'hui considérable.

A ceci, comme l'a écrit le Dr Morlet, il ne pouvait y avoir qu'une réponse et ce furent les juges du Tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand qui durent l'apporter, le 18 octobre.

M^e Dominique Audollent, représentant la partie civile, montra qu'on ne saurait plaider, dans ce cas, le « Glozel scientifique », puisqu'il ne s'agissait que d'un procès en diffamation.

Dans sa plaidoirie, écrit M. Geo London, M. Audollent montre dans le docteur Morlet un homme de bonne foi et désintéressé, qui poursuit, en dépit de l'acharnement de ses adversaires, ce qu'il croit être la vérité et qui doit faire front à un torrent d'injures, de reproches et d'insinuations malveillantes.

L'avocat de la partie civile a fait plus. Avec une éloquence

sincère, sobre, précise, d'une haute tenue littéraire, sans pantomime ni comédie ridicules, il a démontré que la S. P. F., bien connue par le nombre imposant de ses membres chez elle (de son propre aveu, la quantité remplace la qualité) avait voulu parachever un renom déjà fâcheux et était arrivée, par degrés, à la diffamation nettement caractérisée.

Enhardie, en effet, par le succès considérable qu'avait eu auprès du Tribunal de Moulins sa fameuse plainte contre X pour une somme de quatre francs, versée volontairement entre les mains de la famille Fradin, et la « frénésie » (c'est le mot même de M^e Garçon) avec laquelle il s'était empressé d'ordonner et de faire exécuter la scandaleuse perquisition, la S. P. F. va bientôt plus loin. Elle ne se contente plus de diffamer prudemment un X qui ne peut se défendre ; se croyant sûre de l'impunité, elle s'attaque au docteur Morlet...

Après M^e Audollent, M^e Garçon. Et ce dernier (le croirait-on?) plaide pendant plus de deux heures *l'affaire de Glozel* au lieu de répondre à l'accusation.

Le Tribunal a mis l'affaire en délibéré.

LETTRES ANTIQUES

Psyché, le culte de l'âme chez les Grecs et leur croyance à l'immortalité, par Erwin Rohde, traduction française par Auguste Reymond, Paris, Payot. — Jérôme Carcopino : *Autour des Gracques*, études critiques, Paris, Les Belles-Lettres. — Mémento.

M. Auguste Reymond, par sa traduction des *Penseurs de la Grèce* de Théodore Gomperz, nous a déjà donné les preuves de la maîtrise avec laquelle il sait comprendre et traduire les grandes œuvres, que l'érudition allemande a consacrées à l'étude de l'évolution de la pensée philosophique des Grecs. Or, entre tous les ouvrages qui ont le plus contribué à répandre le bon renom de cette érudition, celui qu'Erwin Rohde intitula **Psyché**, et qu'il consacra à l'étude du culte de l'âme chez les Grecs et à leur croyance à l'immortalité, est un des plus fameux et des plus appréciés. En s'appliquant à le traduire en français, M. Auguste Reymond a mis à la portée de tous ceux qui s'intéressent en France à l'histoire du sentiment religieux dans la Grèce un irremplaçable et obligatoire instrument de travail. Chez les Grecs, en effet, la religion était comme un centre autour duquel gravitait toute l'activité

intellectuelle, esthétique et morale de leur admirable civilisation. En fixant sur ce centre les yeux d'une critique, magnifiquement informée et servie par une connaissance approfondie des textes, des us et des coutumes, Erwin Rohde a, tout au cours de son long et magnifique ouvrage, largement contribué à rendre accessibles et vivants, lumineux et précis, les différents et délicats aspects que prit ce fonds religieux, pour s'irradier en éclatants rayons sur la pensée et sur l'art de l'Hellade. On ne comprend rien, en effet, que ce que l'on replace dans la vie profonde du premier élan qui en motiva la manifestation.

Erwin Rohde naquit le 9 octobre 1845, à Hambourg. L'histoire extérieure de sa vie peut se résumer en deux mots ; il fut étudiant, puis professeur. Il étudia à Bonn, à Leipzig, à Kiel, où il fut reçu docteur en philosophie. A Leipzig, il fit la connaissance de Fr. Nietzsche, avec qui il se lia intimement, et cette amitié, qui devait être troublée par plus d'un nuage, dura pourtant jusqu'à leur mort. Ce fut à Kiel que Rohde commença sa carrière de professeur. C'est là qu'il publia le premier livre qui assura sa réputation : *Le roman grec et ses précurseurs*. De Kiel, le docte écrivain passa à l'Université d'Iéna, puis à celle de Tubingue, de Leipzig et de Heidelberg. C'est à Heidelberg qu'il termina sa *Psyché*, et qu'il mourut subitement le 11 janvier 1898, à l'âge de cinquante-deux ans. Dès l'apparition de ce livre, l'intérêt du sujet, la façon dont l'auteur l'avait traité, l'étendue des recherches, la captivante variété des aperçus qu'il offrait et le charme élégant d'un style soutenu en firent un ouvrage classique, le pendant, pourrait-on dire, de ce que devint chez nous la *Cité Antique* de Fustel de Coulanges. La *Psyché* d'Erwin Rohde, écrit, en effet Otto Weinreich, « a débordé les milieux des spécialistes ; elle a conquis sa place parmi les livres qui constituent le plus précieux patrimoine des classes cultivées de notre peuple, et il y a déjà longtemps que, soit dans son texte allemand, soit dans des traductions diverses, elle est devenue l'une des œuvres essentielles de la science internationale de l'antiquité et de la religion. Et elle restera, quoique les recherches, toujours basées sur elle, ou les discussions critiques auxquelles elle a donné lieu se soient sans cesse poursuivies, et y aient apporté, soit des enrichissements, soit des rectifications non sans importance ».

L'ouvrage se compose de deux parties. La première traite du

culte des âmes et des héros ; la seconde, de la croyance en l'immortalité. Pour Rohde, l'idée de l'immortalité a sa source dans une intuition enthousiaste, qui fait pressentir à l'âme de l'homme qu'elle est étroitement apparentée aux dieux éternels, et que, par son essence, elle est semblable à eux. Tout l'orphisme et tout le platonisme, qui en est une transposition métaphysique, ont leurs racines dans cette intuition supérieure. Dans ses méditations sur la nature, l'origine et les destinées de l'âme humaine, Platon, en effet, suit les traces des théologiens, et avoue lui-même maintes fois, en s'en excusant presque et comme pour tenir lieu d'une preuve philosophique qu'il ne pouvait fournir, qu'il suit, en bon disciple, l'autorité des théologiens et des prêtres. C'est cette alliance du sentiment religieux et de la pensée rationnelle qui donne au platonisme tout son charme ineffable, toute sa poésie, toute sa vérité !

Dans les nouvelles *Etudes critiques* qu'il vient de publier, M. Jérôme Carcopino, l'éminent auteur de *Virgile et les origines d'Ostie* et de *la Basilique pythagoricienne de la Porte-Majeure*, dont nous avons déjà entretenu les lecteurs du *Mercur*, révisé, réfuté ou met au point tout ce qui a été dit ou écrit, tant en France qu'à l'étranger, **Autour des Gracques**. Pour éclairer et préciser l'histoire de cette courte période de l'Histoire romaine qui va de 133 à 118 avant Jésus-Christ, conduire à bien cette tâche délicate en évitant de sombrer, ou tout au moins de s'enliser dans les ornières qui se creusent dans les sentiers trop battus, M. Jérôme Carcopino, suivant en ceci le conseil de Platon, qui nous engage, pour bien la recevoir, à nous présenter nus devant la vérité, a essayé, nous dit-il, de recouvrer à l'égard des documents authentiques — et ils sont peu nombreux — une entière liberté de jugement et d'esprit. Ce faisant, il s'est aperçu qu'examinés en eux-mêmes et pour eux-mêmes, plusieurs de ces documents ne disaient point exactement ou même contredisaient tout à fait ce qu'on avait accoutumé d'y voir et d'y entendre. Servie par l'érudition la plus sûre et la mieux informée, l'habileté reconnue de ce subtil exégète fait de nouveau éclater en ce livre la qualité toute romaine de sa rigoureuse logique, la finesse déliée de son esprit déductif et la claire aisance de sa vertu d'expression. A force d'apporter un soin méticuleux à redresser de simples membres de phrase, à

juxtaposer et à confronter de tout menus détails, l'auteur en arrive à transformer tout un ensemble que l'on croyait acquis et à tirer de tout petits changements les conséquences les plus grandes. Tâche difficile, que ne pouvait entreprendre et mener à souhait qu'un esprit aussi solidement trempé et ingénieusement armé que celui de l'auteur de *La Basilique pythagoricienne*. Louons-le d'avoir réussi à replacer sous leur vraie lumière des événements ou des textes jusqu'à présent incompris ou déformés, et à éclairer, d'un jour qui nous paraît définitif, la période de l'histoire romaine la plus célèbre et la moins connue.

MÉMENTO. — Signalons, dans la collection *Le Monde Hellénique*, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé, la très solide et très vivante étude que M. Octave Navarre consacre aux *Représentations dramatiques en Grèce*. En quelques pages, l'auteur du *Théâtre grec* nous met au courant de tout ce que l'on peut savoir des fêtes Dionysiaques et des concours dramatiques, de l'architecture du théâtre, de la représentation des poèmes dramatiques, du public et du jugement du jury préposé à l'admission des pièces. Excellent résumé, aussi consciencieux pour le fond que remarquablement exposé dans la forme.

MARIO MEUNIER

POÉTIQUE

Marcel Jousse : *Le Style oral rythmique et mnémotechnique chez les Verbo-moteurs*, Gabriel Beauchesne, 1925.

Dès que j'eus pris connaissance de cet ouvrage, au lendemain de sa publication, il devint un de mes livres de chevet. Je l'accolai aux admirables *Principes de Phonétique expérimentale* de mon cher et vénéré Rousselot. Il y a longtemps donc que je m'étais proposé d'en parler ici en détail ; les quelques lignes que je lui consacrai dans *Un Débat sur la Poésie* étaient trop insuffisantes pour l'intérêt primordial qu'il offre à la « poétique ». Comment n'ai-je pas obéi plus tôt à ma volonté ?

La première raison est que je ne m'aperçois jamais du temps qui passe. Plus mes contemporains sont pressés, plus j'éprouve le besoin d'attendre. Le malheur est que je ne suis pas mieux construit à la mesure du temps que j'éprouve que mes contemporains à la mesure du leur...

Mais je crois bien aussi que ce qui m'a retardé sont les nombreux articles suscités par l'ouvrage. Ils l'ont répandu, ils en ont

fait soupçonner la matière immense et neuve. En des séries d'articles et de conférences, M. Frédéric Lefèvre l'a vulgarisée avec application. On ne saurait trop l'en féliciter.

Le gros — ou si l'on veut le grand — public n'ignore pas, depuis lors, les recherches du Père Jousse sur la tradition orale et sur les moyens qu'elle employait pour ses transmissions, aux temps des Prophètes et des Homérides, comme aujourd'hui encore chez les peuples spontanés, ceux qui se servent le moins possible de l'écriture, quand ils en ont une. Le public apprit en outre qu'appliquée à nombre de textes anciens la connaissance de ces moyens renouvelerait l'analyse historique, particulièrement celle des textes bibliques, d'origine orale par excellence. Il fut à même enfin de se rendre compte par des représentations et auditions que ces moyens seraient à faire revivre pour leur importance capitale dans l'enseignement et dans toutes les branches de la pensée et de l'expression verbales.

Seulement trop de simplifications me gâtaient tant d'intentions excellentes. Cette année encore, à l'occasion du *Premier Congrès international de Psychologie appliquée* qui se réunit à la fin de l'hiver, dans certains articles où l'on s'efforçait d'expliquer les « récitatifs rythmiques » de l'Évangile, reconstitués par le Père Jousse à la Sorbonne et au Théâtre des Champs-Élysées, trop de questions étaient mêlées, trop de conséquences uniformes en étaient tirées.

C'est le malheur de toute découverte de provoquer facilement par la vulgarisation un esprit de système qui la fausse ou la rétrécit. Les auteurs ne s'en défont pas assez. Et je reculai toujours devant ces cristallisations sommaires, désespérant de faire saisir dans leurs souples nuances les théories et les démonstrations du **Style oral**. Je dois cependant m'y décider, les conclusions hâtives et contradictoires dans lesquelles on les enferme pouvant être fort dangereuses, spécialement pour la poésie et la poétique, alors qu'il n'est pas d'ouvrage plus convaincant des libres bases psycho-physiologiques de notre art.

En premier lieu, avant tout examen, il convient de ne pas ignorer que le livre de Marcel Jousse n'est qu'une introduction (une *ouverture*, dirait un musicien) résumant, condensant à la fois sur la question les acquisitions du passé et les thèmes de toute une œuvre à développer. Il n'est pas un chapitre qui ne soulève des

problèmes qu'un ouvrage entier devra résoudre. L'auteur le dit formellement, c'est, « *avant l'ouvrage définitif*, un conspectus général de sa méthode psycho-physiologique », comme une « esquisse » d'un « caractère provisoire ».

Pour assurer ensuite une base solide à la compréhension de cette méthode, extrayons bien du titre le mot le plus significatif : « verbo-moteur ». Il est appliqué plutôt d'habitude aux peuples dits primitifs, simplement naturels et spontanés, qui s'expriment par gesticulations impulsives. Or, il faut savoir que nous sommes tous originairement des « verbo-moteurs », qu'on le redevient en bien des cas d'expression automatique ou passionnée — autrement dit, des êtres pour qui la parole n'est pas qu'une langue, une succession de mots appris, à signification abstraite, mais une motricité, une *action* de l'organisme entier, par conséquent un *geste*, un réflexe de l'individu total, peu à peu spécialisé dans les nerfs et les muscles laryngiens et buccaux. Bref, la parole est une *mimique* avant d'être une *phonation*, et la phonation est une mimique réduite.

Dès notre prime jeunesse, quand le cœur nous battait à la lecture de *Paul et Virginie*, Bernardin de Saint-Pierre nous avait rappelé, à propos des jeux des deux adolescents, inspirés par la danse des noirs, que la pantomime est le premier langage de l'homme. Mais le dix-neuvième siècle l'oublia complètement, il ne tira aucun parti de ce que le dix-huitième avait retenu des leçons du Président de Brosses dans son *Mécanisme du Langage* (dont les Encyclopédistes profitèrent si bien sans le dire) et de Court de Gébelin dans ses *Origines de la Parole et de l'Écriture*, sans dédaigner les idées du « Philosophe inconnu », Saint-Martin, sur les langues primitives dans son curieux poème « épico-magique », *Le Crocodile*, et dans sa *Lettre à Garat*, — leçons fort à reviser sans doute, néanmoins très supérieures à tout ce que nous apprendrait aujourd'hui la scolarité courante. Cependant il y eut un homme de génie, l'esthéticien, diseur et chanteur, Delsarte, qui enseignait l'« antériorité du geste ». « La parole n'est que le titre, disait-il, l'étiquette de ce que le geste fait pressentir. » Et encore : « La parole n'est là que pour confirmer ce qui est déjà compris par le geste. » Puis : « Cent pages ne disent pas ce qu'un simple mouvement peut exprimer, parce que ce simple mouvement *dit tout mon être*. » Enfin il aboutit à ce qu'il nomme la

« *séméiotique*, la science des signes, qui donne la raison d'être du geste, de sa forme [...], le sens [réel individuel] n'étant pas dans la parole, mais dans l'inflexion et le geste [...], lequel doit être l'expression d'une pensée entière, car ce n'est pas le *mot*, mais la *pensée* que le geste énonce. » (1)

En même temps qu'elles ramenaient sur l'eau les efforts du dix-huitième siècle pour découvrir les origines physiologiques du langage, et qu'elles s'apparentaient d'avance à l'enseignement de Max Müller (les leçons de phonétique d'Oxford sont de 1863), ces remarquables observations d'un grand artiste annonçaient beaucoup mieux, par sa liaison du son et du geste, la phonétique expérimentale, que les quelques éléments de physiologie et d'acoustique dont allait être obligée de se servir la phonétique historique, alors à sa naissance.

En effet, la phonétique historique suit l'évolution des sons dans le *mot* à travers les seuls témoignages des textes (en admettant qu'elle ne se trompe pas sur la nature réelle des sons qu'elle croit trouver), mais à quels mouvements organiques exacts relie-t-elle

(1) FRANÇOIS DELSARTE OU DEL SARTÉ (1811-1871) fut aussi célèbre de son temps qu'il est oublié de nos jours, sauf par quelques professeurs de chant qui n'ont rien compris à sa méthode et la dénaturent. Ce fut à lui qu'on dut les premiers essais pour la restauration du chant grégorien, ainsi que pour celle des chefs-d'œuvre lyriques des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Il remit Gluck à la scène en plein débordement des Bellini, Donizetti et Verdi, et il en enseigna l'interprétation à l'illustre cantatrice Henriette Sontag. Rachel et bien d'autres acteurs, chanteurs, orateurs et prédicateurs ne pouvaient se passer de ses conseils. Inventeur, il prit nombre de brevets, notamment pour un instrument de précision astronomique qui ne put être construit, mais dont les plans avaient été regardés par des savants comme de la plus grande valeur. Une seule de ses conceptions fut appliquée, le *guide-accord* ou *phonoptique*, permettant de rendre praticable l'accord du piano avec une justesse telle, écrivait Berlioz, que l'oreille la plus exercée n'en saurait atteindre la perfection ». Malheureusement, du *Cours d'Esthétique oratoire* qu'il professait, il ne laissa aucun imprimé. Il ne publia rien de ses théories. Sa doctrine et sa connaissance sont renfermées uniquement dans un petit livre d'un de ses élèves, l'abbé DELAUMOSNE, *Pratique de l'Art oratoire de Delsarte*, paru en 1874 chez Joseph Albanel, Paris. J'en ai tiré mes citations. Un autre volume, publié en 1882 chez Delagrave par ANGÉLIQUE ARNAUD, malgré son titre, *François del Sarte, ses découvertes en esthétique, sa science, sa méthode*, est beaucoup moins explicite et moins précis. Il est surtout abondant en détails « sur sa vie, sa famille, ses relations et son caractère », ainsi que le porte la seconde partie du titre. Les deux auteurs (mais le second semble avoir ignoré le premier) ont eu communication des papiers de l'artiste. Hélas ! beaucoup ont été dispersés. Si des descendants de Delsarte existent encore, et que ces lignes tombent sous leurs yeux, je les prie instamment de se faire connaître. On ne saurait trop chercher à remettre en lumière une des figures les plus originales du dix-neuvième siècle.

ces sons ? Elle n'en retient qu'une connaissance générale, indépendante de notre *geste* individuel. Au contraire, les mouvements inscrits de la parole par les enregistreurs Rousselot sont comme autant de gestes qui expriment non seulement l'action des organes directement producteurs, mais celle de tout l'être parlant, et pensant, ce que la plupart des linguistes n'ont pas compris encore, avec les conséquences qui en dérivent.

On s'explique ainsi comment aux recherches du passé Marcel Jousse enchaîne le principe premier de ses découvertes, et pourquoi il prolonge le laboratoire de phonétique par ce qu'il appelle le « laboratoire ethnique » des peuples spontanés, chez lesquels le geste a gardé toute la puissance vitale du langage.

Ceci bien compris, avançons, avec l'auteur, nos pas dans ses pas.

I. Qu'est-ce donc qu'un geste ? Une explosion d'énergie, une secousse qui souvent peut nous paraître invisible ou insensible, mais qui, jusque dans l'immobilité apparente, est le fait de toute sensation. Tout est geste, parce que à la moindre excitation nous tressaillons des pieds à la tête ; dans la réception par n'importe quel sens, elle se transforme en mouvement. Le sens lui-même n'est apte à le recevoir que dans le mouvement. La vision et l'audition ne dépendraient point de la *fixation* d'un phénomène extérieur sur un organisme disposé statiquement à cet effet, mais de la *mobilité* des organes qui constituent l'œil et l'oreille, sous le coup d'une excitation physique ou psychique. A cette excitation doit correspondre un geste qui s'y accorde, sans quoi la relation ne s'établirait point. Autant d'excitations, autant de gestes appropriés, gestes visuels, gestes auditifs, gestes vocaux s'unissant aux gestes manuels, au besoin tactiles, pour traduire l'impression de la pensée. La vie physiologique n'existe que par des séries de ces gestes associés entre eux, réflexes et automatiques.

II. Mais la suite de nos explosions gestuelles perdrait toute force de vie, toute valeur, tout caractère, si elles n'étaient séparées et groupées selon des intervalles qui établissent un rythme, c'est-à-dire des alternances d'action et de réaction, de tension et de détente, d'activité et de repos. Il n'y a pas de mouvements directs, il n'y a que des mouvements alternatifs. Dans le domaine biologique, spécialement en psycho-physiologie, ces alternances

n'ont rien de mathématique ; elles sont simplement périodiques, la nature de chaque période initiale étant fort différente selon les individus, les circonstances et l'énergie mise en jeu. Liées les unes aux autres, et simultanément, ces périodes réflexes exécutent en nous de véritables danses, comme d'ailleurs des périodes analogues en n'importe quelle matière. Il n'est pas de matière sans rythme. « Au commencement était le geste rythmique. »

III. Chaque réception se traduisant dans tous le corps par la réaction d'un geste, ce geste tend à imiter ce qui l'éveille : nous devenons un mime, et nos facultés d'imitation se développant, « tout génie artistique est un mime spécialisé ». Nous le sommes d'instinct dès notre enfance, et d'autant plus que l'enfant n'a pas été contraint par les conventions éducatives. Sa gesticulation est spontanée.

IV. Peu à peu, nous accumulons en nous un ensemble d'éléments kinesthésiques, un soutien continu de gestes oculaires, auriculaires, manuels, etc., infinité d'expériences, d'anciens gestes ensevelis « sous le seuil de la conscience ». Se commandant les unes les autres, leurs imitations nous permettent une *revivification* permanente des états passés et de leurs multiples rapports. Ces reviviscences n'ont rien des « images », sortes d'empreintes successives toutes faites sur les pellicules préparées du cerveau en des centres fixes, empreintes par lesquelles, jusqu'à ces derniers temps encore, la science interprétait la pensée en l'identifiant à un paquet d'articles inertes, enfermés dans un magasin. C'est une activité qui d'imitatrice devient une perpétuelle création dynamique. « *Incarnée* » dans son élément moteur réactionnel et reviviscent, elle est un « *complexus de gestes* », indépendant d'un langage déterminé.

V. Une fois que notre physiologie a incarné ainsi une multitude de réflexes spontanés à demi-conscients, nous éprouvons le désir de les reproduire à volonté, afin de les mieux faire servir à des besoins précis. Il faut donc que nous puissions les communiquer à nos semblables, et que nos semblables les comprennent en même temps que nous puissions comprendre les leurs. Nous y arrivons en les rendant *signifiants*. Une représentation de l'objet aussi caractéristique que facile à saisir détermine un signe commun devenant par sa fréquence un automatisme social. De

notre mouvement réactionnel devant l'objet, la vie en société fait un signe, nous aboutissons à une « sémiologie ». Notre imitation, notre mimique réflexe devient un langage conscient, quoique toujours naturel et intuitif. Nous dessinons, nous peignons d'un geste l'action, le sentiment, l'objet à représenter. Ce langage est universel. Dans tous les pays du monde, la main sur le cœur signifie *aimer*, l'abaissement des commissures labiales démontre la *tristesse*, la contraction frontale indique l'*attention*. La sémiologie est encore plus aisément compréhensible dans la représentation d'une action ou d'un objet physiques. Mais le sens que nous en tirons ne dépend pas d'un signe exclusif ; le geste particulier ne fait que confirmer, accentuer l'attitude expressive de l'organisme général, du corps complet. La connaissance se forme ainsi peu à peu d'une transmission généralisée. De la *similitude* naît, après la pensée, le langage, sans que nous puissions distraire pour le produire un organe plutôt qu'un autre, le cerveau plutôt que les doigts ou l'estomac. Il ne s'agit pas seulement du système nerveux ; la pensée n'est pas une sécrétion cérébrale. « Ce que nous appelons idée, ce que nous appelons phénomènes de psychologie, c'est une conduite d'ensemble, tout l'individu pris dans son ensemble. La psychologie, c'est la science de l'homme tout entier. » (Pierre JANET.) Ce qui est dénommé « corps » et ce qui est dénommé « âme » constituent un seul *être*, inséparable de toutes les parties que notre analyse en dissocie. — Cependant l'importance de la main chez l'homme est primordiale, de la main plus qu'un autre organe « habituée à tout faire, par conséquent à tout représenter ». A l'état natif, avant tout enseignement d'un langage spécial, les sourds-muets de leurs signes manuels se comprennent avec facilité. Il en est de même des Indiens de l'Amérique du Nord et du Sud, entre tribus d'un parler différent et ne s'entendant pas entre elles. La multiplicité, la souplesse, la rapidité des gestes manuels chez les peuples spontanés leur permettent de créer un langage universel, et non seulement de sentiments, mais d'idées, qui confond l'observation des voyageurs. Ils le préfèrent au langage oral. Nous devrions aisément nous l'expliquer à considérer, même chez des civilisés dissociés comme nous, l'impressionnabilité de la main, « plus révélatrice inconsciemment de ses secrets que le visage ».

VI. Pourquoi la sémiologie du geste particulièrement manuel

s'est-elle donc alors transmise à la réduction, presque, nous semble-t-il, exclusive, de la sémiologie laryngo-buccale ? Pour la même raison d'abord de mouvement réactionnel, au son, des organes auditifs et vocaux qu'à d'autres excitations les organes visuels et autres. Ensuite, la gesticulation laryngo-buccale laisse les mains libres pour le travail, franchit les ténèbres et s'étend au loin. Enfin, elle diminue notre effort, elle le condense sur un petit espace, tout en développant la richesse et la finesse de nos moyens d'imitation, d'expression, de transmission. Néanmoins, le geste manuel ne passe au second plan qu'en apparence. Nous savons que non seulement la phonation est aussi un ensemble de gestes, mais que le geste vocal s'annonce et s'accompagne de tous ceux qui ne sont pas directement nécessaires à la production sonore. La sémiologie laryngo-buccale est du même système psycho-physiologique, elle obéit aux mêmes phénomènes ; elle est en raccourci audible ce qu'est la sémiologie manuelle en raccourci visible : une « réaction mimique de *tout le composé humain*, réaction à une réception ou à une reviviscence de *toute l'attitude mentale de l'être humain* en face des autres êtres et de lui-même, gesticulation conscientielle transposée sur un système de muscles » en vue d'une transmission spécialement communicative.

VII. Etant tout action, le langage offre un caractère concret dans son mouvement même, et le plus abstrait en offre encore un originairement dans les rapports qu'il établit. Pour rendre clairs de purs concepts, il finit toujours par les confronter à des expériences passées, à des perceptions, des préhensions d'objets, qui servent de comparaisons, d'exemples, de symboles. L'homme étend sa conscience et ses connaissances, comme il a créé son intelligence, en revivant ses actions, par conséquent, en reliant des gestes concrets, ceux mêmes (plus ou moins dissimulés dans nos habitudes de civilisation occidentale) des peuples spontanés. Mais tandis qu'à travers notre dissimulation, la représentation concrète est oubliée ou n'apparaît qu'à de rares intervalles, le langage de ces peuples est, pour l'expression des idées les plus simples, un tissu voyant, continu de rapports concrets, autrement dit de *métaphores*. La métaphore chez eux n'est donc pas une forme poétique, elle est uniquement une forme didactique. On s'explique qu'aux points de vue linguistique et historique le

P. Jousse insiste là-dessus. La confusion de ces deux formes a entraîné en effet une incompréhension très grave, génératrice d'analyses entièrement erronées des textes qui nous ont transmis des œuvres parlées, gesticulées, mimées pendant des siècles avant d'être écrites. Attribuer à toutes métaphores une valeur poétique d'exception et comme d'ornement, c'est les priver de leur valeur significative intrinsèque, de leur utilité stricte, liée au fonctionnement même psycho-physiologique du langage dans sa période créatrice. Le savant Huet, le fameux évêque d'Avranches, l'avait déjà reproché au Père Bouhours, lorsqu'il lui démontra qu'à travers le latin et le grec, l'expression des Machabées *et siluit terra in conspectu ejus* n'avait en hébreu rien de sublime. Il conclut que « le prétendu sublime de quelques expressions dans l'Écriture » est le fait d'« un Ebraïsme très commun et très simple dans les Langues Orientales ». Les Sémitiques sont particulièrement riches en termes de ce genre, à la fois courants et très représentatifs de l'imitation, du geste, de l'expérience à laquelle ils durent leur origine. Marcel Jousse en cite des exemples nombreux, la plupart des termes exprimant « un sentiment de l'âme par le mouvement organique qui d'ordinaire en est le signe », et le même sens étant manifesté différemment quelquefois par plusieurs termes ou représentations. Ainsi la colère s'exprime en hébreu tantôt par le bouillonnement, tantôt par l'action de briser avec fracas, etc.; l'orgueil, par l'élevation de la tête, la taille haute et droite. La patience est la longueur du souffle, l'impatience, sa brièveté; le désir est la soif ou la pâleur. Le pardon, c'est le geste de couvrir, de cacher, d'effacer. En d'autres cas, le même vocable exprime un double sens. En amharique, le mot de *Zafan* « signifie à la fois danse et chant; il tire son origine d'un verbe dont le sens propre est : balancer la tête ou le corps en cadence », ces mouvements étant, comme chez les enfants, « l'accompagnement spontané d'un récitatif, d'une mélodie ». De là, par dérivation, le nom de *Zafan* « appliqué à certains chants, à certaines compositions rythmiques ». — Si la métaphore gestuelle s'impose à l'articulation phonétique, à plus forte raison s'est-elle imposée à la création de l'écriture, qui fut d'abord une succession de gestes en ombres projetées, dessinées, gravées, sculptées. De la métaphore gestuelle est née entre l'écriture et la parole une communauté première, visiblement

inscrite dans les hiéroglyphes primitifs et dans la classe initiale des caractères chinois, traduisant tous une représentation par des mouvements de l'attitude humaine. Dans leurs modes fondamentaux, la sémiologie graphique et la verbale furent longtemps comme parallèles. Pour l'Égyptien, former le nom de quelqu'un ou de quelque chose équivalait à en façonner l'image, la mimique (ce que Lucain, Tacite et d'autres anciens nous rappelaient déjà d'après les érudits grecs), jusqu'à égaler la chose à son signe, jusqu'à confondre l'objet dans son imitation. Pour le Chinois, depuis de Brosses et les missionnaires sinologues qui le lui apprirent (1), nous savons à quel point ces caractères premiers étaient figuratifs, figures réduites, dans l'écriture qui suivit, à quelques traits de pinceau où elles apparaissent toujours comme autant de *clefs*, sans lesquelles on ne peut ouvrir les combinaisons à l'infini des sens ultérieurs. Mais le Père Jousse nous montre à merveille combien certaines classes de ces combinaisons impliquent des métaphores animées, dont les diverses parties jouent entre elles en éveillant des significations diverses. Admiron par exemple « le caractère *flatter*, *Tien*, qui est composé du caractère *langue* et du caractère *lécher*, comme qui dirait *lécher avec des paroles* ». On ne s'étonnera pas dès lors du refus de l'auteur à les nommer des « *idéogrammes* », ce qui veut dire des signes abstraits transmettant l'idée en soi par une simple opération de l'esprit. Il appelle à juste titre les caractères chinois des *mimogrammes*, dans lesquels visiblement l'idée n'est pas séparable de l'action et de l'imitation qui l'ont formée, par conséquent se manifeste dans une corrélation étroite avec tout l'ensemble vital. Or, que les langues hiéroglyphiques, chinoises, indiennes, sémitiques, etc., aient ainsi spécialement une puissance immé-

(1) L'étonnant de Brosses (trop peu célèbre pour ses remarquables travaux de linguiste, et beaucoup trop pour ses *Lettres d'Italie*, aussi souvent insupportables que spirituelles) ne comprit pas seulement mieux qu'aucun de ses contemporains l'origine naturelle du chinois, que certains voulaient conventionnelle, mais, au sujet des hiéroglyphes, il fut peut-être pour beaucoup dans les découvertes de Champollion. N'écrivit-il pas : « Si quelqu'un voulait avoir la patience de comparer soigneusement la traduction grecque à l'original égyptien (ce qui serait le meilleur moyen de parvenir à déchiffrer les hiéroglyphes...) ? » Quant aux langues orientales, il consacre un paragraphe spécial à leur « prétendu sublime » : « Ce style qu'on appelle oriental, qu'on croit ordinairement fort sublime, et qui, pour nous être moins familier, nous paraît plus guindé que le nôtre, est peut-être, au contraire, plus voisin de la nature ». (A noter que le *Traité de la formation mécanique des langues* est de 1691).

diatè d'expression physiologique et comme musculaire, les termes des nôtres, pour avoir beaucoup perdu de cette force étymologique originelle, ne le laissent pas moins transparaître dès qu'on réveille leurs sens premiers. Remy de Gourmont, après Michel Bréal, avait provoqué notre examen de la sémantique vivante qui se cache derrière leur forme écrite, mais ni l'un ni l'autre n'avaient creusé aussi loin que Marcel Jousse. Le grand point surtout est qu'ils ne sont pas sortis de la limite du *mot*. Et le Père Jousse va nous démontrer que nous ne pensons pas par mots, car le geste transmetteur, représentant d'un coup toute une action, embrasse beaucoup plus qu'un mot, il embrasse toute la relation du sujet à l'objet, il est à lui seul une *proposition*.

Telle est la première partie de cette étude capitale pour la psycho-physiologie du langage d'où relève la poétique au premier chef. Il est nécessaire de l'exposer ainsi avec une minutieuse rigueur avant de pouvoir en retirer les éléments favorables ou contraires à nos moyens d'expression lyrique. Trop de résumés péremptoires l'ont rendue peu compréhensible et peu fructueuse, surtout par l'extension littéraire qui lui était donnée et par son application intégrale à des œuvres contemporaines, opposées entre elles, ou à des œuvres anciennes d'une convention purement abstraite, sans rapport avec l'imitation vivante de la nature.

ROBERT DE SOUZA.

(A suivre.)

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

La Tombe de Marceline. — L'automne est la saison des fruits. Les souvenirs sont les fruits de la vie. Ainsi novembre invite les vivants à se rappeler les morts. Ils sont partis si vite, et nous les rejoindrons si tôt ! Mais leurs tombes nous restent, et c'est de l'une d'elles que nous voudrions parler, aujourd'hui, à propos de la revendication jalouse que Robert de Montesquiou en a faite. Dans une de ses dernières lettres, le 27 février 1921, il m'écrivait, en parlant déjà de son champ, *celui du repos*, où a le sien, depuis le 24 juillet 1829, ce qui reste de la dépouille mortelle de Marceline Desbordes-Valmore :

J'y portais, hier, trois branches printanières, et je songeais que de m'y agenouiller *en maître* représente, pour un disciple, un bien beau

privilège. Je ne doute plus que vous n'avez lu la dernière phrase de mon *Essai* sur Marceline dans mes *Autels privilégiés* ; ce sont des choses trop grandes pour être dites, et vraiment pleines de frisson. Mais comme les gens de lettres sont peu sensibles ! Jamais je n'en rencontre un portant un branchage quand je visite mon domaine sacré.

Son domaine sacré ? En effet, à la page 82 de cet *Essai* qui est daté de 1898, nous lisons cette citation touchante d'une pauvre plébéienne que ce noble gentilhomme se prévaut de porter, en cartouche de deuil et de gloire, sur ce tombeau :

Moi, Angélique Maximin, servante de la famille Valmore, propriétaire de sa sépulture, je déclare en faire le don, avec l'abandon de tous mes droits, de mon plein gré et sur mon personnel désir exprimé à M. le comte Robert de Montesquiou-Fezençac pour assurer, dans le présent et dans l'avenir, le maintien, l'entretien et la dignité de cette tombe.

En vérité, voilà un document qui équivaut à une charte, si les Archives du cimetière Montmartre veulent l'ignorer devant le dossier vide de cette tombe apparemment abandonnée, depuis 1900. S'il ne contient qu'une lettre de la rue du Cherche-Midi, à l'adresse d'un marbrier chargé jusqu'alors de l'entretien de la pierre, il est certain que, depuis cette date, l'Administration considère cette tombe comme abandonnée. Avant que cette réponse récente me fût faite, j'avais écrit une note qu'on ne lira pas ici sans l'intérêt qu'on prête à tout ce qui touche à cette femme.

Le 24 juillet 1859, celle qui, pour la gloire et la honte de son siècle oublieux, s'appela Marceline Desbordes-Valmore fut portée au cimetière de Montmartre et déposée dans la 26^e Division, 4^{m^e} Ligne, n^o 12, de l'Avenue de la Cloche. Dans cette même Avenue, repose Henri Heine sous un mausolée de marbre blanc, toujours plein de cartes de visites et de noms crayonnés que la pluie et les gardiens font disparaître). Celui de Marceline est de simple granit où s'agrafe, en bronze et noblement solitaire, le pur médaillon de David d'Angers avec deux branches de pavot l'entrelaçant et de bronze aussi, pour y remplacer les fleurs toujours absentes. Deux inscriptions latérales indiquent que le mari et le fils de cette mère exemplaire sont venus la rejoindre et semblent veiller encore sur elle, gardiens posthumes de l'atome mortel d'où l'âme s'est échappée. De toutes ses grandes ailes, Marceline

survole dans un ciel plus grand que cette petite terre, avec les âmes libres de quelques autres grandes femmes que l'amour sanctifia en les martyrisant et qu'on appelle, par leurs œuvres impérissables encore que diverses, Eugénie de Guérin, Alexandrine de la Ferronnays, Julie de Lespinasse, Christine de Pisan, Thérèse d'Avila, toutes celles qui chantèrent l'ineffable poème de l'amour douloureux : « Le plus beau vers de Lamartine, le sais-tu ? » demande Marceline à Pauline dans une de ses lettres :

Rien ne reste de nous, sinon d'avoir aimé.

« Nous pouvons dire, nous : *Sinon d'avoir pleuré !* » ajoute cette jeune sœur de la séraphique Espagnole qui demandait à Dieu de ne vivre que pour souffrir encore . Dans les cahiers de Pauline Duchambge, Marceline a écrit, entre autres, ces quatre vers que l'on ne connaît pas et qu'on voudrait voir ciselés sur cette tombe, si elle avait à exprimer, elle aussi, quelque chose d'inédit encore sur cette grande morte :

Je ne demande rien à la foule qui passe ;
Il faut au cœur blessé peu de bruit, peu d'espace.
Et, de mon nid profond d'où nul sanglot ne sort,
J'entends à courir le siècle, à côté de la mort.

Cette tombe du cimetière, écrivais-je dans une autre note, cette tombe où chaque commémoration de novembre nous ramène, reste toujours sans fleurs. Est-ce parce que les deux seuls survivants de la famille, le père et le fils, sont venus rejoindre là la pauvre femme et lui suffisent ? Le mari, né en 1793 et plus qu'octogénaire en 1881, après lui avoir survécu vingt-deux ans. Le fils, défunt en 1892, après avoir passé les plus longs jours de ses soixante-douze ans à recueillir en copies tout l'héritage épistolaire qu'il put recueillir chez les correspondants célèbres ou modestes de sa vénérée mère. Mais cette tombe, qui fut aussi l'œuvre posthume d'un fils si pieux, comment Hippolyte Valmore y laissa-t-il figurer une erreur des lapidaires que le passant corrige aisément, sans doute, en lisant sur la pierre ovale où s'incruste le médaillon et sous ce bronze portraituré par David d'Angers : *Marcelline Desbordes-Valmore, 1785-1899* ; alors que la pierre tombale répétant ces noms et dates, marque plus exactement *Marceline* pour le prénom et, pour la naissance, la date de 1786.

Devant cette tombe, que sa pierre simple et son bronze inatta-

quable défendent des injures du temps, nous voudrions aussi défendre les « gens de lettres peu sensibles » qui n'y apportent pas des fleurs, en présentant à la douce gisante l'hommage d'une de ses pensées restant posthumes, sous la forme de deux lettres oubliées entre tant d'autres et que liront avec curiosité les amateurs d'inédit. La première est de Marceline à un de ces humbles, comme elle, qui les préféra toujours entre tous. Ce correspondant, douaisien comme elle et faisant quelquefois des vers à son imitation, était un simple sergent-major du 3^e de ligne, qui répondait au nom de Théophile Denis et qui, passant par Paris, lui avait demandé l'honneur de lui apporter les hommages d'un tout modeste et dévoué compatriote. Deux ans avant sa mort, le 21 janvier 1855, elle lui répondait par le billet suivant :

Monsieur,

Quand votre lettre est venue nous confirmer tout le bien que nous pensions de vous et nous initier aux richesses de votre cœur, je n'étais pas en état de vous répondre ; je venais d'être atteinte d'une douleur profonde en perdant ma chère et dernière sœur. Une telle cause vous explique tout d'un coup mon silence ; elle vous fera comprendre aussi, mieux que beaucoup de paroles, l'impression apportée par ma pensée véritable dans la plus vraie de toutes les tristesses. Ainsi, Monsieur, en écoutant vos vers lus auprès de mon lit par la voix émue de mon cher mari, qui lit divinement, j'ai cru entendre les cloches de Notre-Dame et les douces musiques de cette église maternelle où ma sœur, aujourd'hui défunte, a été baptisée. J'ai donc beaucoup pleuré, Monsieur, de cette lecture saisissante qui m'a fait errer dans ma ville natale et sous notre ciel inoubliable.

Toute votre poésie est pleine d'âme et, par l'amour que je leur garde, c'est avec beaucoup d'attendrissement que je salue en vous un de leurs enfants les mieux doués. C'est aussi un besoin, pour moi, de vous dire que l'accueil dont vous nous promettez de garder le souvenir, vous si jeune, se renouvellera partout où nous vous reverrons. Autrefois, j'ai vu mon frère, sous l'habit que vous honorez aujourd'hui : qu'il vous porte plus de bonheur qu'à lui dont la jeunesse s'est éteinte sur les pontons d'Ecosse !

Ma famille se joint à moi pour vous envoyer mille vœux, sincères comme vous, et affectueux comme votre humble compatriote

MARCELINE DESBORDES-VALMORE,

69, rue de Rivoli.

Ce fut de ce dernier de ses trente-quatre domiciles, sous les toits parisiens que cette hirondelle de l'infortune inapaisée et de la ten-

dresse descendit, insatiable, deux ans plus tard, pour aller dormir son premier bon sommeil au cimetière de Montmartre. Le mari et le fils de cette chrétienne, « plus voisine de Bethléem que du Vatican », commandèrent pour elle des obsèques civiles, à Paris. Mais, à Douai, le 4 août 1859, voici ce qui se passa, aux termes d'une dernière lettre que j'extrais du dossier de ce même Théophile Denis, non plus sergent-major, mais capitaine des pompiers de sa ville natale. Il écrit à Hippolyte Valmore :

Douai, le 4 août 1855.

Monsieur,

Il y a une heure, la ville de Douai accomplissait un devoir douloureux que lui imposait la perte de son illustre enfant, votre mère, si profondément, si justement regrettée. La population douaisienne remplissait l'église Notre-Dame et venait dans ce lieu saint, tout voisin de la maison de naissance de sa chère morte, faire ses adieux et manifester la plus sincère des douleurs. Soyez consolé, Monsieur, votre père avec vous, toute une ville vous dérobe un peu du fardeau de votre tristesse.

C'était touchant, Je pleure encore d'émotion, au souvenir de cette pieuse et solennelle cérémonie. Car j'avais pour M^{me} Desbordes-Valmore la plus respectueuse et la plus vive des affections. Je l'ai vue deux fois ; une seule fois m'avait attaché à elle, par la plus fervente sympathie, par la plus ardente admiration.

J'ai donc tâché que de dignes adieux lui fussent faits par sa ville natale. Ce devoir a été facile, tout le monde m'a compris. Impossible de vous dépeindre avec quelle spontanéité on a répondu à mon appel. Deux sociétés musicales se sont offertes d'elles-mêmes, pour donner plus d'éclat à l'hommage public. Le corps de musique de la ville et la société chorale de Sainte-Cécile ont apporté un concours qui a fait, de la messe de tout à l'heure, un événement dont la cité conservera un ineffaçable souvenir.

Je me suis permis, Monsieur, de remercier, au nom de votre père et de vous, ces deux sociétés composées d'artistes pleins de cœur et d'intelligence. Tout le monde a été si touché de leur présence, ils ont si bien répondu à la pensée du public, que je les crois dignes d'une haute récompense et que je viens tout franchement vous prier de la leur accorder. Adressez leur deux mots, Monsieur, que leur modestie et leur désintéressement n'attendent certainement pas ; deux mots seulement, et vous les ferez pleurer de contentement, et ils aimeront et ils estimeront le père et le fils de toute la force qu'ils aimaient la fille de Douai.

Pardon, Monsieur, mille fois pardon, pour ces trop franches paroles ! Mais peut-être mes recommandations étaient inutiles. Permettez moi

d'aller jusqu'au bout et de vous faire encore une communication, bien que j'apprécie tout le mal que doit vous causer cet entretien.

Quelques instants avant le service funèbre, j'ai déposé sur le catafalque une couronne toute simple, sans valeur, mais qui, pour moi, a maintenant un prix ; c'est maintenant un souvenir béni, sacré, et, par l'importance que j'y attache, je juge de celle qu'il peut avoir pour vous. Le voulez-vous ? Cette proposition me coûte, mais je sens que c'est un devoir, le dernier peut-être qu'il me reste à accomplir envers une sainte mémoire, envers vous aussi. Je vous l'enverrai donc. Je ne saurais trop de fois vous prier de m'excuser, pour le sans-çon de cette lettre ; mais je crois que je suis compris et que vous savez qu'il est des circonstances où l'on ne peut, où l'on ne doit écrire qu'avec le cœur.

Seulement, vous souvenez-vous de moi ? La dernière fois que je vous vis, un soir, j'étais en uniforme militaire, je revenais à Douai. Vous auriez voulu me suivre, vous me l'avez dit (1). Quoi qu'il en soit, ami connu ou inconnu, laissez-moi vous serrer la main en souvenir d'elle, et vous prier de présenter mes affectueuses salutations à M. votre père.

THÉOHIILE DENIS.

§

O fleur du sol natal ! ô verdure sauvage !
Par quelle main cachée arrives-tu vers moi ?
O mon pays ! quelle âme sin ante, à ton visage,
A compris qu'une fleur me parlerait de toi ?...

On connaît cette poésie du *Pays natal* qu'inspira à Marceline vivante l'envoi de fleurs semb'ables à celles que, de sa chère Douai, un compatriote proposait de faire déposer sur la tombe de Marceline à Paris. Si elle ne se réveilla pas en les recevant, c'est qu'elle était bien morte. Et si, après de si longues années, je dépose aujourd'hui seulement, sur cette tombe sacrée, ces simples lettres en guise de fleurs posthumes, c'est que, dans le nombre de celles que je conserve encore (2), à l'honneur de leur épistolière incomparable, le hasard seul vient de me les faire retrouver. Eh quoi ! un capitaine des pompiers hommageant la plus humaine et la plus grande poétesse de France et du monde peut-être ; c'est cette découverte qui m'attriste, pour ne l'avoir pas faite du vivant de Montesquiou, ce terriblement sarcastique ami et défenseur de Marceline, qui aurait incliné jusqu'au sol

(1) Je désirais voir le pays de ma mère. (Hippolyte Valmore.)

(2) Exactement 161 lettres inédites de mes archives personnelles, qu'il conviendrait pourtant de publier enfin. (B. d'A.)

son huit-reflets de gentleman ou son cimier de gentilhomme devant le casque du sus-nommé Théophile Denis, pompier de profession et poète de circonstance.

BOYER D'AGEN.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

A propos de « la légende du coup d'éventail ». —

M. Chaboseau a droit à toute notre reconnaissance. N'a-t-il pas démontré (*Mercur de France* du 1^{er} septembre 1929, *Alger, la légende du coup d'éventail*) que le Consul Deval n'avait pas été frappé, mais seulement insulté ! Notre dignité nationale est sauvée ! C'est moins grave qu'on ne l'avait cru ! A La Haye, tout récemment... Il est vrai que Deval parlait le turc et l'arabe, tandis que nos ministres ignorent l'anglais.

Il serait tentant de se rallier à la thèse de M. Chaboseau, si séduisante pour notre amour-propre ; mais son étude des événements qui précédèrent la conquête d'Alger présente tant de points faibles que l'on peut douter de la valeur de l'épisode central : la légende du coup d'éventail.

En suivant pas à pas le récit, les points suivants semblent devoir être contestés :

La réoccupation des trois comptoirs fut négociée le 17 mai 1817 avec le prédécesseur de Hussein. Le traité du 24 juillet 1820 porte le chiffre de notre redevance de 118.000 à 220.000 francs : ce n'était pas absolument un succès.

Le gouvernement d'Alger n'était pas intervenu dans la vente de blé faite au Directoire. Le blé, acheté et payé par Busnach au bey de Constantine, Mustapha, au prix de 4 francs la mesure, fut revendu à la France 50 francs la mesure. Il n'arriva que partiellement, et en mauvais état, à destination.

Hussein, dey d'Alger depuis 1818, n'était mêlé en rien aux dettes que la France avait réglées avec les Busnach-Bacri. Mais ceux-ci devaient de l'argent à la Régence, et Hussein proposa un règlement analogue à celui que lui avait accordé l'Espagne. La France lui paierait la créance Bacri, à charge pour lui de désintéresser les créanciers de Bacri. En conséquence, il emprisonna celui-ci et le contraignit à abandonner entre ses mains la totalité de ses créances (Août 1826).

La créance Bacri avait été présentée au gouvernement fran-

çais en 1815, dès le retour aux affaires de Talleyrand, déjà « intéressé » à cette question sous le Consulat. Elle s'élevait à 24 millions, fut modérée à 18, puis à 14 millions. Et enfin Bacri transigea pour 7 millions (loi du 24 Juillet 1820).

Espérant que Bacri, une fois remboursé, acquitterait à son tour sa dette vis-à-vis de la régence, le dey Hussein avait approuvé à l'avance le projet de loi. Bacri empocha 4 millions et demi, car une somme de 2 millions et demi resta consignée pour les créanciers privilégiés, parmi lesquels le dey ne figura pas.

Le dey n'a donc rien reçu, et l'abandon des créances Bacri en 1826 ne pouvait rien lui donner, car les oppositions s'élevaient à plus de 20 millions.

Les rapports officiels sur l'audience du 30 avril 1827 n'indiquent pas que l'altercation entre le dey et Deval ait eu des témoins. Deval dit avoir été frappé avec le manche d'un chasse-mouche. En juillet 1829, le dey montra au contre-amiral La Bretonnière l'éventail « assez massif » avec lequel il avait frappé Deval. Car il n'a jamais contesté son mouvement (Bezard 1828-Jal 1831), et le Consul d'Angleterre, renseigné par l'entourage du dey, donnera la même version dans sa lettre du 14 Mai 1827.

Au reste, il semble bien que Deval n'ait eu conscience de la gravité de l'acte que quelques heures après, car l'entretien se poursuivit sur la question des fortifications de la Calle.

La deuxième entrevue de Bezard avec le dey eut lieu vers la mi-1828. Deval étant mort le 26 Août 1829, il a dû être difficile au dey d'exprimer ses condoléances au Lieutenant de vaisseau Bezard.

La guerre fut décidée en Conseil des ministres le 19 décembre 1829, et, le 20, Charles X donna son approbation entière aux décisions prises. La séance du 30 Janvier 1830 fut occupée par la communication des renseignements recueillis sur la Régence. L'ordonnance de mobilisation est du 7 Février.

Le commandant des troupes, de Bourmont, était lieutenant-général. Le bâton de maréchal ne lui fut attribué qu'après la prise d'Alger.

L'effectif total du corps de débarquement fut de 37.000 hommes. L'infanterie y comptait pour un peu moins de 31.000 hommes.

Il n'en est pas moins certain que les causes réelles de l'expédi-

tion d'Alger furent moins l'outrage personnel fait à Deval que la nécessité de mettre fin à des négociations mal engagées et où nous perdions tout prestige, et que des raisons de politique intérieure s'y sont ajoutées.

L. NACHIN.

NOTES ET DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

Une erreur de Renan. Les prétendus trous de sonde dans les nécropoles phéniciennes. — Au cours de ses fouilles en Phénicie (1860-1861) (1), Renan fut vivement intrigué par ce qu'il nomme « un des problèmes les plus singuliers de l'archéologie phénicienne ». En voici les données : les tombeaux phéniciens, à l'imitation des caveaux funéraires égyptiens, étaient souterrains et taillés dans le roc ; on y descendait par une sorte de puits rectangulaire plus ou moins profond, présentant à l'une des extrémités étroites des encoches ou un escalier pour faciliter la descente et à l'autre extrémité une ouverture donnant accès au caveau funéraire ; or, dans la nécropole phénicienne de Byblos, Renan remarqua que de nombreuses tombes présentaient au plafond des trous circulaires irrégulièrement disposés qui traversaient le rocher et se retrouvaient à sa surface extérieure.

Renan a décrit minutieusement ces tuyaux. ils ont leur paroi interne soit lisse, soit marquée de stries horizontales et concentriques, leur axe n'est pas absolument vertical et ne forme pas une ligne droite géométrique, leur diamètre moyen est de vingt-cinq centimètres, mais aucun n'est assez large pour livrer passage à un homme. Ce diamètre n'est d'ailleurs pas identique pour un même conduit : en s'épanouissant à l'air libre, chaque tuyau s'élargit en forme d'entonnoir. Tous les trous qui se remarquent à la surface du rocher n'aboutissent pas au plafond du caveau : il y en a qui coupent la paroi verticale de la chambre, d'autres ébrèchent le jambage de la porte, certains aussi, après avoir traversé la voûte, s'enfoncent dans le sol même du caveau.

Et, ce qui est plus surprenant, ces tuyaux ne se voient pas seulement à proximité des tombes repérées, mais on les rencontre

(1) Renan : *Mission en Phénicie*. Imprimerie impériale, 1864, pp. 193 et suiv.

aussi à chaque instant sous les pieds en parcourant les rochers de la nécropole de Byblos.

Comme presque tous les caveaux étaient percés de trous, il était légitime de supposer inversement qu'à tous ces trous devaient correspondre des caveaux non encore découverts. Renan fit donc creuser le roc en suivant ces soupiraux, mais, chose étonnante, à sept mètres et demi de profondeur, ceux-ci se terminèrent brusquement en cul de sac sans avoir abouti à un caveau. « Vingt expériences » montrèrent « que tous ces tuyaux sans exception expiraient en impasse et ne menaient à rien ».

La même mission découvrit de pareils tuyaux, surtout à Byblos, mais aussi à Amrit, Sidon, etc... (1). Renan avouait ne pas connaître hors de Phénicie de fait analogue ; cependant en 1850, dans la collection de documents intitulée « Exploration scientifique de l'Algérie », Delamare avait publié un volume de dessins archéologiques, parmi lesquels on voyait le plan et les coupes d'un caveau phénicien taillé dans le roc à Djidjelli (Algérie) avec sept soupiraux cylindriques disposés au hasard (2). Depuis, on en a trouvé d'autres à Gouraya (Algérie) (3), et tout récemment à Djidjelli sur un autre point (4).

§

Renan n'a pas cru que ces tuyaux fussent naturels : c'est là son erreur, comme nous le montrerons ; ils étaient donc faits de main d'homme, certainement par les Phéniciens et il y avait dès lors lieu de se demander à quoi ils pouvaient bien servir.

Toutes les explications seront évidemment fausses, puisque le problème n'est pas d'ordre archéologique, mais d'ordre géologique, mais les arguments de Renan étant faux doivent porter en eux-mêmes les preuves de cette erreur de raisonnement. C'est ce

(1) Renan : *Mission...* pp. 77, 408, 679. M. Contenau : *La Civilisation Phénicienne*, Paris, 1926, p. 257, écrit cependant : « Il est fort possible que des conduits analogues à ceux de Byblos aient existé dans les tombes à puits déblayées par la mission Renan et qu'ils aient échappé aux investigateurs. » On voit qu'il n'en est rien.

(2) Delamare : *Exploration... Archéologie*. 1850, Pl. 12. dessins 4, 5 et 6, Gsell. *Texte explicatif des planches de Delamare*, Paris, 1912, p. 12.

(3) Cardaillac : *Bulletin de la Société d'Oran*, 1890, p. 247 et suiv., Gsell : *Fouilles de Gouraya*, Paris, 1903, p. 48, note 2.

(4) A un kilomètre à l'ouest de la ville. Mission archéologique Alquier, sous les auspices du Gouvernement Général de l'Algérie (1928-1929).

que nous allons rechercher avec une humilité d'autant plus grande que ces arguments faux nous ont longtemps abusé nous-même jusqu'au jour où l'hypothèse de l'origine naturelle de ces tuyaux s'est imposée à nous avec tant de force et des preuves si péremptoires que l'explication inverse nous a paru irrémédiablement caduque.

§

Si ces ouvertures étaient faites par la main de l'homme, on pourrait supposer qu'elles servaient à porter dans l'intérieur des caveaux l'air et la lumière, qu'elles permettaient aux âmes des morts de s'évader de la tombe lorsque le corps tombait en décomposition. Peut-être le terrain était-il préparé un peu partout, rendu perméable, pour ainsi dire, aux âmes des morts de façon qu'en quelque endroit qu'on creusât l'hypogée, il pût remplir les conditions requises pour une bonne inhumation ? C'est ce qui a été soutenu tout récemment encore (1).

Renan a objecté par avance que tous ces tuyaux n'aboutissent pas à la voûte du caveau, que d'autres, par contre, traversent la tombe et s'enfoncent dans le plancher. Comment les Phéniciens, après avoir pris tant de peine et des précautions aussi minutieuses pour rendre ces caveaux imperméables au moyen de seuils surélevés et de larmiers ménagés dans le roc, les auraient-ils follement transformés en écumoirs ? D'ailleurs, Renan a constaté (2) que « par une petite circonstance qui n'est pas à dédaigner, ces trous qui aboutissent à un caveau se montrent toujours à dessein obstrués d'assez grosses pierres. Sans doute on voulait ainsi empêcher la terre de remplir le caveau ou les malveillants d'y jeter quoi que ce soit. Mais à quoi bon ce soin, si le but qu'on se fût proposé dans la perforation des soupiraux eût été d'aérer et d'éclairer le caveau ? »

Dans les nouvelles fouilles de Byblos, actuellement en cours, M. Montet a, il est vrai, trouvé des soupiraux évidemment artificiels et intentionnels. Renan en a signalé lui aussi à Tyr et à Doueïr (3), mais ce sont alors des jours de souffrance percés près de l'entrée et destinés quand la porte était fermée à éclairer

(1) Contenau : *loc. cit.*, p. 257.

(2) Renan : *Mission*, *loc. cit.* Nous avons fait à Djidjelli la même constatation.

(3) Renan : *Mission...*, p. 679.

l'intérieur. On ne saurait les confondre avec les cheminées de Djebeil, d'Amrit, de Saïda, qui n'ont « aucune ressemblance » avec de pareils œils-de-bœuf.

§

L'hypothèse de l'utilisation de ces tuyaux pour éclairer, aérer l'intérieur, pour permettre de faire au mort des libations ou pour laisser passage à son âme lui ayant paru peu conforme aux faits observés, Renan retint l'explication suivante : ces tuyaux étaient des trous de sonde faits pour connaître avant de creuser le caveau quelle était la consistance ou l'homogénéité de la pierre. Ainsi s'expliquerait que la construction des caveaux ne suivait pas toujours la perforation de ces cheminées.

Nous allons montrer que de pareils trous de sonde eussent été inopérants et que d'ailleurs ils ne pourraient être creusés avec les instruments modernes de forage, ni à plus forte raison avec les outils rudimentaires dont on faisait usage il y a plus de deux mille ans.

Le sondage au trépan donne bien une perforation verticale et cylindrique dont l'extrémité se termine par la même pointe que celle de l'appareil, mais ce mode de sondage comprime les parois du trou et ne donne aucun renseignement sur la nature des roches traversées.

Quant au sondage à la tarière, celle-ci, qu'elle se compose d'une vis ou d'une couronne coupante, donne toujours un trou parfaitement cylindrique ; or, Renan a constaté que le diamètre qui n'est pas identique pour un même conduit varie bien davantage d'un conduit à l'autre. Il faudrait supposer l'existence d'autant d'appareils de forage que de trous, ce qui est inadmissible.

D'autre part, on comprendrait à la rigueur l'utilité d'un sondage unique au milieu du caveau, mais quelle nécessité y avait-il de multiplier ces ouvertures ou de les percer à côté de la tombe et jusque dans les marches de l'escalier ? Comment expliquer que ces trous de sonde aient traversé le caveau de part en part, alors que seule importait la solidité du toit lui-même ? En certains endroits, les tuyaux sont tangents les uns aux autres et certains aussi se pénètrent. Quelle nécessité enfin de multiplier les sondages justement dans les parties rocheuses où Renan a reconnu qu'on n'avait jamais creusé de caveaux. Pourquoi ne pas s'inter-

rompre dès que le premier sondage montrait qu'en cet endroit le roc n'était pas homogène ?

Il est bien certain que les Phéniciens ne savaient pas sonder le roc avant de creuser les caveaux, et cependant cette connaissance leur eût été parfois très utile : à Djidjelli, nous avons reconnu deux tombes dans deux nécropoles différentes, distantes l'une de l'autre de cinq à six cents mètres et ces tombes sont seulement des fosses à escaliers : ni la porte, ni le caveau n'ont été creusés. Au-dessus de l'emplacement de ce qui aurait dû être la porte, il y a le larmier et au bas le seuil : une fente rectangulaire amorce le creusement de la porte, mais le travail a été interrompu et il n'est pas difficile d'en deviner la raison : au-dessus du larmier, le rocher est fendu naturellement. Le tailleur de pierres phénicien a commencé à creuser le puits rectangulaire avec son escalier, puis, au moment d'évider la porte, le surveillant du travail l'a fait interrompre parce que le caveau n'eût pas été parfaitement étanche et qu'il y avait à craindre un effondrement du plafond. C'était le cas ou jamais de faire un sondage avant de commencer à creuser; or, il n'y en a aucune trace.

Non loin de ces deux tombes inachevées, à cinq cents mètres à l'ouest de la ville de Djidjelli et à deux cents mètres du rivage, une maisonnette a été construite avec les pierres extraites d'une carrière voisine. Cette carrière toute moderne a mis à jour dans toute leur longueur un certain nombre de tuyaux dont l'axe n'est pas absolument vertical ni surtout rectiligne. Renan a constaté le fait : « On sent, écrit-il, que l'instrument subissait des déviations et variait de force selon la main qui le maniait ». En réalité, une tarière trace obligatoirement un canal cylindrique avec un axe en ligne droite : aucun instrument connu ne pourrait creuser les tuyaux légèrement courbés et terminés en doigt de gant que Renan a examinés en Phénicie et nous-même à Djidjelli.

Dans cette même carrière, un des tuyaux présente une particularité remarquable : il se compose de deux tubes distincts, mais qui ne sont pas dans le prolongement l'un de l'autre : le fond en entonnoir du premier s'arrête au niveau où le second commence. Ici encore la formation naturelle est la seule explication possible.

§

Renan avait un moment pensé à cette solution du problème, mais il l'avait écartée et voici ses arguments : alors que l'axe des tubes est sensiblement vertical, les couches géologiques présentent parfois une inclinaison assez forte. Il faut conclure de ce fait que le percement naturel des tuyaux, sous l'influence de la pesanteur, est postérieur à la formation de la roche. D'autre part, Renan n'a trouvé ces soupiraux qu'aux environs des points habités ; mais il dirigeait une mission archéologique et limitait justement ses recherches aux sites et aux localités autrefois occupées par les Phéniciens.

On a justement signalé dans le département de Constantine, sur deux points de la côte, l'existence de ces tuyaux, et leur origine naturelle a semblé évidente à ceux qui les ont décrits.

A la Calle, l'abbé Poiret (1) au XVIII^e siècle et Fournel plus récemment (2), ont décrit longuement au point de vue simplement géologique de pareils jeux de la nature. Près de Collo, M. Luciani a constaté « que le rocher lui-même ne résiste pas à l'action de l'eau : il renferme sans doute des parties solubles dans une grande proportion, car partout où il est mis à nu, il est littéralement criblé d'excavations, la plupart verticales à forme cylindrique ou conique, qu'on croirait [au premier abord, tellement elles sont régulières, dues au travail de l'homme » (3).

§

Le problème archéologique est devenu géologique, mais il n'en est pas résolu pour cela : Fournel, malgré sa compétence reconnue, avoue que l'explication de la formation de ces trous hors de la mer est difficile à donner d'une manière satisfaisante : ils ne se trouvent qu'au bord de la mer sur une échelle très petite et très locale. La masse dans laquelle ils sont creusés est un grès ayant une forte proportion de carbonate de chaux. Ils sont tapissés d'une incrustation rougeâtre atteignant jusqu'à huit centimètres d'épaisseur.

(1) Poiret : *Voyage en Barbarie pendant les années 1785 et 1786*, t. II, p. 277.

(2) Fournel : *Richesse minérale de l'Algérie*, 1849, pp. 23 et suiv.

(3) Luciani : *Excursion archéologique dans la région de Collo*. *Rec. de Constantine*, 1884, p. 66.

Cette masse gréseuse est un sédiment marin sorti de l'eau à une époque géologique récente. Les trous verticaux terminés en doigt de gant supposent une dissolution de certaines parties tubulaires de la roche par un agent physique soumis à l'action de la pesanteur ; on ne peut donc songer à une érosion produite par les vagues. Il n'est pas impossible que seules les eaux de pluie terrestres aient creusé la roche dans ses parties les plus friables.

Quelle que soit l'explication géologique de ce curieux phénomène, nous pouvons conclure de ce qui précède que les Phéniciens ont creusé leurs premiers tombeaux dans la roche homogène, puis plus tard, la place venant à manquer, ils ont utilisé aussi les rochers perforés en ayant grand soin de boucher ces trous pour assurer la fermeture hermétique du caveau (1). Enfin, lorsque ces excavations étaient par trop multipliées, ils se sont bien gardés de creuser des tombes dans une roche non homogène.

ALQUIER.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Léon Bopp : *Le Crime d'Alexandre Lenoir* ; Paris, Gallimard. — Henri de Ziegler : *La Vega* (préface de Jérôme et Jean Tharaud) ; Paris et Neuchatel, Attinger. — René Fonjallaz : *Dallas and Co.*, éditions des « Lettres de Lausanne ».

La publication d'un roman comme le **Crime d'Alexandre Lenoir**, de M. Léon Bopp, honore grandement l'auteur et l'éditeur du livre. Leur vaudra-t-elle un substantiel profit ? Je l'ignore. Le succès d'une si téméraire entreprise serait assurément, pour ceux qui l'ont menée à chef, une juste récompense et il faudrait l'inscrire sans barguigner au crédit des lecteurs qui l'auraient décernée.

Ce gros volume contient la confession philosophique et, plus particulièrement, morale d'un homme d'aujourd'hui. Elle remplit 486 pages d'un texte compact. Un écrivain qui, au siècle où nous vivons, s'attelle à semblable besogne parvient à l'accomplir et, cela fait, ne doute point de voir son ouvrage accueilli : on ne saurait lui refuser, pour cet acte de foi, une respectueuse admiration. Quant à l'éditeur assez intrépide pour offrir au public une telle œuvre, on conviendra qu'il a du cran.

(1) Renan a remarqué que « l'usage de creuser de tels soupiraux n'est pas très ancien ». Et effectivement, les tombes à soupiraux sont les plus récentes.

M. Léon Bopp s'est révélé par une thèse sur Amiel, qui fit naguère quelque bruit en Sorbonne et dont j'ai parlé ici même (1). De sa longue familiarité avec l'homme du *Journal intime*, de sa première tentative romanesque, *Jean Darien*, on pouvait inférer qu'il apporterait, dans le *Crime d'Alexandre Lenoir*, une contribution à cette psychologie du discontinu, prisée à l'heure présente par tant de littérateurs.

Au fait, la « multanimité » d'Amiel, si bien étudié par M. Bopp, a laissé quelques traces dans l'esprit de son nouveau héros. Mais d'autres influences, au nombre desquelles il faut compter peut-être celle de l'École Normale, agissent en sens contraire.

Quoi qu'il en soit, Lenoir, que le romancier fait parler à la première personne (et cette précaution comporte bien des facilités), s'exprime fort clairement. Dans la solitude et le silence de sa prison, il essaie de s'expliquer son désarroi moral, de reconstituer toute la chaîne des pensées et des faits qui l'ont conduit à l'assassinat. Tandis qu'il attend le châtimeut, sa détresse ne l'empêche pas de mettre ses idées en ordre. Il garde une conscience très nette de son moi, de ses actes et du monde extérieur. Alors que le « penseur » de Genève a passé sa vie à « faire le point » sans jamais y réussir, ce personnage factice sait toujours où il en est. Il apparaît beaucoup plus « un », beaucoup plus ferme que ce tremblant caméléon d'Amiel. C'est peut-être un effet de l'art, qui, en choisissant, simplifie. Cela prouve aussi, sans doute, que, pour l'auteur, le mécanisme de l'intelligence ne s'apparente pas à celui de la prostitution (2). Ni M. Bopp ni Alexandre Lenoir ne présenteraient à l'examen d'un psychiatre les symptômes de la confusion mentale.

L'auteur a voulu écrire le roman d'un moraliste. Il se propose — et c'est un dessein terriblement ambitieux — de nous donner ensuite ceux d'un savant, d'un artiste, d'un politique et d'un croyant, ce qui équivaldrait à rassembler dans une sorte de *Somme*, en s'aidant de quelques fables, les principaux aspects de la pensée contemporaine.

La partie achevée de ce vaste panorama de l'esprit raconte, de sa petite enfance à sa trentième année, l'existence médiocre d'un

(1) Voir le *Mercur*e du 15 mai 1926, page 222.

(2) C'est Robert de Traz, qui, parlant d'Amiel, a dit : « Chez cet homme si réellement vertueux, timide et poli, on découvre, transposé sur le plan intellectuel et imagiatif, un effrayant génie de prostitution. »

bourgeois de province, élevé par son grand-père voltairien, qui le pousse à étudier la philosophie. L'aïeul meurt pendant la guerre. Alexandre, sorti du lycée de Bourg et trop faible pour être soldat, poursuit ses études à la Sorbonne, dans une atmosphère assez déprimante. Son énorme labeur, à peine coupé de quelques crises sentimentales ou sensuelles, aboutit à l'invention d'une morale de la relativité qu'il baptise *hasardisme*. Ruiné, malade, famélique, incapable de gagner sa vie tout seul, il se met à la solde d'un oncle, millionnaire et communiste, que son grand-père lui avait fait jurer de ne jamais solliciter. Son scepticisme s'adapte peu à peu, parce qu'il faut vivre, aux exigences du crédo bolchéviste. Devenu un des principaux rédacteurs du journal moscoutaire que dirige et commandite l'oncle Soravine, il travaille de son mieux à préparer le grand soir. Un jour d'émeute, il tue. Son crime est d'ailleurs de ceux que le jury de la Seine, dûment admonesté par M^e Henry Torrès, ne manquerait pas d'absoudre. On éprouve donc une certaine surprise à le voir trembler devant la mort — si improbable, du moins par les soins de M. Deibler, — et lancer, en terminant sa confession, cet appel : « O Dieu qui es peut-être au fond des cieux... qu'il ferait bon naître ce soir et reconstruire ma vie sur une hypothèse directrice... Hélas ! ma mère, toi que je vais rejoindre dans la poussière ou l'au delà, aie pitié de ton fils perdu ! » Par cette fin, M. Léon Bopp a voulu marquer sans doute que son héros n'est point un méchant homme, mais une victime pitoyable.

Ce qu'il y a de tragique dans la destinée d'Alexandre Lenoir, c'est, en effet, sa bonne foi. L'orgueil intellectuel, aidé par l'ambiance, l'a entraîné pas à pas vers sa ruine, mais, jusqu'au jour où il se réveille dans une cellule de la Santé pour entreprendre son examen de conscience, il ne s'est peut-être douté de rien. J'eusse aimé, pour ma part, que l'auteur soulignât plus vigoureusement le contraste entre l'aveuglement de cet homme dans l'action et la clairvoyance qu'il retrouve trop tard dans son cloître forcé.

L'ouvrage gagnerait en valeur intrinsèque — je ne parle pas du plaisir plus vif qu'il offrirait au lecteur moyen — à être élagué de certains développements d'allure un peu pédante. M. Bopp n'a pas su résister à la tentation d'incorporer à son récit ses propres expériences scolaires : de trop nombreuses pages ressemblent

à des notes de lecture ou de cours en Sorbonne. Le romancier, au surplus, sacrifie délibérément le monde extérieur à celui de la pensée. On peut le regretter, car, lorsque l'envie l'en prend, il se montre fort habile à décrire. Témoin ce paysage à la manière d'Utrillo :

... Je flânais dans la banlieue qui exerçait sur moi un attrait aigre-doux : petites villas de briques rouges entourées de petits jardins glai-reux ; un mur, un autre mur ; au coin d'un trottoir, un réverbère ; des affiches ; un train passe, un disque s'ouvre, une fumée rebondie s'effi-loche dans l'air ; une femme à une fenêtre soulève un bout de rideau ; le monde, le temps, la vie, tout prend une odeur de table de nuit.

Pour devenir, dans le roman d'analyse, un chef de file, il ne reste à M. Léon Bopp qu'à oublier l'école en dépouillant le péda-dogue.

§

Flaubert avait rêvé d'écrire « un livre sur rien, un livre sans attache extérieure, un livre qui n'aurait presque pas de sujet ». M. Henri de Ziegler s'est-il proposé, dans **La Vega**, un exploit de ce genre ? On pourrait le penser. Il serait difficile en tout cas de trouver anecdote plus mince et plus banale : les amours brèves d'un Parisien, venu se mettre au vert dans sa ferme savoyarde, avec une de ces filles folles de leur corps qui, à la campagne, ap-paraissent à la fois plus séduisantes, plus mystérieuses et plus redoutables que leurs sœurs des grandes villes. Un tel ouvrage — l'ascète de Croisset l'avait bien vu — ne peut se tenir que « de lui-même, par la force interne de son style, comme la terre sans être soutenue se tient en l'air ». Pour affronter pareille gageure, il faut une imagination de poète, soutenue par une patience de styliste.

M. de Ziegler possède l'une et l'autre. De même que M. Léon Bopp pour confesser Alexandre Lenoir, l'auteur de la *Vega* s'est accordé dans ce récit, par l'emploi du *je*, des facilités qu'il avait dédaignées dans les *Deux Romes* et dans *l'Invention du bonheur*. Elles sont, à vrai dire, moins blâmables chez lui que chez beau-coup d'autres, car, sous des déguisements variés, le protago-niste de ses romans, c'est toujours lui-même ou, tout au moins, un des aspects qu'il pourrait, qu'il voudrait se donner, un des personnages qu'il lui aurait plu de jouer. Vous devinez à ce trait le poète lyrique.

Vous le reconnaîtrez encore à son sentiment de la nature. Quelque fougue que l'on apporte à dévider les épisodes tantôt chastes, tantôt violemment sensuels d'une passade, cela ne fait pas un roman. Mais il y a les paysages. Ceux de Ziegler sont justes et fins: je ne m'étonne pas qu'ils aient séduit les Tharaud, ces connaisseurs. Il y a dans la *Vega* de très nombreuses descriptions. Ce qui les rend fort plaisantes, c'est que jamais elles ne semblent « plaquées ». Elles font corps avec le récit. Nous voyons Lucien Granval arriver un jour d'hiver chez son fermier, reconnaître les lieux où vécurent ses parents, évoquer leur souvenir, errer de chambre en chambre, y respirer l'odeur de sa vie morte, reprendre peu à peu possession d'un pays longtemps abandonné. Partout où nous suivons ses pas, un décor autour de lui s'ordonne, l'heure et la saison sont marquées, mais tout cela ne sert qu'à montrer l'accord ou l'hostilité des choses aux gestes, aux paroles, aux pensées du poète.

Car Granval est, comme Ziegler, un poète. Ne faut-il pas qu'il le soit pour transfigurer comme il fait sa médiocre aventure, pour aimer en *Vega* une princesse de légende ou une divinité sylvestre? Elle mourra pourtant sous les coups d'un ruffian de village. Lucien saura de science certaine qu'elle n'était qu'une fille, mais elle gardera dans son souvenir la grâce, la grandeur sauvage, le charme non pareil qu'il lui avait prêtés. Il l'appellera toujours: « Ma maîtresse, ma femme ».

Je ne crois pas que Ziegler soit un peintre de caractères. Il ne fait vraiment vivre que des êtres à sa ressemblance. Les autres, il ne les voit qu'en silhouettes. Il n'éprouve qu'en lui-même passions et sentiments. Mais il observe bien les mœurs et le langage: scènes d'auberge ou de foire, querelles politiques, travaux et plaisirs des paysans. Les images qu'il en trace mettent dans son livre une agréable variété et en multiplient l'intérêt.

La composition est plus serrée, le mouvement plus continu, le rythme mieux marqué, le ton mieux adapté au sujet que dans ses premiers romans. Le style, où une certaine affectation laisse encore paraître quelques taches, ne manque ni d'élégance ni de vigueur. Je ne lui voudrais qu'une aisance moins apprêtée.

§

M. René Fonjallaz ne s'était fait connaître jusqu'ici que par quelques poèmes en prose, de source baudelairienne, à la gloire de l'alcool et de quelques autres paradis artificiels. On est heureux de le voir changer d'exercices.

Il a passé la mareaux harengs et il est revenu. Un cahier de soixante-quinze pages, illustré par M. Jean Thoos, nous apporte ses impressions d'Amérique. Il les exprime avec une louable brièveté : décidément, les voyages forment la jeunesse.

Dallas and Co est une sorte de conte humoristique en deux parties. La première suit pendant quelques heures, dans une petite ville du Texas, un sympathique rédacteur de la gazette locale, un certain John Flynt, né à Lausanne d'une mère vaudoise et d'un père écossais. Dans la seconde, Flynt écrit pour les lecteurs de l'*Observateur de Dallas* le récit d'une expédition à Rockwell, où son patron l'envoya interviewer le célèbre brigand Zapponi. Journaliste naïf, il dit bonnement ce qu'il a vu : le bandit est un brave homme, gros propriétaire, éleveur, gastronome, poète à ses heures, père d'une fille charmante et à peine excentrique. Naturellement, le directeur du journal refuse de publier un reportage aussi terne : c'est du sang qu'il lui faut. Flynt démissionne. Une absence de dix-huit jours lui a fait perdre, par surcroît, sa fiancée. Il s'en va sans esprit de retour.

Cette petite histoire vivement menée abonde en justes traits d'observation et de satire. Le cinéma et le journalisme américains auraient pu, me semble-t-il, fournir matière à des inventions plus franchement cocasses, à quelque chose de plus bouffon, de plus extravagant. J'en veux presque à M. René Fonjallaz de s'être retenu. Il faut le féliciter, en revanche, d'écrire simplement. Ses petites phrases directes et rapides apparaissent d'autant plus méritoires qu'il est encore à l'âge où, d'habitude, on aime la surcharge, on cultive l'épithète. Il fut certainement mieux inspiré dans ce petit livre que dans ses premières ébauches et son style s'en ressent de façon fort heureuse.

RENÉ DE WECK.

LETTRES ANGLO-AMÉRICAINES

Actualités poétiques. — Benjamin Musser : *Dipped in Aloes* (Bozart Press, Atlanta, Georgia), *Riding at Anchor* (Broder, New-York), *The First JAPM Anthology* (Bozart). — George O'Neil : *God-beguiled* (Liveright, New-York). — Leroy Mac Leod : *Driven* (Covici, Friede, New-York). — Mac Knight Black : *Machinery* (Liveright). — Virginia Stait : *Sanctuary* (Stockwell, Londres). — H. R. Hays : *Strange City* (Four Seas, Boston). — Tu Fu (Mosher Press, Portland, Maine). — Harry Crosby : *Transit of Venus* (Black Sun Press, Paris). — Djuna Barnes : *A Night Among the Horses* (Liveright) ; — *Copy 1929* (Appleton, New-York). — Bridget Dryden : *Passion is the Wind* (John Day, New-York). — Harry Hervey : *Red Ending* (Liveright). — Sigmund Spaeth : *They Still Sing of Love* (Liveright). — James Joyce : *Tales Told of Shem and Shaun* (Black Sun). — Memento.

C'est M. Jean Catel, ici même, qui a été le premier en France à étudier la poésie américaine contemporaine, et il a su à merveille en suivre le développement. Il a accompli là une chose importante, car si, comme toute chose américaine, [la poésie se produit outre-Atlantique sur une échelle inouïe, elle ne manque pas de qualité. Poètes traditionnels ou iconoclastes qui dépassent en violence les surréalistes de France, les poètes en Amérique foisonnent. Et il a fallu à M. Eugène Jolas (dans son *Anthologie de la Nouvelle Poésie Américaine*, parue chez Kra) donner des traductions de 130 auteurs. Encore s'est-il borné aux sommets indispensables et aux expérimentateurs les plus intéressants.

Mais la poésie n'a pas connu de trop beaux jours les deux dernières années. La « Renaissance poétique » de l'Amérique a battu son plein de 1912 à 1922 (à peu près) ; suivent cinq années moins brillantes, et deux qui ne furent marquées que par de rares livres intéressants que nous avons signalés ici (livres des poètes Robinson Jeffers, Allen Tate, Ralph Cheever Dunning, Jessica Nelson North, John V. A. Weaver, et quelques autres). D'ailleurs, fait curieux à noter, ce n'est pas dans les livres, mais dans les revues que se forment les réputations des poètes américains. Tels poètes excellents comme Tate, Hart Crane, Malcolm Cowley, furent très connus et largement admirés bien des années avant de réunir en volume leurs vers. Aussi est-ce pour cela, sans doute, que les recueils de poésie se vendent mal en Amérique, mais que tous les jours naissent de nouvelles revues poétiques et que plusieurs d'entre elles, notamment *Poetry* (qui rémunère les poètes de sommes incroyables) et *Contemporary Verse*, ont su prolonger leurs efforts sur une quinzaine d'années sans en être pour cela à leur dernier souffle.

Aujourd'hui, après la « Renaissance poétique » qui mit à l'ordre du jour le vers libre, nous constatons un point d'arrêt avant les développements éventuels qui décideront du sort des innovateurs actuels, dont la hardiesse est sans borne. Et parmi les nouveaux volumes que nous venons de lire, on peut voir d'une part d'excellents poètes épouser les formes classiques qui auraient été dédaignées il y a dix ans, et d'autre part des poètes aussi excellents inventer ou adopter des formes qui sont souvent justement des « anti-formes ». Optera-t-on enfin pour un mode ou l'autre ? Sera ce une réconciliation ? On ne saurait dire encore. N'empêche que le *modernisme* idéologique des uns vaut celui des autres. En attendant une résolution de la forme, on trouve néanmoins du fond.

Au premier rang des poètes qui nous intéressent ici se trouve Benjamin Musser. Son talent est plus développé, plus définitif que celui des autres qui nous occupent, et il prend place à une des extrémités que nous avons vues plus haut. A une forme très pure, il joint un esprit dont le mordant et l'actualité, accompagnés d'une grande qualité poétique, sont très modernes. Auteur de plusieurs volumes déjà, en voici deux nouveaux qu'il nous présente. **Dipped in Aloes** qu'il appelle un volume de poèmes désagréables, offre cependant au lecteur un grand agrément intellectuel. Ce poète est amer, mais son amertume est profondément poétique. Quoi de plus féroce, et à la fois de plus purement ciselé, que ce qua train, *Ermite* :

Son visage se noyait dans une mer de visages,
Le fer de la ville repassait son cœur ;
Il était tout seul parmi la foule, —
Et il n'est d'enfer que la solitude.

Et Musser sait ainsi réunir un esprit contemporain, une grande maîtrise de la prosodie, et un sens profond des vérités et des valeurs poétiques. Il y a peut-être quelque chose de symbolique dans ce que je l'aie rangé dans ma bibliothèque (où je place les auteurs alphabétiquement) à côté de Musset.

Son autre petit volume, **Riding at Anchor**, contient des poèmes maritimes. La mer a inspiré au poète de fort beaux vers et ici, à l'ancre, il la contemple et nous dit que nous pouvons aller où nous voulons puisque nous sommes libres, mais qu'il

est rivé à son âme, et son âme est cette mer qui approche pour poser une question et se retire, craignant d'avoir une réponse. Aussi, posant de la sorte des questions et stimulant nos réactions sans s'attarder pour les connaître, se trouve-t-il que son œuvre charrie comme la mer les épaves de multiples pensées et que, si la forme de son œuvre, toute traditionnelle, n'est admirable que par sa perfection, le fond en est chargé de réflexions et d'implications particulièrement puissantes.

Ceci se retrouve d'ailleurs dans la critique qu'il fait dans ses deux revues *Contemporary Verse* et *J A P M* (cet hebdomadaire de poésie dont nous avons parlé), et dans le goût très sûr qu'il montre en choisissant les matières de celles-ci. Il vient de paraître une anthologie des meilleurs morceaux des premiers numéros de *J A P M* (**The First J A P M Anthology**, Bozart Press) où nous admirons encore la valeur critique de Musser. Sa petite préface présente très bien les poèmes de ce recueil, dont certains sont à retenir.

A côté de Musser, se place George O'Neil, dont le talent déjà très ferme montre une personnalité très attachante. Son nouveau recueil **God-beguiled** contient de belles choses. Sa forme est moins exacte que celle de Musser, mais le fond n'est pas moins rempli de profondeur. O'Neil est clair, sec et tranchant ; ses images sont sans prétentions inutiles, mais elles sont frappantes ; cependant son *métier* n'a pas encore atteint son point culminant. N'empêche que ses poèmes soient exceptionnels et qu'il semble tenir les promesses de ses éditeurs qui nous disent qu'il peut se comparer aux meilleurs de nos contemporains. Un jour, rien ne serait surprenant de la part du poète qui a écrit ces *Maximes très simples* qui rappellent Villon :

Le pouvoir est une cécité. Comme un âne ailé
 Marche le riche. Le pitre est fils du héros.
 Le conquérant est creux. De dignes rois
 Renoncent à leurs sujets. La grandeur n'a pas de couronne.

Les vertus sont des ruisseaux sous des arbres en fleurs.
 On remarque rarement un géant. La valeur se cache.
 La perfection est l'étoile qui ne se voit pas.
 La sagesse est un char que ne monte pas l'homme.

Dans une forme presque aussi régulière, on trouve beaucoup moins de valeur chez Leroy Mac Leod, qui vient de publier un

recueil, **Driven**. Le volume contient de nombreux poèmes courts et plusieurs longs morceaux. *La Mouette* et *Adolescence*, deux pièces moyennes (de quelques centaines de vers), sont décevantes ; et le poème *Sécheresse*, que les éditeurs voudraient « épique » et étonnant, nous fait lire quelques trois mille vers pour conclure à la banalité totale de cette masse informe qui n'est même pas intéressante par le style : sans action, la description se perd dans un manque de maîtrise. Il n'y a guère que dans *Sequoia* qu'on puisse admirer le poète ; devant cet arbre imposant, il a des pensées intéressantes et la technique du morceau est peut-être la plus réussie du volume.

Un autre poète qui ne montre guère de quoi nous enflammer est Mac Knight Black dont le recueil **Machinery** vient de paraître. Sa forme est le vers libre, mais, pour parler des machines, Black n'a pas la force de Sandburg ; partant, il n'aurait qu'à se taire, à moins d'avoir des images « machinesques » qui le sauveraient. Mais les courroies d'une machine sont pour lui des ruisseaux ; ceci est suranné.

Mais revenons-en à une poétesse dont la forme suit les traditions les plus pures du classicisme. Je parle de Miss Virginia Stait, auteur de **Sanctuary**. Son recueil est composé de poèmes lyriques, reflétant toutes les émotions, les impressions, les réactions d'une personnalité extrêmement sensible et douée d'un pouvoir exceptionnel d'expression. Aussi ne sommes-nous pas étonnés des éloges qu'on a déjà faits de son œuvre, car elle a une note de sincérité qui souligne remarquablement ces poèmes dont le genre, s'ils étaient factices, deviendrait agaçant. Mais on est emporté par le torrent puissant des sentiments de Miss Virginia Stait, à tel point qu'on semble s'intéresser à elle autant personnellement que comme auteur, et on voudrait lui dire avec le grand écrivain irlandais Lord Dunsany que nous aimerions lire beaucoup de ses poèmes si chaque déchirement poétique ne devait être pour elle le pendant d'une désillusion personnelle.

H. R. Hays, dans sa première plaquette **Strange City**, joue un peu de toutes les formes et de tous les genres : vers classiques ou irréguliers, lyrisme sentimental ou méditations philosophiques, tout le tente. Et il fait preuve d'un talent jeune, mais certain, qui promet beaucoup. Cette *Ville étrange* s'ouvre

par une suite de huit sonnets, *Palais tombé*, dans laquelle l'auteur s'adresse à une muse défunte pour en tirer des conclusions amères ; ensuite *Suite New-Yorkaise*, *Ombres de la ville* et *D'un carnet de notes européen* dépeignent l'étrange métropole de New-York sous divers aspects. D'autres poèmes divers et enfin *La Marmite surveillée*, où l'auteur dit son inquiétude qui le fait constamment soulever le couvercle de la marmite sur le feu et toujours arracher le grain semé pour voir s'il commence à pousser ; et il s'est juré de n'obéir à aucune loi poétique ; hélas ! les dieux semblent l'avoir puni ; la marmite ne cuit jamais, et le grain arraché meurt par terre. Voilà qui est prometteur chez ce jeune homme au talent jamais satisfait. Pour une première plaquette, son livre ne manque pas d'éléments fermes et durables.

Ici, on peut signaler une traduction, que l'on nous dit être « la première édition complète dans aucune langue à part le chinois », des poèmes de Tou-Fou. Sous le titre **Tu-Fu**, *Wanderer and Minstrel under Moons of Cathay*, la Mosher Press de Portland (Maine) nous donne cette traduction, faite par Edna Worthley Underwood et Chi-Hwang-Chu, en un beau volume de luxe, sur beau papier, avec des reproductions de tableaux des maîtres de la Chine, tiré à mille exemplaires. Je ne puis dire si cette traduction est véritablement complète, mais ce qui est évident, c'est que le texte ainsi rendu est tout à fait lisible, que les notes aident à l'entière compréhension de l'œuvre et que l'on comprend après cette lecture pourquoi, et à combien juste titre, Tou-Fou est considéré en Chine le plus grand poète qui ait jamais vécu. Et, bien que je ne saurais discuter de son style ou de son « métier », il y a une chose qu'on doit nécessairement signaler et qui rend l'œuvre de Tou-Fou non seulement moderne, mais bien plutôt ce que sera la poésie au siècle prochain. Tou-Fou s'est contenté de traduire en vers sa vie ; on ne trouve pas chez lui de sujet factice ; c'est un homme qui s'exprime et, comme par hasard, il se trouve que cet homme est un grand poète. Voilà pourquoi nul ne peut ne pas être touché par les beautés de son œuvre.

Mais je viens d'appeler l'œuvre de Tou-Fou « moderne ». Alors, terminons cette discussion de la poésie par un coup d'œil sur **Transit of Venus**, de Harry Crosby. On sait par des

œuvres précédentes que M. Crosby tient particulièrement à l'image du soleil, et ces 62 courts poèmes sont des « états » du poète (le Soleil) durant le passage de Vénus (la femme). Crosby bombarde toute forme poétique ; il ne garde comme force animante qu'un rythme, d'ailleurs assez puissant. Et d'une part, on pourrait dire que le poète est très sincère, transcrivant directement ses sentiments, cependant que d'autre part il peut sembler que ceci n'est qu'une « discipline » à laquelle se soumet l'auteur, ayant trouvé ses deux images astronomiques, et on le concevrait bien en train d'écrire une quinzaine de ces poèmes d'une traite. Qu'importe ? On sent une émotion vraie ; il y a un sensualisme qui remue le lecteur ; et une fois la forme digérée, on suit en soi-même agréablement les transformations de l'âme du poète. Capable de choses plus importantes, Harry Crosby se montre ici extrêmement doué.

Quelques poèmes figurent aussi entre les contes et les pièces en un acte qui composent **A Night Among the Horses** de Djuna Barnes. Les poèmes de Miss Barnes, tellement réguliers et sans valeur sensible, nous choquent, à côté des courtes nouvelles où l'auteur exprime une curieuse réaction psychologique. Très bohème, très avant-garde, Miss Barnes semble crier continuellement dans ce livre contre le bohémianisme, contre l'avant-gardisme. Elle semble ne leur voir que les résultats les plus désastreux et, de fait, on peut constater en général que les artistes qui deviennent les plus « affranchis » (je parle des artistes de vrai talent) sortent neuf fois sur dix de milieux bourgeois ou ouvriers les plus étroits, les moins « intéressants ». Et le grand pessimisme de Miss Barnes vient du fait qu'elle semble considérer les gens intelligents destinés à la vie de bohème et en conclure les pires conséquences pour leurs enfants. La prose terriblement enjouée de l'auteur et ses fins de contes souvent expliquées lui prêtent une grande force, mais une force déprimante.

Les contes et nouvelles sont aussi l'élément le plus intéressant de **Copy 1929**, anthologie des œuvres d'élèves et d'anciens élèves des cours de composition littéraire de l'Université de Columbia. Quelques poèmes quelconques et des articles sans mérite étonnant, une bonne pièce de théâtre, *L'amour suffit*, de Miss Alice P. Reynolds, et des contes de toutes valeurs forment

ce volume. Parmi les contes, il y en a de bons, il y en a de moyens, et il y en a de mauvais. Or, un certain nombre de prix sont décernés aux collaborateurs de ce recueil et j'avoue ne point comprendre le goût du jury. Les deux meilleurs morceaux n'ont pas été primés ; je ne veux pas croire que c'est parce qu'ils traitent de la vie des nègres et que les auteurs sont probablement des « gens de couleur ». Ces deux contes, « *N'a pas dit un sacré mot...* », de Vernon Loggins, et *Un Homme sans importance*, de Dorothy West, sont de toute façon des morceaux de la puissance des grands conteurs russes ou anglo-saxons (voire de Maupassant). Quoi qu'il en soit, *Copy 1929* est une des anthologies les plus intéressantes qu'on rencontre.

Du côté romans, deux livres à signaler : **Passion is the Wind**, par Bridget Dryden, et **Red Ending**, par Harry Hervey. Miss Dryden débute avec un roman en tous points remarquable. La passion, dit-elle, c'est le vent, qui souffle et qui passe ; et ses personnages n'offrent pas de résistance à cette tempête. Pour commencer, l'histoire est campée dans de « grands magasins » dont le caractère tout-puissant et autonome forme peut-être la plus belle réussite de l'auteur. Nous sentons la vie de ce magasin immense et qui régit celle de tous les employés : lecteurs et personnages n'existent, en somme, qu'en fonction de cet être imposant, le magasin des frères Nightingale. Par surcroît, l'aventure romanesque des héros, employés des magasins à divers grades, est passionnante et on pourrait même en tirer quelque philosophie. Pour tout dire, Miss Bridget Dryden a trouvé le dosage peut-être parfait de ce qu'en Amérique on considère « high-brow » et « low-brow », respectivement *intellectuel* et *populaire*.

M. Harry Hervey, auteur d'une demi-douzaine de romans déjà, fait un mélange heureux lui aussi de ces deux éléments dans son *Dénouement rouge*. Le titre est emprunté à un vers du regretté poète anglais Rupert Brooke, et le livre commence par le récit magistralement réussi de la vie d'un jeune homme qui fut depuis toujours dominé par son frère aîné au nom exotique et significatif de Dominy. Dominy s'est enfui et le jeune frère pense trouver sa liberté de cette emprise, mais le souvenir de l'aîné, entretenu par la mère trop partielle, ne lui laisse aucun répit. La moitié du livre décrit cette situation et, si l'auteur

avait pu continuer de la sorte jusqu'au bout, aucun éloge n'aurait été excessif. Mais, à mon avis, sa perte a été de vouloir montrer par l'action les réactions psychologiques du héros définitivement sous le joug de ce souvenir écrasant. Alors, la fin sombre dans le mélo, et le lecteur, captivé pendant 200 pages, finit le livre sans entrain. Harry Hervey semble s'être méfié de son intellectualisme initial et avoir voulu se racheter ; par le fait, il est devenu trop « roman populaire ». C'est dommage, mais cela ne nous a pas dissuadé que l'auteur du début de *Red Ending* (qui n'a pas encore trente ans) sera un jour capable de mener jusqu'au bout son effort et de produire un roman exceptionnel par la description, la psychologie et l'action passionnante. Attendons les nouveaux livres de ce jeune archéologue qui est romancier pour se divertir.

Dans **They Still Sing of Love**, le critique musical américain Sigmund Spaeth mêle aussi l'intellectuel et le populaire. A côté de fantaisies sans autre but que l'amusement, il place quelques essais sérieux qui sont intéressants. Son essai sur *L'Artiste et son public* est infiniment discutable, mais lorsque M. Spaeth entreprend la défense du jazz sous prétexte que c'est la « folk-music » de l'Amérique et qu'il en résultera une musique vraie qui sera la « grande musique américaine », on ne peut que le saluer d'avoir été le premier à formuler ce qu'on n'osait pas dire. Sigmund Spaeth connaît bien la musique. Ses réflexions générales sur les arts ne sont pas extraordinaires, mais ses jugements musicaux dénotent une connaissance et un sens peu communs de son art.

Et terminons en signalant **Tales Told of Shem and Shaun**, trois nouveaux fragments de l'œuvre nouvelle de James Joyce. Publiés par des Américains à Paris, ces fragments ont droit à quelques mots ici, bien que leur auteur soit Irlandais. James Joyce n'a plus de nationalité : il est aujourd'hui le phénomène le plus formidable qui soit dans la langue anglaise, cette langue dont il désespère justement au point d'avoir entrepris de la régénérer totalement. Rien ne sert (ou presque) de connaître l'anglais pour lire ces trois contes, d'ailleurs en grande partie incompréhensibles. Joyce a refondu toutes les langues vivantes et mortes pour en former une qu'il considère plus expressive. C'est un point douteux. Aussi, après ses premiers livres qui sont

un enrichissement indiscutable à la littérature de langue anglaise, ne sait-on quoi penser de cette hardiesse incroyable. Toutes les revues la discutent actuellement et bientôt va paraître dans *The Modern Quarterly*, revue trimestrielle publiée à Baltimore (Maryland, U. S. A.), une grande controverse au cours de laquelle des attaques de Joyce par V. F. Calverton et le signataire de cet article, et des défenses par Stuart Gilbert et Eugène Jolas, essayeront de faire voir un peu plus clair. En attendant, sans trop comprendre, on peut se délecter de cette édition de luxe de trois fragments de la nouvelle œuvre de Joyce que nous offre la Black Sun Press. Cette maison d'éditions est actuellement inégalée pour la parfaite présentation des ouvrages qu'elle édite.

MÉMENTO. — On annonce un nouveau volume de vers du grand poète Witter Bynner et un recueil traduit du chinois par le même écrivain, édités tous deux par Knopf à New-York. Bientôt paraîtra, d'ailleurs, en français *Caravane*, traduction d'un de ses livres antérieurs.

Parmi les livres reçus dernièrement, et dont nous rendrons compte sous peu, sont *Sex in Civilization* (Macaulay, New-York), recueil d'essais sur les questions sexuelles, présentées par V. F. Calverton et Samuel D. Schmalhausen, et les nouvelles publications de *The Book-League of America*.

Signalons, enfin, la revue *This Quarter* qui paraît transformée à Paris sous la direction de E. W. Titus, dont nous reparlerons, et deux bonnes traductions, chez Stock, dans la collection « Livres de la Nature », *Voisins mystérieux* de G.-D. Roberts (traduit par J. Delamain), et *Un Flâneur en Patagonie* de W. H. Hudson (remarquablement traduit par Victor Llona).

HAROLD J. SALEMSON.

VARIÉTÉS

L'information. — Qu'est-ce que l'information ? Chacun en parle, mais nul ne saurait la définir. Pour la plupart, les lecteurs des feuilles — des feuilles d'information, naturellement — se contenteraient de dire : l'information, c'est ce que je trouve dans mon journal. Que trouve-t-on dans les journaux d'information, aussi bien que dans les autres ? C'est ce que, dans cette rubrique, nous nous efforcerons de découvrir.

Nous nous rendrons compte dès l'abord que l'information qui nous concerne s'éloigne fort de la définition philosophique : don-

ner une forme. De trop nombreuses informations restent à l'état amorphe. Il ne semble pas non plus qu'au point de vue journalistique l'information puisse se définir : l'acte de prendre des renseignements. De nos jours on ne prend plus de renseignements. On les reçoit — et on les imprime tels qu'on les reçoit.

Ceci nous mène directement aux agences d'informations. Depuis la guerre particulièrement, car l'information télégraphique est devenue hors de prix quand elle provient de l'étranger, ce sont ces agences qui fournissent une bonne moitié des matières dont se remplissent nos gazettes. Quelle est l'origine de ces informations que les agences distribuent à jet continu ? Pour la majeure partie, elles proviennent d'autres agences et d'autres journaux. L'information est devenue un cercle, parfois un cercle vicieux.

Si de nos jours l'on considère le monde entier, l'on découvre que le nombre est relativement restreint des journalistes informateurs qui remontent aux sources mêmes de l'information. Chacun pille son prochain, d'agence en agence et de journal en journal. L'entrefilet rédigé par le reporter d'un journal de Pékin — ou de Londres, ou de Paris, comme vous le voudrez — fait le tour du monde en quatre-vingts heures, au bout desquelles il se peut fort bien qu'on le retrouve textuellement dans un autre journal de Pékin — ou de Londres, ou de Paris, comme vous le voudrez — car de moins en moins est-il de tradition chez les secrétaires de rédaction de lire attentivement les feuilles rivales. Il arrive de plus en plus fréquemment de trouver dans un journal la répétition de la même dépêche, parfois à la même page.

Une des raisons pour lesquelles les correspondants ne remontent plus aux sources des informations se trouve dans les associations, toujours plus nombreuses, soit d'agences, soit de journaux. Pour qu'une agence puisse prospérer, il faut réduire les frais ou bifurquer vers les riches moissons de la publicité. Pour qu'un journal puisse vivre, il faut diminuer le nombre des correspondants. Ainsi voyons nous Havas, Reuter, Associated Press et autres agences se passer réciproquement la rhubarbe et le séné. Par ailleurs, il y a les ménages journalistiques, *Petit Parisien-Times*, *Echo de Paris-Daily Telegraph*, sans oublier les ménages à trois, *Matin-Daily Express-New York Times*. Avec tous ces échanges de bon procédés, le correspondant, soit d'agence, soit de journal, ne part plus en chasse soi-même, mais passe la

plus grande partie de sa journée au bureau à manier les ciseaux. Ce qui explique peut-être cette dépêche du *Temps* :

Athènes. — Selon les journaux, deux dactylographes du bureau du président du Conseil seraient entrées en relations avec un attaché d'une légation étrangère.

Voilà bien l'information moderne, brève, télégraphique, radiographique, une dépêche qui laisse tout à la sagacité ou à l'imagination du lecteur, à condition que le lecteur s'y attarde. Selon son âge et son tempérament, il peut échafauder tout un roman sur les relations d'un attaché de légation avec deux dactylographes. Amour ? Mystère ? Aventures ? Peut-être. En tout cas, c'est ce qu'on appelle de l'information.

Voyons cette dépêche de l'Agence Havas :

Londres. — Les journaux consacrent de longs articles à l'actrice Ellen Terry, qui vient de mourir à l'âge de 80 ans. Tous retracent sa brillante carrière et déplorent l'événement qui met en deuil la scène anglaise.

Puisque les articles sont longs, puisque Ellen Terry eut une brillante carrière, puisque la scène anglaise est en deuil, l'Agence Havas ne pourrait-elle pas nous donner quelques détails ? Non, ce n'est pas la peine ; c'est tout bonnement de l'information.

En principe l'Agence Havas n'aime pas les détails :

Varsovie. — Le Français Faucheux a gagné une course cycliste internationale.

Sur quelle distance ? En quel temps ? Contre quels concurrents ? Sur piste ou sur route ? Qu'importe, c'est de l'information.

Ou encore :

Barcelone. — Treize Turcs emprisonnés à Barcelone ont commencé la grève de la faim. On ne sait pas pourquoi.

Pourtant l'on aimerait bien savoir pourquoi ils refusent de s'alimenter.

Encore — toujours de chez Havas :

Tokio. — Le vicomte Akama Doki a démontré au Club des Pairs qu'il avait complètement résolu le problème de la viande synthétique.

Voilà une nouvelle de la plus haute importance. La viande synthétique ; le problème complètement résolu. Mais pas un détail. L'Agence Havas ne se livre pas aux développements scientifiques. C'est une agence d'informations.

Dernier exemple, toujours du même cru :

Londres. — Cinq millions de francs ont été réalisés aujourd'hui à une vente aux enchères de bijoux.

Bijoux anciens ? Bijoux modernes ? Diamants ? Perles fines ? Passez, c'est de l'information.

Il est à noter qu'une des caractéristiques de l'information moderne est d'esquiver les responsabilités. Les formules habituelles se résument ainsi : « Les journaux disent », « tel journal dit », et « on ». Notons pour exemple cette dépêche, toujours de l'Agence Havas :

Londres. — On déclare que les envoyés du shah de Perse sont arrivés à Kandahar.

Pourquoi se retrancher derrière « on » ? De deux choses l'une : ou bien les envoyés du chah sont arrivés, ou bien ils ne sont pas arrivés. La déclaration de « on » n'ajoute absolument rien à la valeur ou à l'authenticité de la dépêche, laquelle, soit dit en passant, n'a pour le lecteur aucun intérêt si on lui cache la nature de la mission des envoyés du chah. Et qui peut bien être ce mystérieux « on », qui, de Londres, s'intéresse aux affaires de Perse ? Ne cherchons pas à comprendre. C'est de l'information.

L'on note donc chez l'informateur une tendance très marquée à dégager sa responsabilité. Pourtant on ne saurait comprendre pourquoi dans le cas des envoyés du chah, pas plus que dans le cas de cette dépêche Reuter :

Paris. — Les journaux annoncent ce matin que le mariage du Prince Xavier de Bourbon-Parme avec M^{lle} de Bourbon-Busset a été célébré hier.

Passons à un autre aspect de l'information. En Europe, Londres reste le grand centre de réception des dépêches provenant d'Amérique. Reuter les expédie de New-York ; Havas les traduit et les transmet à Paris. Par la force des choses, la traduction est rapide. Trop souvent elle laisse à désirer. Parfois elle devient grotesque. Exemple :

Londres. — On mande de New-York au *Daily Telegraph* que cinq prisonniers, dont trois condamnés pour assassinat, se sont évadés du pénitencier de Columbus (Ohio), après avoir scié les barreaux de leurs cellules. Un de leurs complices, prisonnier également, jouait de la harpe pour atténuer le bruit des scies.

Ces Américains ! a dû s'exclamer le lecteur. Chez eux, les prisonniers jouent de la harpe dans leurs cellules. Reportons-nous à la dépêche originale, celle de Reuter. Nous y trouvons l'expression *Jew's harp*, littéralement *harpe de juif*, en français *guimbarde*, ce petit instrument sonore que l'on tient entre les dents pendant qu'une poussée du doigt fait vibrer la languette. Harpe ou guimbarde, qu'importe ? C'est de l'information.

Ces quelques notes auront permis au lecteur de se rendre compte que la lecture raisonnée des journaux n'est pas sans attrait.

G. HANET-ARCHAMBAULT.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Yvon Lapaquellerie : *Emile Combes*, Flammarion. — Henning Kehler : *Chroniques russes. Les premiers temps du bolchévisme (1917-1919)*. Trad. du danois par E. Ch. Dunan et J. Gateau. Perrin.

Un romancier, M. Lapaquellerie, « par goût de la vérité, par admiration pour le caractère d'**Emile Combes**, a écrit sa vie, qu'il intitule avec raison *le surprenant roman d'un honnête homme*. M. Lapaquellerie a eu communication des papiers de l'ex-président et en particulier de ses *Mémoires*. Il aurait pu avec ces matériaux exécuter un travail historiquement irréprochable. Il a préféré malheureusement lui donner des allures d'histoire romancée et substituer le plus possible sa prose à celle d'Emile Combes. Mais son livre n'en est pas moins fort intéressant.

Combes, né en 1835, était le 8^e enfant d'un tailleur qui tenait un cabaret. Cédant aux pieuses exhortations de son cousin Gaubert devenu curé, le tailleur substitua au cabaret, encouragement « au vice », une petite filature qui ne réussit pas. Il dut la vendre et, au moment où lui venait son 9^e enfant, recommencer à vivre très péniblement de son métier de tailleur. Pour l'indemniser, Gaubert fit entrer au Séminaire de Castres, d'abord le petit Philippe Combes, puis quand celui-ci eut refusé de devenir prêtre, le petit Emile, déjà enfant studieux.

Au Séminaire, Emile fut toujours le premier. Quand il eut grandi, Lamartine et Lacordaire, la chasse et la pêche furent ses distractions. Il devint amoureux de la fille du meunier, une poi-

trinaire qui probablement n'en sut jamais rien. Il lui faisait dire dans ses vers :

Est-ce à moi de mourir ? Ma vie est-elle pleine ?
 Seize printemps à peine
 En composent le cours...
 L'espoir d'un heureux sort, comme une douce flamme,
 Echauffe encor mon âme
 Et m'attache à ces lieux.

Elle mourut pendant l'année scolaire et Emile la plaignit d'avoir ignoré

L'amour et ses transports, ses luttes, ses tristesses,
 Ses espoirs avortés, ses vives allégresses.

Lui-même, quelques mois après, passa un brillant baccalauréat qui décida les Pères du Séminaire à l'envoyer à l'École des Carmes à Paris, sous condition qu'à son retour il enseignerait gratuitement au Séminaire une année. Il sortit souvent cette année-là (1853), dévora Cousin et Jouffroy, Michelet et Edgard Quinet. Le doute l'assaillit. Il écrivit plus tard : « Privé du moyen commode d'expliquer par les volontés inconnues d'une Providence arbitraire le cours des événements, j'ai réagi de toutes les forces de ma pensée contre le vide et les tourments du doute... J'ai pu, grâce surtout à Michelet, rassembler mes notions éparses autour d'une notion directrice... la perfectibilité de l'espèce humaine. »

Devenu licencié ès lettres, il revint à Castres y faire la classe de 4^e et simultanément prépara ses thèses de doctorat sur Abélard et sur saint Thomas d'Aquin. Il étudiait encore pour devenir prêtre, mais un jour le Supérieur, qui l'avait observé, lui dit qu'il ne le croyait point appelé à le devenir. Emile dut aller annoncer à Gaubert la perte de cet espoir. Gaubert, pour s'en consoler, fit entrer au Séminaire Henri, le 9^e enfant des Combes. Emile, qui avait 23 ans, pour vivre, accepta une place de professeur de logique au collège de l'Assomption, à Nîmes. Il continuait à étudier la philosophie, « en tirant une doctrine de vie contre le matérialisme, car *le néant l'épouvantait* ». Il écrivait : « Qui ne croirait avec saint Thomas que l'âme survit au corps pour accomplir ses destinées au sein d'une félicité parfaite... » Réconforté par cette pensée, il acheva ses thèses et à la fin de

1860 alla professor à Pons et se fit recevoir docteur à Rennes. Son supérieur à Pons (l'abbé Hude) songea alors à le marier, mais Emile refusa celle qu'il lui offrit et choisit lui-même celle qu'il épousa : M^{lle} Maria Dussaud, une belle jeune fille de 16 ans, d'excellente famille et qui avait une dot. En juin 1862, le mariage eut lieu. M^{me} Dussaud y avait mis comme condition que son gendre ne quitterait jamais Pons. C'était pour lui renoncer à son rêve d'entrer dans l'enseignement public. Il n'en partit pas moins pour passer son agrégation à Paris, mais des lettres éplorées de sa femme et finalement un télégramme de sa belle-mère : « Elle crache le sang », l'en rappelèrent avant le concours. Il reprit ses fonctions à Pons. L'arrivée de son frère Henri vint les lui faire quitter. Celui-ci, qui était devenu moine, venait de jeter le froc aux orties. Il désirait faire sa médecine. Il décida son frère à l'imiter. La naissance du petit Edgard décida M^{me} Dussaud à accorder l'exeat : les quatre Combes partirent pour Paris. Emile y travailla avec acharnement. En même temps, il s'écarta de la communion catholique. Comme « devant l'effondrement des vieilles croyances » des hommes étaient parvenus aux mêmes conceptions philosophiques que lui et s'étaient groupés, il se joignit à eux et se fit recevoir franc maçon.

En 1868, Combes, devenu docteur, s'installa à Pons. Il y fit des conférences que l'*Indépendant* de Saintes voulut reproduire ; sa polémique en faveur de la candidature du comte Lemercier le fit aussi connaître ; en 1870, il devint commandant de la garde nationale, puis membre de la Commission municipale ; en 1875, une élection le porta à la mairie ; il devint ensuite conseiller général et en 1885 sénateur. Le Sénat produisit sur lui l'impression « d'un couvent bien tenu ». Il s'y assit derrière Emile Loubet et se spécialisa dans les questions d'instruction publique. En 1893, Bourgeois voulut le nommer ministre des Colonies, puis, sur sa protestation d'ignorance, lui donna l'Instruction publique. Il s'y fit le champion de l'enseignement moderne. Le ministère Bourgeois tombé, Combes fit partie d'une Commission d'enquête sur les questions navales et rédigea pour elle des rapports qu'il considéra comme supérieurs à tous ses travaux sur l'instruction publique. Il s'occupait aussi des Associations, ayant été nommé membre, puis président de la Commission chargée d'étudier leur législation. Ces fonctions allaient jouer un plus grand rôle dans

la carrière de Combes que ses rapports sur la marine. En effet, Waldeck-Rousseau étant tombé malade, le bruit se répandit que Combes allait le remplacer. Il était à Pons à ce moment-là : les félicitations lui vinrent de toutes parts. Personne d'autorisé ne lui en avait encore parlé, mais quand il revint à Paris, Bourgeois lui dit : « Combes, c'est vous qui êtes déjà désigné », et Brisson, Vallé et Pelletan firent chorus. Combes ne se laissa pas convaincre. « L'exercice du pouvoir requiert des qualités que je ne me reconnais pas », répondit-il. Il retourna à Pons, mais à son retour, l'insistance devenant plus vive, il alla trouver Brisson et lui dit : « C'est vous qui devriez former le ministère ». — « Ma chère femme est atteinte d'un mal des plus inquiétants, répondit Brisson. Nous avons vécu jusqu'à ce jour l'un pour l'autre. Je me dois à elle. » Combes n'osa insister. Quand on vint le chercher pour aller chez Loubet, il se laissa emmener.

Combes croyait que Loubet faisait « quelque violence à ses sentiments politiques » en l'appelant, mais il le trouva plein d'une affectueuse insistance. « Waldeck estime, lui dit Loubet, que nul n'est mieux préparé que vous pour faire voter et exécuter la loi sur les Associations. » — « Si je prenais le pouvoir, je me donnerais comme mandat de supprimer toutes les congrégations. » — « Toutes ? interrogea le Président, même les Dominicains que Waldeck voulait sauver ? » — « Oui, toutes... Vous voyez bien ! Pourquoi me forcer à vous dire des choses qui ne vous sont point tout à fait agréables ! Il vaudrait mieux nous en tenir là... » — « Allons, allons, déclara Loubet en souriant, c'est entendu ! Vous allez vous occuper de composer votre cabinet. » Il n'exprima qu'un désir, celui de voir Delcassé rester aux Affaires étrangères.

Combes forma donc son ministère. Son choix de Rouvier pour les finances fut critiqué. « Décidé, répondit-il, à conduire jusqu'à ses conséquences extrêmes mon programme, il me faut un ministre des finances assez bien vu des capitalistes pour les prémunir contre des frayeurs excessives. »

Il commença aussitôt sa lutte contre les Congrégations. La fureur des catholiques contre lui devint extrême. Il y eut cependant des exceptions, tel Mgr Oury, évêque d'Alger. Il envoya à Combes la princesse Bibesco, prieure des Carmélites déchaussées d'Alger, pour solliciter le maintien de son couvent, et cette

femme jeune et belle, qui venait pieds nus dans ses sandales solliciter le « nouveau Dioclétien », obtint sans peine qu'il fasse une exception pour son couvent et pour les Pères Blancs. Ce fut l'origine d'une longue correspondance affectueuse entre eux. Mais ces exceptions ne pouvaient désarmer la haine des catholiques. A l'inauguration de la statue de Renan à Tréguier, une femme tira contre lui. C'était une solitaire. Les meneurs recoururent à une arme plus sûre : la calomnie. On raconta que son fils Edgard, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, trafiquait de ses fonctions, que l'autorisation avait été refusée aux Chartreux parce qu'ils n'avaient pas voulu lui verser un million ; on donna des détails sur sa visite à la Grande-Chartreuse. Edgard put prouver n'y être pas allé et déposa une plainte contre le *Petit Dauphinois*. M. Lagrave, homme de confiance de M. Millerand, avait déclaré à Edgard quelques mois auparavant « qu'il tenait d'un ami... que les Chartreux sacrifieraient volontiers deux millions pour demeurer en France ». Le Président du Conseil en avisa le juge d'instruction chargé de l'enquête. Lagrave, cité, refusa de parler et se retrancha derrière M. Millerand. Celui-ci alla trouver le Président du Conseil et lui dit : « Personne au Palais... ne prend au sérieux la campagne du *Petit Dauphinois*. » Le Président insista pour savoir le nom de « l'ami ». Millerand s'y refusa. « En le donnant, dit-il, on risquerait d'être entraîné à des révélations impliquant des secrets graves, concernant le gouvernement précédent... Le principe de la solidarité gouvernementale, supérieur à tout intérêt particulier, est en jeu. » M. Combes promit à M. Millerand de ne pas exiger le nom de l'X mystérieux, mais quand, quelque temps après, il invoqua à la Chambre le témoignage de M. Millerand en faveur de son fils, celui-ci s'y refusa et ajouta : « Je ne sais si ces faits constituaient ou non une preuve certaine de l'innocence de quelqu'un. » M. Millerand cherchait à renverser Combes pour redevenir ministre.

Le ministère Combes fut renversé peu après, mais en 1907, un malheur plus grand atteignit l'ex-Président : son fils Edgard mourut. Devant le cercueil, on l'entendit dire : « Jusqu'à ce jour j'ai tout compris... Aujourd'hui je ne comprends plus. » Ses croyances chancelaient, mais sa droiture n'en fut point diminuée. Quand on lui demanda d'aider à renverser le ministère Clemen-

ceau en votant contre le rachat de l'Ouest, il refusa en disant : « Mon passé m'interdit de voter contre une réforme dès lors qu'elle est bonne. Peu importe que Clemenceau continue à gouverner avec les progressistes. » Peut-être parce qu'il était l'homme des principes et non des intrigues, on ne fit plus appel à lui et il ne paraît pas l'avoir regretté. L'amour pour les siens devenait de plus en plus sa seule passion. Cependant, quand il perdit M^{me} Combes en 1917, sa douleur ne se manifesta pas bruyamment, mais il allait tous les jours, quelques minutes, méditer devant le tombeau familial. Il s'ouvrit pour lui en mai 1921. Quelques jours avant, il se jugeait ainsi : « Si je n'étais pas acquis de longue date à la théorie philosophique de la destinée telle que je la tiens de mon maître Michelet, j'oserais dire que je n'étais pas fait pour la politique. La nature sentimentale reprend le dessus sur mes autres dispositions. » Il avait tort ; il était avant tout un honnête homme et le pays a besoin d'hommes politiques honnêtes ; mais l'admiration pour son caractère et son talent ne rend que plus vif le regret qu'il se soit rendu coupable de ce triste acte de fanatisme que fut la loi sur les Congrégations.

ÉMILE LALOY.

§

Voilà bien des mois que les **Chroniques russes** de M. Henning Kehler ont paru, et les faits qu'il raconte sont vieux d'au moins dix ans. Mais les bons livres sont rares, et le sien ne doit pas être négligé. Il n'a pas rencontré de hauts personnages, il ne révèle rien de la grande politique, et il se garde de toute considération sur le bolchévisme. Il dit seulement ce qu'il a vu, surtout en province, parmi des paysans ou autres petites gens, dans le désordre des débuts du gouvernement soviétique. Il était bien placé pour voir, en sa qualité de délégué du gouvernement danois, qui avait pris charge, en remplacement des États-Unis entrés en guerre, des intérêts austro-hongrois en Russie. Philologue, il savait un peu le russe, et s'y perfectionna rapidement. Agent diplomatique, il eut l'autorité que lui conférait sa situation, pour entrer en contact avec les fonctionnaires soviétiques locaux, dans les endroits où il visitait les camps de prisonniers austro-hongrois. Esprit curieux et bon écrivain, il a su profiter de circonstances si favorables pour observer, et il a su raconter.

Ce n'est rien qu'un recueil de « choses vues » — seize épisodes de la vie russe d'alors. Souvent l'action se passe dans les gares ou les trains. Un jour, elle consiste en une scène muette qui aboutit à un meurtre et un suicide, et la foule encombrant la gare s'en aperçoit à peine. Une autre fois, il se trouve qu'un train blindé n'est qu'un boudoir. L'histoire du partage des terres à Terakovo est sans doute très typique, mais M. Henning Kehler ne la donne pas comme telle : il insiste seulement sur les incidents pittoresques par où elle est particulière. Le retour d'un régiment de cavalerie, abandonnant la caserne après avoir mis les chevaux à l'écurie, où ils meurent, — l'inauguration d'un « jardin rouge » par un commissaire de petite ville, qui se croit le « Rédempteur ressuscité », — une erreur de la justice sommaire, — les tours joués par des juifs galiciens, — etc., etc., sont des récits d'une diversité où se plaît l'auteur. Ils sont souvent amusants, et souvent tragiques, et ils constituent un véritable document, précisément parce que l'auteur les a évidemment écrits dans un esprit de simple curiosité, sans nul souci de suggérer aucune conclusion.

P.-G. LA CHESNAIS.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

- | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------------------------------|---------|
| Paul Lambotte : <i>La peinture anglaise</i> . Avec des reprod.; Desclée, De Brouwer et C ^{ie} . | » » » » | en France. I : <i>De Monet à Bonnard</i> . Avec des reprod.; Edit. Crès. | » » » » |
| Adolphe Basler et Charles Kuntler : <i>La peinture indépendante</i> | | Pierre Courthion : <i>Nicolas Poussin</i> . Avec 3 grav. h. t.; Plon. | 6 » |

Esotérisme et Sciences psychiques

- Dr R. W. Hynck : *Konnersreuth à la lumière de la science médicale et psychologique*, traduit du tchèque par O. A. Tichy; Téqui. 9 »

Ethnographie, Folklore

- | | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Henri Labouret et Paul Rivet : <i>Le royaume d'Arda et son évangélisation au XVII^e siècle</i> ; Institut d'ethnologie, 191, rue Saint-Jacques, Paris. | » » | illust. dont 20 pl. h. t. des dessins, lettrines et culs-de-lampe originaux par Auguste Trémont, et 40 mélodies anciennes et modernes; Imp. Buck, Luxembourg. | » » |
| M. Tresch : <i>La chanson populaire luxembourgeoise</i> . Avec de nombr. | | | |

Histoire

- Léon Dubreuil : *Histoire des Insurrections de l'Ouest*, I; Rieder. 30 »

Linguistique

Alfred Decelles fils : *Notre beau parler de France*; Le Progrès de Hull, Hull, Canada. » »

Littérature

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Michel Corday : <i>Charlotte Corday</i> ; Flammarion. 12 » | Charles Maurras : <i>Le voyage d'Athènes</i> ; Flammarion 12 » |
| René Gillouin : <i>Le destin de l'occident suivi de Divers essais critiques</i> ; Edit. Prométhée. » » | Hurtado de Mendoza : <i>Lazarille de Tormes</i> , traduction argotique de Jean Auzanet. Préface de Jean Cassou; Trémois. 20 » |
| Henri Halden : <i>Paul Géraldy et la poésie lyrique</i> ; Messein. 5 » | Jean Norton Cru : <i>Témoins</i> , essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928; Les Etincelles. 100 » |
| André Hallays : <i>Regnard. Avec un portrait. (Coll. Les grandes vies aventureuses)</i> ; Berger-Levrault. 10 » | Henri de Régnier : <i>Lui ou les femmes et l'amour</i> suivi de <i>Donc...</i> et de <i>Paray-le-Monial</i> ; Mercure de France 12 » |
| Edmond Lacoste : <i>Bayle noveliste et critique littéraire</i> , suivi d'une nouvelle édition des Pamphlets de Bayle contre le Maréchal de Luxembourg; Picart. 35 » | Paul de Sury d'Aspremont : <i>La presse à travers les âges, France, Allemagne, Angleterre, Etats-Unis</i> . Préface de M. N. Nelson; Desclée de Brouwer et C ^{ie} . 4 fr. suisses |
| Edmond Lacoste : <i>Bayle noveliste et critique littéraire suivi d'une nouvelle édition des Pamphlets de Bayle contre le Maréchal de Luxembourg</i> ; Lamertin, Bruxelles. 42 » | André Thérive : <i>Le Parnasse</i> (Coll. <i>Le XIX^e siècle</i>); Les Œuvres représentatives. 12 » |
| M ^{me} S. de Lange : <i>Au service du public durant quarante ans, 1887-1926</i> ; Imp. Rey, Lyon. » » | Marcelle Vioux : <i>Les amours d'Héloïse et d'Abélard</i> . (Coll. <i>Leurs amours</i>); Flammarion. 10 » |
| Emile Ludwig : <i>Goethe, histoire d'un homme</i> , traduit de l'allemand par Alexandre Vialatte, tome II; Edit. V. Attinger. 24 » | X : <i>Anthologie des écrivains du Béarn</i> ; Edit. de la Herrade, Pau. » » |

Musique

Romain Rolland : *Beethoven. Les grandes époques créatrices*; Edit. du Sablier. 32 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Robert Boucard : <i>Les dessous de l'espionnage anglais. Avec des illust.</i> ; Edit. de France. 12 » | ghard; Flammarion. 12 » |
| Paul Chack : <i>Pavillon haut</i> ; Edit. de France. 15 » | D ^r S. Schiffer : <i>Les dettes de guerre et la constitution d'un fonds des professionnels intellectuels et de la paix</i> . Préface de M. Justin Godart; Jouve. » » |
| Ludwig Renn : <i>Guerre (Krieg)</i> , traduit de l'allemand par C. Bur- | |

Philosophie

Michel C. Stéphanidès : *Inertie polymorphe*, essai d'une extension du principe de l'inertie; Maisonneuve. » »

Poésie

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|
| Emile Boniface : <i>Nouveaux contes rimés</i> ; Renaissance du Livre. 10 » | <i>Les déités</i> ; Messein. 9 » |
| Gaston Bonnet de Champvermeil : | Hans Devilliers : <i>Chants de l'amour et du rêve</i> ; Messein. 15 » |

- Jean-Marie de Fontaubert : *Le rostre aux mosaïques*; La Belle Edition. » »
 Georges de Manthé : *Le jet d'eau; Figulère.* 10 »
 Joseph Mélon : *L'Archange Remember*; Revue Mondiale. 10 »
 Paul Musurus : *Sonnets et Stances.* Préface d'Auguste Dorchain; Lemerre. 12 »
 Gustave Rivet : *Feuilles au vent*; Conard. 6 »
 Gustave Rivet : *Les luttes et les trêves*; La Griffe. 6 »
 J. de Wils : *Le Trésor*, suite du poème *Les Lions*. Préface de Paul Brulat; Messeln. 12 »

Questions religieuses

- Joseph Faurey : *L'Edit de Nantes et la question de la tolérance*; E. de Boccard. » »
 Paul Teissonnière : *Le génie de l'Evolution créatrice, I*; Edit. du Foyer de l'âme, Bruxelles. 20 »

Roman

- Christiane Aimery : *La source corrompue*; Perrin. 12 »
 Marc A. Aldonov : *9 Thermidor*, traduit du russe par L. et J.-M. Aimot; Edit. V. Attinger. 15 »
 André Armandy : *Le rénégal*; Lemerre. 12 »
 Jean Balde : *L'arène brûlante*; Plon. 12 »
 André du Bief : *Le destructeur*; Edit. du Sans Ecu. 12 »
 Paul Brach : *Une femme impossible*; Flammarion. 12 »
 Francis Carco : *Images cachées*; Albin Michel. 12 »
 Stéphane Corbière et Jean Fouquet : *La machine à guérir de la vie.* (Coll. *Les chefs-d'œuvre du roman d'aventures*); Libr. Gallimard. 9 »
 George Delamare : *Théoclée*; Albin Michel. 12 »
 Robert Destez : *Le cou tordu*; Albin Michel. 12 »
 Alexandre Dumas : *Les compagnons de Jéhu*; Nelson, 2 vol. 14 »
 Henri Duvernois : *Maxime*; Flammarion. 12 »
 Léon Frapié : *L'enfant perdu*. Illust. de Gaude Roza; Figuière. 10 »
 Adrien Gaignon : *Un fameux requin*; Lemerre. 12 »
 Léo Gaubert : *Filets bleus*; Renaissance du Livre. 12 »
 Henri Ghéon : *Les jeux de l'enfer et du ciel*; Flammarion, 3 vol. 36 »
 Etienne Gril : *Iphigénie professeur à Louise Machin*; Edit. des Portiques. 12 »
 Fernand Myser : *Spasmes*; Baudinière. 12 »
 Charles Nicolle : *Les deux larrons*; Calmann-Lévy. 12 »
 Liam O'Flaherty : *M. Gilhooley*, traduit de l'anglais par Louis Postif; Stock. 12 »
 Marcel Ollivier : *Spartacus*. Préface de Henri Barbusse; Edit. de l'Epl. 12 »
 Yvonne Renault-Magny : *Une Française à « Babel »*; Flammarion. 12 »
 Félix Salten : *Bambi le chevreuil* (*Une vie dans les bois*), traduit de l'allemand par Henri Bloch, avec 12 dessins originaux de Henri Camus. (Coll. *Les livres de nature*); Stock. 12 »
 Pierre Véry : *Pont-Egaré*; Nouv. Revue franç. 12 »

Sciences

- Louis Vialleton : *L'origine des êtres vivants. L'illusion transformiste*; Plon. 20 »

Sociologie

- Eugen von Böhus-Bawerk : *Théorie positive du capital*, 1^{re} partie, traduit sur la 3^e édit. par Camille Polack; Giard. 70 »
 Divers : *Les jeunes veulent servir*, texte intégral des rapports présentés au 10^e Conseil national des Chefs Eclaireurs Unionistes de France; Berger-Levrault. 10 »

Théâtre

- Louis Artus : *Un homme d'hier*, pièce en 4 actes; Emile-Paul. 12 »
 Paul Renaudin : *Théâtre au clair de lune*; Bloud et Gay. 12 »

Urbanisme

- Marcel Poète : *Introduction à l'urbanisme. L'évolution des villes. La leçon de l'antiquité*. Avec 32 pl. h. t.; Boivin. 35 »

Varia

- J. Balteau, A. Rastoul et M. Pré- *franco-argentines*; Le livre li-
 vost : *Dictionnaire de biographie bre.* » »
française. Fascicule I : Aage-Pierre Mornand : *L'art du livre et*
Achard; Letouzey et Ané. 20 » *l'Histoire de l'Imprimerie*; May-
 Divers : *Juan Pablo Echagüe et le nial.* 30 »
développement des relations

Voyages

- Pierre Mac Orlan : *Villes, mémoi- Saint-Cyr*). Aquarelles de Camille
 res; Nouv. Revue franç. 12 » Carlier; Edit. Arthaud, Grenoble.
 Edmond Pilon et Maurice Pierre-
 Boyé : *Versailles (Les Trianons).* » »

MERCURE.

ECHOS

La Société J. K. Huysmans et M. André Thérive. — Henry Cormeau. — A propos de Towianski. — Autre histoire de tunnel en Espagne : « le noir tunnel » de Ramon y Cajal. — A propos des collections du Prince Sixte de Bourbon au Muséum d'Histoire Naturelle. — Une opinion d'Alphonse Lemerre sur « l'Après-midi d'un Faune ». — Librairie américaine : Maupassant à condition. — En marge d'une lettre de George Sand à Gustave Flaubert — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France »

La Société J.K. Huysmans et M. André Thérive. — Le Comité de la Société J.-K.-Huysmans, qui aurait pu fêter cette année le dixième anniversaire de sa fondation (3 août 1919 : la Société s'appelait alors *Huysmans-Club*), a offert, le jeudi 16 octobre dernier, au bar du *Journal*, un déjeuner à M. André Thérive à l'occasion de son entrée au *Temps* comme critique littéraire.

Lucien Descaves présidait, entouré de J.-L. Forain, Paul Valéry, l'abbé Mugnier, Pierre Galichet, Charles Grolleau, Pierre Lièvre, Georges Le Cardonnell, Léon Deffoux, Pierre Dufay, René Dumesnil, Albert Marois, René Millaud, M^{me} Rachilde, Alfred Vallette, Emile Zavier.

Comme il est de tradition à la Société Huysmans, on ne prononça ni discours, ni toast. Toutefois, dans la conversation on rappela que l'auteur du *Charbon ardent* fut parmi les tout premier « huysmansiens » qui eurent l'idée de se constituer en groupement amical. Mieux : qu'il rendit compte, dans la *Revue Critique des idées et des livres*, des réunions et des travaux du « Huysmans » qui se voulait alors quelque peu mystérieux. Et Lucien Descaves, parlant un moment du « Populisme »,

l'école littéraire lancée par André Thérive et Léon Lemonnier, déclara que J.-K. Huysmans aurait certainement accepté cet *isme* nouveau...

« Il n'aurait pas eu, dit Descaves, à gratter longtemps pour découvrir, sous le *populisme*, le naturalisme, auquel il resta, jusqu'à la fin, fidèle. — L.DX.

§

Henry Cormeau. — Cet été s'est éteint, dans son pays du Bas-Anjou, un écrivain provincial qui laisse un œuvre peu connu, mais non dénué de saveur, ni de mérite : Henry Cormeau. Il était l'un des dix de l'Académie de province, et son élection prouva l'estime où le tenaient ses confrères

Il a écrit deux volumes de vers, des romans et des nouvelles où grouille un monde paysan. *L'imagerie aux chimères* et *le Mal joli* peignent fidèlement la vie d'une bourgade angevine dans les dernières années du dix-neuvième siècle. Erudit et philologue local, il a rassemblé en quatre volumes les traditions et les coutumes verbales de la région et aussi sa phonétique. Ainsi a-t-il sauvé de l'oubli le parler dru et original du pays qui s'étend aux confins de l'Anjou, en face de la Bretagne, parler qui disparaît, peu à peu remplacé par le terne jargon administratif qu'on enseigne dans les écoles.

A l'aide d'un petit matériel de typographie, il imprimait lui-même ses ouvrages, et il a même imprimé plusieurs livres de ses amis ; certains de ces tirages seront un jour recherchés, et la mémoire de Henry Cormeau sera toujours respectée au pays angevin. — V.E.M.

§

A propos de Towianski.

Monsieur,

Je lis, dans le numéro du 1^{er} mai du *Mercur de France*, l'article de M. Martial Percier : « André Towianski et son influence sur Mickiewicz ». Puisque l'auteur met en cause mon père, en disant : « Un livre annoncé par M. Attilio Begey sur ce sujet semble n'avoir pas encore été publié », permettez-moi de donner à vos lecteurs quelques renseignements à ce sujet.

Tous les documents concernant André Towianski et son action religieuse et politique ont été publiés, et la plupart par Attilio Begey. La bibliographie des écrits de Towianski et de toute la littérature Towianiste se trouve dans *Vita e pensiero di Andrea Towianski*, Milano, Libreria editrice Milanese, 1913.

Mais depuis ce temps beaucoup d'études ont paru sur ce sujet, surtout en Pologne et en Italie. En dehors des passions contradictoires de l'émigration polonaise qui l'ont trop de fois méconnu et calomnié, au-dessus même de l'admiration quelquefois trop naïve de ses premiers bio-

graphes, Towianski y est jugé tel qu'il fut : un mystique et un homme d'action tout à la fois, dont la doctrine est essentiellement la réalisation de la parole du Christ sur tous les champs de la vie privée et publique, selon les besoins et les idées de l'époque moderne.

C'est en Pologne et en Italie qu'il a aujourd'hui les disciples les plus fervents ; mais la France, qui a connu Towianski au début de son apostolat, s'est intéressée à lui tout récemment.

En 1913, aux *Entretiens des Amis de la Vérité* à Pontigny, dans la décade consacrée au Messianisme, M. Attilio Begey parla de la force agissante de la parole du maître polonais. Il n'y a guère d'étranger, du reste, qui ait compris aussi bien que Towianski le caractère de la France, « la nation la plus élevée, jamais rebelle à la voix de l'esprit », — et « sa mission de ramener les peuples sur la voie du Verbe de Dieu ».

Agréez, Monsieur, mes respectueuses salutations.

MARIE BERSAMO BEGEY.

§

Autre histoire de tunnel en Espagne : « le noir tunnel » de Ramon y Cajal. — Si la chimère du tunnel destiné à relier l'Espagne à l'Afrique a disparu de l'horizon scientifique depuis le projet de D. Fernando Gallego Herrera — dont il a été question dans un récent écho (*Mercur*e du 1^{er} octobre), — voici que le vétérana de la science médicale espagnole, lauréat du prix Nobel en 1906 — l'année d'avant, 1905, lui avait été concédée la médaille d'or de Helmholtz, — nous ouvre les perspectives d'une autre galerie souterraine, infiniment plus longue et périlleuse, dont la béante ouverture engloutit voracement les humains, quels qu'ils soient, mais dont l'issue finale restera à jamais embrumée de frissonnante angoisse, d'indicible mystère. D. Santiago Ramon y Cajal a atteint, le 1^{er} mai dernier, sa 77^e année. L'Espagne érige, sous son vocable, un magnifique palais, *El instituto Cajal*, où pourront travailler, dans une ambiance propice, les savants neurologues du monde entier. Auteur de 14 grands ouvrages et de plus de 300 monographies, dont la plupart ont été traduites en langues étrangères, D. Santiago achève actuellement son *ultimum opus* : *Neurogénésis*, qu'il dédiera aux Américains de langue espagnole. Tous les jours, à 11 heures, il arrive ponctuel à *l'Instituto*, où il travaille jusqu'à 2 heures et demie ou 3 heures, pour, ensuite, prendre son repas principal. Revenu derechef à ce merveilleux *Instituto*, il y restait naguère, après dîner, fort avant dans la nuit. Mais aujourd'hui il poursuit ses veilles laborieuses chez lui, au laboratoire installé à son domicile à Madrid, surveillé, changé, alimenté méthodiquement par sa dévouée compagne et collaboratrice, Doña Silveria Fañanas. Et c'est au cours d'une

visite à l'*Instituto Ccjal*, qu'un des anciens élèves du maître, le Dr Pérez, qu'accompagnaient les Drs Lorente de No et Fernando de Castro, recueillit de sa bouche cette déclaration du tunnel fatidique en ces termes que nous voulons — précieux testament métaphysique d'un génial histologue — transcrire dans l'original : « *Con resignacion contemplo el negro tunel tras el cual nadie sabe si nos espera floresta perenne y vivificante, o tragico e interminable desierto* » (C'est avec résignation que je contemple le noir tunnel, au delà duquel nul ne sait si nous attend une éternelle et vivifiante forêt ou un désert tragique et interminable). — C. P.

§

A Propos des collections du prince Sixte de Bourbon au Muséum d'Histoire Naturelle. — On a fait grand bruit dans certaine presse, lors de l'entrée au Muséum des spécimens d'animaux africains légués à ce dépôt national par le frère de l'ex-impératrice Zita, marié, comme on sait, à une Doudeauville et résidant habituellement, de ce fait, au palais de La Rochefoucauld. Mais on a vu que ces pièces avaient été abattues au cours d'une mission officielle française, que le Prince accomplit, en compagnie de son frère le Prince Gaétan, de quatre officiers français, d'un mécanicien et d'un guide-interprète — l'ex-méhari et guide du P. de Foucauld, Si-Bélaïd — sur 3 camionnettes automobiles de 11 C. V, du 26 janvier au 27 août 1929, le point de départ et de retour étant Alger. Dans une curieuse interview qu'il a donnée à D. Francisco Melgar et qu'a publiée *Estampa* dans son n° 79, le prince fournit quantité de détails inédits sur cette audacieuse randonnée de 14.500 kilomètres à travers les monts du Hoggar et, depuis Tamanrasset, par le Sahara jusqu'au Tchad, en évitant le détour coutumier sur le Niger, soit 1200 kilomètres de territoires *complètement* vierges.

C'est au retour de ce voyage — dont l'itinéraire différa de celui de l'aller — qu'eurent lieu les grandes chasses dont les victimes sont maintenant à Paris. Pendant 10 jours consécutifs, le Prince et ses compagnons s'adonnèrent à ces plaisirs cynégétiques d'un genre si passionnant, au cours desquels furent abattus deux lions. Cela se passait dans la vallée du Sota, affluent du Niger. Mais d'autres visions que celles de ces périlleuses boucheries émaillent le récit du Prince. Ainsi celle de la ruineuse Agadès et de son sultan noir — le dernier de ceux auxquels notre Gouvernement reconnaisse une autorité d'ailleurs fictive. Ainsi encore et surtout, celle d'une autre capitale saharienne, Zinder, l'ancienne capitale de l'Empire du Niger, en plein pays noir. Mais ce qui intéressa le plus les membres de la mission, ce fut, au retour, la visite de Kano, avec ses 75.000 habitants et le palais de

son émir. Les Anglais, qui y sont maîtres, y pratiquent leur système spécial de colonisation et le Prince Sixte a été stupéfait de l'état florissant de cette cité, par contraste avec la décrépitude désolante d'Agadès. — C. P.

§

Une opinion d'Alphonse Lemerre sur « l'Après-midi d'un Faune ». — La première édition, in-8, de *l'Après-Midi d'un Faune*, avec un frontispice et trois vignettes d'Edouard Manet, fut établie sous la firme A. Derenne, en 1876. Mais sait-on que cette églogue fut offerte, l'année précédente, au grand éditeur des Parnassiens, Alphonse Lemerre ? Texte et dessins lui furent soumis. Puis, comme la réponse tardait, Edouard Manet écrivit à Lemerre. Celui-ci lui répondit par le billet ci-dessous :

ALPHONSE LEMERRE
LIBRAIRE ÉDITEUR
27-29 Passage Choiseul

Paris, le 15 mars 1875.

Monsieur,

Votre lettre ne saurait me concerner, puisque je n'ai voulu traiter aucune affaire avec vous, mais bien avec Mallarmé.

Or, le poème de M. Mallarmé, qui ne m'avait pas été communiqué lorsque l'auteur me conduisit chez vous, offre de telles insanités qu'il est impossible à une maison sérieuse de le publier.

Veillez donc vous en prendre à votre collaborateur si vos images suivent le sort de l'œuvre principale à laquelle elles sont attachées.

Agréer mes salutations.

A LEMERRE.

Nous devons la communication de cette lettre inédite à M. Adolphe Tabarant, qui va la reproduire l'an prochain dans l'ouvrage qu'il prépare sur Edouard Manet. — L. DX.

§

Librairie américaine: Maupassant à condition. — Une belle annonce pour lancer une édition des Nouvelles de Maupassant a paru dans *Collier's*, magazine hebdomadaire de New-York, en date du 17 avril. Nous la reproduisons ci-dessous dans une traduction aussi littérale que possible.

Chacune des 222 nouvelles de Guy de Maupassant.

Tous les contes immortels du plus grand maître de la nouvelle qui ait jamais vécu. Tout cela dans un splendide volume en caractères beaux et clairs. Dans des histoires qu'on peut lire en dix minutes, Maupassant a déployé l'étoffe de la vie et mis à nu les passions brûlantes, amours, haines et peurs qui en sont la trame. Avec une franchise toute païenne et un génie artistique incomparable, il a esquissé les chroniques humaines qui ont fait l'émerveillement de toutes les générations qui se sont succédé depuis. Lire Maupassant, c'est l'expérience la plus frémissante de toute la littérature,

LISEZ-LI S PENDANT UNE SEMAINE.

GRATIS !

Vous devez goûter à la saveur enivrante de ces histoires pour comprendre la renommée de Maupassant. Vous devez voir l'exquise beauté de ce livre pour la juger, Belle qualité de papier mince, caractères grands et lisibles, reliure soyeuse à deux tons — ce qui se fait de plus nouveau et de plus beau en fait de reliure.

N'envoyez pas d'argent — mettez à la poste ce coupon.

Acceptez ce livre merveilleux soumis gratuitement à votre examen pendant une semaine. Coupez simplement le coupon et envoyez-le par la poste. Ne payez rien d'avance — rien au facteur. Lisez ces histoires sans pareilles pendant une semaine gratuitement. Décidez ensuite si vous voulez posséder le livre. Vous ne risquez rien. Remplissez et envoyez le coupon tout de suite !

Suit le coupon qui est ainsi rédigé :

Walter et Black — Inc. dept. 848

Messieurs,

Envoyez-moi, soumis gratuitement à mon examen, votre nouvelle édition en un volume des histoires complètes de Guy de Maupassant, 1.000 pages de papier fin imprimé en grands caractères clairs, relié en toile à deux tons à titre doré. Je vous renverrai le livre à vos frais ou je vous enverrai \$ 2.98 en un seul paiement dans la semaine.

\$ 2.98, c'est-à-dire trois dollars environ, ou 75 francs de notre monnaie. Ce n'est vraiment pas trop cher pour avoir 222 nouvelles de Maupassant « à condition ». D'autant plus que tous les bibliographes de Maupassant ne trouvent dans son œuvre que 215 nouvelles... — L. DX.

§

En marge d'une lettre de George Sand à Gustave Flaubert. — On sait que la plupart des livres de Paul Souday qui passèrent dans la première vente (16 octobre), à la salle Silvestre offraient l'intérêt d'être annotés — et parfois de façon très vive — par le critique du *Temps*.

Nous avons sous les yeux un exemplaire de la *Correspondance entre George Sand et Gustave Flaubert* ouvert sur la lettre datée de Nohant, 21 septembre 1866. George Sand écrivait :

Sainte-Beuve, qui vous aime pourtant, prétend que vous êtes affreusement vicieux. Mais peut-être qu'il voit avec des yeux un peu salis, comme ce savant botaniste qui prétend que la germandrée est d'un jaune *sale*. L'observation était si fautive que je n'ai pu m'empêcher d'écrire en marge de son livre : « C'est vous qui avez les yeux sales. »

En marge de ce passage, Paul Souday a écrit deux mots : *Quel culot !*

— L. DX.

§

Le Sottisier universel.

Art. 285, § 1^{er}. — La commission arbitrale prévue à l'article 44, paragraphe 3, de la loi est composée de sept membres permanents désignés :

Deux par la commission supérieure de la caisse nationale des retraites pour la vieillesse ;

Deux par le conseil d'administration de l'office national des assurances sociales ;

Deux par le premier président de la cour d'appel de Paris, parmi les conseillers à la cour ;

Deux par le premier président de la cour des comptes, parmi les conseillers à la cour. — *Journal Officiel* du 5 avril, p. 3998. (A notre connaissance aucun erratum n'a paru.)

Les quelques lignes ajoutées par Napoléon à son testament, toujours avant sa mort... — LÉON DAUDET, *L'Action Française*, 15 octobre.

Voyez-le auscultant le malade qu'on lui amène, la tête appuyée sur son cœur... C'est bien sur le cœur de ses malades qu'il se penche, pas seulement pour écouter les pulsations, mais pour le comprendre et gagner sa confiance, les yeux dans les yeux. — RENÉ CRUCHET, *Mercur de France*, 1^{er} octobre, p. 320 (paroles attribuées au maréchal Lyautey).

THÉRIVE (André) 13 juin 1921, Limoges (Haute-Vienne). — Date de naissance indiquée dans : *Vingt-cinq ans de Littérature française*, tableau de la vie littéraire de 1895 à 1920.

Même au théâtre le spectacle de la mort est craint... Il faut du courage et beaucoup de talent pour faire accepter du public (ailleurs qu'au Grand Guignol) cette vision d'épouvante. Corneille ne l'a pas osé dans « Horace ». Chimène y est frappée dans la coulisse. — DOCTEUR ALCESTE, *Les Cahiers d'Alceste ou l'Introduction à l'Etude de la Psychologie du Malade*, Paris, Maloine, 1929. pp. 104-105.

La nuit sera douce... Je suis végétale. Tout ici est lézard, lézardification générale. — MARYSE CHOISY, *Un mois chez les hommes*, p. 163.

§

Publications du « Mercure de France » :

LUI OU LES FEMMES ET L'AMOUR, suivi de DONC... et de PARAY-LE-MONIAL. Vol. in-16 double couronne, 12 fr. La première édition a été tirée à 1.100 exemplaires sur vergé pur fil Montgolfier, savoir : 1.075 ex. numérotés de 199 à 1273, à 40 francs ; 25 ex. marqués à la presse de A à Z (hors commerce). Il a été tiré en in-8 raisin : 44 ex. sur Japon impérial, numérotés à la presse de 1 à 44, à 175 fr. ; 154 ex. sur Hollande Van Gelder, numérotés à la presse de 45 à 198, à 120 fr.

Le Gérant : A. VALLETTE.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CCXV

CCXV N° 751. — 1^{er} OCTOBRE

KADMI-COHEN.....	<i>Les Evénements de Palestine.....</i>	5
LISE DE MAUREILHAC....	<i>Le Mariage de Séveriano, nouvelle.</i>	54
ANNE HARDOÛIN.....	<i>Poèmes.....</i>	60
RAOUL DE NOLVA.....	<i>Mussolini disciple de Nietzsche...</i>	64
SUNG-NIEN HSU.....	<i>Tou Fou, Poète classique chinois..</i>	78
E. DROUGARD.....	<i>L'Erudition de Villiers de l'Isle-Adam.....</i>	97
IVO VOÏNOVITCH.....	<i>Prologue d'un Drame non écrit. Cinq Visions (I).....</i>	113

REVUE DE LA QUINZAINE. — GABRIEL BRUNET : Littérature, 145 | ANDRÉ FONTAINAS : Les Poèmes, 151 | JOHN CHARPENTIER : Les Romans, 155 | GEORGES BOHN : Le Mouvement scientifique, 163 | ERNEST RAYNAUD : Police et Crimiologie, 164 | SAINT-ALBAN : Chronique des mœurs, 170 | CHARLES-HENRY HIRSCH : Les Revues, 175 | D^r G. CONTENAU : Archéologie, 182 | DIVERS : Chronique de Glozel, 187 | Notes et Documents littéraires. MAXIME REVON : Sur une correspondance de Sainte-Beuve, 198. AURIANT. Une nouvelle adaptation de M. André Maurois : Lord Byron d'après M. de Lesclapart, 205 | GERMAINE MAILLET : Notes et Documents artistiques, L'avenir du film silencieux, 209 | GEORGES MARLOW : Chronique de Belgique, 213 | RENÉ DE WECK : Chronique de la Suisse romande, 221 | JEAN-EDOUARD SPENLÉ : Lettres allemandes, 225 | ÉMILE LALOY : Bibliographie politique, 232 ; | MERCURE : Publications récentes, 249 ; Echos, 250.

CCXV N° 752. — 15 OCTOBRE

HENRY-D. DAVRAY.....	<i>Rudyard Kipling et son temps.....</i>	257
CHARLES S. HEYMANS....	<i>La Vraie Mata-Hari, Courtisane et Espionne (I).....</i>	294
FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN...	<i>Le Rendez-Vous, poème.....</i>	340
ETIENNE BOUGOÛIN.....	<i>Le Problème de la Sarre et la Négociation franco-allemande.....</i>	342
N. BRIAN-CHANINOV.....	<i>Etudes sur la Littérature médiévale russe. Les Œuvres en prose.....</i>	366
IVO VOÏNOVITCH.....	<i>Prologue d'un Drame non écrit. Cinq Visions (fin).....</i>	383

REVUE DE LA QUINZAINE.— EMILE MAGNE : **Littérature**, 422 | ANDRÉ FONTAINAS : **Les Poèmes**, 428 | JOHN CHARPENTIER : **Les Romans**, 432 | ANDRÉ ROUYEYRE : **Théâtre**, 437 | MARCEL BOLL : **Le mouvement scientifique**, 440 | HENRI MAZEL : **Science sociale**, 443 | CHARLES-HENRY HIRSCH : **Les Revues**, 448 | CHARLES MERKI : **Archéologie**, 454 | GÉRARD DE LACAZE-DUTHIERS : **Chronique de Glozel**, 457 | LUCIEN DUPLESSY : **Notes et Documents littéraires. Le journal et la crise du français**, 474 | HENRY-D. DAVRAY : **Lettres anglaises**, 481 | PHILÉAS LEBESGUE : **Lettres Portugaises**, 486 | FRANCISCO CONTRERAS : **Lettres Hispano-Américaines**, 491 | DIVERS : **Bibliographie politique**, 495 ; **Couvrages sur la Guerre de 1914**, 503 | MERCURE : **Publications récentes**, 505 ; **Echos**, 507.

CCXV

N° 753. — 10^r NOVEMBRE

GUSTAVE KAHN.....	<i>Antoine Bourdelle.....</i>	513
GILBERT LÉLY.....	<i>Ne tue ton Père qu'à bon escient, (nouvelle).....</i>	519
SÉBASTIEN-CHARLES LECONTE.....	<i>Les Petits Enfants qui jouaient sur la Plage, poèmes.....</i>	532
LIEUTENANT - COLONEL CHENET.....	<i>Organisation des Frontières.....</i>	536
P.-C. SOLBERG et GUY- CHARLES CROS.....	<i>Platon et le Communisme.....</i>	574
CHARLES-S. HEYMANS....	<i>La Vraie Mata Hari, Courtisane et Espionne (II).....</i>	587

REVUE DE LA QUINZAINE. — GABRIEL BRUNET : **Littérature**, 638 | ANDRÉ FONTAINAS : **Les Poèmes**, 646 | JOHN CHARPENTIER : **Les Romans**, 650 | ANDRÉ ROUYEYRE : **Théâtre**, 655 | GEORGES BOHN : **Le Mouvement scientifique**, 662 | LOUIS CARIO : **Science financière**, 666 | SAINT-ALBAN : **Chronique des Mœurs**, 670 | CHARLES-HENRY HIRSCH : **Les Revues**, 675 | GEORGES BATAULT : **Les Journaux**, 681 | GUSTAVE KAHN : **Art**, 685 | ÉLIE MOROY : **L'Art à l'Étranger**, 691 | CHARLES MERKI : **Archéologie**, 692 | DIVERS : **Chronique de Glozel**, 695 | MARIO MEUNIER : **Lettres Antiques**, 706 | ROBERT DE SOUZA : **Poétique**, 709 | BOYER D'AGEN : **Notes et Documents littéraires. La Tombe de Marceline**, 719 | L. NACHIN : **Notes et Documents d'Histoire. A propos de « la légende du coup d'éventail »**, 725 | ALQUIER : **Notes et Documents scientifiques. Une erreur de Renan**, 727 | RENÉ DE WECK : **Chronique de la Suisse romande**, 733 | HAROLD J. SALEMSON : **Lettres anglo-américaines**, 739 | G. HANET ARCHAMBAULT : **Variétés**, 747 | DIVERS : **Bibliographie politique**, 751 | MERCURE : **Publications récentes**, 757 ; **Echos**, 760 ; **Table des Sommaires du Tome CCXV**, 767.

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR 22, rue Huyghens, 22 PARIS

D^R BINET-SANGLÉ

LA
FOLIE
DE
-: JÉSUS :-

LE RÉSUMÉ EN UN SEUL
DU CÉLÈBRE OUVRAGE EN
QUATRE VOLUMES QUI PRO-
VOQUA TANT D'ÉMOTION
DANS LE MONDE ENTIER

Un volume de 504 pages. 25 fr.

CHEZ



PLON

JEAN BALDE

Grand prix du Roman, Académie Française 1928

L'ARÈNE BRULANTE

Roman, In-16..... 12 fr.

LOUIS VIALLETON

Professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier

L'ORIGINE des ÊTRES VIVANTS L'ILLUSION TRANSFORMISTE

In-8° écu sur alfa avec 4 clichés dans le texte..... 20 fr.

"LE ROSEAU D'OR"
ŒUVRES ET CHRONIQUES
— Quatrième Série —

— 7 —

ROMANO GUARDINI

L'ESPRIT DE LA LITURGIE

Traduction et introduction de ROBERT D'HARCOURT

In-8° écu sur alfa, tiré à 3.300 exemplaires numérotés..... 20 fr.

"LA PALATINE"
Collection d'éditions originales

— 4 —

EMMANUEL ROBIN

ACCUSÉ, LÈVE TOI...

PRIX DU PREMIER ROMAN 1929

Roman, In-8° écu sur alfa tiré à 2.200 exemplaires numérotés. 20 fr.

LE PRIX HARPER à JULIEN GREEN

JULIEN GREEN vient de recevoir pour la traduction de

LÉVIATHAN

Paru aux États Unis sous le titre THE DARK JOURNEY, le prix Harper, le plus important et le plus considéré des prix littéraires de l'Amérique du Nord.

Ce prix est attribué avec de rares garanties d'impartialité puisque les membres du jury votent sans connaître le nom des auteurs qu'ils ont à juger et qu'ils font leur choix sans consulter leurs collègues ni les éditeurs.

Roman. In-16 44^e mille 12 fr.

DU MÊME AUTEUR :

MONT-CINÈRE. Roman In-6 12 fr.
Dans la collection, **L'ABEILLE GARANCE** avec cinquante pages inédites,
sur fil..... 60 fr.

ADRIENNE MESURAT. Roman. In 16. Prix Fémina Anglais. Couronné par
l'Académie française. Choisi par le comité de Book of the Month..... 12 fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

CHANGEMENT D'ADRESSE :

LES ÉDITIONS DE LA BELLE PAGE
en vente à la **LIBRAIRIE LEMARGET**
43, rue Madame —:— PARIS (6^e)

“ Le Livre Neuf ”

Collection de format in-8^o couronne. Brochage de luxe, couverture rempliée

Éditions originales

Cette collection est constituée, non de plaquettes, mais de volumes d'une centaine de pages au moins.

« D'une élégance, d'une exécution technique qui peuvent satisfaire les plus difficiles », écrit M. Raymond Geiger (L'Amour de l'Art), cette collection « est appelée à avoir le plus grand succès. »

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

GUILLAUME APOLLINAIRE CONTEMPORAINS PITTORESQUES

Raoul Ponchon - Alfred Jarry - Ernest La Jeunesse
Remy de Gourmont - Jean Moréas - Catulle Mendès

avec un portrait inédit de l'auteur par PICASSO.

15 exemplaires japon impérial avec 2 épreuves du frontispice.....	180 fr.
20 exemplaires vergé de Hollande Van Gelder fils.....	105 fr.
305 exemplaires vélin d'Arches teinté.....	80 fr.

JACQUES RIVIÈRE

CARNET DE GUERRE

avec un portrait inédit de l'auteur par ANGÉLINE BÉLOFF.

15 exemplaires japon impérial avec deux épreuves du frontispice.....	220 fr.
20 exemplaires vergé de Hollande Van Gelder fils.....	130 fr.
15 exemplaires vélin de Hollande (souscrits par les Bibliophiles du Nord).	
290 exemplaires vélin d'Arches teinté.....	95 fr.

LES ŒUVRES REPRÉSENTATIVES

41, Rue de Vaugirard, PARIS, VI^e. - Précédemment 5, Rue du Puits de l'Ermitte, V^e

VIENT DE PARAÎTRE :

LE XIX^e SIÈCLE

(Sous la direction de René LALOU)

ANDRÉ THÉRIVE

LE PARNASSE

(Accompagné d'un Florilège des principaux Poètes)

Le nom d'*André Thérive* n'est-il pas une garantie de finesse et d'originalité? Son « Parnasse » renouvellera la vision de cette période. Non seulement Thérive étudie le *Parnasse* dans son lent développement avec une précision qui bouleverse parfois curieusement la hiérarchie traditionnelle. Mais il lui trouve avec une subtile ingéniosité, des précurseurs et des successeurs dont les noms surprendront d'abord, qu'il faudra ensuite accepter tant il entre de rigueur dans son spirituel plaidoyer.

Cette étude d'ensemble s'appuie naturellement sur un important florilège (184 pages) où figurent, avec les Parnassiens authentiques, tous les poètes qui ont préparé ou prolongent l'effort technique et l'inspiration artistique des Maîtres Parnassiens.

Un volume in 8° Couronne (19 × 12), broché 12 francs.

Il a été tiré de cet ouvrage 40 Exemplaires sur pur fil Lafuma numérotés, broché 25 francs.

PARAITRONT : Le 15 octobre : LÉON DEFFOUX : *Le Naturalisme*. —
Le 15 Novembre : ROBERT DE SMET : *Le Théâtre Romantique*.

PARUS : J. CHARPENTIER : *Le Symbolisme*. — RENÉ LALOU : *Vers une alchimie lyrique*. — J. HYTIER : *Le Roman de l'Individu*.

LA COLLECTION : LE XIX^e SIÈCLE, précédemment éditée par *Les Arts et le Livre* (Henri JONQUIÈRES éditeur) est devenue notre propriété.

Envoi gratuit sur demande de notre catalogue général
(DIX COLLECTIONS IMPORTANTES)

ENVOI EN DÉPOT AUX LIBRAIRES SUR DEMANDE

CONNAISSEZ-VOUS ?

MAX RADIGUET : Les derniers Sauvages. La vie et les mœurs aux îles Marquises (1842-1859). Avant-propos de Jean Dorsenne.
16 hors-texte héliotypiques sur papier grenu, inédits, de Radiguet.
1 vol., format 15,5×20,5 cm., 240 pages. Couverture couleur très résistante.
PRIX : broché sur joli papier grenu 33 fr.
60 exemplaires numérotés sur Hollande Pannekoek 100 fr.
150 exemplaires numérotés sur Rives 70 fr.

C.-F.-P. FESCHE : La Nouvelle Cythère (Tahiti). Journal de Navigation inédit, écrit à bord de *La Boudeuse*, commandée par le chevalier de Bougainville. Avant-propos de Jean Dorsenne d'après des documents inédits.
1 vol., format 15,5×20,5 cm., 80 pages, 2 hors-texte couleurs et 2 monochromes. Couverture couleurs très résistante.
PRIX : broché sur joli papier grenu 18 fr.
60 exemplaires numérotés sur Hollande Pannekoek 60 fr.
150 exemplaires numérotés sur Rives 40 fr.

Voyages en Virginie et en Floride (xvii^e siècle). Textes traduits du latin par L. Ningler.
Un superbe volume au format 23×29 cm., 320 pages, 76 illustrations en double ton sur fond teinté.
100 exemplaires sur Hollande Van Gelder, numérotés de 1 à 100 290 fr.
exemplaire broché 125 fr.
exemplaire cartonné 145 fr.

Les Frères de La Coste: Flibustiers et Corsaires, par Maurice BESSON.
Un volume au format 23×29 cm. de 430 pages, 150 illustrations, 20 hors-texte, 5 fac-similés couleurs.
100 exemplaires Hollande, numérotés de 1 à 100 275 fr.
exemplaire broché 120 fr.
cartonné, dos toile 135 fr.

Lettres de Napoléon à Joséphine, réunies et préfacées par le Dr Léon CERF.
Première réunion de toutes les lettres connues et sans en rien retrancher.
1 vol. format 15,5×20,5 cm., 200 pages, 16 hors-texte héliotypiques. Couverture couleurs papier très résistant.
L'exemplaire broché sur joli papier grenu 25 fr.
60 exemplaires numérotés sur Hollande Pannekoek 80 fr.
150 exemplaires numérotés sur Rives 60 fr.

(En souscription. Prospectus illustré sur demande)

Navires et Marins de la rame à l'hélice, par les commandants M. GUIERRE, G. LA ROERIE et J. VIVIELLÉ.
2 vol. in-4° (23×29 cm.), 600 pages, 440 illustrations reproduisant 552 documents, 32 hors-texte héliotypiques, 8 fac-similés couleurs.
Les 2 vol. brochés sur papier Hendon mat 190 fr.
cartonnés, dos toile 230 fr.
150 exemplaires, numérotés sur Hollande, illustrations, contrecollées 475 fr.

ÉDITIONS DUCHARTRE & VAN BUGGENHOUDT

15, RUE-ERNEST CRESSON — PARIS-XIV^e

Chèques Postaux Paris 1121-48

Tél. Ségur 68-34

ÉDITIONS DV MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS-6^e (R. C. SEINE 80.493)

PAUL LÉAUTAUD

Passé-Temps

MADAME CANTILI. — SOUVENIRS DE BASOCHE.

LA MORT DE CHARLES-LOUIS PHILIPPE. — UN SALON LITTÉRAIRE.

MÉNAGERIE INTIME. — VILLÉGIATURE.

NOTES ET SOUVENIRS SUR REMY DE GOURMONT.

MADemoiselle BARBETTE. — ADMIRATION AMOUREUSE.

AD. VAN BEVER.

MOTS, PROPOS ET ANECDOTES.

Volume in-16 double couronne. — Prix. . . 12 fr.

SOCIÉTÉ ANONYME COTY

Les actions de la Société Anonyme Coty vont être inscrites prochainement à la Cote officielle de la Compagnie des Agents de Change.

Le capital actuel de la Société est de 60.000.000 fr., divisé en 600.000 actions de 100 fr., nominales; toutes ces actions possèdent indistinctement le même droit aux répartitions de bénéfices et le même droit de vote aux Assemblées générales. Sur les bénéfices nets, il est réparti, après prélèvement de 5 o/o pour la réserve légale, un dividende cumulatif de 10 o/o aux actionnaires; sur le solde, le Conseil d'administration perçoit 3 o/o et le surplus est réparti entre toutes les actions au prorata de leur nombre, déduction faite des sommes consacrées aux réserves et amortissements. Il n'existe ni parts de fondateur, ni dette obligataire ni hypothèque sur les biens de la Société.

La Société a organisé une production autonome dans toutes les branches de la parfumerie; ses fabrications (parfums, poudres, rouges, savonneries, verreries, couvrant une superficie totale de 50.000 mètres carrés, toutes situées dans la banlieue immédiate de Paris.

Les bénéfices nets, en progression constante, sont passés de 11 millions de fr. en 1924 à plus de 44 millions de fr. en 1928.

Au cours des trois dernières années, la Société a réparti entre ses actionnaires 74 millions de fr. de dividendes et 20 millions de francs par distribution d'actions gratuites. Elle a consacré 16 millions au développement de ses usines et de son matériel; leur valeur au bilan est ainsi passée de 20 millions de fr. à 36 millions de fr. Parallèlement à ces dépenses, les amortissements s'élevaient de 4 millions à 36 millions; ainsi, la totalité des sommes dépensées pour l'achat des terrains et des immeubles, pour les constructions et installations, la totalité des machines et du matériel, sont aujourd'hui complètement amorties.

Malgré l'importance de ces distributions de bénéfices et de ces amortissements, les réserves ont progressé de 9 millions de fr. en 1925 à 39 millions de fr. au 1^{er} janvier 1929.

Au 31 décembre 1928, la Société avait en caisse et dans les banques plus de 43 millions de francs. Alors que les exigibilités totales s'élevaient à 65 millions de francs, les disponibilités étaient de 67 millions de francs auxquelles s'ajoutaient plus de 100 millions de francs de valeurs réalisables.

OFFICIERS MINISTERIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne

Vente au Palais, 10 octobre 1929, 2 heures

PROPRIÉTÉ A GENNEVILLIERS

6, rue du Pont de Saint-Ouen, comprenant diverses constructions, contenance 648 m. 40. Mise à prix : 250.000 francs.

S'adresser à M^e J. LAVERNE, avoué, 4, rue de Grammont, M^e E. Laverne notaire.

DEMANDEZ

LE

CATALOGUE COMPLET

LES ÉDITIONS

DU

MERCURE DE FRANCE

ÉDITIONS S. E. T.

57, Avenue de la Grande-Armée - PARIS-XVI^e

LÉON RIOTOR

Une FAMILLE de LOUPS

Chronique du Règne de Henri II

...Je dois dire ici quelques mots d'une tradition du pays, à laquelle il ne faut pas attacher trop d'importance, mais que l'on ne doit pas négliger pourtant...

...La plupart des châteaux renferment des souterrains... d'autres enfin, débouchant à une assez grande distance, paraissent avoir fourni un moyen de communiquer secrètement avec la campagne.

PROSPER MÉRIMÉE.

Un volume 12 fr.

*En vente chez tous les Libraires
et aux Messageries Hachette*

ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS-6^e (R. C. SEINE 80.493)

VIENT DE PARAÎTRE

HAVELOCK ELLIS

XXXXXXXXXX

ÉTUDES DE PSYCHOLOGIE SOCIALE

L'Hygiène sociale

I

La Femme dans la Société

ÉDITION FRANÇAISE REVUE ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR

TRADUITE PAR LUCIE SCHWOB

Volume in-8. — Prix 20 fr.

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES DE PSYCHOLOGIE SEXUELLE

Edition française revue et augmentée par l'auteur

Traduite par A. VAN GENNEP

- I. LA PUDEUR, LA PÉRIODICITÉ SEXUELLE. L'AUTO-ÉROTISME. Vol. in-8 20 fr.
- II. L'INVERSION SEXUELLE. Vol. in-8 20 fr.
- III. L'IMPULSION SEXUELLE. Vol. in-8 20 fr.
- IV. LA SÉLECTION SEXUELLE CHEZ L'HOMME. *Toucher, Odorat, Oûie, Vision.* Vol. in-8 20 fr.
- V. LE SYMBOLISME ÉROTIQUE. *Le Mécanisme de la Détumescence.* Vol. in-8 20 fr.
- VI. L'ÉTAT PSYCHIQUE PENDANT LA GROSSESSE, LA MÈRE ET L'ENFANT. Vol. in-8 20 fr.
- VII. L'ÉDUCATION SEXUELLE. Vol. in-8 20 fr.
- VIII. L'ÉVALUATION DE L'AMOUR. LA CHASTETÉ. L'ABSTINENCE SEXUELLE. Vol. in-8 20 fr.

AU CABINET DU LIVRE. -- JEAN FORT, ÉDITEUR

79, Rue de Vaugirard, 79. — PARIS (VI^e)

CH. P. Paris 544.68.

Téléph. : Littre 67.99.

LOUIS PERCEAU :

LE CABINET SECRET DU PARNASSE

Recueil de poésies libres, rares ou peu connues, pour servir de supplément
aux OEuvres dites complètes des poètes français

PIERRE DE RONSARD ET LA PLÉIADE

Un volume in-12 carré, sur vergé teinté. Ouvrage tiré à 2.615 exemplaires numérotés
sur alfa Bulki. 20 fr.

LES CONTES DROLATIQUES

PAR LE SIEUR DE BALZAC

Edition de grand luxe, avec 350 compositions de LUCIEN MÉTIVET

Un volume grand in-8 sur pur fil Vincent Montgolfier. 180 fr.

P. D'ANNIEL :

SOLANGE

OU INTRODUCTION A LA VIE CONJUGALE

Roman en vers ☞

Préface de PAUL REBOUX — Eaux-fortes de SYLVAIN SAUVAGE

Un volume in-8 carré, sur vélin d'Arches. 100 fr.

PIETRO ARETINO :

LES DIALOGUES

Edition de luxe des célèbres *Ragionamenti*

Introduction de PIERRE DUFAY

Gravures et eaux-fortes de VISET et MARTIN VAN MAELE

Deux volumes in-8 sur hollande Pannekoek 350 fr.

ALFRED JARRY :

L'AMOUR EN VISITES

Préface de LOUIS PERCEAU — Bois en couleurs et noir de DAOUT

Un volume in-12 sur papier Lafuma teinté. 35 fr.

VIENT DE PARAÎTRE :

EROS S'AMUSE

Roman

par PIERRE D'ANNIEL

Prix.. 12 fr.

Vient de paraître :

- GEORGE SOULIÉ DE MORANT : **Histoire de la Chine** de l'antiquité jusqu'en 1929. In-8 avec 7 cartes. **50 fr.**
- FRANCIS DELAISI : **Les Deux Europes**. Préface de DANNIE HEINEMAN. In-8 avec 3 cartes. **20 fr.**
- A. THOMAZI, Capitaine de vaisseau de réserve : **La Marine Française dans la Grande Guerre (1914-1918)**. Tome IV : **La Guerre Navale dans la Méditerranée**. Préface du Vice-Amiral DUMESNIL. In-8 avec 6 cartes. **24 fr.**
- E. ASHMEAD-BARTLETT, Directeur du « Sunday Times », Envoyé spécial de la presse londonienne aux Dardanelles (1915) : **La vérité sur les Dardanelles**. Traduit de l'anglais par A. THOMAZI. In-8 avec 17 photographies hors texte et 3 cartes. **30 fr.**
- FRÉDÉRIC III, Empereur d'Allemagne : **Journal de Guerre (1870-1871)**. Traduction française par le lieutenant E. DURIAU. In-8, avec 8 illustrations hors texte. **30 fr.**
- S. PLATONOV, ancien professeur d'Histoire à l'Université de Pétrograd : **Boris Godounov, Tsar de Russie (1598-1605)**. Traduit du russe par H. DE WITTE, avec l'autorisation de l'auteur. In-8 avec 19 gravures hors texte. **25 fr.**
- R. OTTO, professeur à l'Université de Marbourg : **Le Sacré**. L'élément non-rationnel dans l'idée du divin et sa relation avec le rationnel. Traduction française par ANDRÉ JUNDT, professeur à la Faculté libre de Théologie protestante de Paris, revue par l'auteur, d'après la dix-huitième édition allemande. In-8. **25 fr.**
- IVAN TOURGUÉNIEV : **Récits d'un chasseur**. Recueil complet des esquisses et récits publiés de 1847 à 1876. Traduction nouvelle et intégrale avec commentaire par LOUIS JOUSSERANDOT. In-16 de 656 pages, avec un portrait en frontispice. **30 fr.**
- CH. DE LARIVIÈRE, Commandeur de l'Ordre de Sainte-Anne de Russie au cou : **La Princesse Tarakanov** suivi du **Drame du Château de Lohde**. In-8, avec 8 gravures hors texte. **18 fr.**
- D^r FRITZ LEUENBERGER, Président central de l'Association des Apiculteurs suisses : **Les Abeilles**. Anatomie et Physiologie. Traduit de l'allemand par GEORGE JAUBERT, Docteur ès sciences, Secrétaire général adjoint de la Société Centrale d'Apiculture de Paris, Membre d'honneur de l'Apis Club de Londres. In-8, avec 104 illustrations dont 89 photographies originales. Cartonné toile. **50 fr.**
Broché **40 fr.**
- Œuvres de Molière**, illustrées de gravures anciennes et publiées d'après les textes originaux, avec des notes par BERTRAND GUÉGAN. Tome VII. In-16 sur beau papier vergé d'Alfa. **20 fr.**
- Almanach Pestalozzi 1930**. Agenda Payot pour la jeunesse. Huitième année. In-12 avec plus de 500 illustrations dans le texte, relié. **12 fr.**
Broché. **9 fr.**

EDITIONS DV MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS-VI^e (R. C. SEINE 80.493)

ŒUVRES DE GEORGES DUHAMEL

ROMAN

Vie des Martyrs, 1914-1916.	Vol. in-16....	12	»
Civilisation, 1914-1917.	(Prix Goncourt, 1918.) Vol. in-16.....	12	»
Confession de Minuit.	Vol. in-16.....	12	»
Les Hommes abandonnés.	Vol. in-16.....	12	»
Deux Hommes.	Vol. in-16.....	12	»
Le Prince Jaffar.	Vol. in-16.....	22	»
La Pierre d'Horeb.	Vol. in-16.....	12	»
Journal de Salavin.	Vol. in-16.....	12	
La Nuit d'Orage.	Vol. in-16.....	12	»
Les Sept dernières Plaies	Vol. in-16.....	12	»

LITTÉRATURE

Paul Claudel, suivi de Propos critiques.			
Vol. in-16.....		12	»
Les Poètes et la Poésie.	Vol. in-16.....	12	»
Les Plaisirs et les Jeux,	Mémoires du CUIP et du TIOUP. Vol. in-16	12	»
Lettres au Patagon.	Vol. in-16	12	
Le Voyage de Moscou.	Vol. in-16.....	12	»

PHILOSOPHIE

La Possession du Monde.	Vol. in-16.....	12	»
Entretiens dans le tumulte,	Chronique contempo- raine, 1918-1919. Vol. in-16.....	12	»

POÉSIE

Elégies.	Vol. in-16.....	9	»
----------	-----------------	---	---

THÉÂTRE

Le Combat,	Pièce en 5 actes. Vol. in-16.....	12	»
La Journée des Aveux,	Comédie en 3 actes, suivie de Quand vous voudrez, Comédie en un acte. Vol. in-16.....	12	»
La Lumière,	Pièce en 4 actes. Vol. in-18.....	7	50

ÉMILE HAZAN & C^{IE}, ÉDITEURS

8, rue de Tournon, PARIS-VI^e

VIENT DE PARAÎTRE :

FRANCIS CARCO

COMPLÉMENTAIRES

Ouvrage illustré de documents inédits, dont un portrait par MAX JACOB, un portrait et deux aquarelles par

DIGNIMONT

10 Ex. sur Japon Impérial	300 fr.
25 Ex. sur Hollande Van Gelder	150 fr.
1000 Ex. sur Vélin Navarre	60 fr.

EN SOUSCRIPTION :

Pour paraître le 15 Novembre

FRANCIS CARCO

JESUS-LA-CAILLE

Edition de luxe illustrée d'eaux-fortes originales, en couleurs, de

DIGNIMONT

1 Ex. sur Japon Impérial, avec tous les originaux..	5000 fr.
7 Ex. sur Japon Impérial, avec un croquis original..	600 fr.
25 Ex. sur Hollande Van Gelder.....	300 fr.
800 Ex. sur Velin d'Arches.....	150 fr.

Le prix des exemplaires sur Arches sera porté à **175** francs à partir du 15 Novembre.

Cet ouvrage est le premier de la série des

“ OEUVRES DE FRANCIS CARCO ”

en neuf volumes.

SPÉCIMEN ILLUSTRÉ, SUR DEMANDE

ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

26, RUE DE CONDÉ, PARIS-6^e (R. C. SEINE 80.493)

ENRIQUE LARRETA

ZOGOÏBI

— ROMAN —

Traduit de l'espagnol par

FRANCIS DE MIOMANDRE

1 volume in-16. — Prix. 12 francs

DU MÊME AUTEUR :

La Gloire de don Ramire

UNE VIE AU TEMPS DE PHILIPPE II

— ROMAN —

Traduit de l'espagnol par

REMY DE GOURMONT

1 volume in-18. — Prix. 12 francs

ALBIN MICHEL, 22, rue Huyghens, 22

ÉDITEUR

PARIS

Vient de paraître :

FRANCIS CARCO

IMAGES CACHÉES

Un volume in-16, broché, 12 fr.

Du même auteur :

L'Homme traqué	1 vol.	De Montmartre au quartier Latin	1 vol.
Grand prix du Roman 1922		Les Innocents	1 vol.
Bob et Bobette s'amuse	1 vol.	L'Amour Vénal	1 vol.
Verotchka l'Étrangère ou le Goût du Malheur	1 vol.	Rue Pigalle	1 vol.
Rien qu'une femme	1 vol.	Printemps d'Espagne	1 vol.
L'Equipe	1 vol.		
Chaque vol. in-16, broché		12 fr.	

DERNIÈRES PUBLICATIONS

ORIENT

CHENG TCHENG

MA MÈRE ET MOI à travers la Révolution chinoise

Un volume in-8^o écu 15.—

ELIAN-J.-FINBERT

LES CONTES DE COHA (Récits populaires égyptiens)

Un volume in-8^o écu 15.—

JEAN MARQUÈS-RIVIÈRE

A L'OMBRE DES MONASTÈRES THIBÉTAINS. Préface de MAURICE MAGRE

Un volume in-8^o écu 15.—

Il a été tiré de chacun de ces volumes 150 ex. sur pur fil.. .. 36.—

OCCIDENT

JEAN DE PANCE

LES DEUX CITÉS

Un volume in-8^o écu 12.—

Pur fil 30.—

AUGUR

LES AIGLES LUTTENT SUR LA BALTIQUE. Préface de JACQUES SEYDOUX

Un volume in-8^o écu 15.—

ROMANS

HENRI DE ZIEGLER

LA VEGA. Préface de J. J. THARAUD

Un volume in-8^o couronne 12.—

50 ex. sur pur fil 40.—

ARTHUR SCHNITZLER

MADAME BEATE ET SON FILS. Trad. HELLA et BOURNAC

Un volume in-8^o couronne 12.—

50 ex. sur pur fil 40.—

LÉONARD MERRICK

CYNTHIA. Trad. de l'anglais par MARGUERITE CHEVALLEY

Un volume in-8^o couronne 12.—

50 ex. sur pur fil.. .. . 40.—

LITTÉRATURE

NOËL VESPER

PERSPECTIVES, Politiques, Poètes, Philosophes. Préface de LOUIS LAFON

Un volume in-8^o couronne 15.—

ALEXIS DANAN

L'ARMÉE DES HOMMES SANS HAINE

Un plaquette in-8^o couronne avec 6 hors texte.. .. . 8.—



SOCIÉTÉ D'ÉDITION
"LES BELLES LETTRES"

95, Boulevard Raspail, PARIS (6^e)



VIENNENT DE PARAÎTRE

COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE
 sous le patronage de l'Association GUILLAUME BUDÉ

PLATON

Le Banquet. — Texte établi et traduit par M. L. ROBIN 25 fr.
 Ex-numéroté..... 50 fr.

CICÉRON

Discours - Tome VII. — Texte établi et traduit par M. A. BOULANGER... 20 fr.
 Ex-numéroté..... 41 fr.

HORACE

Odes et Epodes. — Texte établi et traduit par M. F. VILLENEUVE..... 35 fr.
 Ex-numéroté..... 70 fr.

TERTULLIEN

Apologétique. — Texte établi et traduit par M. J.-P. WALTZING 20 fr.
 Ex-numéroté..... 41 fr.

COLLECTION "LE MONDE ROMAIN"

GUIDE ILLUSTRÉ DES CAMPAGNES DE CÉSAR EN GAULE

par M. L.-A. CONSTANS 15 fr.

COLLECTION SHAKESPEARE

LA TRAGÉDIE DE JULES CÉSAR

Traduit par M. C. M. GARNIER 12 fr.
 Ex-numéroté..... 36 fr.

LA TRAGÉDIE DU ROI RICHARD III

Traduit par M. J. DELCOURT..... 12 fr.
 Ex-numéroté..... 36 fr.

COLLECTION DE LITTÉRATURE ANGLAISE

PERCY BYSSHE SHELLEY

Œuvres choisies. Tome I, texte anglais et traduction en vers par
 M. M. CASTELAIN..... 20 fr.

EXTRAIT DU CATALOGUE DES PUBLICATIONS DU MERCURE DE FRANCE

AD. VAN BEVER ET P. LÉAUTAUD

Poètes d'Aujourd'hui..... 2 vol.

LÉON BLOY

L'Ame de Napoléon..... 1 vol.
Au Seuil de l'Apocalypse..... 1 vol.
Celle qui pleure..... 1 vol.
Dans les Ténèbres..... 1 vol.
Les Dernières Colonnes de l'Eglise... 1 vol.
Le Désespéré..... 1 vol.
Exégèse des Lieux Communs..... 1 vol.
Exégèse des Lieux Communs, nouvelle série..... 1 vol.
La Femme Pauvre..... 1 vol.
Le Fils de Louis XVI..... 1 vol.
L'Invendable..... 1 vol.
Méditations d'un Solitaire en 1916... 1 vol.
Le Menaçant ingrat..... 2 vol.
Mon Journal..... 2 vol.
Pages choisies..... 1 vol.
Le Pèlerin de l'Absolu..... 1 vol.
La Porte des Humbles..... 1 vol.
Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne..... 2 vol.
Le Vieux de la Montagne..... 1 vol.

LÉON BOCQUET

Albert Samain..... 1 vol.

GEORGES BONNEAU

Albert Samain poète symboliste..... 1 vol.

F.-A. CAZALS ET GUSTAVE LE ROUGE

Les Derniers Jours de Paul Verlaine. 1 vol.

PAUL CLAUDEL

Art poétique..... 1 vol.
Connaissance de l'Est..... 1 vol.
Théâtre..... 4 vol.

MARCEL COULON

Témoignages..... 3 vol.

HENRY-D. DAVRAY

Oscar Wilde. *La Tragédie finale*.... 1 vol.

ÉMILE DESPAX

La Maison des Glycines..... 1 vol.

GEORGES DUHAMEL

Civilisation, 1914-1917..... 1 vol.
Le Combat..... 1 vol.

Confession de Minuit..... 1 vol.
Deux Hommes..... 1 vol.
Elégies..... 1 vol.
Entretiens dans le tumulte..... 1 vol.
Les Hommes abandonnés..... 1 vol.
Journal de Salavin..... 1 vol.
La Journée des Aveux..... 1 vol.
Lettres au Patagon..... 1 vol.
La Lumière..... 1 vol.
La Nuit d'orage..... 1 vol.
Paul Claudel..... 1 vol.
La Pierre d'Horeb..... 1 vol.
Les Plaisirs et les Jeux..... 1 vol.
Les Poètes et la Poésie..... 1 vol.
La Possession du Monde..... 1 vol.
Le Prince Jaffar..... 1 vol.
Les Sept Dernières Plaies..... 1 vol.
Vie des Martyrs, 1914-1916..... 1 vol.
Le Voyage de Moscou..... 1 vol.

ANDRÉ FONTAINAS

Histoire de la Peinture française aux XIX^e et XX^e siècles (1801-1920)... 1 vol.
La Vie d'Edgar A. Poe..... 1 vol.

ÉDOUARD GANCHE

Dans le Souvenir de Frédéric Chopin. 1 vol.
Frédéric Chopin..... 1 vol.

JULES DE GAULTIER

Le Bovarysme..... 1 vol.
Comment naissent les dogmes..... 1 vol.
La Dépendance de la Morale et l'Indépendance des Mœurs..... 1 vol.
De Kant à Nietzsche..... 1 vol.
Nietzsche et la Réforme philosophique..... 1 vol.
Les Raisons de l'Idéalisme..... 1 vol.

ANDRÉ GIDE

L'Immoraliste..... 1 vol.
Nouveaux Prétextes..... 1 vol.
Oscar Wilde..... 1 vol.
La Porte étroite..... 1 vol.
Prétextes..... 1 vol.

MAXIME GORKI

L'Angoisse..... 1 vol.
L'Annonciateur de la Tempête..... 1 vol.
Les Déchus..... 1 vol.
Les Vagabonds..... 1 vol.
Varenka Olessova..... 1 vol.

(1) Envoi sur demande du Catalogue complet, indiquant formats et prix.

JEAN DE GOURMONT

<i>L'Art d'aimer</i>	1 vol.
<i>Muses d'Aujourd'hui</i>	1 vol.
<i>La Toison d'Or</i>	1 vol.

REMY DE GOURMONT

<i>Le Chemin de velours</i>	1 vol.
<i>Les Chevaux de Diomède</i>	1 vol.
<i>Un Cœur virginal</i>	1 vol.
<i>Couleurs</i>	1 vol.
<i>La Culture des Idées</i>	1 vol.
<i>Dialogues des Amateurs sur les choses du temps</i>	1 vol.
<i>Divertissements</i>	1 vol.
<i>Epilogues</i>	4 vol.
<i>Esthétique de la Langue française</i>	1 vol.
<i>Histoires magiques</i>	1 vol.
<i>Lettres à l'Amazone</i>	1 vol.
<i>Lettres intimes à l'Amazone</i>	1 vol.
<i>Lettres d'un Satyre</i>	1 vol.
<i>Lettres à Sixtine</i>	1 vol.
<i>Lilith suivi de Théodat</i>	1 vol.
<i>Le Livre des Masques</i>	1 vol.
<i>Le II^e Livre des Masques</i>	1 vol.
<i>Nouveaux Dialogues des Amateurs sur les choses du temps</i>	1 vol.
<i>Une Nuit au Luxembourg</i>	1 vol.
<i>Pages choisies</i>	1 vol.
<i>D'un Pays lointain</i>	1 vol.
<i>Le Pèlerin du Silence</i>	1 vol.
<i>Pendant la Guerre</i>	1 vol.
<i>Pendant l'Orage</i>	1 vol.
<i>Physique de l'Amour</i>	1 vol.
<i>Le Problème du Style</i>	1 vol.
<i>Promenades littéraires</i>	7 vol.
<i>Promenades philosophiques</i>	3 vol.
<i>Sixtine</i>	1 vol.
<i>Le Songe d'une Femme</i>	1 vol.

CHARLES GUÉRIN

<i>Le Cœur Solitaire</i>	1 vol.
<i>L'Homme intérieur</i>	1 vol.
<i>Premiers et Derniers Vers</i>	1 vol.
<i>Le Semeur de Cendres</i>	1 vol.

HAVELOCK ELLIS

<i>Etudes de Psychologie sexuelle</i>	8 vol.
<i>Le Monde des Rêves</i>	1 vol.

FRANCK HARRIS

<i>Montès le Matador</i>	1 vol.
<i>La Vie et les Confessions d'Oscar Wilde</i>	2 vol.

LAFCADIO HEARN

<i>Chita</i>	1 vol.
<i>Contes des Tropiques</i>	1 vol.
<i>En glanant dans les champs de Boudha</i>	1 vol.
<i>Esquisses martiniquaises</i>	1 vol.
<i>Fantômes de Chine</i>	1 vol.

Feuilles éparses de Littératures étrangères

<i>Le Japon</i>	1 vol.
<i>Kotto</i>	1 vol.
<i>Kwaïdan</i>	1 vol.
<i>Lettres Japonaises</i>	1 vol.
<i>La Lumière vient de l'Orient</i>	1 vol.
<i>Le Roman de la Voie lactée</i>	1 vol.
<i>Youma</i>	1 vol.

FRANCIS JAMMES

<i>Choix de Poèmes</i>	1 vol.
<i>Clairières dans le Ciel</i>	1 vol.
<i>Cloches pour deux Mariages</i>	1 vol.
<i>De l'Angelus de l'Aube à l'Angelus du Soir</i>	1 vol.
<i>Le Deuil des Primevères</i>	1 vol.
<i>Feuilles dans le vent</i>	1 vol.
<i>Les Géorgiques chrétiennes</i>	1 vol.
<i>Ma Fille Bernadette</i>	1 vol.
<i>Ma France poétique</i>	1 vol.
<i>Janot-poète</i>	1 vol.
<i>Monsieur le Curé d'Ozeron</i>	1 vol.
<i>Le Poète Rustique</i>	1 vol.
<i>Le Livre des Quatrains</i>	4 vol.
<i>Les Robinsons basques</i>	1 vol.
<i>Le Roman du Lièvre</i>	1 vol.
<i>Le Rosaire au Soleil</i>	1 vol.
<i>Le Tombeau de Jean de La Fontaine</i>	1 vol.
<i>Trente-six Femmes</i>	1 vol.
<i>Le Triomphe de la Vie</i>	1 vol.
<i>La Vierge et les Sonnets</i>	1 vol.

RUDYARD KIPLING

<i>Actions et Réactions</i>	1 vol.
<i>Les Bâtisseurs de Ponts</i>	1 vol.
<i>« Capitaines Courageux »</i>	1 vol.
<i>Le Chat Maltais</i>	1 vol.
<i>Contes Choisis</i>	1 vol.
<i>Du Cran!</i>	1 vol.
<i>L'Histoire des Gadsby</i>	1 vol.
<i>L'Homme qui voulut être roi</i>	1 vol.
<i>Kim</i>	2 vol.
<i>Lettres du Japon</i>	1 vol.
<i>Le Livre de la Jungle</i>	1 vol.
<i>Le Second Livre de la Jungle</i>	1 vol.
<i>La plus belle Histoire du monde</i>	1 vol.
<i>Le Retour d'Imray</i>	1 vol.
<i>Sa Majesté le Roi</i>	1 vol.
<i>Stalky et Cie</i>	1 vol.
<i>Sur le Mur de la Ville</i>	1 vol.

JULES LAFORGUE

<i>Mélanges posthumes</i>	1 vol.
<i>Moralités légendaires</i>	1 vol.
<i>Poésies complètes</i>	2 vol.

ENRIQUE LARRETA

<i>La Gloire de don Ramire</i>	1 vol.
<i>Zogoïbi</i>	1 vol.

LOUIS LE CARDONNEL

- Carmina Sacra*..... 1 vol.
De l'une à l'autre Aurore..... 1 vol.
Poèmes..... 1 vol.

EDMOND LEPELLETIER

- Emile Zola, sa Vie, son Œuvre*..... 1 vol.
Paul Verlaine, sa Vie, son Œuvre.. 1 vol.

CHARLES VAN LERBERGHE

- La Chanson d'Eve*..... 1 vol.
Les Fleureurs..... 1 vol.

MAURICE MAETERLINCK

- Le Trésor des Humbles*..... 1 vol.

JEAN MORAS

- Choix de Poèmes*..... 1 vol.
Contes de la Vieille France..... 1 vol.
Esquisses et Souvenirs..... 1 vol.
Iphigénie..... 1 vol.
Psèmes et Sylves..... 1 vol.
Poèmes et Poésies..... 1 vol.
Reflexions sur quelques Poètes..... 1 vol.
Lés Stances..... 1 vol.
Variations sur la Vie et les Livres.. 1 vol.

FRÉDÉRIC NIETZSCHE

- Ainsi parlait Zarathoustra*..... 2 vol.
Aurore..... 1 vol.
Considérations inactuelles..... 2 vol.
Le Crépuscule des Idoles..... 1 vol.
Ecce Homo suivi de Poésies..... 1 vol.
Le Gai Savoir..... 1 vol.
La Généalogie de la Morale..... 1 vol.
Humain, trop Humain (1^{re} partie). 2 vol.
L'Origine de la Tragédie..... 1 vol.
Pages choisies..... 1 vol.
Par delà le Bien et le Mal..... 1 vol.
La Volonté de Puissance..... 2 vol.
Le Voyageur et son Ombre (Humain, trop Humain (II^e partie))..... 1 vol.

LOUIS PERGAUD

- De Goupil à Margot*..... 1 vol.
La Guerre des Boutons..... 1 vol.
La Revanche du Corbeau..... 1 vol.
Le Roman de Miraut..... 1 vol.
Les Rustiques..... 1 vol.
La Vie des Bêtes..... 1 vol.

GEORGES POLTI

- Les Trente-six Situations dramatiques* 1 vol.

RACHILDE

- L'Animale*..... 1 vol.
Contes et Nouvelles suivis du Théâtre 1 vol.
Dans le Puits..... 1 vol.

- Le Dessous*..... 1 vol.
L'Heure Sexuelle..... 1 vol.
Les Hors Nature..... 1 vol.
L'Imitation de la Mort..... 1 vol.
La Jongleuse..... 1 vol.
Le Meneur de Louves..... 1 vol.
La Sanglante Ironie..... 1 vol.
Son Printemps..... 1 vol.
La Tour d'Amour..... 1 vol.

HENRI DE RÉGNIER

de l'Académie Française

- L'Altana, ou la Vie vénitienne*..... 2 vol.
Les Amants Singuliers..... 1 vol.
L'Amphisbène..... 1 vol.
Les Bonheurs perdus..... 1 vol.
Le Bon Plaisir..... 1 vol.
La Canne de Jaspe..... 1 vol.
La Cité des Eaux..... 1 vol.
Couleur du Temps..... 1 vol.
La Double Maîtresse..... 1 vol.
L'Escapade..... 1 vol.
Esquisses Vénitienes..... 1 vol.
Figures et Caractères..... 1 vol.
La Flambée..... 1 vol.
Flamma tenax..... 1 vol.
Histoires incertaines..... 1 vol.
L'Illusion héroïque de Tito Bassi... 1 vol.
Les Jeux Rustiques et Divins..... 1 vol.
Le Mariage de Minuit..... 1 vol.
Les Médailles d'Argile..... 1 vol.
1914-1916..... 1 vol.
Le Miroir des Heures..... 1 vol.
Le Passé vivant..... 1 vol.
La Pécheresse..... 1 vol.
La Peur de l'amour..... 1 vol.
Le Plateau de Laque..... 1 vol.
Poèmes, 1887-1892..... 1 vol.
Portraits et Souvenirs..... 1 vol.
Premiers Poèmes..... 1 vol.
Proses datées..... 1 vol.
Les Rencontres de M. de Bréot.... 1 vol.
Romaine Mirmault..... 1 vol.
La Sandale ailée..... 1 vol.
Les Scrupules de Sganarelle..... 1 vol.
Sujets et Paysages..... 1 vol.
Les Vacances d'un jeune homme sage..... 1 vol.
Vestigia Flammæ..... 1 vol.

JULES RENARD

- Le Vigneron dans sa Vigne*..... 1 vol.

ARTHUR RIMBAUD

- Les Illuminations*..... 1 vol.
Poésies..... 1 vol.
Une Saison en Enfer..... 1 vol.

JOHN RUSKIN

(Traduit par MARCEL PROUST)

- La Bible d'Amiens*..... 1 vol.
Sésame et les Lys..... 1 vol.

ALBERT SAMAIN

<i>Le Chariot d'Or</i>	1 vol.
<i>Contes</i>	1 vol.
<i>Aux Flancs du Vase, suivi de Poly-</i> <i>phème</i>	1 vol.
<i>Au Jardin de l'Infante</i>	1 vol.
<i>Polyphème</i>	1 vol.

CÉSAR SANTELLI

<i>Georges Duhamel</i>	1 vol.
------------------------------	--------

MARCEL SCHWOB

<i>La Lampe de Psyché</i>	1 vol.
<i>Spicilège</i>	1 vol.

OCTAVE SÉRÉ

<i>Musiciens Français d'aujourd'hui</i>	1 vol.
------------------------------------------------	--------

LAURENT TAILHADE

<i>Laurent Tailhade intime</i>	1 vol.
<i>Poèmes aristophanesques</i>	1 vol.
<i>Poèmes élégiaques</i>	1 vol.

MARK TWAIN

<i>Le Capitaine Tempête</i>	1 vol.
<i>Contes choisis</i>	1 vol.
<i>Exploits de Tom Sawyer détective</i> ..	1 vol.
<i>Les Legs de 30 000 dollars</i>	1 vol.
<i>Un Pari de Milliardaires</i>	1 vol.
<i>Les Peterkins</i>	1 vol.
<i>Plus fort que Sherlock Holmès</i>	1 vol.
<i>Le Prétendant américain</i>	1 vol.

ÉMILE VERHAEREN

<i>Les Ailes rouges de la Guerre</i>	1 vol.
<i>La vie qui s'éloigne</i>	1 vol.
<i>Les Blés mouvants</i>	1 vol.
<i>Choix de Poèmes</i>	1 vol.
<i>Cinq Drames</i>	1 vol.
<i>Les Flammes Hautes</i>	1 vol.
<i>Les Forces tumultueuses</i>	1 vol.
<i> Hélène de Sparte, Les Aubes</i>	1 vol.
<i>Les Heures du Soir, précédées des</i> <i>Heures claires et des Heures d'Après-</i> <i>Midi</i>	1 vol.
<i>Impressions, I, II, III</i>	3 vol.
<i>La Multiple Splendeur</i>	1 vol.
<i>Poèmes</i>	1 vol.
<i>Poèmes, nouvelle série</i>	1 vol.
<i>Poèmes, troisième série</i>	1 vol.
<i>Les Rythmes souverains</i>	1 vol.
<i>Toute la Flandre I, II, III</i>	3 vol.
<i>Les Villes tentaculaires, précédées des</i> <i>Campagnes hallucinées</i>	1 vol.
<i>Les Visages de la Vie</i>	1 vol.

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN

<i>Choix de Poèmes</i>	1 vol.
<i>Le Domaine Royal</i>	1 vol.
<i>Plus loin</i>	1 vol.
<i>La Sagesse d'Ulysse</i>	1 vol.
<i>Voix d'Ionie</i>	1 vol.

VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

<i>Derniers Contes</i>	1 vol.
<i>Œuvres</i>	9 vol.

H.-G. WELLS

<i>L'Amour et M. Lewisham</i>	1 vol.
<i>Anne Véronique</i>	1 vol.
<i>Anticipations</i>	1 vol.
<i>La Burlesque Equipée du Cycliste</i> ..	1 vol.
<i>La Découverte de l'Avenir et le</i> <i>Grand Etat</i>	1 vol.
<i>Douze Histoires et un Rêve</i>	1 vol.
<i>Effrois et Fantasmagories</i>	1 vol.
<i>La Guerre dans les airs</i>	1 vol.
<i>La Guerre des Mondes</i>	1 vol.
<i>L'Histoire de M. Polly</i>	1 vol.
<i>Une Histoire des Temps à venir</i>	1 vol.
<i>L'Île du Docteur Moreau</i>	1 vol.
<i>La Machine à explorer le Temps</i>	1 vol.
<i>La Merveilleuse Visite</i>	1 vol.
<i>Miss Waters</i>	1 vol.
<i>Le Pays des Aveugles</i>	1 vol.
<i>Les Pirates de la mer</i>	1 vol.
<i>Place aux Géants</i>	1 vol.
<i>Les Premiers Hommes dans la Lune</i> ..	1 vol.
<i>Quand le Dormeur s'éveillera</i>	1 vol.
<i>Au Temps de la Comète</i>	1 vol.
<i>Une Utopie moderne</i>	1 vol.

WALT WHITMAN

<i>Feuilles d'herbe</i>	2 vol.
<i>Pages de Journal</i>	1 vol.

OSCAR WILDE

<i>Ballade de la Geôle de Reading</i>	1 vol.
<i>De Profundis</i>	1 vol.

WILLY ET COLETTE WILLY

<i>Claudine en ménage</i>	1 vol.
---------------------------------	--------

COLETTE WILLY

<i>La Retraite sentimentale</i>	1 vol.
<i>Sept Dialogues de Bêtes</i>	1 vol.

ÉDITIONS DU MERCURE DE FRANCE

26, AVE DE CONDÉ, PARIS-6^e (R. C. SEINE 80.493)

MARCEL COULON

La Vie de Rimbaud et de son Oeuvre

HISTORIQUE. — SES ORIGINES, SON PÈRE ET SA MÈRE, L'ENFANCE.

RIMBAUD COLLÉGIEN. — DE MAZAS A « MA BOHÈME ».

GESTATION DU « BATEAU IVRE ». — LE « BATEAU IVRE » ET LES CÉNACLES.

RIMBAUD ET LE MÉNAGE VERLAINIEN

CHANSONS DERNIÈRES ET PREMIÈRES « ILLUMINATIONS ».

RIMBAUD ET VERLAINE EN BELGIQUE. — LONDRES ET LE DRAME DE BRUXELLES
UNE SAISON EN ENFER.

L'HOMME AUX SEMELLES DE VENT. — EN ARABIE ET ABYSSINIE. — ÉPILOGUE.

AVEC DE NOMBREUX DOCUMENTS INÉDITS OU IGNORÉS

1 volume in-8^o écu. Prix 15 fr

Il a été tiré :

22 exemplaires sur vergé pur fil Lafuma, numérotés de 1 à 22, à... 60 fr

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Oeuvres de Arthur Rimbaud. *Vers et prose*

Revue sur les manuscrits originaux et les premières éditions, mises en ordre et augmentées par PATERNE BERRICHON. *Poèmes retrouvés.* Préface de PAUL CLAUDEL. 1 volume in-8^o sur beau papier. (Bibliothèque choisie)..... 25 fr

Les Illuminations. Vol. petit in-18..... 5 fr

Poésies. Vol. petit in-8^o..... 7,50

Une Saison en Enfer. Volume petit in-18... 5 fr

Reliques, par ISABELLE RIMBAUD (*Rimbaud mourant. Mère et frère Arthur. Le Dernier Voyage de Rimbaud. Rimbaud Catholique. Dans les Remous de la Bataille.*) Avec un portrait d'Isabelle Rimbaud. Volume in-16..... 12 fr

PARIS-NANTES en 5 h. 1/2

TRAINS RAPIDES QUOTIDIENS

A NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

1^{re} et 2^{me} Classes - Wagon-Restaurant

Service au 3 Octobre 1929

ALLER

Paris-Quai d'Orsay dép. 16 h. 50 — Orléans dép. 18 h. 10 — Tours arr. 19 h. 57 — Saumur arr. 20 h. 39 — Angers arr. 21 h. 11 — Nantes arr. 22 h. 23 — St-Nazaire arr. 23 h. 37.

Ce train prend :

1^o — En 1^{re} classe, à tous ses points d'arrêts (sauf à Paris où le minimum exigé est de 200 kil.) les voyageurs pour toutes destinations ;

2^o — En 2^e classe : à Paris, les voyageurs à destination effective de Tours ou de ses au-delà ;

à Orléans, les voyageurs effectuant un parcours simple de 200 kil. ;

à partir de Tours, les voyageurs sans condition.

RETOUR

Le Croisic dép. 16 h. 19 — Saint-Nazaire dép. 17 h. 26 — Nantes dép. 18 h. 43 — Angers dép. 19 h. 50 — Saumur dép. 20 h. 22 — Tours dép. 21 h. 00 — Orléans dép. 22 h. 32 — Paris-Austerlitz arr. 0 h. 04 — Paris-Quai d'Orsay arr. 0 h. 12.

Ce train prend :

1^o — En 1^{re} classe, les voyageurs pour toutes destinations ;

2^o — En 2^e classe, du Croisic à Nantes, les voyageurs pour toutes destinations et, à partir d'Angers, ceux effectuant un parcours simple de 200 kil.

Il ne laisse à Paris-Austerlitz que des voyageurs sans bagages.

OFFICIERS MINISTERIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne

VENTE sur licitation au Palais de Justice à Paris, le 6 Novembre 1929, à deux heures

UNE PROPRIÉTÉ

A PARIS,

6, RUE EULER,

à proximité DE L'ÉTOILE ET DES CHAMPS-ÉLYSÉES composée de

DEUX HOTELS PARTICULIERS

1 sur la rue, 1 sur la cour, Garage sur la rue, Contenance 307 mètres sur la 50 centième mes environ **HOTEL** rue

LIBRE DE LOCATION

Revenu brut de l'hôtel sur la cour : 40.000 francs.

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE SOLLICITÉE ET REFUSÉE

MISE A PRIX : 1.300.000 FRANCS

S'adresser pour les renseignements à M^e G. PARRY, avoué poursuivant, 39, rue de l'Arcade, à Paris, M^{es} JEAN RIBADEAU, DUMAS, LENOIR, MILHAUD, ARON, avoués à Paris, M^e TURQUIN, curateur aux successions vacantes, 171, boulevard Saint-Germain, à Paris, M^e LEJEUNE, notaire à Paris

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 24 octobre 1929, à 14 heures

IMMEUBLE A PARIS 3^e ARRONDISSEMENT RUE NOTRE-DAME DE NAZARETH

N^o 70. Contenance 181 mètres. Revenu brut : 27.845 francs. Mise à Prix : 466.725 francs.

S'adresser à M^e LECROART, avoué à Paris, 359, rue Saint-Martin, M^{es} ROGER BERTIN et GROLOUS, avoués, et à M^e CHAUVEAU, notaire à Paris.

L'Éditeur HENRI CYRAL

PUBLIERA LE 21 OCTOBRE
UNE ÉDITION EN 2 VOLUMES DES

CONTES de Jean de LA FONTAINE

Illustrée de 129 compositions en couleurs
—: de DANIEL - GIRARD :—

JUSTIFICATION DU TIRAGE :

40 exemplaires sur Madagascar, avec 3 originaux, les 2 volumes ensemble... 500 fr.
1.000 exemplaires sur vélin de Rives, les 2 volumes ensemble..... 300 fr.

Même format et même présentation que la «COLLECTION FRANÇAISE»
LES FABLES en 2 volumes illustrés, par S. R. LAGNEAU, paraîtront en février 1930.



Le même jour, paraîtra, dans la

COLLECTION FRANÇAISE

l'œuvre charmante et profonde
[d'ÉDOUARD ESTAUNIÉ
de l'Académie française

TELS QU'ILS FURENT

Illustrée de 65 compositions en couleurs
— de PIERRE LISSAC —

JUSTIFICATION DU TIRAGE :

31 exemplaires sur Madagascar, avec 2 originaux..... 300 fr.
20 exemplaires sur vélin d'Arches..... 200 fr.
970 exemplaires sur vélin de Rives..... 130 fr.

EN SOUSCRIPTION CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

FERDINAND BAC

LE FAVORI

DU

CARDINAL ALBANI

Jean-Joachim Winckelmann

« le Père de l'Archéologie »

:— 1717 - 1768 —:

Napoléon qui tenait Winckelmann pour un des plus grands génies des siècles fit apporter au Vatican à Paris les manuscrits du Rénovateur de l'Art classique. Mais qui connaît l'existence fantastique de ce fils de savetier, devenu le plus grand personnage laïque de la Cour papale ?

Ce livre reconstitue cette aventure jusqu'à la mort tragique de ce *gueux*, savant et ténébreux, assassiné à Trieste.

DANS LA MÊME SÉRIE :

L'ALLEMAGNE ROMANTIQUE

- | | |
|-------------------------------------------------------------|--------|
| I. Jean-Paul Richter ou l'Amour universel | 15 fr. |
| II. Louis I de Bavière et Lo'a Montès.... | 15 fr. |
| III. Schubert ou la Harpe Éolienne..... | 15 fr. |
| IV. Le Voyage à Berlin (Fin de l'Allemagne romantique)..... | 15 fr. |

15 FR.

Louis CONARD, éditeur, 6, Pl. de la Madeleine

LES ŒUVRES REPRESENTATIVES

41. Rue de Vaugirard Paris VI^e (Tél. Danton 74-97)

Ont publié en Octobre

LE XIX^e SIÈCLE

(Sous la Direction de RENÉ LALOU)

Le Parnasse

(LECONTE DE LISLE, DE HÉRÉDIA, SULLY PRUDHOMME, COPPÉE,
DE BANVILLE, DIERX, J. LAHOR, etc.).

PAR ANDRÉ THÉRIVE

In-16° broché..... 12 fr.
Quelques exemplaires sur pur fil, brochés..... 25 fr.

Le Naturalisme

(LES GONCOURT, ZOLA, DAUDET, MAUPASSANT, etc.).

PAR LÉON DEFFOUX

In-16° broché..... 12 fr.
Quelques exemplaires sur pur fil, brochés..... 25 fr.
Chacun des volumes ci-dessus contient un Florilège des Ecrivains cités de 200 pages

*Demandez le Catalogue
analytique de cette collection*

ERNEST FOISSAC

CATALUNYA

(Roman Espagnol)

Léon Daudet a écrit : « Les psychologues de cette vigueur sont très rares
M. Ernest Foissac est de ceux dont on peut attendre beaucoup... »

In-8° broché..... 12 fr.

ADOLESCENCE CATHOLIQUE

HENRI ALLORGE

Le Secret de Nicolas Flamel

ROMAN HISTORIQUE INÉDIT

Illustrations de JEAN HÉE en noir et en couleurs

Beau volume in-16 jésus broché..... 7.50

R. DÉVIGNE

LA JOIE DE NOS ENFANTS

Vies merveilleuses de Rip, de Zacharie, d'Isabelle d'Egypte

Illustrations d'HUGUETTE GODIN

Beau volume in-4 broché..... 7.50

Envoi franco des Catalogues Analytiques et Illustrés

(Dix collections importantes)

Les Beaux Livres du Foyer — Adolescence Catholique — Les Jeunes — La Joie
nos Enfants — Le XIX^e siècle — Hier — Ailleurs — Les Belles Histoires de nos
Pères — Collection des Médecins Bibliophiles — Guerre.

COLONIAUX

ÉTRANGERS

Adressez vos commandes de livres à

L'OFFICE DE LIVRES DU CRAPOUILLOT

3, Place de la Sorbonne -:- PARIS-V°

LE CRAPOUILLOT

Le grand Magazine parisien, littéraire et artistique

son numéro spécial très attendu sur

LE SALON D'AUTOMNE

avec une analyse détaillée et de nombreuses reproductions en

ET DES BEAUX-ARTS

du nouveau roman **GALTIER-BOISSIÈRE**

LA VIE D'UN GARÇON

La livraison illustrée de 12 pages. (Etranger : 10 francs)

et rare

son traditionnel numéro Noël

« une merveille typographique »

LE JARDIN DU BIBLIOPHILE

La livraison de luxe de 12 pages. (Etranger : 16 francs)

NUMÉROS SPÉCIAUX DU « CRAPOUILLOT »

(Vendus séparément)

PARIS (avec les admirables photographies d'ATGET).....	12 fr.
LA GUERRE (numéro commémoratif: DORGELÈS, DUHAMEL, GALTIER - BOISSIÈRE, GUS BOFA, GEORGES GIRARD, ALEX. AMOUX. Dessins de SEGONZAC)	7 fr.
VOYAGES A TRAVERS LE MONDE	12 fr.
HOMMAGE A EUGÈNE LABICHE.....	7 fr.
LE JARDIN DU BIBLIOPHILE 1927 : 12 fr. 1928 : 12 fr.	12 fr.
LE SALON D'AUTOMNE 1928.....	7 fr.

Port des numéros : France et Colonies : **Gratuit**

Etranger : Les numéros à 7 fr. sont facturés 10 fr., les numéros à 12 fr. : 16 fr.

NOUVEAU TARIF D'ABONNEMENT

Pour un an (12 numéros)

France et Colonies.....	75
Etranger (tarif plein).....	65
Etranger (demi-tarif postal).....	65

COLLECTIONS (en 12 volumes)

Année 1929.....	75
Année 1928.....	65
Année 1927.....	65
Année 1926.....	75
Année 1925.....	75
Année 1924.....	75

LE CRAPOUILLOT & SON OFFICE DE LIVRAISON place de la Sorbonne, PARIS

Éditions Jules TALLANDIER, 75, rue Dareau. PARIS (XIV^e)

VIENNENT DE PARAÎTRE :

BIBLIOTHÈQUE "HISTORIA"

LA FEMME AU XVII^e SIÈCLE

par GUSTAVE REYNIER

Ses études et ses lectures, ses goûts et ses ambitions.

Le théâtre, les salons et la vie de société au Grand Siècle.

Un volume illustré de 18 hors-texte en héliogravure..... 25 francs

VIE DE MADAME ROLAND

par MADELEINE CLEMENCEAU-JACQUEMAIRE

Voici sur cette grande figure de la Révolution, un ouvrage définitif et complet, écrit par l'auteur qui était le plus apte à comprendre et exprimer l'âme héroïque de 1789.

Deux volumes illustrés de nombreux hors-texte en héliogravure, dont plusieurs documents inédits. *Chaque* 25 francs

DANS LA MÊME COLLECTION :

JACQUES BAINVILLE :
Histoire de France (2 vol.), chaque 25 fr.
Louis II de Bavière 20 fr.

LOUIS BERTRAND, de l'Académie française :
Louis XIV (2 vol.), chaque 25 fr.

CHATEAUBRIAND :
Scènes et portraits historiques.
Préface de Christian Melchior-Bonnet 20 fr.

ALEXANDRE DUMAS :
Souvenirs dramatiques et littéraires 20 fr.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO :
Marie-Antoinette et l'Enigme du collier 25 fr.
Le drame des poisons 25 fr.

THÉOPHILE GAUTIER :
Ecrivains et artistes romantiques 20 fr.

PIERRE-GAUTHIER :
Dante, sa vie, son œuvre 20 fr.
Vie de Bianca Cappello 20 fr.

GASTON JOLLIVET :
Souvenirs de la vie de plaisir sous le Second Empire. Préface de Paul Bourget 20 fr.
Souvenirs d'un Parisien 20 fr.

ROBERT LAUNAY :
Barère de Vieuzac 25 fr.

FRÉDÉRIC LOLIÉE :
Les Femmes du Second Empire (2 vol.), chaque 20 fr.
La Vie d'une Impératrice 20 fr.

CARDINAL DE RETZ :
Mémoires (Extraits) 25 fr.

LT-COLONEL ROUSSET :
Scènes et épisodes de guerre (1870-1871) 20 fr.

CLAUDE SAINT-ANDRÉ :
Le Régent 20 fr.

DUC DE SAINT-SIMON :
Anecdotes, Scènes et Portraits, extraits des Mémoires. Préface de Louis Bertrand (3 vol.), chaque 20 fr.

SAINTE-BEUVE :
Quelques figures de l'histoire. Préface de Jacques Bainville .. 20 fr.
Quelques portraits féminins. Préface de Pierre de Nolhac 20 fr.

JOSEPH TURQUAN :
Les Sœurs de Napoléon.
I. Les Princesses Elisa et Pauline 20 fr.
II. La Princesse Caroline Murat 20 fr.
La Générale Bonaparte 20 fr.
L'Impératrice Joséphine 20 fr.
La Reine Hortense (2 vol.), chaque 20 fr.

Pour les volumes reliés : 25 francs en sus par volume

LUCILE ET RENÉ

DE

CHATEAUBRIAND

chez leurs Sœurs à Fougères

par ETIENNE AUBRÉE

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE FOUGÈRES,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'ILLE-ET-VILAINE
ET DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BRETAGNE

Un volume in-8 écu, de 160 pages sur papier couché, illustré de nombreux clichés dans le texte, couverture romantique : 25 fr.

« Ce charmant ouvrage apporte de nombreux documents : contrats, lettres et portraits inédits ». 7 portraits des sœurs de Chateaubriand dont 2 de Lucile.

LIBRAIRIE ANCIENNE

HONORÉ CHAMPION

5, Quai Malaquais à PARIS VI^e

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR 22, rue Huyghens, 22 PARIS

Viennent de paraître :

GEORGE DELAMARE

THÉOCLÉE

ROMAN

Sensuelle
ou
Mystique ?

Un volume in-16. broché..... 12 fr.

EDOUARD DE POMIANE

CUISINE JUIVE GHETTOS MODERNES

PRIX : 12 FR.

CHEZ



PLON

HENRY BORDEAUX

de l'Académie française

VALOMBRÉ

Roman. In-16..... 12 fr.

CHARLES SILVESTRE

LA PRAIRIE & LA FLAMME

Roman. In-16..... 12 fr.

AFRANIO PEIXOTO

de l'Académie brésilienne des Lettres

SORTILÈGES

Traduit par le comte de Périgny

In-16..... 12 fr.

RENE GROUSSET

SUR les TRACES du BOUDDHA

In-8 éca avec 8 pages de gravures hors texte et une carte..... 20 fr.

COLLECTION " LA CRITIQUE "

RENE BOYLESVE

de l'Académie française

OPINIONS SUR LE ROMAN

In-16..... 12 fr.

COLLECTION " NOBLES VIES - GRANDES ŒUVRES "

— 15 —

PIERRE COURTHION

NICOLAS POUSSIN

In 8 1/2 jésus, avec 3 gravures hors texte. Broché..... 6 fr.

— 16 —

PAUL BRENOT

à la conquête des ondes

LA T. S. F.

In-3 1/2 jésus, avec 2 gravures hors texte et 7 clichés dans le texte. Broché 6 fr

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Librairie LE VASSEUR & C^{ie}
R.C. N° 65.450 33, rue de Fleurus, 33 PARIS (VI^e)

ŒUVRES COMPLÈTES DE

Georges COURTELINE

TIRAGE SPÉCIAL, sur papier alfa teinté
illustré de 16 gravures documentaires.

Seule édition à tirage STRICTEMENT limité à 500 ex. numérotés

12 VOLUMES in-18 (130×190) illustrés,
sous une très jolie reliure amateur veau
flammé, avec coins, dos et nerfs ornés,
plats papier, tête et titres dorés.

Ah ! jeunesse !

Boubouroche — Lidôire et Potiron

Un client sérieux

Les femmes d'amis

Les gâtés de l'escadron

Les linottes, roman

Messieurs les ronds-de-cuir, roman

La philosophie de Georges Cour-
teline

Le train de 8 h. 47, roman

Théâtre, 3 volumes

PRIX DE FAVEUR 675 fr. payables 45 fr. par mois
jusqu'au 1^{er} janvier 1930

Envoi franco de port et d'emballage

Escompte de 10 % au comptant.

chez
GRASSET

ANDRÉ THÉRIVE

LE CHARBON ARDENT, roman

dans "Les Cahiers Verts"

(12 fr.)

MARCEL BOULENGER

MAZARIN, soutien de l'Etat

dans "Les Leçons du Passé"

(15 fr.)

ALBERT MARCHON

TCHOUK, roman

(12 fr.)

JEAN GIONO

UN DE BAUMUGNES, roman

dans "Pour mon Plaisir"

(12 fr.)

LEONCE CELIER

LES FILLES DE LA CHARITÉ

dans "Les Grands Ordres Monastiques"

(12 fr.)

DOM F. CABROL

**LA PRIÈRE DES PREMIERS
CHRÉTIENS**

dans "La Vie Chrétienne"

(12 fr.)

*et les 3 livres
de*

ALAIN GERBAULT

A LA POURSUITE
DU SOLEIL

15 fr. illustré

SUR LA ROUTE
DU RETOUR

15 fr. illustré

SEUL A TRAVERS
L'ATLANTIQUE

12 fr. illustré

ÉDITIONS FERNAND ROCHES

LIBRAIRIE DES LETTRES ET DES ARTS

150, Boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e)

LES TEXTES



FRANÇAIS

COLLECTION DES UNIVERSITÉS DE FRANCE

Publiée sous les auspices de L'ASSOCIATION GUILLAUME BUDÉ

La collection est dirigée par un *Comité de Publication* composé de :

M. JOSEPH BÉDIER, de l'Académie française, professeur au Collège de France, *président*; M. FERNAND BALDENSPERGER, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris; M. PAUL HAZARD, professeur au Collège de France; M. JEAN MALYE, délégué général de l'Association Guillaume Budé; M. PAUL MAZON, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris; M. JEAN PLATTARD, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers; M. FERNAND ROCHES, éditeur; M. MARIO ROQUES, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris; M. DÉSIRÉ ROUSTAN, inspecteur général de l'Instruction publique; M. GONZAGUE TRUC, homme de lettres.

Ouvrages parus :

RABELAIS, Tome I, *Gargantua*; Tome II, *Pantagruel*; Tome III, *Le Tiers Livre*; Tome IV, *Le Quart Livre*. — ALFRED DE VIGNY, *Les Poèmes*. — B. CONSTANT, *Adolphe*. — RACINE, *Théâtre*, Tome I. — MÉRIMÉE, *Clara Gazul*.

Paraîtront en octobre :

MONTESQUIEU. — *LES LETTRES PERSANES*. Texte présenté et annoté par ÉLIE CARCASSONNE, professeur à la Faculté des Lettres de Caen. 2 vol. Prix 36 fr.

Tirages à part : 300 ex. sur Biblio-pelure India 75 fr.

20 ex. sur Auvergne 180 fr.

RABELAIS. — *LE CINQUIÈME LIVRE*, Tome V et dernier. Texte présenté et annoté par JEAN PLATTARD, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers. 1 vol. Prix 18 fr.

ACHETEZ LES TEXTES FRANÇAIS CHEZ VOTRE LIBRAIRE

LES ÉDITIONS G. CRÈS & C^{IE}

11, rue de Sèvres, PARIS (VI^e)

VARIÉTÉS LITTÉRAIRES

Nouvelle Série Publiée sous la Direction de LÉON DEFFOUX

LÉON LEMONNIER

ENQUÊTES SUR BAUDELAIRE

Documents Inédits

Un vol. in-16 jésus tiré à 1000 expl. sur beau vélin..... 30 fr.

A. CHESNIER DU CHESNE

LE "RONSARD" DE VICTOR HUGO

Un vol. in-16 jésus tiré à 1000 exemplaires
sur beau vélin..... 25 fr.

LÉON DEFFOUX

TROIS ASPECTS DE GOBINEAU

Un vol. in-16 jésus tiré à 1000 expl. sur
beau vélin..... 25 fr.

Volumes déjà parus dans cette série :

ANDRÉ ROUYEYRE

SOUVENIRS DE MON COMMERCE

*Avec 12 bois originaux
de l'auteur*

Un vol. in-16 soleil sur vélin
de Rives..... 30 fr.

ANDRÉ ROUYEYRE

Le Reclus et Le Retors

*Avec 17 lithographies originales de
l'auteur*

100 expl. sur auvergne, suite
à part..... 100 fr.
1000 expl. sur vélin de Rives. 60 fr.

LÉON DEFFOUX

J.-K. Huysmans sous divers aspects

*4 Illustrations en noir et en couleurs
d'Odillon Redon*

Un vol. in-16 soleil 500 expl. sur vélin
Sorel Moussel. 60 fr.

GH. GROLLEAU ET G. GARNIER

UN LOGIS DE J.-K. HUYSMANS

(Les Prémontrés de la Croix Rouge)

Avec Illustrations hors texte 1000 expl.
sur vélin..... 18 fr.



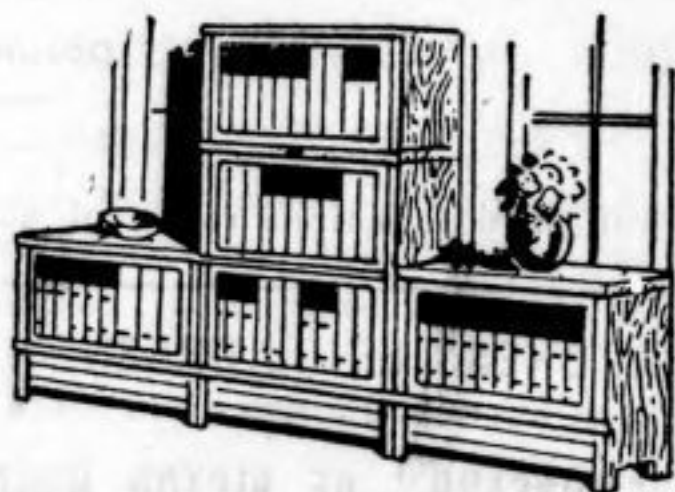
BIBLIOTHÈQUES EXTENSIBLES ET TRANSFORMABLES

La Bibliothèque M. D.

s'accroît en synchronisme avec les achats de livres et revues,
s'adapte partout et procure le maximum de logement
dans le minimum d'encombrement.

Demandez le catalogue 53
envoyé gratuitement avec le
tarif.

Bibliothèque M. D. Littré 11.28
9, rue de Villersexel
PARIS VII.



LE MAROC

à moins de 44 heures de Paris

Touristes qui craignent les longues traversées et hommes d'affaires pressés appelés au Maroc, partez de Paris-Quai d'Orsay à 20 h. 40 par le train de luxe « Pyrénées-Côte d'Argent » (ou à 19 h. 13 en 1^{re} et 2^{me} classes) vous trouverez des correspondances immédiates à Irun, Madrid, Algésiras et Tanger.

Vous arriverez à Tanger en 44 heures, à Fez en 57 heures, à Casablanca en 58 heures et à Marrakech en moins de 65 heures.

C'est la voie la plus rapide et la seule quotidienne, la seule ne comportant guère que 2 h. 30 de mer.

OFFICIERS MINISTERIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues par M. CLAUDE, 6, rue Vivienne

Adj. jeudi 14 novembre 1929, 14 h. 30, en l'étude
M^e François BAZIN, notaire à Paris, 8, rue Courty
DES DROITS MOBILIERS et
successifs **IMMOBILIERS**, de un huitième
appartenant à M^{me} Raymond-Claude Lafontaine,
dans la succ. de M. Charles-Auguste Dormeuil.
Mise à Prix : 227.600 francs. Jouis. le jour de
l'adj. Cons. p. ench. 100.000 fr. S'adresser au notaire
et à M^e PIOT, avenue Charleville.

CHEMIN DE FER DU NORD

Le Réseau de la Vitesse, du Luxe et du Confort

Paris-Nord à Londres

Via Calais-Douvres. — Via Boulogne-Folkestone

Traversée maritime la plus courte. — Cinq services journaliers dans chaque sens.

Via Dunkerque Tilbury

Service de nuit.

Voitures directes à Tilbury pour le centre et le nord de l'Angleterre.

SERVICES RAPIDES

entre la France, la Belgique et la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, la Russie, les Pays Scandinaves et les Pays Baltes.

SERVICES PULLMAN

Paris à Londres « Flèche d'Or »

Paris-Bruxelles-Amsterdam « Etoile du Nord »

Paris-Bruxelles-Anvers « Oiseau Bleu »

Calais-Lille-Bruxelles.

PENDANT LA SAISON D'ETE

LONDRES-BOULOGNE-VICHY

Pour tous renseignements, s'adresser : Gare du Nord, à PARIS.

////////////////////
CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

Le Maroc par Marseille

Pour aller de France au Maroc, embarquez à Marseille. C'est la traversée la plus rapide. C'est la plus économique.

Les confortables navires de la Compagnie Paquet partent de Marseille tous les samedis à destination de Tanger et de Casablanca.

Dans le sens Maroc-France, les départs ont lieu pour Marseille :

De Casablanca : tous les samedis à 16 heures.

De Tanger : tous les dimanches.

Dans le sens France-Maroc, les départs ont lieu :

De Marseille : tous les samedis à 11 heures.

Le prix du passage comporte la nourriture à bord, vin compris. Les voyageurs n'ont pas à quitter le paquebot pour emprunter d'autres moyens de transport nécessitant des frais d'hôtel.

Des billets simples valables 15 jours et des billets d'aller et retour valables 30 jours et 90 jours, donnant droit à l'enregistrement direct des bagages, sont délivrés pour Tanger et Casablanca dans les principales gares du P.-L.-M. et dans les Agences de la Compagnie Paquet.

De plus, les voyageurs qui présentent avec un titre de parcours à destination de Marseille, un avis de la Compagnie Paquet (lettre ou télégramme) constatant que leurs places sont bien retenues sur le paquebot, peuvent faire enregistrer leurs bagages directement pour Tanger ou Casablanca, en s'affranchissant ainsi des ennuis résultant soit du retrait des bagages, soit du transit de ceux-ci à Marseille.

Les voyageurs se rendant, enfin, à l'intérieur du Maroc, via Casablanca et via Tanger, peuvent obtenir auprès des principales gares P.-L.-M. et des Agences de la Compagnie Paquet les billets qui leur sont nécessaires pour les trajets à effectuer sur les Chemins de fer marocains. L'enregistrement de leurs bagages a lieu, dans ce cas, pour la destination définitive au Maroc. Les mêmes facilités sont accordées au Maroc aux voyageurs à destination des principales gares P.-L.-M.

Les Petits-Fils de François de Wendel et C^{ie}

Cette Société en commandite par actions, procède à l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 200 millions de francs, dont le produit est destiné à la réalisation d'un important programme de développement et de rénovation de ses installations, notamment à Petite-Rosselle et à Hayange et, en outre, au remboursement par anticipation, à la date du 15 décembre 1929, des 100.000 obligations 7 %, de 500 francs nominal, émises en 1924.

Cette opération comporte la création de 200.000 obligations de 1.000 francs nominal, rapportant 5 %. L'intérêt annuel de 50 francs sera payable par coupons semestriels de 25 francs, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre de chaque année. Le premier de ces coupons sera payable le 1^{er} avril 1930.

L'amortissement sera effectué en 55 ans au plus, à partir du 1^{er} octobre 1934, soit au pair par tirages au sort semestriels, soit par rachats en Bourse.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués nets de tous impôts présents et futurs, exception faite de la taxe de transmission, dont le montant sera réduit du paiement des coupons des titres au porteur, comme le rend obligatoire l'article 19 de la loi de Finances du 30 juin 1923. Les droits de transfert et de conversion seront à la charge des obligataires.

Prix d'émission : 975 francs par obligation, jouissance 1^{er} octobre 1929, payables en souscrivant.

Les souscriptions seront reçues dans la limite du nombre de titres disponibles aux guichets des Etablissements chargés du placement.

Les obligations 7 % 1924 pourront être remises en règlement total ou partiel de souscriptions à l'emprunt 5 % sans que, toutefois, les porteurs aient un droit de préférence pour l'attribution des obligations dudit emprunt. Elles seront reprises, coupons n° 11 et suivants attachés, pour le prix de remboursement, soit 500 francs par titre, majoré de la fraction courue du coupon.

Notice publiée au *B. A. L. O.* du 7 octobre 1929 :

L'Émission du Crédit Foncier de France

Depuis la loi du 1^{er} août 1928, l'activité du *Crédit Foncier de France* ne s'étend plus seulement aux prêts communaux ou aux prêts fonciers, mais encore aux prêts maritimes. L'émission actuelle fait apparaître, pour la première fois, ce nouveau champ d'action, puisque le produit de cette émission sera affecté, à concurrence de 300 millions, aux prêts fonciers, et, à concurrence de 200 millions, aux prêts maritimes. Chacune des 500.000 obligations émises est précisément gagée, pour 60 %, par les créances hypothécaires sur biens fonciers et, pour 40 %, par les créances hypothécaires maritimes.

Outre cette garantie très sûre, les nouvelles obligations offrent un intérêt de 5 % net de l'impôt actuel sur le revenu : ce taux de 5 % est particulièrement avantageux à l'heure où, en raison de notre redressement financier, les fonds d'Etat tendent vers des taux moins rémunérateurs.

Ces obligations sont émises, jouissance 16 janvier 1930, au prix de 995 fr. L'intérêt de 50 francs par an, est payable par semestre les 16 janvier et 16 juillet. Les titres seront remboursables au pair, en 30 ans au plus.

On peut souscrire dès maintenant, au *Crédit Foncier de France*, dans les Banques et Etablissements de crédit, leurs agences et succursales, chez les Trésoriers-Payeurs généraux et les Receveurs particuliers des Finances. Le nombre des souscriptions réservé à chaque guichet étant limité, il y a intérêt à ne pas attendre le 4 novembre, date officielle de l'ouverture de la souscription, qui sera close dès que les titres disponibles auront été absorbés.